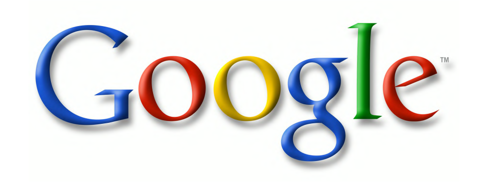
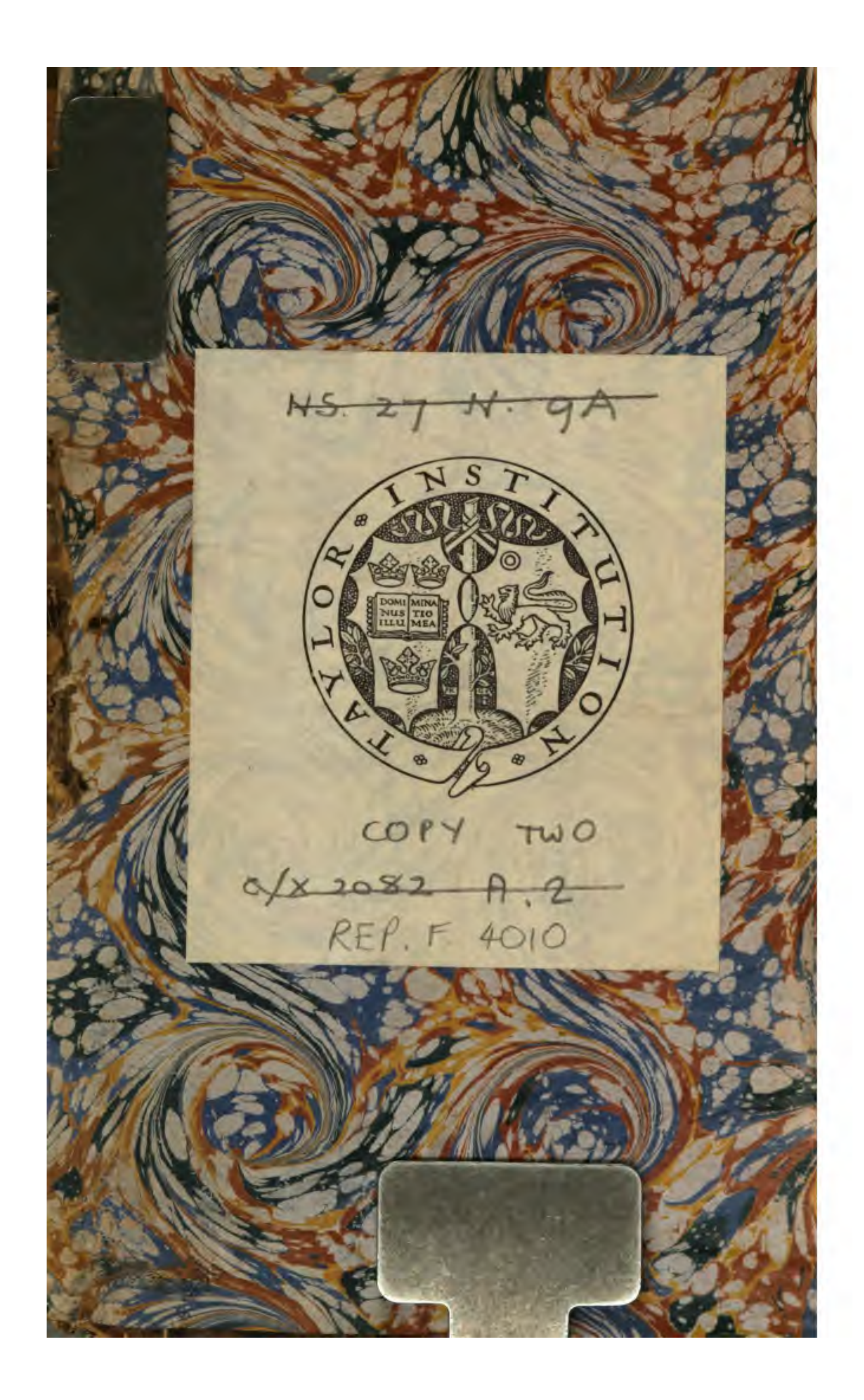
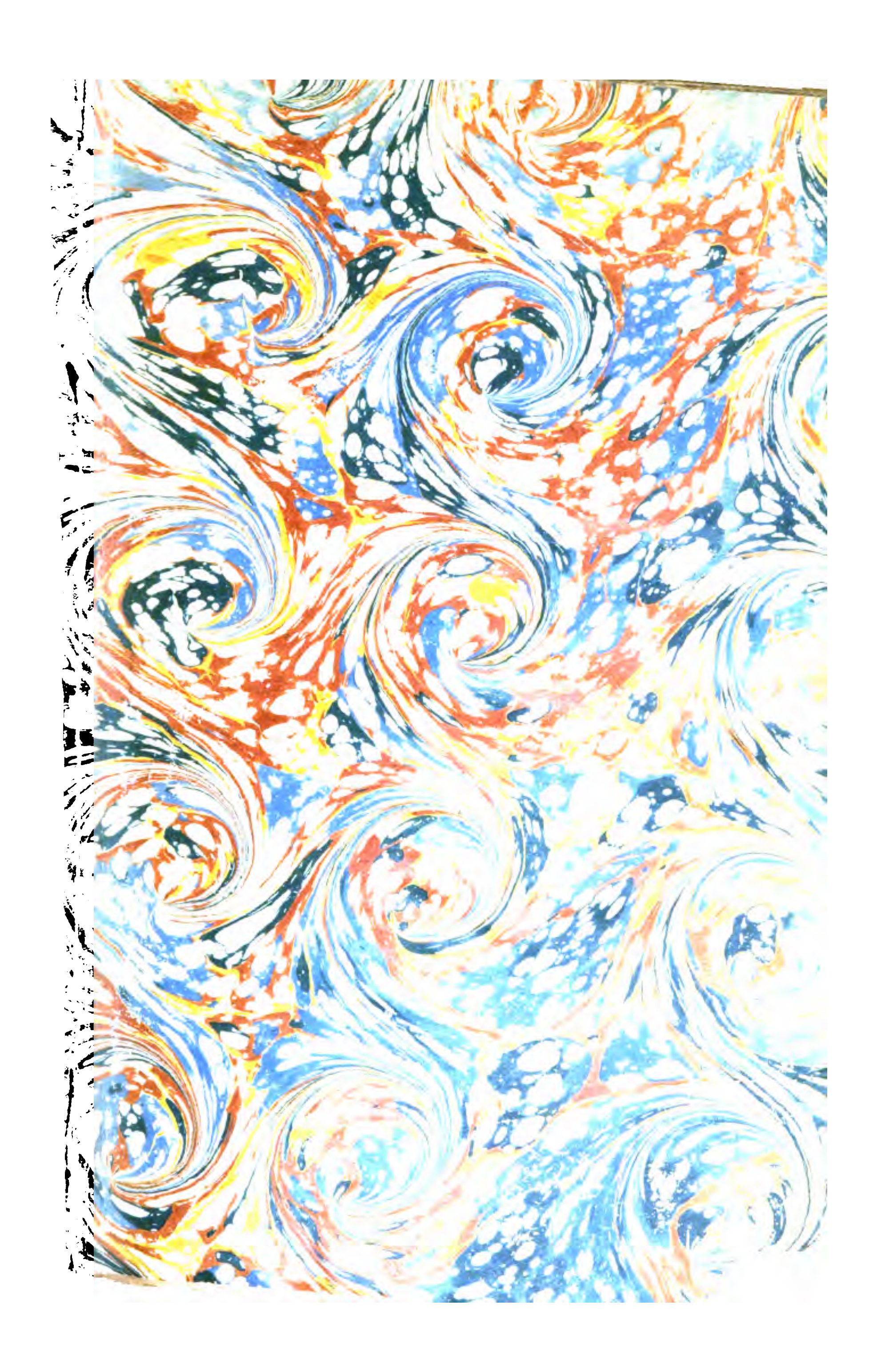
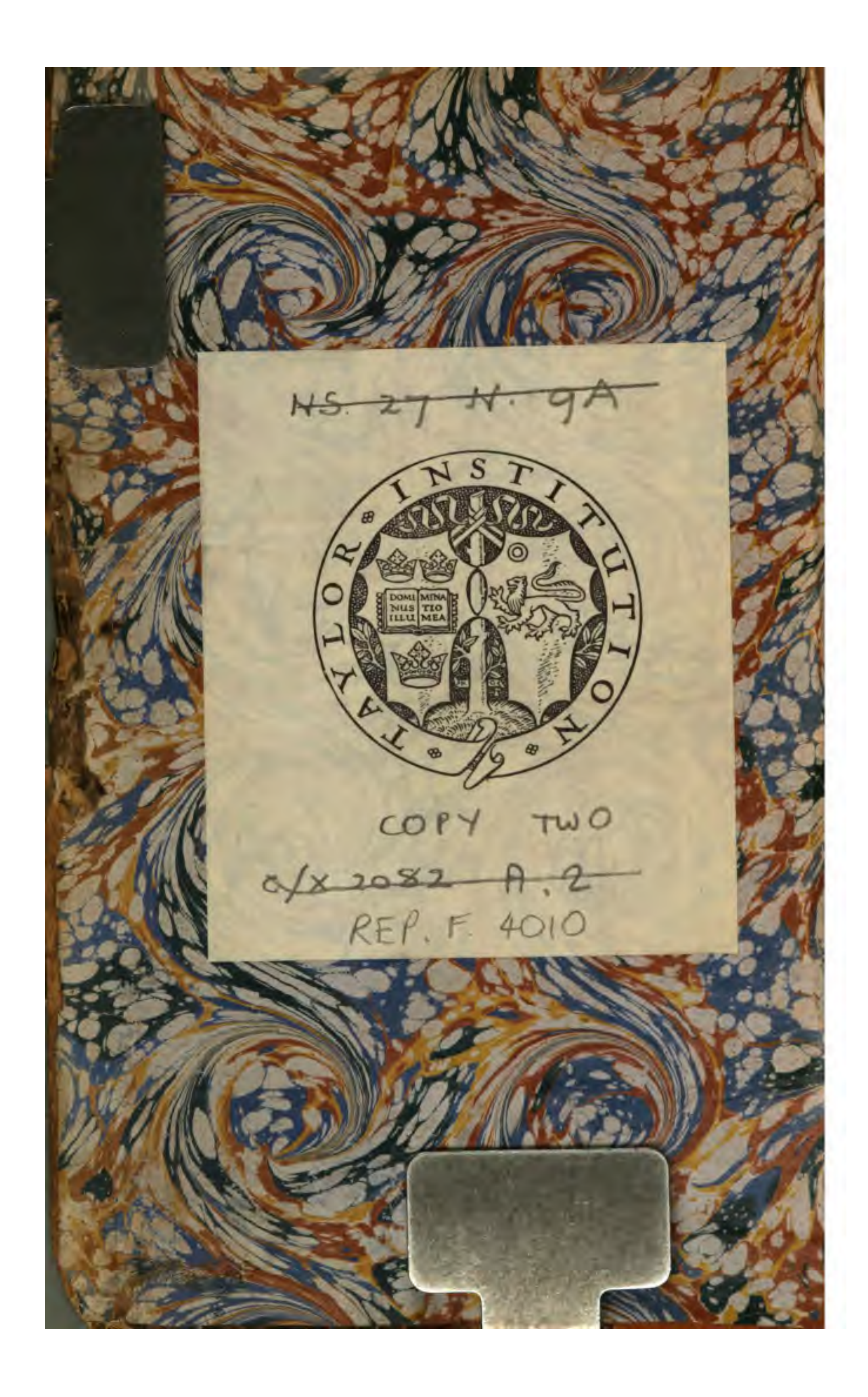


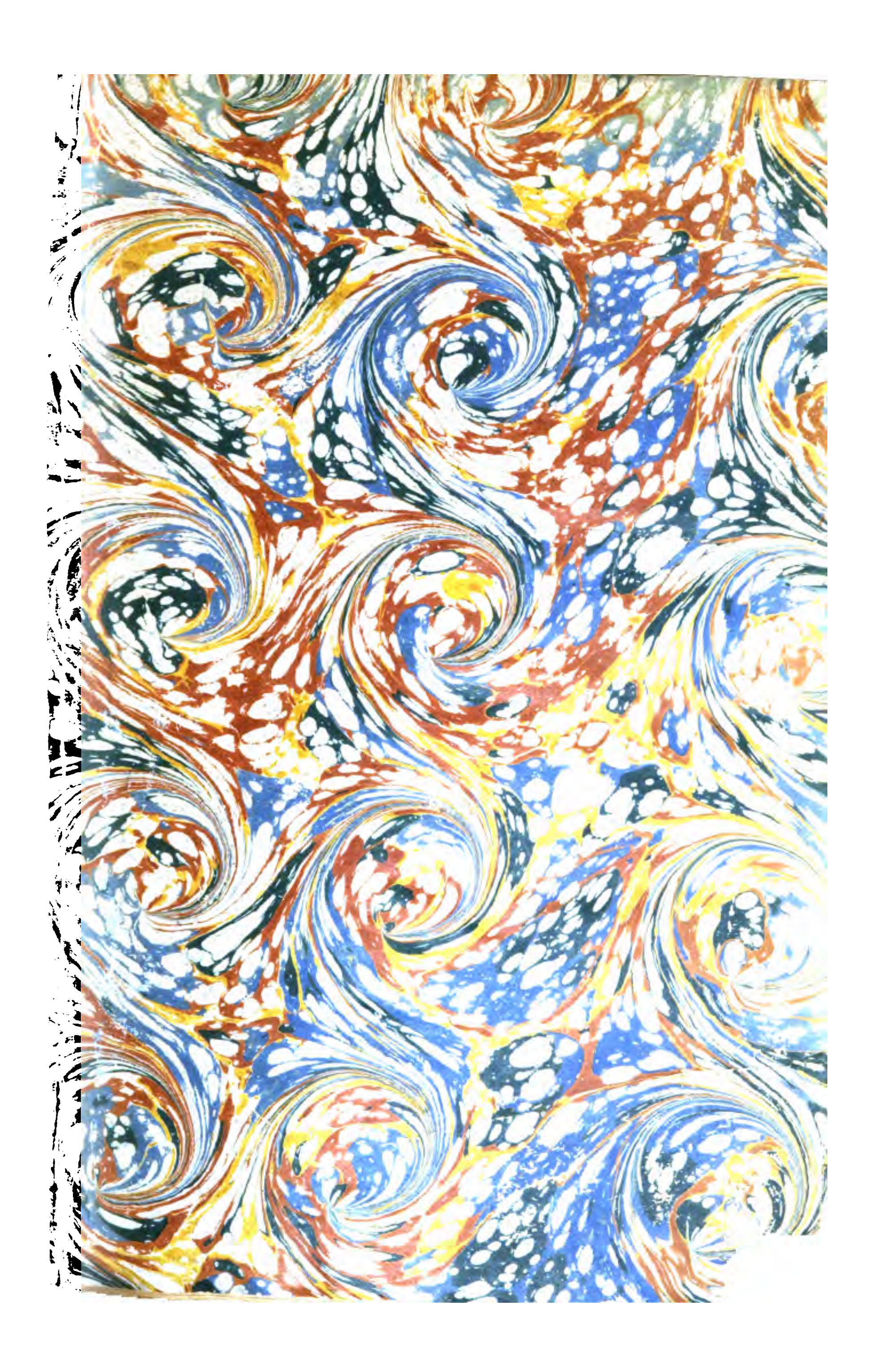



TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU MINA TIO MEA





TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU MINA TIO MEA



LA COMÉDIE

DE

DANCOURT

OUVRAGE DU MÊME AUTEUR

DANS LA BIBLIOTHÈQUE CHARPENTIER

à 3 fr. 50 le volume

LES CONFESSIONS DE FRÉRON (1719-1776). Sa vie, souvenirs intimes et anecdotiques. Ses pensées.................. 1 vol.

PARIS. — IMPRIMERIE ÉMILE MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA BOURGEOISIE ET LE PAYSAN SUR LE THÉATRE

AU XVIIe SIÈCLE

LA COMÉDIE

DE

DANCOURT

1685-1714

ÉTUDE HISTORIQUE ET ANECDOTIQUE

PAR

CH. BARTHÉLEMY

J'étudie le siècle de Louis XIV dans ses poètes dramatiques; les comédies de ce temps-là sont pour moi des histoires; et les auteurs qui méritent peu d'attention, comme écrivains, me semblent toujours curieux comme monuments.

(GEOFFROY, *Cours de littérature dramatique*.

PARIS

G. CHARPENTIER, ÉDITEUR

13, RUE DE GRENELLE-SAINT-GERMAIN.

1882


UNIV
19 JUL 1961
OF OXFORD
LIBRARY

IDÉE ET PLAN DE CETTE ÉTUDE

Aucune lecture n'est à la fois plus instructive, plus attrayante, voire plus amusante que celle des mémoires historiques et anecdotiques que nous ont légués en si grande abondance les deux derniers siècles. Mais, à force de creuser et d'exploiter cette mine, on est bien près de l'avoir épuisée; il faut donc recourir à d'autres moyens d'informations, car ce que l'on trouve et ce que l'on publie, quand même, en ce genre, n'est guère plus qu'une série de redites ou purement scandaleuses ou insignifiantes, qui n'ajoutent rien à la somme déjà acquise des renseignements vraiment dignes de foi sur une époque. D'où il arrive que, continuant à servir le public suivant ses goûts, — faute de mémoires authentiques, on en compose que l'on donne pour véritables.

Cependant, à défaut de mémoires historiques ou anecdotiques, il est un genre de renseignements tout aussi dignes de foi et d'attention de la part de l'historien et du lecteur, que l'on possède, mais que l'on ne pense pas à étudier et à tirer de l'oubli où ils sont tombés depuis plus d'un siècle, au moins. Nous voulons parler des œuvres de théâtre, des comédies des deux derniers siècles, principalement du dix-septième. Ce sont cependant là des *Mémoires* d'un intérêt, d'un attrait bien autrement puissants que leurs devanciers

ou plutôt leurs contemporains, et l'on étonnerait certes fort, à l'heure qu'il est, bien des esprits et des meilleurs, des plus en éveil, en leur disant, par exemple, que Dancourt est le Saint-Simon de la bourgeoisie, ni plus ni moins que le fameux duc est le peintre des hautes classes et de la royauté elle-même. Tous deux, Saint-Simon et Dancourt, ont vécu à la même époque [1], et chacun de ces hommes d'esprit et d'observation l'a étudiée, l'un sous la forme du récit, l'autre sous celle du dialogue; cette dernière façon de narrer est bien autrement vive que la première, car, au lieu de peindre les personnages et les choses, elle les laisse parler, agir et se révéler ainsi eux-mêmes, en les abandonnant à leur geste naturel.

Pendant plus de trente ans, Dancourt a travaillé pour la scène du Théâtre-Français, à la composition de ces curieux et instructifs mémoires de la bourgeoisie de son temps, qui forment le recueil à la fois si précieux et si amusant de ses comédies.

Ce sont ces *mémoires* d'un nouveau genre que nous essayons de faire connaître aujourd'hui, par une étude historique et anecdotique et des citations choisies et annotées [2]; l'épigraphe, empruntée à un éminent critique littéraire du commencement de notre siècle, donne la note, le ton et révèle toute l'importance de cette étude d'un genre nouveau. Geoffroy écrivait, en l'an X :

« J'étudie le siècle de Louis XIV dans ses poètes dramatiques; *les comédies* de ce temps-là *sont pour moi des histoires;* et *les auteurs* qui méritent peu d'atten-

1. Né en 1675, Saint-Simon survécut trente-sept ans à Dancourt.

2. Surtout pour un certain nombre d'étymologies d'expression et d'origines, de mœurs, coutumes, usages, etc. Ces notes, assez nombreuses, ne sont pas le moindre attrait d'une étude de ce genre dont elles forment d'ailleurs le complément nécessaire et indispensable.

tion, comme écrivains, *me semblent toujours curieux comme monuments.* »

Mais, dira-t-on peut-être, à ce titre d'*histoires* et de *monuments* du siècle de Louis XIV, pourquoi n'avoir pas inauguré ces études par un livre sur les comédies de Molière, ce profond observateur et ce peintre si fidèle des mœurs de son temps? A cela nous répondrons une chose bien simple et bien facile à comprendre, c'est que Molière s'étant plutôt attaché à observer et à peindre *l'homme* que *les hommes*, ses comédies n'ont pas précisément le caractère d'informations anecdotiques qu'exige l'histoire et qui fournit à la légitime curiosité du public les détails particuliers, bien nettement tranchés, qui dessinent le caractère et éclairent les mœurs, les usages et les coutumes d'une époque. Molière est à l'histoire de son siècle ce que la haute poésie ou la grande satyre est à l'ensemble de l'humanité, et, de même que *les petits-maîtres*, tels que Chardin et Jeaurat, nous révèlent mieux le XVIIIe siècle, par exemple, que les grandes *machines* des Vanloo, des Boucher ou des Lemoyne, ainsi Dancourt nous fait bien mieux connaître, sous une de ses faces, celle de la bourgeoisie, le siècle de Louis XIV que Molière, avec ses types généraux plns humains que nationaux, le *Tartuffe*, le *Misanthrope*, l'*Avare*.

Donc, nous avons dû, — en cette étude, — donner tout spécialement la préférence et la parole à Dancourt et aux nombreux personnages de ses comédies, bourgeois et bourgeoises, valets et suivantes, intrigants et intrigantes, magistrats du second et du troisième ordre, etc.

Sans être à la hauteur de Molière, — dont personne n'approcha et n'approchera peut-être jamais en France, — Dancourt est, en son genre et à son rang, un observateur digne d'attention.

Il y avait à peine douze ans que Molière était mort [1], et

1. Molière mourut en 1673.

il semblait qu'il eût à tout jamais emporté avec lui la palette et les pinceaux qui lui avaient servi à reproduire d'une façon si magistrale les grands travers et les vices hors ligne, lorsqu'un jeune comédien auteur vint recueillir la succession du génie, qu'il devait, d'une main légère et prodigue, éparpiller, — pour ainsi dire, — en petite monnaie pendant plus de trente ans, de la fin du XVII[e] siècle aux premières années du XVIII[e], qui vit la Régence.

A un homme de génie succède toujours un homme d'esprit, à l'observateur profond et mélancolique le dessinateur au crayon facile et qui glisse plus qu'il n'appuie; en d'autres termes, le peintre change de procédé suivant les types qu'il a à reproduire. Ce n'est pas sa faute si les hommes ont dégénéré; son droit et son devoir sont de retracer les scènes que lui fournit l'époque où il est appelé à vivre et de *chansonner* le vice, faute de pouvoir *chanter* la vertu, ce qui existe et domine, faute de ce qui s'en va, s'efface ou se cache.

Si la comédie est un miroir, c'est à la condition d'être fidèle et de réfléchir ce qu'on lui présente; tant pis si les figures qui s'offrent au cristal sont laides ou ridicules, elles sont reflétées telles qu'elles sont et ne peuvent en vouloir à la glace de son impartialité inexorable. Elles pourront bien se farder, avant de subir l'épreuve de la contemplation, mais encore et toujours le miroir leur renverra l'image caricaturée qu'elles se sont faite en voulant embellir ou plutôt déguiser et tromper la nature.

Telle est la comédie de Dancourt, tel est son mérite, son intérêt, — pourquoi ne dirions-nous pas *son attrait,* — car, à défaut du charme absent, l'artiste cherche la réalité dans sa reproduction la plus fidèle et la plus sincère, si bien que, dans l'art théâtral, Dancourt, par exemple, est à Rigaud ou à l'Argillière ce que Téniers ou Chardin est à Raphaël ou à Michel Ange.

Dancourt est, avant tout et par-dessus tout, le peintre de

la réalité et celui des mœurs, — si paradoxale que puisse sembler cette dernière assertion.

A notre époque, au début de ce siècle et vers son milieu, deux hommes d'esprit divers et n'appartenant pas à la même école littéraire, tant s'en faut, l'un classique, l'autre romantique, mais tous deux observateurs, ont parfaitement apprécié le caractère, la nature, la portée, et par conséquent le mérite du talent de ce peintre de portraits, au théâtre, qui s'appelle Dancourt.

« Dancourt, dit le sévère Geoffroy[1], est plein d'esprit, d'enjouement, de saillies vives et originales : il excelle dans le dialogue ; *il peint les mœurs*, mais son pinceau est souvent trop fidèle : notre délicatesse s'effarouche de la vérité ; nous sommes devenus si scrupuleux, si réservés, si sévères sur le langage, que nous aimons beaucoup mieux sur la scène des filles qui font des enfants que des valets qui font des plaisanteries un peu libres. Très indulgents sur la conduite, nous sommes inexorables sur les discours : le vice en actions et la vertu en paroles, c'est la morale du théâtre moderne. »

Remarquons ici, en passant, que l'histoire des mœurs étant une série continue de recommencements, ce que vient de dire Geoffroy de l'an XII est aussi vrai, s'il ne l'est même davantage, du temps présent, à plus de cinquante ans de distance.

« Le grand mérite de Dancourt, poursuit Geoffroy[2], ne peut être senti à présent que par ceux qui se repor-

1. *Cours de littérature dramatique*, tome II, p. 245 et 246.
2. *Ibid.*, p. 253 et 254.

tent au temps où il écrivait : on y voit que la société tendait toujours vers une plus grande liberté, une plus grande aisance dans le commerce, un mélange plus facile des deux sexes; le luxe commençait à confondre les rangs et les conditions; l'argent étendait sourdement son empire sur les ruines du préjugé de la noblesse; les mésalliances rétablissaient la fortune des grands seigneurs; les roturiers riches achetaient des terres seigneuriales et titrées, dont ils osaient porter le nom : tout se préparait, en un mot, dès l'an 1700, pour le grand bouleversement qui devait marquer la fin du siècle; et *une foule de petites révolutions particulières disposaient les esprits à la grande révolution, à la révolution générale de* 1789. »

Rien de plus ingénieux et, ce qui vaut mieux encore, de plus vrai que cette conclusion; car une révolution, ainsi qu'une maladie, ne se déclare pas à l'instar d'un coup de foudre, dans son intensité; il a fallu bien souvent de longues années pour préparer l'une et mûrir l'autre : on ne meurt pas si subitement que cela, particulier ou nation.

Quand il ne ressortirait de l'étude du théâtre de Dancourt que cet enseignement, ce serait déjà beaucoup, et, à ce titre, les comédies de cet auteur devraient être mises au premier rang des mémoires à consulter pour l'histoire des mœurs et des institutions au XVII[e] siècle, car, ainsi que l'a dit avec raison Montesquieu : « Il y a de mauvais exemples qui sont pires que les crimes; et plus d'États ont péri, parce qu'on a violé les mœurs, que parce qu'on a violé les lois[1]. »

Les lois, en effet, ne sont que la représentation monétaire (si l'on peut ainsi parler) des mœurs; la véritable valeur

1. *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, chap. VIII.

d'un peuple, son crédit réel et efficace a pour base inébranlable sa moralité et la force qu'elle donne à ses institutions, ainsi que le respect et la confiance qu'il inspire à ses voisins.

Et reprenant sa pensée, Geoffroy ajoute[1] :

« C'est un assez joli mot que celui de la greffière[2], qui, en 1700[3], voulant devenir comtesse, dit à la soubrette : *C'est la saison des révolutions que la fin des siècles, et tu vas voir d'assez jolis changements dans ma destinée.* Il s'est fait aussi d'assez jolis changements dans la destinée de la France, vers la fin du XVIII[e] siècle. »

Venant enfin au mérite principal de Dancourt, à celui qui donne à ses œuvres une importance historique ou tout au moins anecdotique, c'est-à-dire révélatrice d'un ordre de choses disparu, oublié et presque inconnu, sinon mal connu, Geoffroy dit[4] :

« Je me prête avec une merveilleuse facilité à la peinture des mœurs étrangères ou anciennes : je trouve toujours fort bon qu'un auteur soit de son pays et de son siècle ; je m'établis son compatriote et son contemporain, et *jamais il ne me paraît plus piquant que lorsqu'il choque nos coutumes et nos idées actuelles... J'étudie le siècle de Louis XIV dans ses poètes dramatiques ; les comédies de ce temps-là sont pour moi des histoires.* »

1. *Cours de littérature dramatique*, p. 256 et 257.
2. Dancourt, *les Bourgeoises de qualité*, acte II, scène III.
3. Le mardi 13 juillet 1700 est la date de la première représentation des *Bourgeoises de qualité*.
4. *Cours de littérature dramatique*, p. 257.

Bien pensé et bien dit cela! Le théâtre est encore, quoi qu'on en ait, le miroir le plus fidèle des mœurs, des coutumes, des usages et surtout des préjugés d'une époque; or, les peintures de ce genre ne visant que les excentricités, c'est-à-dire les exceptions, il s'ensuit que depuis que les mœurs ou les travers de quelques individus sont devenus les mœurs ou les travers de la majorité, l'hypocrisie qui essaye de masquer telle infamie passée à l'état chronique détruit essentiellement toute espèce de comique pris dans la nature et dans la vérité. Si bien qu'à l'heure qu'il est, le franc rire s'est envolé avec la franchise (que l'on nous permette cette expression) de la licence de certaines mœurs ou l'excentricité de certains travers.

Reprenant son thème favori et expliquant ainsi la raison du charme piquant que lui faisait goûter la lecture du théâtre de Dancourt, Geoffroy ajoute[1] :

« Dancourt s'attachait surtout aux travers du jour, aux folies à la mode ; *il représentait la societé telle qu'il la voyait de son temps ;* et il faut bien que ses tableaux ne fussent pas tout à fait infidèles, puisque la bonne compagnie s'en amusait. »

C'est ainsi qu'au début de notre siècle un classique appréciait Dancourt, et c'est en ces termes qu'il signalait l'intérêt de la lecture et de l'étude de son théâtre. Il y a trente ans, un romantique, M. Hippolyte Lucas, dans son *Histoire philosophique et littéraire du théâtre français*[2], reprenant le point de vue indiqué par Geoffroy, l'a en quelque sorte étendu et en a prolongé l'horizon.

« Dancourt a fait poser devant lui les hommes de son siècle, en prenant un calque fidèle et léger des caprices

1. *Cours de littérature dramatique*, p. 264 et 265.
2. Paris, 1843.

du jour, des ridicules du moment. *Les comédies de Dancourt, indépendamment de leur mérite, offrent une peinture de mœurs très curieuse à observer. Si l'on veut bien connaître le siècle de Louis XIV* et savoir par quelle pente la France de la Fronde est descendue à celle de la Régence, *il faut*, dans les dernières années du XVII[e] siècle et dans les premières du siècle suivant, *prendre pour guide cet auteur*[1]. »

Suit une analyse rapide et bien faite des principales comédies de Dancourt, celles où il se montre le mieux peintre des mœurs de son temps, telles que *La Désolation des joueuses*, *Le Chevalier à la mode* (un chef d'œuvre), *La Maison de campagne*, *l'Été des coquettes*, *La Femme d'intrigue*, *Les Vacances*, *Les Bourgeoises à la mode*, *La Folle enchère*, *Le Retour des officiers*, *La Parisienne*, *La Loterie*, *l'Opérateur Barry*, etc. Plus de cinquante comédies ou tableaux de mœurs sont dus aux faciles pinceaux de Dancourt, qui savait varier sa manière ainsi que l'exigeaient les scènes qu'il saisissait au vol, alors qu'elles défilaient rapidement devant lui.

« Toujours il a tracé heureusement les figures qu'il a voulu dessiner. Son esprit mobile était comme un miroir où la société se reproduisait sous toutes ses faces. Il est un monde qu'il a peint heureusement... Personne n'a su prêter aux paysans un langage plus vrai et n'a mieux caractérisé cette finesse mêlée de bon sens qui perce sous une enveloppe grossière. Il affectionnait particulièrement cette étude, dans laquelle il réussissait si bien.[2] »

1. *Cours de littérature dramatique*, p. 173.
2. H. Lucas, *l. c. sup.*, p. 178. — « Dancourt est plus souvent au village qu'à la ville et aussi souvent au moulin qu'au village.

M. H. Lucas termine son étude sur les comédies de Dancourt par quelques réflexions ingénieuses, à propos du buste du comédien auteur, que l'on voit au foyer du Théâtre-Français :

« Ce buste, quoiqu'il n'ait été exécuté par J. Foucou qu'en 1782, fait présumer sa ressemblance si l'on consulte la phrénologie : ces traits, en les débarrassant d'un peu de lourdeur et en donnant quelque mobilité à la physionomie, ne démentiraient pas le caractère de Dancourt. Ce front à surface plane ne semble-t-il pas comme une glace où se sont réflétées fidèlement les mœurs du temps dans lequel l'auteur a vécu ; et le bas de la figure, empreint d'une certaine sensualité, ne peint-il pas assez bien la voluptueuse insouciance d'un homme qui ne vit point dans la comédie un moyen de réformer ses semblables, mais qui ne se proposa d'autre but que de les amuser[1] ? »

Amuser, c'est bien quelque chose, au théâtre, car c'est surtout des œuvres de ce genre qu'il est vrai de dire que :

Tous les genres sont bons, hors le genre ennuyeux[2]; et pour citer un grand maître : « Je voudrais

Le talent singulier qu'il eut pour faire parler les paysans les lui fit souvent mettre en jeu ; il les peint toujours d'une manière agréable et naturelle ; il les fait parler de même : nul auteur, avant lui, n'avait osé composer une pièce toute en style villageois. Dancourt en a fait plusieurs, et toutes ont réussi ; la plupart même sont restées au théâtre. C'est donc un nouveau genre, dont la scène française lui est redevable. » — *Anecdotes dramatiques* (1775), tome III, p. 135.

1. H. Lucas, *ibid.*, p. 180.

2. Ce vers devenu proverbe est une ligne de prose dans la préface de la comédie de *l'Enfant prodigue*, de Voltaire.

bien savoir si la grande règle de toutes les règles n'es pas de plaire et si une pièce de théâtre qui a attrapé son but n'a pas suivi un bon chemin [1]. »

Ce que dit Molière est aussi vrai des mémoires consacrés à la peinture d'une époque, et c'est à ce double titre d'auteur dramatique et de chroniqueur du XVIIe siècle que nous avons cru qu'il y aurait à la fois utilité et intérêt à étudier l'œuvre abondante, variée, multiple de Dancourt, comme une véritable galerie de portraits du XVIIe siècle, en tête desquels le sien doit être tout d'abord placé en pleine lumière.

Florent Carton Dancourt [2] était d'une famille antique et noble, d'origine anglaise [3]. Son père avait le titre d'*écuyer* [4], et sa mère, Louise de Londé ou de Londy [5], descendait par les femmes des Budé ; elle comptait parmi ses ascendants un chevalier de Londé, établi en Angleterre, où il avait été

1. *La critique de l'École des femmes*, scène VII.

2. Les éditeurs et les biographes ont défiguré l'orthographe de ce nom, en l'écrivant, d'Ancourt. Ancourt n'était pas le lieu dont les Carton avaient pris leur surnon. (Ancourt, Seine-Inférieure, arrondissement de Dieppe.)

3. Nous empruntons les faits contenus dans cette notice à l'ouvrage du père Niceron, barnabite, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la République des Lettres*, etc. (1731), tome XVI, p. 207-267. « Cet article, dit le père Niceron, est tiré d'un mémoire, qui m'a été communiqué par sa famille. » Né en 1685, au moment où Dancourt débutait comme acteur et comme auteur, et mort en 1738, le père Niceron pouvait avoir connu Dancourt et sa famille et ainsi être parfaitement bien informé sur son compte.

4. C'était alors le premier degré dans l'échelle de la noblesse. « Titre qui marque la qualité de gentilhomme et qui est au-dessous du chevalier... On prétend qu'anciennement la qualité de noble n'était pas inférieure à celle d'écuyer, laquelle n'a prévalu que depuis deux siècles. L'ordonnance de Blois, à l'année 1579, est la première qui ait fait mention de la qualité d'écuyer comme un titre de noblesse. » — *Dictionnaire de Trévoux*, première édition, 1704, au mot *Escuyer*.

5. *Londé* est la prononciation anglaise de *Londy*.

honoré de l'ordre royal de la Jarretière[1]. Dancourt naquit à Fontainebleau, le 1er novembre 1661, le même jour que le Dauphin, ainsi qu'il le dit dans l'épître dédicatoire de sa comédie des *Fées* à ce prince[2] :

Pour m'attacher à toi le ciel m'a destiné
Dès le moment qu'au jour il ouvrit ma paupière :
Quel présage heureux d'être né
Ce même jour si fortuné
Où tu vis aussi la lumière !

Le père et la mère de Dancourt étaient calvinistes; mais ils embrassèrent le catholicisme, et leur fils fit ses études à Paris, au collège des jésuites. Le goût de ces religieux pour l'art dramatique passait en général à leurs élèves; ce fut de leurs collèges que sortirent successivement la plupart des hommes qui ont porté au plus haut degré la gloire de notre théâtre, Corneille et Molière d'abord, et plus tard Dancourt, Voltaire et Gresset. Le célèbre père de la Rue, charmé des heureuses dispositions qu'il reconnut bientôt chez le

1. L'Armorial de Paris (Bibliothèque royale, manuscrit de 1697), porte : « Florent Carton *de* Dancourt, comédien du roi, porte parti au premier d'azur à un rocher d'argent mouvant de la pointe, surmonté d'un soleil naissant d'or; au deuxième de gueules à un lion d'argent et un chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'argent. » C'étaient les armes de son père. — Jal, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, article DANCOURT, p. 466.

2. Cette comédie, en trois actes, en prose, représentée le 29 octobre 1699, fut composée par ordre du Dauphin et représentée à Fontainebleau devant ce prince et toute la cour avant de l'être à Paris, ainsi que nous l'apprend la dédicace de cet ouvrage.

Pardonne à la témérité
D'un auteur fier de ton suffrage,
Qui, d'un accueil favorable flatté,
Ose t'adresser son ouvrage;
Par ton ordre je l'entrepris,
Plein d'une noble confiance
Que l'ardeur de te plaire échauffant mes esprits
Me servirait et d'art et de science.

jeune Dancourt, n'épargna rien pour gagner la confiance et l'amitié de son élève. Il conçut le projet de l'attacher à son ordre. Dancourt profita des leçons d'un maître si habile et se distingua dans ses études; mais des passions très ardentes, qui se développèrent d'une manière très prématurée, l'avertirent qu'il n'était pas né pour la vie religieuse : il avait d'ailleurs trop de probité et de franchise pour embrasser un état auquel il ne se croyait pas appelé. Il quitta donc les jésuites qui le regrettèrent, s'appliqua à l'étude du droit et se fit recevoir avocat.

Il avait dès lors une facilité remarquable d'élocution, et sa belle prestance lui présageait, dans la carrière du barreau, un brillant avenir. Mais la passion qu'il conçut pour Thérèse le Noir de la Thorillière, fille du célèbre comédien de la troupe royale [1], lui fit abandonner tous les projets que sa famille avait formés à son égard; l'amant enleva sa maîtresse et par ce coup d'éclat contraignit ses parents et ceux de mademoiselle de la Thorillière à consentir à son mariage [2]. Dancourt avait alors dix-huit ans et demi, et sa jeune femme, dix-sept ans et trois mois (15 avril 1680). Ce mariage décida pour toujours de sa vocation. Dégoûté de toute profession sérieuse, doué d'une physionomie mobile et d'une grande vivacité de débit, il prit le parti d'entrer au théâtre. Il débuta à la Comédie-Française, lors de la rentrée de

1. De la Thorillière le père était gentilhomme écuyer, capitaine d'infanterie et maréchal de camp. Ses trois enfants (un fils et deux filles) suivirent la carrière théâtrale. — P. D. Lemazurier, *Galerie historique des acteurs du Théâtre-Français*, depuis 1600... (1810), tome I, p. 542-544.

2. Le mariage eut lieu à Paris, à Saint-Merry, le 15 avril 1680. (Jal, p. 466. Jal, *Dictionn.*, p. 743). Né en 1626, la Thorillière épousa en 1658 la fille du comédien La Roque. De la troupe du Marais il passa bientôt dans celle du Palais-Royal que dirigeait Molière, après la mort duquel (1673) nous le trouvons à l'hôtel de Bourgogne, où il resta sept ans et trois mois environ. Les armes de la Thorillière étaient d'azur à une hure de sanglier de sable (noire) accompagnée de trois glands de sinople (verts). Jal, p. 743 et 744.

Pâques[1], en 1685, dans les rôles de haut comique, avec un succès qui lui valut une réception presque immédiate; son succès fut partagé par sa femme, qui débuta la même année que lui. Elle possédait d'ailleurs toutes les qualités nécessaires pour briller dans l'état qu'elle embrassait. Sa taille était avantageuse, sa figure ravissante, sa voix suave et sonore en même temps. Elle avait l'intuition de toutes les finesses et des nuances les plus délicates des rôles qu'elle interprétait.

« Dancourt ne se contenta pas de briller dans les rôles qu'il représentait, il composa encore un grand nombre de pièces, dont plusieurs eurent un très grand succès. La facilité qu'il avait à parler et une éloquence naturelle qui animait tous ses discours lui avaient fait déférer par ses camarades l'honneur de porter la parole dans toutes les occasions particulières; et le public l'écoutait toujours avec une grande satisfaction.[2] »

Dancourt était donc à la fois comédien, auteur et *orateur* de sa troupe, comme on appelait alors le régisseur parlant au public, soit pour faire les annonces, ou pour implorer l'indulgence, ou enfin, ce qui arrivait souvent, pour calmer les susceptibilités d'un parterre d'autant plus impatient qu'à cette époque il était debout pendant tout le cours de la soirée et qu'il devait ainsi supporter difficilement la longueur des entr'actes.

L'année même de sa réception, Dancourt donna sa première comédie (8 juin 1685), intitulée *le Notaire obligeant; le Chevalier à la mode*, représenté deux ans après (24 oc-

1. Avant 1789, les théâtres ne jouaient pas pendant l'Avent, le carême, non plus qu'à certains jours de fêtes de l'Église.
2. Le père Niceron, p. 288.

tobre 1687)[1], lui assura un rang distingué parmi les auteurs comiques de l'époque.

« Son mérite lui avait procuré à la cour un accès favorable. Le roi Louis XIV l'honorait d'une bienveillance particulière. Dancourt avait coutume, lorsque ce prince assistait à la comédie, de lui aller lire ses ouvrages dans son cabinet, où n'entrait que madame de Montespan; et l'on rapporte qu'un jour s'y étant trouvé mal, à cause du grand feu qu'il y avait, le roi prit lui-même la peine d'aller ouvrir une fenêtre pour lui faire prendre l'air. Une autre fois Dancourt, ayant l'honneur de lui parler comme il sortait de la messe, pour quelques affaires qui regardaient la troupe des comédiens français et marchant toujours à reculons jusqu'au bord d'un escalier, qu'il ne voyait pas, le roi le retint par le bras, en lui disant :

« Prenez garde, Dancourt, vous allez tomber. »

Et se retournant ensuite vers les seigneurs qui l'entouraient, il leur dit :

» Il faut convenir que cet homme parle bien[2]. »

1. A cette époque, quoique depuis deux ans au théâtre, Dancourt ne prenait encore que la qualité d'*avocat au Parlement;* il se qualifia *Officier du roi*, en 1711 et en 1716. (Jal, p. 466.)

2. Louis XIV s'entendait très bien en beau langage, étant doué lui-même d'une facile et noble élocution. Un de ses contemporains, brillant écrivain, le père Bouhours, nous donne, sur ce point, des détails intéressants et trop peu connus. « Les personnes qui ont l'honneur d'approcher notre grand monarque admirent avec quelle netteté et avec quelle justesse il s'exprime. Cet air libre et facile dont nous avons tant parlé entre dans tout ce qu'il dit; tous ses termes sont propres et bien choisis, quoiqu'ils ne soient point recherchés; toutes ses expressions sont simples et naturellees : mais le tour qu'il leur donne est le plus délicat et le plus noble du monde. Il n'y a pas jusqu'au son de sa voix qui n'ait de la dignité et je ne sais quoi d'auguste qui imprime du respect et

« Et il lui accorda ce qu'il demandait. Les agréments de sa conversation et sa politesse le faisaient aussi rechercher par tout ce qu'il y avait de plus grand à la cour et à la ville, et les personnes les plus considérables se faisaient un plaisir de l'avoir chez elles et de l'aller voir chez lui.

« Ayant fait un voyage à Dunkerque, pour y voir sa fille aînée (madame Fontaine) qui y demeurait alors, il en prit occasion d'aller faire sa cour à l'électeur de Bavière (père de l'empereur défunt) qui se trouvait à Bruxelles. Ce prince le reçut fort bien ; et après l'avoir retenu assez longtemps pour qu'il eût besoin d'une prolongation du congé qui lui avait été donné, il le renvoya en lui faisant présent d'un diamant de mille pistoles[1]. Il ne le récompensa pas moins généreusement, lorsqu'étant venu à Paris, Dancourt fit un divertissement pour ce prince[2]. »

Le Dauphin, qui n'avait cessé de protéger Dancourt, fit recevoir dans la troupe des Comédiens du roi les deux filles

de la vénération. Il dit en quelque façon plus de choses que de paroles : cela paraît tous les jours dans ses réponses si sensées et si précises qu'il fait sur-le-champ aux ambassadeurs des princes et à ses sujets. Enfin, pour tout dire en un mot, il parle si bien que son langage peut donner une véritable idée de la perfection de notre langue. Il a l'avantage d'être né éloquent, comme il faut qu'un prince le soit. » — Le père Bouhours, *Les entretiens d'Ariste et d'Eugène*, 2e entretien, la langue française, *in fin.* La première édition de ce remarquable ouvrage est de 1671. Né en 1638, Louis XIV avait alors trente-trois ans.

1. « Monnaie d'or étrangère battue en Espagne et en quelques endroits d'Italie. La pistole est ordinairement de la valeur de douze livres, du poids des louis et au même titre : mais pendant ces dernières guerres, qui ont commencé en 1688, elle a valu, en France, jusqu'à quatorze livres. » — (*Dict. de Trévoux.*)

2. Niceron, p. 288-290. — L'*Impromptu de Suresnes*, comédie en prose, en un acte, suivie d'un divertissement et précédée d'un prologue en vers libres (mercredi 24 mai 1713).

de l'acteur auteur, en 1699; la première de ces jeunes actrices avait quatorze ans et demi, la seconde treize. L'heureux père, en dédiant sa comédie des *Fées* au Dauphin, disait, à ce sujet, à ce prince, en la même année :

Tes faveurs ne me sont pas nouvelles,
Et ma jeune famille en ressent les effets.
A ce doux souvenir leurs mémoires fidèles
Le conserveront à jamais.
Tu les favorisas dès l'âge le plus tendre,
Permets-moi de le publier.

Dancourt demandait quelquefois sur ses pièces le sentiment de sa fille cadette, Mimi, célèbre par sa beauté, ses grâces et son esprit. Quoique jeune encore, elle joignait à un goût sûr des connaissances que l'expérience seule peut donner. Quand Dancourt ne réussissait pas, entraîné par les amis de sa femme qui craignait la mauvaise humeur de son mari, il allait avec eux chez Cheret, fameux marchand de vins, à l'enseigne de la Cornemuse, noyer son chagrin dans les bouteilles. Un jour que l'on répétait une de ses pièces dont il espérait beaucoup :

« Mimi, dit-il à sa fille, que penses-tu de ceci? — Ah! mon papa, répondit-elle, vous irez souper à la Cornemuse[1]. »

A l'âge de cinquante-sept ans, après une brillante carrière au théâtre qu'il avait alimenté pendant trente-trois ans de ses œuvres, au nombre de plus de cinquante, Dancourt quitta la scène, sous l'empire d'idées religieuses très prononcées, et, en 1718, se retira avec sa femme dans sa terre de Courcelles-le-Roi, en Berri, où il ne s'occupa plus que du soin de son salut. Dans cet asile champêtre, il fit une traduction des psaumes de David en vers et une tragédie sainte; deux œuvres restées inédites.

1. P. D. Lemazurier, *Gal. hist.*, etc., tome I, p. 204 et 205.

« Lorsqu'il se sentit malade et proche de sa fin, il fit son tombeau dans la chapelle de son château et l'alla voir lui-même avec toute la tranquilité et la fermeté d'une âme absolument détachée des choses d'ici-bas et qui n'aspire plus qu'aux biens célestes et éternels[1]. »

Il mourut le 7 décembre 1725[2], à l'âge de soixante-cinq ans, laissant deux filles; l'aînée, qui ne fit que passer au théâtre, mariée à M. Fontaine, commissaire et contrôleur de marine, et la cadette qui brilla si longtemps sur la scène, sous le nom de Mimi Dancourt, épousa M. des Hayes, gentilhomme, fils d'un lieutenant général d'artillerie[3].

Le *Mercure de France*, en annonçant la mort de Dancourt, s'exprimait ainsi :

« Le sieur Florent Carton Dancourt, qui avait quitté le théâtre depuis dix ans, est mort à sa terre de Courcelles-le-Roi, en Berri, âgé d'environ 65 ans. Il fut longtemps l'orateur de la troupe et il s'en acquittait très bien. C'était un homme d'esprit et de lettres, qui parlait avec beaucoup de justesse et très aisément. Il représentait avec succès les rôles de jaloux, de financier et d'hypocrite, et entre autres celui du *Misanthrope*. Il laisse au théâtre une très grande quantité de pièces,

1. Le père Niceron, p. 290 et 291.
2. Sa femme l'avait précédé de quelques mois; elle mourut le 11 mai 1725.
3. L'aînée des filles de Dancourt, Marie ou Manon, débuta en 1695 par un petit rôle d'Espagnolette (*sic*) dans *La Foire de Bezons*, comédie de son père. Elle quitta le théâtre après y avoir passé quelques années sans obtenir de succès remarquables, et mourut âgée de soixante ans, en 1744 ou 1745. Sa sœur cadette *Mimi* (Marie-Anne) débuta aussi dans *La Foire de Bezons*, par le rôle de Chonchette, à côté de sa mère qui remplissait celui de Marianne; elle se retira en 1728 et mourut en 1779 ou 1780 plus que nonagénaire. (P. D. Lemazurier, tome II, p. 125-127.)

que le public voit encore tous les jours avec plaisir. Son style est léger, vif, agréable, et si tous ses ouvrages ne sont pas aussi châtiés qu'on le désirerait, on peut dire que le dialogne en est toujours admirable [1]. »

« M. Dancourt, disent les frères Parfait [2], qui l'avaient connu au théâtre, était d'une moyenne grandeur, la taille bien prise avant que l'âge lui eût donné de l'embonpoint; il avait les cheveux bruns, de beaux yeux, le visage agréable et la physionomie noble et spirituelle. Son principal talent pour le théâtre était les rôles de haut comique, à manteau et raisonné. A l'égard du tragique, il y était froid et monotone, aussi jouait-il le moins qu'il lui était possible dans ce dernier genre. Au reste, il possédait l'art de lire au mieux non seulement ses ouvrages, mais aussi ceux des auteurs qui lui confiaient leurs productions, et cependant sans s'y préparer par aucune lecture, lorsqu'il apportait l'ouvrage à l assemblée. »

Voltaire, dans sa liste des écrivains français du siècle de Louis XIV, apprécie assez cavalièrement Dancourt :

« Ce que Regnard était à l'égard de Molière dans la haute comédie, le comédien Dancourt l'était *dans la farce*. Beaucoup de ses pièces attirent encore un assez grand concours; elles sont gaies; le dialogue en est naïf [3].»

La Harpe n'est guère plus favorable à Dancourt :

« Dancourt marche bien loin après Dufrény, et pour-

1. *Le Mercure de France*, décembre 1725, tome I, p. 2913.
2. *Hist. du Th. fr.* (1749), tome XV, p. 56 et 57.
3. Voltaire, *Œuvres*, édition Beuchot, tome XIX, p. 91.

tant doit avoir un rang parmi les comiques du troisième ordre, ce qui est encore quelque chose. Cet auteur courait après l'historiette ou l'objet du moment, pour en faire un vaudeville[1], qu'on oubliait aussi vite que le fait qui l'avait fait naître... Mais il n'en est pas moins vrai que *le galant Jardinier*, *le Mari retrouvé*, *les trois Cousines* et *les Bourgeoises de qualité* seront toujours au nombre de nos petites pièces qu'on revoit avec plaisir. Il y a dans son dialogue de l'esprit qui n'exclut pas le naturel : il rend ses paysans agréables sans leur ôter la physionomie qui leur convient, et il saisit assez bien quelques-uns des ridicules de la bourgeoisie[2]. »

« *Le Chevalier à la mode*, *les Bourgeoises de qualité*, *les trois Cousines*, *le galant Jardinier* et quelques autres pièces de cet auteur fécond sont remplies de gaieté et ne sont pas indignes d'être représentées même après les chefs-d'œuvre de Molière.

» Le dialogue de Dancourt est très vif et très enjoué; mais l'auteur s'écarte souvent de l'objet de sa scène pour montrer de l'esprit et courir après un bon mot...

» Malheureusement toutes les pièces de l'auteur se ressemblent un peu trop. Il n'a guère peint que des femmes d'intrigue et des chevaliers d'industrie : mais ce n'est pas un médiocre mérite que de les avoir peints

1. On trouve les petites pièces de Dancourt désignées sous le nom de *dancourades;* ce mot, qui ne se trouve ni dans le Dictionnaire de l'Académie ni dans celui de Littré, nous semble du même genre que le nom de *marivaudage* par lequel on désigne le faire de Marivaux; ce serait donc plutôt un éloge qu'une critique, et d'ailleurs n'est pas Dancourt qui veut.

2. *Cours de littérature*, chap. VII, sect. III, 2e partie. *Siècle de Louis XIV*, livre Ier.

d'une manière vraie et naturelle, tels enfin qu'on les voyait dans la société. Dancourt, par ce caractère de vérité qu'il a su donner à ses personnages, peut être regardé en quelque sorte comme le Téniers de la comédie... »

Ainsi s'exprime Palissot[1]. Voisenon dit :

« Presque toutes les comédies de Dancourt étaient des paysanneries gaies, légèrement écrites et dialoguées vivement. On les méprisait dans son temps, on en désirerait de semblables à présent[2]. »

Grimm et Diderot écrivaient, en 1753 :

« Nous avons revu avec plaisir *Les trois Cousines* et *Le moulin de Javelle*, petites pièces qui ont cette gaieté si singulière qu'on ne trouve plus dans les pièces de théâtre d'aujourd'hui et qui s'est perdue avec Dancourt, de même que ces saillies et cette vivacité qui caractérisent son dialogue, et qui le rendent si original et si supérieur aux autres[3]. »

Et, en 1871, Sabatier de Castres disait :

« Les talents de Dancourt pour le barreau l'auraient rendu célèbre; mais sa passion pour une comédienne l'engagea dans une autre carrière, où il ne s'est pas acquis moins de gloire. Son théâtre comique annonce dans presque toutes les pièces un génie égal quelquefois à celui de Molière et capable d'en approcher plus constamment, si la trop grande facilité de Dancourt ne l'eût souvent jeté dans la négligence et l'incorrection. Quand il

1. *Mémoires pour servir à l'histoire de notre littérature*, etc. (1803, an XI) tome Ier, p. 236-238.
2. *Anecdotes littéraires, historiques*, etc.
3. Correspondance littéraire, 15 juillet 1753.

veut tirer parti de ses talents, son style est naturel, vif, agréable, plein de force comique, et son dialogue plein d'adresse et de légèreté.

» D'une cinquantaine de pièces qu'il a composées, on n'en joue plus guère à Paris que sept ou huit, parmi lesquelles : *Les Bourgeoises à la mode*, *Les Vendanges de Suresnes*, *Le Moulin de Javelle*, *Les Curieux de Compiègne* reparaissent le plus souvent[1]. »

On ne joue plus, depuis très longtemps, les pièces de Dancourt; il y a quelques années, M. Ballande, dans ses *matinées*, a remis en scène *Le Chevalier à la mode*, que le Théâtre-Français oublie ou dédaigne pour des œuvres modernes, empruntées par lui aux scènes secondaires qui les ont vues naître.

On a beaucoup reproché à Dancourt le talent particulier que, dès son entrée dans la carrière comique, il employa et dépensa pour ainsi dire presque tout entier à esquisser les ridicules passagers, à profiter des anecdotes et des *vaude-*

1. *Les trois siècles de la littérature française*, etc. (5e édition, 1781, in-12) tome II, p. 104 et 105. — Le 25 juillet 1800 (6 thermidor an VIII) Armand Gouffé et Georges Duval donnèrent, sur le théâtre du Vaudeville, à Paris, une pièce anecdotique intitulée : *Dancourt, ou la poste aux quiproquos*, mêlée de couplets. Voici le couplet d'annonce chanté le premier soir :

Dancourt auteur, Dancourt acteur
Obtient une double couronne ;
Et de là vient la double peur
Que notre entreprise nous donne.
Puissiez-vous par un quiproquo
Qui nous assure vos suffrages,
Accueillir l'ouvrage nouveau
Comme un de ses ouvrages.

Malgré le peu de valeur de cette petite pièce, il y a cependant des scènes bien faites, et le dialogue a un mérite réel.

villes[1] du jour, et à tirer tout le parti possible des matériaux les moins solides; talent bien inférieur à celui qui consiste à approfondir les caractères, à saisir l'ensemble des mœurs et à n'employer que des nuances fortes et prononcées, mais digne des suffrages des connaisseurs, lorsque ces productions, comme celles de Dancourt, survivent aux circonstances qui les ont fait naître.

Dans l'espace de trente ans, Dancourt donna au théâtre français plus de cinquante comédies. On sent que cette prodigieuse fécondité dut l'empêcher d'être sévère sur le choix des sujets et de mettre à la composition de ses pièces tout le soin qu'exige un art si difficile. Le désir d'être utile à ses camarades, en variant continuellement leur répertoire, l'aptitude qu'il avait à saisir le côté plaisant de tous les petits travers de société, expliquent en même temps les motifs qui le portaient à travailler avec tant de rapidité et l'incroyable facilité qui fait le charme de ses comédies; d'ailleurs, Dancourt avait habitué le public à n'être pas difficile sur ses productions; s'étant mis, pour ainsi dire, en possession de le faire rire, il faisait tout excuser, pourvu que ce but fût rempli.

Ce qui prouve le mérite réel de l'auteur, c'est qu'aujourd'hui, où cette faveur personnelle n'existe plus, un assez grand nombre de ses pièces, à la lecture, produisent toujours le même effet que dans la nouveauté de la représentation. Si dans cette multitude de comédies on remarque

1. Dans sa première acception, ce mot, dit le *Dictionnaire de Trévoux*, désigne une « chanson que le peuple chante et qui court dans les rues. On vous chante en vaudeville. Les chansons qu'on chante sur le Pont-Neuf sont de vrais vaudevilles. » Des couplets, mis sur ces vieux airs ou *ponts neufs*, est venue l'appellation de *vaudevilles* donnée aux comédies qui en sont parsemées. Et dans *le Chevalier à la mode*, le héros galant de la pièce, sommé de s'expliquer sur certain madrigal de sa façon dont trois femmes se croient l'objet, dit: « On a retenu mes vers, on en a fait des copies et, en moins de deux heures, ils sont devenus vaudevilles. » (Acte IV, scène II.)

les mêmes ressorts et les mêmes combinaisons, si la gaieté dégénère quelquefois en trivialité, on ne peut cependant s'empêcher d'être frappé du fond inépuisable de comique que possédait l'auteur. Il n'approfondit point comme Molière, mais il parcourt les objets avec une rapidité sans exemple : l'esquisse de ses portraits, la composition de ses groupes, la vérité et la vivacité de son dialogue, ne laissent pas languir un moment les lecteurs (car Dancourt n'est plus au répertoire actuel du Théâtre-Français) ; et l'esprit le moins disposé à cette sorte de plaisir ne peut, même en le lisant, se dérober au genre de sensation qu'il ferait naître sur la scène.

Le Chevalier à la mode est plus fortement conçu que les autres pièces de Dancourt : c'est vraiment son meilleur ouvrage, un chef-d'œuvre... Nul poète comique n'a mieux peint que lui la sotte vanité des bourgeois qui veulent fréquenter les gens de la cour ; le goût trop général des femmes pour ces aventuriers brillants qui, surtout à Paris, les éblouissent par leur jactance et par leur fatuité ; enfin, la malice des paysans cachée sous les apparences d'une candeur grossière. Les expositions de ses comédies méritent d'être aussi remarquées : elles ne paraissent rien lui coûter ; l'action s'engage sans que l'on soit fatigué de détails préliminaires ; et lorsque l'on arrive au nœud de l'intrigue, on a recueilli, sans s'en apercevoir, tous les renseignements nécessaires à l'intelligence de la pièce.

On s'est beaucoup récrié contre le ton licencieux qui règne dans presque toutes les comédies de Dancourt. Lorsque Molière épura la scène française, la présence d'une cour élégante influa sur le goût du publie et le fit renoncer aux bouffonneries indécentes qui étaient en possession du théâtre. A l'époque où Dancourt travailla, cette cour, si avide de spectacles commençait à leur préférer d'autres distractions ; le roi n'y allait plus que rarement, et dans les dernières années de sa vie il cessa de les fréquenter. Alors le public,

livré à lui-même, et n'étant plus contenu par la présence d'un monarque au goût duquel il était habitué à conformer le sien, revint à ses anciens penchants; et Dancourt, plus que tout autre, était en état de les satisfaire. Sous la Régence, époque d'une grande révolution dans les fortunes et par conséquent d'une grande altération dans les mœurs, les comédies de Dancourt produisirent encore plus d'effet que dans leur nouveauté; les tableaux que l'on avait trouvés trop chargés parurent alors pleins de vérité.

Cependant, il faut remarquer que l'on n'était point encore parvenu au raffinement de corruption qui a surtout signalé la fin du siècle dernier et qui semble avoir repris une intensité chaque jour plus grande dans la seconde moitié de celui-ci : à l'époque de Dancourt, et même sous la Régence, on riait des vices, mais on ne cherchait pas à les rendre intéressants. Il était réservé à la philosophie moderne de présenter dans les romans, sur le théâtre, et même dans les livres de morale, des femmes perdues, avec tout ce qui pouvait non seulement les excuser, mais en faire des héroïnes de vertu, de morale et de sentiment. Le fond de cette doctrine se trouve dans le chapitre XV du second discours de *l'Esprit* :

« En effet, — dit Helvétius, — qu'on examine la conduite des femmes galantes, on verra que, blâmables à certains égards, elles sont à d'autres fort utiles au public; qu'elles font, par exemple, de leurs richesses un usage communément plus avantageux à l'État que les femmes les plus sages : le désir de plaire qui conduit la femme galante chez le rubanier, chez le marchand d'étoffes ou de modes, lui fait non seulement arracher une infinité d'ouvriers à l'indigence où les réduirait la pratique des lois somptuaires, mais lui inspire encore les actes de la charité la plus éclairée. Ne sont-ce pas

les femmes galantes qui, en excitant l'industrie des artisans, les rendent de jour en jour plus utiles à l'État? Les femmes sages, en faisant des largesses à des mendiants ou à des criminels, sont donc moins bien conseillées par leurs directeurs que les femmes galantes par le désir de plaire : celles-ci nourrissent des citoyens utiles, et celles-là des hommes inutiles, ou même les ennemis de la nation. »

C'est de l'application de ces principes que sont nées, au théâtre, des œuvres telles que *le Demi-Monde*, qui, longtemps proscrites de notre première scène nationale, y ont pris place, en ces derniers temps, alors qu'on met en oubli les pièces qui en ont fait la gloire et l'honneur.

En peignant des mœurs dépravées, Dancourt n'a jamais cherché à les rendre séduisantes; au contraire, il les couvre du mépris qu'elles méritent. Dans *le Moulin de Javel*, une de ses pièces les plus osées, une prétendue comtesse se dispute avec un cocher de fiacre : ce dernier traite avec elle d'égal à égal; il l'appelle tour à tour *ma princesse, mon adorable;* enfin, pour mettre le comble à son avilissement, il ajoute :

« Vous autres et nous autres, nous ne saurions nous passer les uns des autres. »

Ce ton range à sa place la femme avec laquelle on le prend[1].

A propos de cette peinture hardie et franche des mœurs,

1. Nous avons emprunté l'ensemble de ces réflexions à l'excellente notice sur Dancourt, écrite par Petitot, en 1804, et placée par lui en tête de son édition du *Chevalier à la mode*. Voyez *Répertoire du Théâtre-Français*, etc., par Petitot, nouv. édit., 1817, tome VIII, p. 392-398.

chez Dancourt, Geoffroy[1] fait une réflexion fort juste, par laquelle nous terminerons cette rapide esquisse :

« Quand les mœurs ont commencé à se corrompre au point qu'il n'était plus possible d'en supporter l'image au théâtre, on a fort maltraité Dancourt. L'auteur de *la Nouvelle Héloïse,* roman beaucoup plus dangereux pour la jeunesse que toutes les comédies du monde, a poussé la rigueur jusqu'à dire que Dancourt n'était bon que pour *amuser les libertins et les femmes perdues*... Ceux qui fréquentaient le spectacle vers la fin du XVIIᵉ siècle n'étaient pas tous, quoi qu'en dise Jean-Jacques Rousseau, *des libertins et des femmes perdues.* Les honnêtes gens qui riaient alors aux comédies de Dancourt avaient assurément d'aussi bonnes mœurs, pour ne rien dire de plus, que les personnages qui, cent ans après, allaient entendre sur la scène des homélies philosophiques et d'ennuyeux romans de vertu. »

CH. BARTHÉLEMY.

1. P. 265.

LA COMÉDIE

DE

DANCOURT

LE NOTAIRE OBLIGEANT[1]

Comédie en trois actes, en prose (8 juin 1685).

Le fonds de cette comédie, la première production de Dancourt, est le même que celui de *la Mère coquette*, de Quinault[2]. M. Oronte est amoureux d'Angélique, fille de madame Gérante, et celle-ci aime Valère, fils de M. Oronte. Par le moyen de Merlin et de Lisette, leurs domestiques, Angélique et Valère reçoivent beaucoup de cadeaux, — Angélique, de M. Oronte, et Valère, de madame Gérante. Le dénouement donne le titre à la pièce; un notaire, gagné par les jeunes amants, présente deux contrats de mariage, l'un

1. Reprise le 8 juin de l'année suivante (1686), cette comédie prit un nouveau titre : *les Fonds perdus*, que lui ont conservé depuis toutes les éditions de l'auteur. (*Anecdotes dram.*, t. I, p. 388.) Selon les frères Parfait (t. XII, p. 482, note *a*) « vers 1700 M. Dancourt fit imprimer cette pièce, avec quelques autres de sa composition; il changea le titre de cette première et l'intitula *les Fonds perdus*. »
2. Comédie en cinq actes, en vers, représentée pour la première fois en 1665.

de M. Oronte avec Mme Gérante, et l'autre d'Angélique et de Valère, portant une donation du bien du père et de la mère; ces derniers, se trouvant dupés, se retirent très piqués.

« Ce coup d'essai de M. Dancourt fit connaître son talent pour le dialogue du théâtre; c'est ce qui soutient sa comédie, qui est remplie d'un assez bon comique[1]. »

Dès la première scène, l'amoureux (Valère) expose, en ces termes, le sujet même de la pièce :

« Que je suis malheureux! J'aime, je suis aimé de la plus aimable personne du monde, mon père s'avise d'en devenir amoureux; et, pour comble de disgrâce, je donne malheureusement de l'amour à la mère de celle que j'aime. »

Dans les deux scènes suivantes[2], Merlin fait accroire à la vieille madame Gérante que Valère est épris d'elle, et Lisette la complimente ironiquement sur ses charmes.

MADAME GÉRANTE, *à Merlin.* — Que fait ton maître? Comment se porte-t-il?

MERLIN. — Ma foi, madame, je ne sais : pas trop bien, je crois; le pauvre garçon n'a pas encore fermé l'œil de la nuit, il n'a fait que se tourmenter dans son lit.

MADAME GÉRANTE. — Ah! voilà pour le faire malade : et sur le matin encore, ne s'est-il point endormi?

MERLIN. — Je croyais qu'il reposerait toute la matinée. Il commençait même de s'assoupir; mais comme vous savez, madame, le matin... c'est le temps des songes ordinairement. J'étais dans sa chambre à préparer ses

1. Parfait, t. XII, p. 483.
2. Acte I, scènes IV et V.

habits, quand je l'ai entendu grommeler quelque chose entre ses dents : je me suis bien douté de ce que c'était; car il rêve tout haut le plus souvent. Il pensait à vous dans ce moment-là.

MADAME GÉRANTE. — A moi, Merlin?

MERLIN. — Oui, vraiment, il me l'a dit quand il a été éveillé.

MADAME GÉRANTE. — Est-il possible?

MERLIN. — Belle demande! Est-ce que je voudrais mentir?

LISETTE. — Bon, Merlin vous le dirait-il s'il n'était vrai?

MERLIN. — Oh! non, demandez à Lisette, elle sait fort bien que je ne mens jamais.

MADAME GÉRANTE. — As-tu entendu quelque chose de ce qu'il disait?

MERLIN. — Ah! il disait les choses du monde les plus tendres.

MADAME GÉRANTE. — Et quoi encore?

MERLIN. — Des choses dont vous allez être charmée.

LISETTE. — Dépêche-toi donc de les dire.

MERLIN. — Il vous appelait son cœur.

MADAME GÉRANTE. — Sérieusement?

MERLIN. — Sa belle enfant.

MADAME GÉRANTE. — Tout de bon?

MERLIN. — Son aimable mignonne.

MADAME GÉRANTE. — Lisette!

MERLIN. — Son adorable petite femme.

LISETTE. — Madame!

MERLIN. — Je voudrais que vous eussiez été là pour l'entendre.

MADAME GÉRANTE. — Cela m'aurait bien fait du plaisir, Merlin.

MERLIN. — Oh! s'il ne s'était pas éveillé, la suite vous en aurait fait bien davantage.

MADAME GÉRANTE. — Ce pauvre garçon! Cela est bien obligeant au moins, Lisette, de faire des songes de moi dans ces termes-là.

LISETTE. — Assurément, madame, ce jeune homme-là vous aime terriblement.

MADAME GÉRANTE. — Et ne s'est-il point rendormi pour rêver encore?

MERLIN. — Non, madame : il s'est habillé le plus vite qu'il a pu, et il est venu ici pour vous voir; mais ne vous trouvant point, il est tombé dans une mélancolie épouvantable, et il s'en est allé sans nous rien dire. Pour moi, madame, j'ai cru qu'il était de mon petit devoir de vous attendre ici pour vous faire part des agréables rêveries de mon maître.

MADAME GÉRANTE. — Je te tiendrai compte du plaisir que tu m'as fait.

*
* *

MADAME GÉRANTE, *à Lisette.* — Angélique est-elle habillée?

LISETTE. — Bon, elle n'est peut-être pas encore coiffée seulement. Ne faut-il pas qu'elle soit toujours trois heures devant un miroir et qu'elle passe toute la matinée à ajuster des choux[1], des souris[2], des palis-

1. Sans doute quelques nœuds de ruban en forme de tête de choux.

2. On lit dans le *Dictionnaire de Trévoux* (1704), au mot *souri*, « Les femmes appellent *souri* un petit nœud de nompareille qui se place dans le bois, c'est-à-dire dans un paquet de cheveux hérissés qui garnissent le pied de la futaie bouchée. » PALAPRAT. Cette définition manque quelque peu de clarté.

sades[1], des nompareilles[2]?... Je ne sais pas de qui elle tient; car vous êtes la diligence même, vous; et depuis que les maux de tête vous ont obligée de faire couper vos cheveux, vos coiffures sont toujours montées pour plus de quinze jours, et vous n'êtes pas plus de temps à les mettre que si c'était une perruque : cela est fort commode au moins.

MADAME GÉRANTE. — Oui, vraiment, outre que c'es un remède souverain contre les maux de tête, cela vous met en droit de choisir la couleur des cheveux qui vous plaît le plus et qui vient le mieux à l'air de votre visage.

LISETTE. — Le châtain clair vous sied admirablement bien, madame.

MADAME GÉRANTE. — Et le blond, Lisette?

LISETTE. — Ah! quand vous mettez du blond, vous êtes comme ces petits anges de cire.

MADAME GÉRANTE. — Le noir ne me va pas trop mal aussi.

LISETTE. — Comment! vous êtes charmante en toutes manières; mais les cheveux noirs, surtout, ne servent pas peu à faire paraître la blancheur de votre teint.

MADAME CÉRANTE. — Comment l'ai-je aujourd'hui, Lisette?

LISETTE. — Ah, bons dieux! tout de lys et de roses.

MADAME GÉRANTE. — Plus de quatre personnes me l'ont déjà dit.

LISETTE. — Vous seriez bien folle de l'avoir autre-

1. « Partie de la coiffure des femmes. C'est un fil de fer qui sert à faire lever le devant de la cornette et qui se met sous la cornette. » — *Dictionnaire de Trévoux*, au mot PALISSADE.

2. « La *nompareille* est une sorte de petit ruban fort étroit, » dit Richelet (*Dictionnaire*, 1680).

ment; et en teint comme en cheveux, il faut toujours prendre les plus belles couleurs.

MADAME GÉRANTE. — Parlons d'autres choses, Lisette.

Au deuxième acte, nous signalerons une scène[1], pastiche ou plutôt parodie de celle des *Fourberies de Scapin*, où ce fripon vient raconter au père de son maître comment ce jeune homme a été pris par les Turcs[2]; c'est la même scène, chez Dancourt, sauf pourtant l'impayable : « Qu'allait-il faire dans cette galère? » Il y a aussi, dans cette scène, un écho du « Pauvre homme! », de *Tartufe*.

MERLIN. — Ah! je n'en puis plus. Je me suis mis tout hors d'haleine à force de courir.

MADAME GÉRANTE. — As-tu trouvé ton maître?

MERLIN. — Monsieur Oronte est-il ici, Lisette?

LISETTE. — Il ne fait que de sortir.

MERLIN. — Bon... que je suis misérable! où pourrais-je le rencontrer?

MADAME GÉRANTE. — Qu'as-tu donc? qu'est-il arrivé? te voilà tout ému.

MERLIN. — Ah, madame, on le serait à moins; mais, dites-moi, de grâce, où pourrai-je trouver monsieur Oronte?

MADAME GÉRANTE. — Eh! qu'as-tu donc de si pressant à lui dire?

MERLIN. — Ne vous informez point de cela, madame, on m'a défendu de vous en parler.

1. Scène v.

2. *Les fourberies de Scapin*, acte II, scène XI. Cette comédie de Molière, en trois actes, en prose, fut représentée pour la première fois en 1671.

MADAME GÉRANTE. — Serait-il arrivé quelque chose à ton maître?

MERLIN. — Vous ne saurez rien de tout cela, vous dis-je, que les affaires ne soient accommodées.

MADAME GÉRANTE. — Ah! Lisette, je suis perdue! Il est arrivé quelque malheur à ce pauvre garçon. Soutiens-moi.

MERLIN. -- Monsieur Oronte, Lisette, n'a-t-il point dit où il allait?

LISETTE. — Chez son notaire, je crois.

MERLIN. — Hé, dis vite, sais-tu où il demeure?

LISETTE. — Non, vraiment, je n'en sais rien.

MERLIN. — Il n'importe, je m'en vais le chercher de notaire en notaire : je serai bien malheureux si je ne le rencontre.

MADAME GÉRANTE. — Attends un peu, Merlin, je t'en conjure, écoute un mot avant de t'en aller.

MERLIN. — Oh! que je n'ai pas le temps de m'arrêter. Ces affaires-ci pressent diablement; et ce ne sont point des jeux d'enfants, au moins.

MADAME GÉRANTE. — Tire-moi de l'inquiétude où tu m'a mise : je suis toute hors de moi-même; et tes discours m'ont si fort alarmée, qu'à l'heure qu'il est il ne tient qu'à moi de m'évanouir.

LISETTE. — Que cette envie-là ne vous prenne point, madame : vous nous donneriez ici de l'occupation.

MADAME GÉRANTE. — Qu'il me dise donc ce qu'il y a.

MERLIN. — Vous prendriez l'affaire trop à cœur; et je sais bien moi-même que si je vous le disais, je vous mettrais dans un si terrible état, qu'il ne tiendrait plus qu'à vous de mourir.

LISETTE. — C'est bien pis que l'évanouissement.

MADAME GÉRANTE. — Je te promets, Merlin, de ne me point trop affliger.

MERLIN. — Vous n'en serez pas la maîtresse, madame, je vous connais, vous avez le cœur tendre.

LISETTE. — Hé! va, va, elle l'a dur quand elle veut; dis vite.

MERLIN. — Mais promettez-moi donc, madame, que mon maître ne saura rien de tout ceci.

LISETTE. — Et sommes-nous gens à lui aller dire?

MERLIN. — Il me mettrait dehors avec cent coups.

MADAME GÉRANTE. — Que cela ne t'inquiète point, parle.

MERLIN. — C'est que mon maître...

MADAME GÉRANTE. — Ah! ah!

MERLIN. — N'avais-je pas bien dit que je lui donnerais trop de chagrin?

LISETTE. — Hé! dis tout aussi sans barguigner.

MADAME GÉRANTE. — Achève, je te prie. Ton maître?...

MERLIN. — Il est aimé d'une fille qui veut l'épouser, malgré qu'il en ait.

MADAME GÉRANTE. — L'épouser malgré qu'il en ait?

MERLIN. — Oui, madame.

MADAME GÉRANTE. — Comment donc, est-ce qu'on prend les gens à force?

MERLIN. — C'est ce que j'ai dit d'abord; mais il lui a fait autrefois une promesse de mariage.

MADAME GÉRANTE. — Une promesse de mariage?

MERLIN. — Oui vraiment, et c'est là le diable.

MADAME GÉRANTE. — Une promesse de mariage? Il était donc amoureux d'elle?

MERLIN. — Point du tout, madame, ce n'était que par manière de conversation; et cependant, voyez la malice,

on s'en sert aujourd'hui pour l'inquiéter et pour traverser la passion qu'il a pour vous.

MADAME GÉRANTE. — Le malheureux garçon! pourquoi ne m'a-t-il pas avertie de cette affaire?

MERLIN. — Il pensait bien à cela, vraiment; il ne prévoyait rien moins que l'affront qu'on vient de lui faire.

MADAME GÉRANTE. — Comment? que dis-tu? quel affront?

MERLIN. — Est-ce que vous ne voyez pas où tout cela conduit? une fille amoureuse d'un jeune homme qui se va marier, de qui elle a une promesse de mariage, cela va tout droit au Châtelet[1].

MADAME GÉRANTE. — Au Châtelet!

MERLIN. — Oui vraiment, au Châtelet; et une preuve convaincante de ce que je vous dis là, c'est qu'on vient d'y conduire mon maître.

LISETTE. — Ton maître est prisonnier?

MERLIN. — Oui, Lisette.

MADAME GÉRANTE. — Valère en prison!

MERLIN. — Oui, madame, et je viens de le voir y faire son entrée.

MADAME GÉRANTE. — Le pauvre garçon! Et comment l'a-t-on mené là?

MERLIN. — Je vous tirerais des larmes si je vous en faisais le récit.

MADAME GÉRANTE. — Il n'importe, je veux tout savoir.

MERLIN. — Vous me commandez de renouveler mes douleurs; mais en revanche, je vais terriblement aigrir les vôtres.

1. Le petit Châtelet, sur la rive gauche de la Seine.

LISETTE. — Ah! ah!

MADAME GÉRANTE. — Ah! ah!

MERLIN. — Oh! madame, ne vous avisez point de pleurer comme cela quand j'aurai une fois commencé; car je n'aime pas qu'on m'interrompe.

J'avais rejoint mon maître, et je vous l'amenais comme vous me l'aviez dit, lorsqu'un certain gros maroufle a passé tout proche de lui et lui a arraché son épée. J'ai voulu courir tout aussitôt, dans la pensée que c'était un filou, quand vingt coquins comme le premier nous ont entourés. Il y avait une chaise à porteurs qui suivait : ils ont prié mon maître d'y entrer, mais civilement, madame, et avec des manières si pressantes qu'il n'a jamais pu s'en défendre.

MADAME GÉRANTE. — Ils l'ont mené en chaise?

MERLIN. Oui, madame.

LISETTE. — Cela est bien honnête, vraiment.

MERLIN. — Les porteurs qui avaient le mot ont enfilé la Vallée de Misère[1], et je me suis mis à suivre comme les autres, pour voir un peu tout ce que cela deviendrait : nous sommes arrivés à la petite porte d'un grand hôtel, on a ouvert une barrière pour nous faire plus d'honneur. Mon maître est sorti de sa chaise, deux de ces honnêtes personnes qui l'avaient amené l'ont pris par la main et lui ont servi d'écuyers. Il ne s'était jamais vu un si beau train.

MADAME GÉRANTE. — Hé bien?

MERLIN. — Hé bien, madame, il est entré, je l'ai voulu suivre; mais on m'a fait attendre dans une petite antichambre, un peu obscure à la vérité. Quelques amis de mon maître, qui ont appris cette nouvelle-là,

1. C'était alors le marché aux volailles.

sont venus pour le voir, et nous avons tous de compagnie attendu qu'il fût visible. Enfin, un des officiers de la maison nous a fait entrer, et nous l'avons trouvé qui se désespérait.

MADAME GÉRANTE. — Ah ! ah !

MERLIN. — Il m'a conté toute son affaire et m'a dit d'aller au plus vite chercher monsieur son père, afin qu'il y mît ordre ; mais, ce qu'il m'a le plus recommandé, c'est de ne vous parler de rien, tant il a peur de vous chagriner.

MADAME GÉRANTE. — Le pauvre garçon ! Hé ! que fait-il là-dedans encore?

MERLIN. — Je l'ai laissé dans le plus triste état du monde : ses amis ont envoyé à la Galère.

MADAME GÉRANTE. — Comment? que dis-tu à la Galère?

MERLIN. — Oui, madame, chez Rousseau.

MADAME GÉRANTE. — Qu'est-ce que c'est que Rousseau?

MERLIN. — C'est un fort honnête homme, chez lequel on boit de fort bon vin.

MADAME GÉRANTE. — De fort bon vin?

MERLIN. — Oui, madame, ils en ont fait apporter une douzaine de bouteilles.

MADAME GÉRANTE. — Une douzaine de bouteilles !

MERLIN. — Oui, madame, avec un grand plat de rôt.

LISETTE. — Avec un grand plat de rôt?

MERLIN. — Oui, Lisette.

LISETTE. — Le pauvre garçon !

MERLIN. — Mon maître s'est mis à table avec eux.

MADAME GÉRANTE. — Il s'est mis à table?

MERLIN. — Oui, madame. Il y avait une moitié d'a-

gneau qui avait une mine admirable, à quoi il n'a pas touché.

MADAME GÉRANTE. — Il n'a point voulu manger?

MERLIN. — Pardonnez-moi, madame; mais, fort peu de chose, un poulet de grain seulement, un dindon et un lapereau.

MADAME GÉRANTE. — Le pauvre garçon!

MERLIN. — Enfin, ils ont tous résolu de boire toute l'après-dînée.

MADAME GÉRANTE. — De boire toute l'après-dînée?

MERLIN. — Oui, madame, pour se désennuyer.

MADAME GÉRANTE. — Et demeurera-t-il là longtemps, Merlin?

MERLIN. — C'est selon la manière dont on s'y prendra pour l'en tirer.

MADAME GÉRANTE. — Et comment faudrait-il s'y prendre? Dis.

MERLIN. — Vous l'allez savoir tout à l'heure. En sortant de chez lui...

LISETTE. — Comment, en sortant de chez lui?

MERLIN. — Oui, de son nouveau domicile, j'ai rencontré notre partie; un honnête pousse-cul m'a fait la grâce de me la montrer; car, je ne la connaissais point. D'abord, je lui ai dit que cela était fort vilain d'en agir comme elle faisait; elle m'a répondu qu'elle avait raison de le faire. Je lui ai dit que non, elle m'a dit que si; et nous avons eu comme cela une petite conversation de démentis, qui s'est pourtant terminée fort amiablement.

MADAME GÉRANTE. — Mais enfin, qu'avez-vous conclu?

MERLIN. — J'ai conclu, moi, que mon maître ne

l'épouserait jamais; et elle a conclu, elle, qu'il l'épouserait, qu'il était à elle; mais, j'ai bien vu pourtant qu'elle ne serait pas fâchée de le revendre. Son procureur [1] était là, qui est un des plus honnêtes procureurs de tout le Châtelet, je l'ai tiré à part, je l'ai prié de chercher un biais pour accommoder cette affaire. Il a été lui proposer; il est venu me reparler; il est retourné à elle; il est revenu à moi; enfin, après bien des allées et des venues, on est tombé d'accord que moyennant deux mille écus elle rendrait la promesse de mariage et qu'on ne parlerait plus de rien.

MADAME GÉRANTE. — Deux mille écus, Merlin?

MERLIN. — Oui, madame.

MADAME GÉRANTE. — Et Valère sortira-t-il tout aussitôt?

MERLIN. — Oui, madame, pourvu qu'ils aient achevé de dîner; mais c'est un petit vilain qui ne les vaut pas, les deux mille écus; et je ne sais pas qui les voudrait donner; car pour lui, je suis sûr qu'il aimerait mieux demeurer là six mois et dépenser 20,000 francs à plaider que de donner un sol à cette fille-là, après le tour qu'elle vient de lui jouer. Pour monsieur son père, je crois qu'il aura bien de la peine à se résoudre de payer les folies de son fils. Je m'en vais pourtant le trouver pour lui en faire la proposition. Ah! mon pauvre maître! est-il possible qu'on aurait la dureté de te laisser coucher en prison? Adieu, madame.

MADAME GÉRANTE. — Merlin.

MERLIN. — Plaît-il, madame?

MADAME GÉRANTE. — Viens çà.

MERLIN. — Qu'y a-t-il pour votre service?

1. Ou *avoué*, c'est la même chose: il n'y a que le nom de changé.

MADAME GÉRANTE. — Je crois que j'ai deux mille écus là-haut dans mon cabinet.

MERLIN, *à part*. — Je le savais bien.

*
* *

ANGÉLIQUE[1]. — Ah! Lisette, c'est mon bon destin qui m'amène; je vois Valère.

LISETTE. — Ne faites semblant de rien.

M. ORONTE. — J'ai passé chez mon notaire, madame, et nous l'aurons bientôt ici.

MADAME GÉRANTE. — Il n'en sera pas besoin, je crois; et Merlin en est allé chercher un qui nous portera bonheur, dit-il, parce qu'il est jeune.

LISETTE. — Oh! il n'y a point de doute à cela.

VALÈRE. — Vous allez donc être ma belle-mère, mademoiselle?

ANGÉLIQUE. — Et vous mon beau-père, monsieur?

MERLIN. — Allons, allons, de la joie, voici de quoi est le triomphe[2]; allons, monsieur, donnez-moi que je signe, s'il vous plaît.

VALÈRE. — Quoi? que veux-tu signer?

MERLIN. — Un contrat pour Lisette et pour moi, afin de vous montrer comme il faut faire. Signe, toi : allons, morbleu, vive l'amour! il ne faut point tant de façons. A vous maintenant.

LE NOTAIRE, *lisant*. — Par-devant les notaires garde-notes[3], etc.

1. Acte III, scènes IX et X.

2. « Terme du jeu de cartes. Les cartes que l'on a en main et qui sont de la couleur dont on joue ont l'avantage sur toutes les autres, et c'est ce qu'on appelle *la triomphe.* » — *Dictionnaire de Trévoux.*

3. « C'est la qualité que prennent les notaires qui se disent no-

M. ORONTE. — Il n'est pas besoin de cela, monsieur.

MERLIN. — Monsieur n'y entend pas plus de finesse que moi.

M. ORONTE. — Oui, monsieur, je signe tout aveuglément.

MADAME GÉRANTE. — Et j'en veux faire autant.

MERLIN. — Dépêchez-vous : voilà deux plumes, signez-en chacun un.

MADAME GÉRANTE. — Signez donc maintenant, vous.

MERLIN. — Oh ! c'est de tout leur cœur, n'est-ce pas? Il y a longtemps qu'ils attendaient ce moment-là, que les voilà aises ! Je vous l'avais bien promis que cela arriverait, moi. Allons, à vous, monsieur. Hé bien, que dites-vous de ces deux jeunes gens-là ?

LE NOTAIRE. — Monsieur aurait eu peine à faire un meilleur choix.

M. ORONTE. — Comment? qu'est-ce que cela veut dire? c'est ma femme à moi.

LE NOTAIRE. — Pardonnez-moi, monsieur.

M. ORONTE. — Comment, pardonnez-moi ? je vous dis que c'est ma femme.

LE NOTAIRE. — Vous vous moquez, monsieur, cela ne se peut pas.

M. ORONTE. — Je vous dis que cela est.

LE NOTAIRE. — Cela ne se peut pas, vous dis-je.

M. ORONTE. — Ouais !

MERLIN. — Que diantre voulez-vous disputer contre monsieur ? Il le sait mieux que vous, c'est lui qui a fait le contrat, une fois.

taires et *garde-nottes* du roi ; c'est-à-dire qu'ils gardent les minutes des contrats que les particuliers passent devant eux et qui originairement s'appelaient *nottes.* » — *Dictionnaire de Trévoux.*

MADAME GÉRANTE. — Qu'est-ce que c'est donc?

VALÈRE. — Monsieur veut que ce soit mademoiselle votre fille que j'épouse.

LE NOTAIRE. — Assurément; je viens de marier monsieur avec madame et vous avec mademoiselle.

M. ORONTE. — Ce n'est pas cela. Oh ! il y a du malentendu.

MADAME GÉRANTE. — Vous vous êtes mépris, monsieur.

LE NOTAIRE. — Pardonnez-moi, madame, je ne me suis point mépris, cela ne peut pas être autrement. Quoi! vous, épouser un jeune homme, et monsieur une jeune fille? Bon.

MERLIN. — Vous avez raison, l'on ferait charivari à leurs noces.

LE NOTAIRE. — Je n'ai garde de faire des mariages comme ceux-là, tous mes confrères se moqueraient de moi.

MADAME GÉRANTE.— Valère !

VALÈRE. — Puisque monsieur le veut, madame, j'en suis content pour moi.

M. ORONTE. — Mademoiselle !

ANGÉLIQUE. — Je trouve, monsieur, que Valère a raison.

LISETTE. — Est-ce que vous voulez que monsieur ait la peine de récrire tout cela ?

MERLIN. — Oui, allez, monsieur, vous n'avez plus que faire ici.

M. ORONTE — Oui, vous nous jouez ainsi ? Oh! vous n'aurez pas un sol de moi.

MADAME GÉRANTE. — Ni de moi, je vous assure.

MERLIN. — Oh ! vous venez de signer le contraire.

M. ORONTE. — Comment?

MERLIN. — En bonne forme, demandez à monsieur.

MADAME GÉRANTE. — Fourbe !

M. ORONTE. — Coquin !

MERLIN. — La, la, la, la, ne vous fâchez point, la colère fait mal ; vous avez mis votre bien à fonds perdu pour vous ; mais, il ne l'est point pour la famille ; vos enfants sont honnêtes gens, ils auront soin de vous.

M. ORONTE. — J'enrage.

MADAME GÉRANTE. — Je suis au désespoir.

RENAUD ET ARMIDE

Comédie en un acte, en prose (31 juillet 1686).

Dancourt composa cette comédie sur l'opéra d'*Armide*, qui fut joué pour la première fois le 15 février 1686. « On peut dire que cette petite pièce est écrite très vivement et très plaisamment[1]. » Voici, en peu de mots, le sujet de cette comédie. Clitandre, amoureux d'Angélique, trouve un rival dans son père; il est obligé de se prêter aux vues de son valet qui le fait passer pour fou; moyen assez employé déjà pour obliger un père à consentir aux désirs d'un fils. Ce moyen réussit une fois de plus, ici. Clitandre en est quitte pour chanter quelques airs d'opéra d'*Armide* et pour feindre qu'il croit être Renaud. Il est secondé par madame Jacques, veuve déjà sur le retour, à qui Clitandre s'est vu obligé de rendre quelques soins et qui, réellement, se croit Armide.

La scène suivante[2] offre le caractère d'une petite fille espiègle, dont une des filles de Dancourt, surnommée *Mimi*, fit le succès.

MIMI. — Ma chère Lisette, que je t'embrasse.

LISETTE. — Ah! ah! quels nouveaux transports de joie et d'amitié sont-ce là?

1. Les frères Parfait, t. XIII, p. 22.
2. Scène IV.

MIMI. — Je ne retournerai plus dans le couvent, ma chère enfant, je ne retournerai plus dans le couvent.

LISETTE. — Vous n'y retournerez plus ! en êtes-vous bien sûre ?

MIMI. — On ne peut pas l'être davantage. On marie ma sœur aujourd'hui ou demain, ma tante vient de me le dire. Je serai de la noce, premièrement ; et quand une fois ma sœur sera mariée, il faudra bien que je demeure à la maison, moi, afin que mon tour vienne.

LISETTE. — Cela est fort bien réglé dans notre petite imagination, mais votre père et votre tante ne seront pas de votre avis, peut-être, et...

MIMI. — Oh ! si fait, si fait, ma tante m'aime bien, je te réponds d'elle. Je la caresse tant, je lui dis qu'elle est jeune, jolie, bien faite, spirituelle ; elle croit tout cela, car elle est un peu folle, et elle me baise, elle me baise : et moi je me moque d'elle, au moins, je t'en avertis.

LISETTE. — Voilà qui est bien pour votre tante : mais votre père, de qui la chose dépend le plus...

MIMI. — Bon, mon père, c'est le plus facile à attraper, on le gouverne comme un enfant ; il querelle toujours sans savoir pourquoi. Vous l'obstinez tous, vous le chagrinez ; et moi je lui dis toujours qu'il a raison de quereller, que vous êtes des canailles ; il ne faut que cela pour être de ses amis. Tiens, mon enfant, il ne trouve que moi de raisonnable dans toute la maison, je gage.

LISETTE. — Oh ! sur ce pied-là vous y demeurerez ; il n'y aura plus de couvent pour vous, je vois bien cela.

MIMI. — Je suis sûre de mon fait, te dis-je ; et le mari de ma sœur parlera aussi pour moi, en cas de besoin.

LISETTE. —Oui? il est donc de vos amis, à ce compte.

MIMI. — S'il en est? Il en doit être plus qu'un autre. Je me fais si grande violence pour lui dire des honnêtetés. Ah! le vilain homme, Lisette, le vilain homme!

LISETTE. — N'est-il pas vrai que c'est un laid mâtin?

MIMI. — Oh! pour cela oui. Je ne suis pourtant pas fâchée qu'on le donne à ma sœur.

LISETTE. — Hé! que vous a-t-elle fait? pourquoi cela?

MIMI. — Pourquoi? mon père sera fâché dans quelque temps de lui avoir fait épouser ce magot-là; et cela fera qu'il me mariera mieux ou qu'il me laissera peut-être choisir moi-même un petit mari comme je le voudrai.

LISETTE. — Mort de ma vie! vous ne choisiriez pas mal, je pense.

MIMI. — Ah! ah! mieux que mon père et ma tante, je vous en réponds. Si tu savais comme elle est amoureuse.

LISETTE. — Votre tante amoureuse?

MIMI. — Paix! qu'elle ne sache pas que je vous ai dit cela au moins.

LISETTE. — Non, non, ne craignez rien.

MIMI. — Elle ne croit pas que j'y prenne garde: mais je vois tout, moi.

LISETTE. — Et que voyez-vous?

MIMI. — Il vient un petit homme causer avec elle dans sa loge toutes les fois que nous allons à l'Opéra.

LISETTE.— Je ne m'étonne plus qu'elle y aille si souvent. Et entendez-vous ce qu'ils disent?

MIMI. — Si je l'entends? Oh! ils sont tous deux bien amoureux et bien ridicules. Il l'appelle Armide, elle l'appelle son petit Renaud; et quand quelque en-

droit de l'opéra leur fait plaisir, ils se serrent les mains, ils se regardent, ils font des mines : et moi je crève de rire.

LISETTE. — Voilà une bonne petite personne.

Plus loin, Lolive, valet de Clitandre, cherche avec Lisette, suivante d'Angélique, un stratagème pour tromper la vieille folle qui se croit Armide, et qui est éprise de Clitandre, qu'elle décore du nom de Renaud [1].

A ce propos, quelques mots de critique sont dirigés par Dancourt contre l'opéra en vogue.

LISETTE. — J'ai vu *Armide* trois ou quatre fois avec madame Jaquinet.

LOLIVE. — Trois ou quatre fois! Tu dois savoir cet opéra-là par cœur?

LISETTE. — Ma foi, je n'en ai guère retenu. Je ne suis pas forte pour la musique, moi. Le prologue m'ennuie , le premier acte m'assoupit, cet endroit du sommeil m'endort, et je ne me réveille qu'à ce grand tintamarre de la fin.

LOLIVE. — Mais enfin,n'en as-tu rien retenu du tout?

LISETTE. — Fort peu, te dis-je, quelques petits endroits par-ci, par-là, ceux que tout le monde chante.

LOLIVE. — Cela suffit, en voilà de reste...

Entrent sur ces entrefaites [2] MM. Grognac et Filassier, le père d'Angélique et celui de Clitandre, naturellement, opposés au mariage que désirent leurs deux enfants; comment les éloigner? Lolive, secondé par Lisette, s'en charge : il

1. Scène XV.
2. Scène XVI.

prend le rôle d'Ubalde et du chevalier danois et se met à chanter pour toute réponse à la colère des vieillards.

Ah! que d'objets horribles,
Que de monstres horribles!

M. GROGNAC. — Que veut dire ce misérable-là, avec son impertinente chanson?

LISETTE. — C'est un pauvre diable, qui a perdu l'esprit, apparemment...

LOLIVE, *chantant.*

Laissez-nous un libre passage,
Monstres, allez cacher votre inutile rage
Dans l'abîme profond dont vous êtes sortis.

Pour le coup, les pères se fâchent. Comment les distraire et les empêcher de surprendre les deux amants?

LOLIVE, *bas à Lisette.* — Ne pourrions-nous point les retenir par quelque chose de bien amusant? Ces chansons du quatrième acte d'*Armide*, par exemple.

LISETTE. — Oui, cela est bien amusant; tu as raison.

Là-dessus, Lisette et Lolive font danser par force, à MM. Filassier et Grognac, un branle, sur ces paroles de l'opéra en vogue :

Voici la charmante retraite
De la félicité parfaite,
Voici l'heureux séjour
Des Jeux et de l'Amour.

Il n'y a pas moyen d'y tenir; pendant que Lisette court prévenir Clitandre du rôle qu'il doit jouer vis-à-vis de son père, Lolive apprend au vieillard que son fils est devenu fou, en d'autres termes, amoureux..... « Et à l'opéra d'*Armide* encore. Figurez-vous ce que c'est, monsieur, qu'un

amour qui prend naissance à l'Opéra. Il s'est mis dans la tête des idées confuses de palais, de démons, d'enchantements; il croit être Renaud ».

Stupéfaction des vieillards, puis, doute des bonnes gens, qui sont cependant forcés de se rendre à l'évidence, en voyant madame Jaquinet et Clitandre équipés avec des guirlandes, de tout aux allusions que fournit *Armide* à leur manière ridicule [1].

CLITANDRE, *chante à madame Jaquinet.*

Armide, vous m'allez quitter?

MADAME JAQUINET, *une bourse à la main.*

On juge mon procès, je vais solliciter,
Bon droit a toujours besoin d'aide :
Mon juge est un vieux fou que ma partie obsède,
Et que l'argent seul peut tenter [2].

LISETTE. — Allez, allez, madame, et nous.....

Jusqu'à son retour, par d'agréables jeux
Occupons le héros qu'elle aime.

CLITANDRE, *bas à Lolive.* — Comment tout cela finira-t-il, mon pauvre Lolive?

1. Scène xx et suiv.

2. Ces vers sont la parodie de ceux qui ouvrent la première scène de l'opéra d'*Armide.*

RENAUD.

Armide, vous m'allez quitter!

ARMIDE.

J'ai besoin des enfers; je vais les consulter.
Mon art veut de la solitude.
L'amour que j'ai pour vous cause l'inquiétude
Dont mon cœur se sent agiter.

LOLIVE, *bas.* — Cela finira bien, nous approchons du dénouement.

Survient Angélique.

ANGÉLIQUE. — Est-il vrai, mon père, que ce jeune monsieur qui a perdu l'esprit est le fils de M. Filassier?

M. GROGNAC. — Oui, ma fille.

LOLIVE. — Que vois-je, monsieur? Ah! ciel!

M. FILASSIER. — C'est Angélique, la fille de M. Grognac.

LOLIVE. — Voilà le remède qu'il faut à votre fils, monsieur, que cette grande fille-là.

M. GROGNAC. — Ah! voilà qui est plaisant. Le valet est aussi fou que le maître, je pense.

M. FILASSIER. — Comment donc?

LOLIVE. — Oui, vous dis-je : voulez-vous en faire l'expérience?

M. FILASSIER. — Et de quelle manière en faire l'expérience?

LOLIVE. — Cela ne sera pas bien difficile, tenez. (*Bas à Clitandre.*) Tout va bien. (*Chantant.*)

Profitez d'un temps si précieux.

CLITANDRE.

Que vois-je? Quel éclat vient de frapper mes yeux!

LISETTE. — O merveilleux effet de la sympathie!

LOLIVE.

Le ciel vous fait connaître
L'erreur dont vos sens sont séduits.

CLITANDRE.

Ciel! quelle honte de paraître
Dans l'indigne état où je suis!

LOLIVE. — Eh bien, monsieur, n'avais-je pas raison? Qu'en dites vous?

M. FILASSIER. — Cela est fort bien : mais...

LOLIVE. — Mariez-le avec cette fille-là, si vous m'en croyez. Je vous le garantis fou à lier s'il ne l'épouse...

M. GROGNAC. — On nous joue, M. Filassier, sur ma parole.

M. FILASSIER. — De quelque manière que la chose puisse être, je vous demande votre fille pour mon fils; me la refuserez vous?

M. GROGNAC. — Pour vous ou pour lui, cela m'est indifférent, pourvu que ce ne soit pas une vraie folie et que ma sœur...

LISETTE. — La voici, nous n'avons qu'à nous bien tenir.

LOLIVE, *à Clitandre.* — Dérobez-vous aux pleurs d'Armide. (*Tout le monde sort, à l'exception de Lolive et de Lisette.*)

MADAME JAQUINET. — Eh bien, ma chère Lisette, ce pauvre Renaud ne s'est il pas bien ennuyé pendant mon absence?

LISETTE. — Lui, madame, ennuyé? Il est gai comme un pinson, le voilà qui décampe avec la Gloire.

MADAME JAQUINET. — Avec la Gloire? C'est ma nièce.

> Vous partez, Renaud, vous partez,
> Suivez mes pas, démons, démons...

Ah! je suis au désespoir.

LOLIVE. — Ne vous désespérez point, madame.

> Vous serez, après la Gloire,
> Ce qu'il aimera le mieux.

MADAME JAQUINET. — Ah! je n'en puis plus, je me meurs; perfide, barbare!

Tu jouis, en partant,
Du plaisir de m'ôter la vie.

LISETTE. — Eh! allons, madame, contre fortune bon cœur.

MADAME JAQUINET. — Traître, attends; je le tiens, je le tiens, son cœur perfide. Ah! je ne tiens rien, je suis trahie, je suis outrée; mais je me vengerai, je me vengerai.

L'espoir de la vengeance est le seul qui me reste,
Démons, démons, détruisez ce palais,
Détruisez ce palais. (*Elle s'en va.*)

LA DÉSOLATION DES JOUEUSES

Comédie en un acte, en prose (23 août 1687).

Les circonstances qui avaient inspiré à Dancourt cette comédie, toute d'actualité, en firent le succès : la défense qui venait d'être faite de jouer au lansquenet occasionnait les murmures de ceux dont l'adresse et l'industrie allaient se trouver sans activité. L'auteur les peint d'une manière très piquante dans cette petite comédie.

Parmi les scènes dont se compose cette bluette, une des plus vives est peut-être celle-ci[1] :

LE MARQUIS. — Allégresse, madame, allégresse, tout va le mieux du monde, nous jouerons malgré les jaloux, je cours pour vous en avertir.

L'INTENDANTE[2]. — Mon pauvre marquis, que je vous embrasse pour une si bonne nouvelle!

LA COMTESSE. — Le ciel en soit loué! Je savais bien, moi, que cette défense ne pouvait pas durer. Allons, recouvrons le temps perdu, s'il vous plaît, messieurs.

CLITANDRE. — Serait-il possible, marquis, que ce n'eût été qu'une fausse alarme?

DORIMÈNE. — Tout Paris l'aurait prise mal à propos?

1. Scène XII.

2. « C'est la femme d'un intendant de finances ou de justice, » dit le *Dictionnaire de Trévoux*.

LE MARQUIS. — Non vraiment, ce n'est point une fausse alarme, et la défense est très expresse.

ÉRASTE. — Que venez vous donc nous dire?

LA COMTESSE. — Il ne fallait point tant accourir.

L'INTENDANTE. — Vous moquez-vous, monsieur le marquis?

LE MARQUIS. — Non, madame, et malgré la rigueur de la défense, il ne tiendra qu'à vous de jouer tant qu'il vous plaira, et sans craindre les commissaires.

LA COMTESSE. — Si je joue tant qu'il me plaira, je jouerai le jour et la nuit, assurément.

DORIMÈNE. — Proposez-nous donc votre expédient.

ÉRASTE. — Il va vous proposer de jouer sur les tuiles, entre deux gouttières.

LA COMTESSE. — J'y avais déjà songé, et je me souviens que j'y ai joué plus de vingt fois en ma vie, à la bassette[1].

L'INTENDANTE. — Hé bien, madame, puisque vous y avez joué à la bassete, nous pouvons bien y jouer au lansquenet[2], sans difficulté. Il fait fort beau cette après-dînée, allons.

1. « Jeu de cartes qui a été fort commun ces dernières années, » lit-on dans le *Dictionnaire de Trévoux* (première édition, 1704). « Il se joue avec un jeu entier de cartes que tient toujours un banquier, qui est aussi celui qui tient le fonds de l'argent du jeu pour payer. Chacun des joueurs choisit une carte, sur laquelle il couche ce qu'il veut. Le banquier tire deux cartes à la fois. Quand elles se rencontrent pareilles à celle où on a couché de l'argent, la première fait gagner le banquier, la seconde le fait perdre. On prétend que c'est un noble vénitien qui a inventé ce jeu et qui pour cela a été banni de Venise. Il a été introduit en France par M. Justiniani, ambassadeur de la République... On peut appeler ce jeu-là l'art de vieillir en peu de temps. Du moins la bassette enlaidit furieusement les femmes. Vous les voyez là avec un visage enflammé et des yeux ardents. »

2. « C'est un jeu de cartes fort commun dans les académies de

CLITANDRE. — Si quelqu'un vient pour nous surprendre, il sera fort aisé de le faire sauter dans la rue.

LA COMTESSE. — Assurément, et sans le jeter par les fenêtres; même, on dira : « Qu'allait-il faire là? »

LISETTE. — Par ma foi, l'expédient des tuiles est bel et bon; mais vous seriez plus fraîchement dans la cave, à ce qu'il me semble, et on ne s'aviserait jamais d'aller vous chercher parmi des tonneaux.

L'INTENDANTE. — Hé bien, soit, le grenier ou la cave, il ne m'importe, pourvu que je joue.

LE MARQUIS. — Ce que j'ai à vous dire vaut mieux que ce que vous pouvez vous imaginer; et à l'heure que je vous parle, il y a déjà plus de huit personnes qui ont commencé à jouer.

LA COMTESSE. — Hé! dites-nous promptement où c'est.

LE MARQUIS. — Au faubourg Saint-Antoine. Que ceci soit secret, au moins.

DORIMÈNE. — Au faubourg Saint-Antoine?

LE MARQUIS. — Oui, madame, dans une de ces vieilles masures qui paraissent abandonnées; on se trouvera à une certaine heure, les carrosses demeureront à cent pas, l'un d'un côté, l'autre de l'autre; et l'on jouera aussi beau jeu que dans l'hôtel le mieux meublé, je vous en réponds.

CLITANDRE. — On découvrira ce manège à la fin.

LE MARQUIS. — Point du tout; l'assemblée ne se tiendra pas toujours au même endroit, et l'on se pro-

jeu et parmi les laquais : depuis un temps il est devenu le jeu de quelques honnêtes gens. On y donne à chacun une carte, sur laquelle on couche ce qu'on veut; et si celui qui a la main, en tirant les cartes, amène la sienne, il perd; s'il amène quelqu'une des autres, il gagne. » *Diction. de Trévoux.*

mènera de faubourg en faubourg et de masure en masure.

ÉRASTE. — Voilà bien de la peine et bien de l'embarras.

LISETTE. — Cette assemblée aura assez l'air d'un petit sabbat, à ce qu'il me semble.

L'INTENDANTE. — Hé! sabbat tant qu'il vous plaira; il n'y a rien que je ne fasse pour regagner mes pierreries.

LISETTE. — Cela est bien louable; mais si je vous proposais un expédient cent fois meilleur que tous les vôtres?

LA COMTESSE. — Oh! la masure est admirable, le marquis nous conduira.

LISETTE. — Un bateau serait bien meilleur.

L'INTENDANTE. — Un bateau?

LISETTE. — Oui, madame, un bateau. On prend un bateau au pont Rouge[1], et l'on va jouant jusqu'à Saint-Cloud, et si vous n'avez pas regagné votre argent, et que le cœur vous en dise, vous pourrez descendre jusqu'à Rouen, et madame sera par ce moyen à demi-chemin de l'Angleterre.

LA COMTESSE. — Quelqu'un y veut-il venir? Pour moi, je suis toute prête.

1. Jaillot (*Recherches crit., hist. et topog. sur Paris*, 1er quartier, *la Cité*), écrivait, en 1772 : « Le pont Rouge sert pour la communication de la Cité avec l'île Notre-Dame (Saint-Louis). Tant que cette île n'a pas été couverte de maisons, il n'y avait point de pont en cet endroit. Le sieur Marie ayant traité pour faire construire des bâtiments dans l'île, fut chargé d'y faire les trois ponts que nous y voyons. En 1614, il fut décidé que celui-ci ne serait qu'en bois. » (P. 200). La couleur rouge dont on peignit ce pont lui fit donner le nom de *pont Rouge*.

LE CHEVALIER A LA MODE

Comédie en cinq actes, en prose (24 octobre 1687).

« Cette comédie, — disent avec raison les frères Parfait[1], — porterait à plus juste titre celui de *l'Homme à bonne fortune,* que celle de M. Baron[2]. L'intrigue du *Chevalier à la mode* est des mieux soutenues, les caractères pris d'après nature et très bien rendus; le dénouement est heureux et le dialogue de la pièce brillant d'un bout à l'autre, les scènes bien disposées et entrant l'une dans l'autre; en un mot, depuis Molière on n'avait point vu de comédie qui eût tant de mérite. »

Cette comédie, restée au théâtre jusqu'à la fin du siècle dernier, où on la représentait fort souvent, et reprise au commencement de celui-ci, eut, dès les premières soirées, un succès très vif que le *Mercure galant*[3], par la plume de de Visé, constate en ces termes enthousiastes :

« Les nouvelles de Paris doivent être présentement stériles, la cour en est plus éloignée qu'à l'ordinaire[4],

1. Les frères Parfait, t. XIII, p. 53 et 54.
2. Comédie en cinq actes, en prose, représentée, pour la première fois, le 30 janvier 1686.
3. *Mercure galant*, octobre 1687, p. 377-383.
4. La cour était alors à Chambord.

nous sommes en pleines vacances; ceux qui ont des terres à la campagne n'en sont pas encore de retour, et ceux qui ont des maisons aux environs de Paris continuent à s'y divertir. Cependant il vient d'arriver une chose qui fait connaître qu'en quelque saison que ce soit. Paris est toujours la ville du monde la plus peuplée. Les comédiens français jouent une pièce nouvelle, intitulée *le Chevalier à la mode*, et cette pièce ayant extrêmement plu à ceux qui la virent la première fois, les assemblées ont été si nombreuses à toutes les représentations suivantes, qu'il a souvent été difficile d'y trouver place, de sorte qu'il aurait été impossible de voir plus de beau monde ensemble en plein carnaval. Cet ouvrage ne doit son succès qu'à son seul mérite. On joue rarement des pièces nouvelles dans cette saison, parce qu'on ne la croit pas avantageuse, et celles qu'on y joue, quand cela arrive, sont regardées comme des pièces que l'on risque et dont on n'attend pas les grands succès, qui sont presque infaillibles en hiver, pour peu que les ouvrages soient bons.

» On peut dire que ce n'est pas la seule chose qui se devrait opposer au succès de la comédie dont je parle. Il n'y avait à Paris que la moitié de la troupe, et le public croit quelquefois que le mérite des acteurs qu'il a accoutumé de voir détruit celui des autres; cependant chacun a le sien. Il est mort de grands hommes dans toutes sortes de professions, depuis le commencement des siècles, et il s'en retrouve toujours.

» Je n'entrerai point dans le détail du sujet du *Chevalier à la mode*, parce qu'on le va mettre sous la presse et que je vous l'enverrai sitôt qu'il sera imprimé;

mais je ne puis m'empêcher de vous dire que l'on y voit des peintures vives et naturelles de beaucoup de choses qui se passent tous les jours dans le monde et qui pourraient faire devenir beaucoup de gens sages, si l'homme pouvait prendre assez d'empire sur lui pour se corriger ; cette comédie a été accommodée au théâtre par M. Dancourt, l'un des comédiens du roi. Il a déjà donné plusieurs petits ouvrages au public, qui les a toujours reçus favorablement. *La Désolation des joueuses* est de lui. C'est un impromptu qu'il fit dans le temps qu'on défendit le jeu et qui a extrêmement diverti tous ceux qui l'ont vu. Le voyage de Fontainebleau en a interrompu les représentations, mais on les reprendra incessamment après le retour. Ainsi le Théâtre-Français, dans le commencement de cet hiver, sera alternativement occupé par deux nouveautés du même auteur... »

Ce qu'on vient de lire était imprimé en octobre 1687; le mois suivant, de Visé ajoutait[1] :

« Plus on voit cette pièce (*le Chevalier à la mode*), plus on la veut voir. Elle a été jouée à Versailles deux fois en huit jours, et l'on parle de l'y représenter une troisième fois. Il ne faut point d'autre marque de la bonté d'un ouvrage, puisqu'il est certain que la cour a un certain bon goût, qui ne se trouve point ailleurs, non pas même parmi les personnes qui ont le plus de savoir et le plus d'esprit. »

Et en janvier suivant (1688), de Visé dit encore[2] :

1. *Mercure galant*, novembre 1687, p. 303 et 304.
2. *Ibid.*, janvier 1688, p. 342.

« L'auteur du *Chevalier à la mode* prépare une pièce comique en cinq actes pour la fin du carnaval[1]. Si elle réussit autant que cette agréable comédie, les représentations n'en finiront de six mois, puisque celles du *Chevalier à la mode* continuent encore. Cette pièce n'a pas été moins heureuse sur le papier, et il semble que l'impression fasse connaître tous les jours des beautés nouvelles, tant on a d'empressement à la rechercher. Voilà l'avantage qui se trouve à écrire purement et à dire les choses d'une manière naturelle, sans grossir les scènes par ce qui sort du sujet. »

Le Chevalier à la mode est la pièce de Dancourt la plus fortement intriguée. Le chevalier, recherchant à la fois une vieille baronne, une financière et une jeune personne, se trouve dans des situations extrêmement embarrassantes, et qui donnent lieu à une multitude de scènes comiques. Beaucoup de présence d'esprit, un grand usage dans cette sorte d'intrigues, la profonde crédulité de ses maîtresses, le font sortir de plusieurs mauvais pas. A la fin du troisième acte, lorsque les trois femmes ont reconnu que les mêmes vers leur sont adressés, le chevalier paraît démasqué, l'action semble toucher à sa fin; mais l'auteur la renoue avec beaucoup d'art : elle lui fournit encore deux actes et ne se termine qu'au moment où la nièce et la tante découvrent qu'elles sont rivales; dénouement qui naît du fond du sujet, et que l'on peut regarder comme un des meilleurs qui existent au théâtre.

1. Est-ce de *la Dame à la mode ou la Coquette*, comédie en cinq actes de Dancourt, que veut parler de Visé? Cette pièce, qui fut représentée le 3 janvier 1689, n'eut que dix-sept représentations et n'a pas été imprimée. C'était sans doute une contre-épreuve du *Chevalier à la mode*, comme son titre l'indique; mais rarement on réussit à donner un pendant à une première œuvre, surtout quand cette œuvre a été un succès tel que *le Chevalier à la mode*.

Le Chevalier à la mode est une des meilleures comédies du second ordre. Le dialogue est plein d'élégance et de vivacité; les caractères sont bien soutenus; et l'action ne laisse rien à désirer du côté de l'intrigue et des principaux ressorts qui la font mouvoir.

Le sévère Geoffroy a consacré à l'analyse du *Chevalier à la mode* quelques unes de ses meilleures pages de critique[1]. C'était à la sortie de la grande Révolution, qui avait bouleversé bien des idées, non seulement en politique, mais encore en littérature, au début de ce siècle[2], lors de la reprise d'anciennes œuvres du théâtre français, et entre autres de celle-ci, que le disciple de Fréron écrivait ces lignes :

« *Le Chevalier à la mode* est le chef-d'œuvre de Dancourt : cette pièce est tout à la fois de caractère et d'intrigue, d'une grande gaieté d'un bout à l'autre, d'une vérité parfaite et d'un naturel précieux. Ces qualités me faisaient trembler : elles sont aujourd'hui si surannées et si gothiques ! Les bonnes comédies anciennes produisent sur les spectateurs l'effet d'une belle femme vêtue en vieille : ils préfèrent des minois très équivoques, pourvu qu'ils soient à la mode et au ton du jour. Le succès du *Chevalier* fait exception, et j'en félicite le public ; peut-être serait-il encore plus juste d'en féliciter les acteurs...

» *Le Chevalier à la mode* est de 1687 ; par conséquant il a cent vingt ans : il est bien difficile qu'il soit à la mode d'aujourd'hui. A la vérité, c'est toujours la mode de tromper les femmes ; mais la manière de les tromper varie presque autant que la forme des étoffes,

1. *Cours de litt. dram.*, t. II, p. 231 et suiv.
2. 1806.

des coiffures et des bijoux. Cependant, au fond, les hommes et les femmes sont toujours les mêmes, mais la forme emporte le fond.

» Les anciens auteurs qui ont représenté des séducteurs sur la scène ont eu soin de les rendre odieux ou ridicules ; il n'y a que nos roués philosophes du XVIIIe siècle qu'on ait essayé de rendre intéressants. Le *Don Juan* de Molière[1] est un scélérat qui fait frémir; *l'Homme à bonnes fortunes* de Baron n'est qu'un petit sot, un étourdi, qui finit par être lui-même la dupe des femmes qu'il a séduites. Il en est de même du *Chevalier à la mode*, qui parut un an après *l'Homme à bonnes fortunes ;* il est peint comme un petit fourbe, un petit fat qui ne doit ses succès qu'à la faiblesse, à la crédulité, à la vanité de quelques femmes d'un esprit très borné; mais il est démasqué au dénouement et traité comme il le mérite. »

Avant d'aborder les citations, un mot à propos de la véritable paternité de Dancourt dans cet ouvrage attribué, au moins pour une large part, à un homme du monde d'alors, M. de Saint-Yon.

« Partout, — dit très bien Geoffroy[2], — Dancourt est enjoué, badin, léger, ingénieux, naturel; il se moque gaiement et librement des mœurs du jour; mais, peu curieux de les réformer, il est frivole et superficiel. On est donc surpris de le trouver quelquefois, dans *le Chevalier à la mode*, observateur profond et grand peintre. C'est ce qui fait peut-être qu'on lui dispute la

1. Le *Don Juan*, de Molière, comédie en cinq actes, en prose, fut représentée, pour la première fois, le 15 février 1665.
2. *Cours de litt. dram.*, p. 235.

propriété de la pièce : on veut qu'il la partage avec un M. de Saint-Yon que personne ne connaît[1]. C'est une mauvaise chicane : il est du moins très constant que si ce Saint-Yon a eu quelque part au plan, Dancourt y a mis son esprit, ses grâces, son dialogue, qui sont du plus grand prix ; et ce qui confirme son titre, c'est qu'il a reçu la part d'auteur. »

Le début du premier acte[2] est plein de vivacité ; rien de mieux tracé, en quelques coups de pinceau, que le portrait de la financière, madame Patin, dont le nom est devenu en quelque sorte proverbial ; c'est un vrai type frappé au bon coin que celui-là.

Madame Patin entre avec beaucoup de précipitation et de désordre, suivie de Lisette.

LISETTE. — Qu'est-ce donc, madame ? Qu'avez-vous ? Que vous est-il arrivé ? Que vous a-t-on fait ?

MADAME PATIN. — Une avanie.. Ah ! j'étouffe. Une avanie... je ne saurais parler. Un siège.

LISETTE, *lui donnant un siège.* — Une avanie ? A vous, madame, une avanie ? Cela est-il possible ?

MADAME PATIN. — Cela n'est que trop vrai, ma pauvre Lisette. J'en mourrai. Quelle violence ! En pleine rue, on vient de me manquer de respect.

LISETTE. — Comment donc, madame, manquer de respect à une dame comme vous ? Madame Patin, la veuve d'un honnête partisan [3], qui a gagné deux mil-

1. Nous parlerons ailleurs, à l'article des *Bourgeoises à la mode*, aussi attribuées à Saint-Yvon, de cet homme du monde auteur.

2. Scène I.

3. « C'est un financier, un homme qui fait des traités, des partis avec le roi, qui prend ses revenus à ferme, le recouvrement des impôts, qui en donne aussi les avis et les mémoires. *Publicanus.*

lions de bien au service du roi? Et qui sont ces insolents là, s'il vous plait?

MADAME PATIN. — Une marquise de je ne sais comment, qui a eu l'audace de faire prendre le haut du pavé à son carrosse et qui a fait reculer le mien de plus de vingt pas.

LISETTE. — Voilà une marquise bien impertinente. Quoi! votre personne qui est toute de clinquant, votre grand carrosse doré qui roule pour la première fois, deux gros chevaux gris pommelés à longues queues, un cocher à barbe retroussée, six grands laquais, plus chamarés de galons que les estafiers d'un carroussel, tout cela n'a point imprimé de respect à votre marquise?

MADAME PATIN. — Point du tout, c'est du fond d'un vieux carrosse, traîné par deux chevaux étiques, que cette gueuse de marquise m'a fait insulter par des laquais tout déguenillés.

LISETTE. — Ah! mort de ma vie! où était Lisette? Que je lui aurais bien dit son fait!

MADAME PATIN. — Je l'ai pris sur un ton proportionné à mon équipage; mais elle, avec un « Taisez-vous, bourgeoise[1]! » m'a pensé faire tomber de mon haut.

LISETTE. — Bourgeoise! bourgeoise! Dans un carrosse de velours cramoisi à six poils, entouré d'une crépine d'or!

MADAME PATIN. — Je t'avoue qu'à cette injure assommante je n'ai pas eu la force de répondre, j'ai dit à

On établit de temps en temps des chambres de justice pour punir les voleries qu'ont faites les partisans. » — *Dictionn. de Trévoux.*

1. « *Bourgeois*, se dit quelquefois en mauvaise part par opposition à un homme de la cour, pour signifier un homme peu spirituel, qui vit et raisonne à la manière du bas peuple. » — *Dict. de Trévoux.*

mon cocher de tourner et de m'amener ici à toute bride.

Que dirons-nous de M. Migaud? N'est-ce pas là un conseiller au Parlement, depuis les pieds jusqu'à la tête, homme honnête, paisible, modéré, attaché aux intérêts et à la fortune de sa famille? Quelle excellente scène que celle de ce M. Migaud avec madame Patin[1]! quelle vérité! quel naturel! quels traits de mœurs! quel contraste piquant d'un grave magistrat avec une femme étourdie qui met son caprice au-dessus de toutes les lois!

M. MIGAUD. — Une vieille baronne, qui a un procès dont je suis rapporteur, m'apporta hier une recommandation de votre part.

MADAME PATIN. — Ah ! je m'en souviens ; oui, oui : c'est une vieille importune qui me fatigue depuis huit jours pour vous parler en sa faveur, et je vous écrivis hier pour m'en débarrasser.

M. MIGAUD. — Je suis bien aise, madame, que vous ne preniez pas grande part à son affaire. Il y a dans sa cause plus de chimère que de raison ; et, en vérité, il y a peu d'honneur à se mêler...

MADAME PATIN. — Comment, monsieur, vous ne lui ferez pas gagner son procès ?

M. MIGAUD. — Moi, madame? Cela ne dépend pas de moi seulement ; et la justice...

MADAME PATIN. — La justice ! la justice ! Vraiment si la justice était pour elle, on aurait bien à faire de vous solliciter ! quelle obligation prétendriez vous que je vous eusse ?

M. MIGAUD. — Mais, madame...

1. Acte I, scène IV.

MADAME PATIN. — Mais, monsieur, je ne prétends pas qu'on dise dans le monde qu'une recommandation comme la mienne n'a servi de rien ; et je ne suis pas assez laide, ce me semble, pour avoir la réputation de n'avoir pu mettre un juge dans les intérêts des personnes que je protège.

M. MIGAUD. — En vérité, madame, je ne vois pas la raison qui vous oblige à vouloir que je m'intéresse dans une cause où il n'y a que de la honte à recevoir.

MADAME PATIN. — En vérité, monsieur, je ne vois pas la raison qui vous oblige, lorsque je vous en prie, de vouloir refuser de donner un bon tour à une méchante affaire. Eh fi, monsieur ! il semble que vous ayez encore la pudeur d'un jeune conseiller.

« Trait sanglant contre la magistrature, qu'on ne se permet impunément au théâtre que dans les temps où la magistrature est saine et respectable[1]. »

Le caractère du chevalier est bien dessiné dès sa première entrée[2].

LE CHEVALIER. — Bonjour, ma pauvre Lisette. Ah ! ah ! tu as du dessein aujourd'hui. Te voilà plus parée que de coutume, et toujours plus belle que ce que j'ai vu de plus beau. Quel charmant embonpoint !

LISETTE. — Est-ce à moi que vous parlez, monsieur ?

LE CHEVALIER. — Et à qui donc ?

LISETTE. — J'ai cru que c'était un compliment pour quelque dame, que vous répétiez comme une leçon. Madame vous a attendu longtemps, monsieur.

1. Geoffroy, *Cours de litt. dram.*, t. II, p. 243.
2. Acte I, scènes VI et VII.

LE CHEVALIER. — En vérité, tu es une des plus aimables filles que je connaisse. Mais, qui te fait tes manteaux[1] ? Je veux mettre ton ouvrière en crédit. Par ma foi, voilà le plus galant négligé qu'on ait jamai vu. Comme elle se coiffe, la friponne !

LISETTE. — Vous voulez bien, monsieur, que j'aille dire à madame que vous êtes ici. Elle n'est qu'à dix pas, chez une de ses amies.

LE CHEVALIER. — Attends, attends, Lisette : un moment de plus ou moins ne fera rien à la chose.

LISETTE. — Pardonnez-moi, monsieur, je serai bien aise qu'on l'avertisse de votre impatience ; aussi bien, voilà Crispin qui a quelque chose à vous dire. (*Elle sort.*)

CRISPIN. — Ah ! vous voilà, monsieur, je vous cherchais partout pour vous dire que la baronne...

LE CHEVALIER. — Paix, paix, tais-toi. Ne vois-tu pas où nous sommes ?

CRISPIN. — Oui, monsieur, mais la baronne...

LE CHEVALIER. — Eh, ventrebleu ! maraud, ne t'ai-je pas dit que quand je suis chez une femme je ne veux point que tu me viennes parler d'aucune autre ?

CRISPIN. — Cela est vrai. Mais, monsieur, cette baronne...

LE CHEVALIER. — Mais, monsieur le fat, taisez-vous, encore une fois ; et ne venez point gâter une affaire qui est peut être la meilleure qui me puisse arriver.

CRISPIN. — Oh ! oh ! Quoi , monsieur ! La maîtresse du logis parle-t-elle de mariage, et songez-vous à l'épouser ? L'aimez-vous ?

1. *Manteau*, « espèce de robe de chambre que mettent le femmes par dessus leur corps de jupes. » — *Dictionnaire de Trévoux*.

LE CHEVALIER. — Moi, l'aimer? Pauvre sot!

CRISPIN. — De quelle affaire parlez-vous donc?

LE CHEVALIER. — Je l'épouserai si je veux ; mais je la hais comme la peste, et ce ne serait pas elle que j'épouserais.

CRISPIN. — Non? Le diable m'emporte, si je vous entends.

LE CHEVALIER. — Ce serait 40000 livres de rente qu'elle possède dont je pourrais être amoureux.

CRISPIN. — C'est-à-dire que ce sont les 40000 livres de rente que vous épouseriez en l'épousant?

LE CHEVALIER. — Et quoi donc ? Si j'avais à aimer, ce ne serait pas madame Patin, Dieu me damne.

CRISPIN. — Ce ne serait pas aussi la vieille baronne; car vous lui promettez tous les huit jours de l'épouser dans la semaine, et il y a près d'un an que vous l'amusez.

LE CHEVALIER. — Si la baronne avait gagné ses procès, je la préférerais à madame Patin ; et quoiqu'elle ait quinze ou vingt années davantage, ses procès gagnés lui donneraient 15 ou 20,000 livres de rente plus que n'a madame Patin.

CRISPIN. — C'est-à-dire que, s'il en venait encore quelque autre plus riche que ces deux-là, vous prendriez parti avec la dernière?

LE CHEVALIER. — Je les ménagerai toutes, autant qu'il s'en présentera, le plus longtemps que je pourrai, et je me déterminerai pour celle qui accommodera le mieux mes affaires.

CRISPIN. — Et pour accommoder les miennes, j'ai envie de prendre quelqu'une de celles dont vous ne voudrez point ; car, entre nous, monsieur, je n'aime point

les soubrettes, voyez-vous. A propos d'aimer, je crois que vous n'aimez rien, vous, que votre profit.

LE CHEVALIER. — Je ne sais si je n'aimerais point une petite brune, qui est la plus charmante du monde; et si elle était aussi riche qu'elle voudrait me le faire croire, je n'hésiterais point à lui sacrifier toutes les autres.

CRISPIN. — Quelle petite brune? comment l'appelez-vous?

LE CHEVALIER. — Je n'ai pu savoir encore son nom.

CRISPIN. — Je m'étonnais aussi; car il n'y a point de petite brune sur mon mémoire.

LE CHEVALIER. — Ce n'est que depuis quatre jours, que je la vois tous les soirs aux Tuileries. Je lui ai fait croire que je m'appelais le marquis des Guerets. Parbleu! c'est une conquête aussi difficile que j'en connaisse. Je ne suis pourtant pas mal auprès d'elle.

CRISPIN. — En quatre jours! Voilà une conquête bien difficile, vous avez raison.

LE CHEVALIER. — Elle a un père extrêmement bizarre, à ce qu'elle m'a dit; et ce n'est que sous le prétexte d'aller voir une certaine tante qu'elle trouve moyen de venir les soirs à la promenade.

CRISPIN. — Toute jeune et toute petite personne qu'elle est, elle ment déjà à la perfection, n'est-ce pas

LE CHEVALIER. — Elle a de l'esprit au-delà de l'imagination. Une vivacité... La charmante petite créature!

CRISPIN. — Diable!

LE CHEVALIER. — Ne m'en parle plus, Crispin, ne m'en parle plus, je t'en prie. Vois-tu, j'ai des entêtements de fortune, et je craindrais de me faire avec cette

petite personne une affaire de cœur qui me mènerait peut-être trop loin.

CRISPIN. — Vous avez raison.

LE CHEVALIER. — Songeons au solide, mon ami, nous donnerons ensuite dans la bagatelle.

CRISPIN. — C'est bien dit. Or çà, je vois bien que c'est la dame d'ici qui est la meilleure à ménager, et je m'en vais renvoyer madame la baronne avec ses présents.

LE CHEVALIER. — Comment, que parles-tu de présents?

CRISPIN. — C'est ce que je vous ai voulu dire d'abord que madame la baronne vous attend chez vous avec des présents; mais je vais les renvoyer.

LE CHEVALIER. — Attends, attends un peu. Et qu'est-ce que c'est que ces présents?

CRISPIN. — Hé, monsieur, c'est, par exemple, un fort beau carrosse qu'elle a fait mettre sous une de vos remises, deux gros chevaux dans votre écurie, un cocher et un gros barbet qui ont amené tout cela, et que je vais renvoyer, puisque vous le voulez.

LE CHEVALIER — Non, non, demeure. Cette pauvre femme! Elle m'aime dans le fond, et je ne veux pas la fâcher.

CRISPIN. — Vous avez raison; mais vous ne songez pas que madame Patin...

LE CHEVALIER. — Je songe que madame Patin aime le grand air et le grand équipage. Le carrosse est beau?

CRISPIN. — Il est des plus beaux qui se portent.

LE CHEVALIER. — Cette pauvre baronne! Et les chevaux?

CRISPIN. — Les chevaux sont des chevauxqui ont

l'air aisé. Vous n'en avez jamais encore vu comme ceux-là.

LE CHEVALIER. — La pauvre femme ! Va, va-t'en lui dire que je la remercie et que j'aurai l'honneur de la voir cette après-dînée.

CRISPIN. — Oh ! sans vous, il n'y a rien à faire; et je m'en vais gager qu'elle emmènera les chevaux, le carrosse et le barbet, si vous ne venez les recevoir vous-même ; et encore faut-il vous dépêcher, car elle a des affaires, et il me semble qu'elle m'a dit qu'un de ses procès se jugeait demain sans faute.

LE CHEVALIER. — Hé bien, dis-lui seulement que je la verrai aujourd'hui sans y manquer.

CRISPIN. — Vous lui avez manqué vingt fois de parole. Voulez-vous qu'elle se fie à la mienne?

LE CHEVALIER. — Voilà madame Patin. Va vite faire ce que je dis.

CRISPIN. — Parbleu, vous viendrez, puisque vous voulez garder l'équipage.

LE CHEVALIER. — Tais-toi donc, maraud, et laisse-moi sortir honnêtement d'avec celle-ci.

Dancourt qui, trop souvent, dans la suite, jeta du ridicule sur les personnages raisonnables de ses comédies, s'est garanti de ce défaut dans *le Chevalier à la mode* : M. Migaud, homme de robe, ne perd point la gravité de son état, il n'est jamais sacrifié au chevalier. L'intention de l'auteur était de rendre comique le caractère de M. Serrefort; cependant, il ne le dégrade point, la raison est toujours de son côté; il ne paie que le tribut indispensable qu'un rôle de ce genre doit à la comédie. En un mot, M. Serrefort est tracé de main de maître[1].

1 Acte II, scène II.

MADAME PATIN. — Ah! monsieur Serrefort, quel dessein vous amène? Vous m'auriez fait plaisir de me souffrir seule aujourd'hui; mais, puisque vous voilà, finissons, je vous en prie. De quoi s'agit-il?

M. SERREFORT. — Qu'est-ce donc, madame ma belle-sœur, de quel ton le prenez-vous là, s'il vous plaît? Écoutez, vous vous donnez des airs qui ne vous conviennent point; et, sans parler de ce qui me regarde, vous prenez un ridicule dont vous vous repentirez un jour.

MADAME PATIN. — Un fauteuil, Lisette, je prévois que monsieur va m'endormir.

M. SERREFORT. — Non, madame; et si vous êtes sage, ce que j'ai à vous dire vous réveillera terriblement, au contraire.

MADAME PATIN. — Ne prêchez donc pas longtemps, je vous prie.

M. SERREFORT. — Si vous pouviez profiter de mes sermons, il ne vous arriverait pas tous les jours de nouvelles affaires, qui vous perdront entièrement à la fin.

MADAME PATIN. — Ah! ah! vous vous intéressez étrangement à ma conduite.

M. SERREFORT. — Et qui s'y intéressera, si je ne le fais pas? Vous êtes la tante de ma fille, veuve de maître Paul Patin, mon frère, et je ne veux point que l'on dise dans le monde que la veuve de mon frère, la tante de ma fille, est une folle achevée.

MADAME PATIN. — Comment, une folle? Vous perdez le respect, monsieur Serrefort; et il faut que je trouve les moyens de me défaire de vous, pour ne plus entendre des sottises, à quoi je ne sais point répondre.

M. SERREFORT. — Hé ! ventrebleu, madame Patin, vous devriez vous défaire de toutes vos manières et de vos airs de grandeur, surtout pour ne plus recevoir d'avanie pareille à celle d'aujourd'hui.

MADAME PATIN. — Vous devriez, monsieur Serrefort, ne me point reprocher des choses où je ne suis exposée que parce qu'on me croit votre belle-sœur ; mais voilà qui est fait, monsieur Serrefort, je ferai afficher que je ne la suis plus depuis mon veuvage, je vous renonce pour mon beau-frère, monsieur Serrefort ; et puisque jusqu'ici mes dépenses, la noblesse de mes manières, et tout ce que je fais tous les jours n'ont pu me corriger du défaut d'avoir été la femme d'un partisan, je prétends...

M. SERREFORT. — Hé ! têtebleu, madame Patin, c'est le plus bel endroit de votre vie que le nom de Patin ; sans l'économie et la conduite du pauvre défunt, vous ne seriez guère en état de prendre des airs si ridicules. Je voudrais bien savoir...

MADAME PATIN. — Courage; courage, monsieur Serrefort, vous faites bien de jouir de votre reste.

M. SERREFORT. — Je voudrais bien savoir, vous dis-je, si vous ne feriez pas mieux d'avoir un bon carrosse, mais doublé de drap couleur d'olive, avec un chiffre entouré d'une cordelière, un cocher maigre, vêtu de brun, un petit laquais seulement pour ouvrir la portière et des chevaux modestes, que de promener par la ville ce somptueux équipage qui fait demander qui vous êtes, ces chevaux fringants qui éclaboussent les gens de pied, et tout cet attirail enfin qui vous fait ordinairement mépriser des gens de qualité, envier de vos égaux et maudire par la canaille. Vous devriez, madame

Patin, retrancher tout ce faste qui vous environne.

LISETTE. — Mais, monsieur..... (*A madame Patin qui tousse, crache et se mouche.*) Qu'avez-vous, madame?

MADAME PATIN. — Je prends haleine. Monsieur ne va-t-il pas passer au second point?

M. SERREFORT.. — Non, madame, et j'en reviens toujours à l'équipage.

MADAME PATIN. — Le fatigant homme!

M. SERREFORT. — Que faites-vous, entreautres choses, de ce cocher à barbe retroussée? Quand ce serait celui de la reine de Saba...

LISETTE. — Mais, est-ce que vous voudriez, monsieur, que madame allât faire la barbe à son cocher?

M. SERREFORT. — Non, mais qu'elle en prenne un autre.

MADAME PATIN. — Oh! bien, monsieur, en un mot comme en mille, je prétends vivre à ma manière, je ne veux point de vos conseils et me moque de vos remontrances. Je suis veuve, Dieu merci. Je ne dépends de personne que de moi-même. Vous venez ici me morigéner, comme si vous aviez quelque droit sur ma conduite; c'est tout ce que je pourrais souffrir à un mari.

M. SERREFORT. — Quand M. Migaud sera le vôtre, il fera comme il l'entendra, madame; car je crois que vous ne nous manquerez pas de parole; et si vous aimez tant la dépense, ce mariage au moins vous donnera quelque titre qui rendra vos grands airs plus supportables.

MADAME PATIN. — Oui, monsieur; quand M. Migaud sera mon mari, je prendrai ses leçons pourvu qu'il ne suive pas les vôtres. Il s'accommodera de mes manières,

ou je me ferai aux siennes. Est-ce fait ? avez-vous tout dit ? Sortez-vous ou voulez-vous que je sorte ?

M. SERREFORT. — Non, madame, demeurez, je ne me mêlerai plus de vos affaires, je vous assure ; mais qu'une tête bien sensée en ait au plus tôt la conduite, et que ce double mariage, que nous avons résolu, se termine avant la fin de la semaine, je vous prie.

MADAME PATIN. — Ne vous mettez pas en peine.

*
* *

LUCILE [1]. — J'attendais avec impatience que mon père soit sorti, ma tante, pour vous dire une nouvelle qui vous fera voir que je suis autant dans vos intérêts que mon père vous est contraire.

MADAME PATIN. — Que vous soyez dans mes intérêts, ou qu'il n'y soit pas, c'est pour moi la même chose.

LUCILE. — Oh ! ma tante, je crois que vous ne serez pourtant pas fâchée de savoir ce qu'on a dit à mon père.

MADAME PATIN. — Et qu'a-t-on pu dire à votre père?

LUCILE. — Que vous vouliez épouser un homme de la cour, et il a résolu je ne sais combien de choses pour vous en empêcher.

MADAME PATIN. — Et qui peut avoir dit cette nouvelle, Lisette?

LISETTE. — Je ne sais, madame. Le chevalier a causé, peut-être. Les chevaliers sont de grands causeurs ordinairement.

LUCILE. — Le moyen de rompre ses mesures, c'est de faire vos affaires tout doucement, ma tante, et de vous marier en cachette.

1. Acte II, scène IV.

MADAME PATIN. — Je sais ce qu'il faut que je fasse. Les gens qui ont dit cette nouvelle sont des bêtes, et votre père aussi.

LUCILE. — Je vous demande pardon, ma tante; mais j'ai une démangeaison furieuse de vous voir femme de qualité.

MADAME PATIN. — Vous aurez bientôt ce plaisir-là, et je vous conseille par avance de commencer de bonne heure à garder avec moi certain respect où vous devez être et où vous auriez peut-être peine à vous accoutumer dans la suite.

LUCILE. — Comment donc, ma tante?

MADAME PATIN. — Défaites-vous surtout de *ma tante*, et servez-vous du mot de *madame*, je vous prie, ou demeurez chez votre père.

LUCILE. — Mais, ma tante, puisque vous êtes ma tante, pourquoi faut-il que je vous appelle autrement?

MADAME PATIN. — C'est qu'étant femme de qualité, et vous ne l'étant pas, je ne pourrais pas honnêtement être votre tante, sans déroger en quelque façon.

LUCILE. — Oh! que cela ne vous embarrasse pas, ma tante; je deviendrai bientôt aussi femme de qualité.

MADAME PATIN. — Que dites-vous?

LUCILE. — Il ne tiendra qu'à moi d'être pour le moins aussi grande dame que vous.

MADAME PATIN. — Plaît-il?

LUCILE. — Je connais un seigneur tout des plus jolis, que j'ai vu plusieurs fois aux Tuileries, qui m'épousera dès que je voudrai. Ne vous mettez pas en peine.

MADAME PATIN. — Ah! ah! Et comment s'appelle-t-il, ce seigneur?

LUCILE. — On l'appelle M. le marquis des Guerets. Il

est fort riche et fort de qualité, car, il me l'a dit.

MADAME PATIN. — Vraiment, je suis bien aise, ma nièce, que malgré la mauvaise éducation que votre père vous a donnée vous preniez des sentiments dignes de l'honneur que je vous fais de vouloir être votre parente. Voilà de quoi vous avez profité à me voir, et vous m'avez cette obligation.

LUCILE. — Il faut que je vous en aie encore une autre, ma tante.

MADAME PATIN. — Que faut-il faire ?

LUCILE. — Vous marier au plus tôt, s'il vous plaît, avec ce monsieur que vous aimez, afin que cela m'autorise à épouser celui que j'aime aussi, et que quand mon père voudra me quereller, je puisse lui répondre : « Je n'ai pas fait pis que ma tante. »

LISETTE. — Vous avez raison. C'est une terrible chose que l'exemple.

LUCILE. — Mais il faudrait que ma tante se dépêchât, car M. le marquis des Guerets, qui m'aime, a furieusement d'impatience.

MADAME PATIN. — Oh ! bien, ma nièce, puisque vous êtes dans de si bonnes dispositions, je veux bien vous faire une confidence, que je n'ai encore faite à personne qu'à vous. Je me marie demain, à cinq heures du matin.

LUCILE. — A cinq heures du matin !

MADAME PATIN. — Oui, ma nièce, à cinq heures. Si l'exemple vous encourage, c'est à vous de voir à quoi vous vous déterminez.

LUCILE. — Je vais écrire à mon amant et lui mander qu'il prenne toutes ses précautions, afin que nous nous dépêchions aussi. Adieu, ma tante.

MADAME PATIN. — Adieu, ma nièce.

*
* *

LUCILE [1]. — Ma pauvre Lisette, tu vois la fille du monde la plus contente; la joie où je suis ne peut s'égaler.

LISETTE. — Vous n'avez pas la mine de la garder longtemps, et si votre père vient à savoir...

LUCILE. — Mon père m'a toujours recommandé de plaire à ma tante, et il n'aura rien à me dire quand il me verra faire ce qu'elle fait. Il n'y a pas de meilleur moyen d'obéir à l'un et de gagner les bonnes grâces de l'autre.

LISETTE. — Hé oui, oui, voilà un fort joli raisonnement. Mais quand on vous a tant prêché de plaire à votre tante, c'était afin qu'elle épousât M. Migaud et qu'elle vous fît son héritière; mais en se mariant à un homme de cour, elle vous frustre de tout son bien.

LUCILE. — Oui, et moi en me mariant aussi à un homme de cour, qui est un fort gros seigneur, je n'ai que faire du bien de ma tante.

LISETTE. — Et croyez-vous qu'un homme de cour puisse être riche au temps où nous sommes? Les courtisans mal aisés ne s'enrichissent point; et ceux qui sont le plus à leur aise ne sont pas difficiles à ruiner.

LUCILE. — Va, va, Lisette, le bien n'est pas ce qui me touche le plus; et pourvu qu'on m'aime, c'est assez.

LISETTE. — Hé! qui vous répondra qu'on vous aime? Ces jeunes seigneurs d'aujourd'hui sont de grands fripons en matière d'amour.

LUCILE. — Ah! celui-ci n'est pas comme les autres. Il jure si amoureusement et il a tant d'esprit qu'il est

1. Acte III, scènes IX, X et XI.

impossible qu'il ne soit pas un fort honnête homme. Il fait des vers, au moins.

LISETTE. — Ah ! puisqu'il fait des vers, il n'y a rien à dire.

LUCILE. — J'ai ici un impromptu qu'il a fait pour moi. Écoute, Lisette, je juge par là de sa tendresse et de sa sincérité.

LISETTE. — Voyons.

LA BARONNE, *paraissant au fond.* — Le chevalier n'est point venu chez moi, je ne suis guère contente de l'avoir trouvé tantôt ici.

LISETTE, *à Lucile.* — Vous avez toute la mine d'avoir perdu votre impromptu.

LUCILE. — Non, le voilà : tiens, lis-le toi-même.

LA BARONNE. — Ah ! ah ! voici la chambrière avec une petite fille que je ne connais point. Que font-elles là ? Écoutons.

Le charmant objet que j'adore
Brûle des mêmes feux dont je suis enflammé,
Mais je sens que je l'aime encore
Mille fois plus que je n'en suis aimé.

LA BARONNE. — Qu'entends-je ? Voilà, je crois, les vers que le chevalier a faits pour moi.

LUCILE. — Hé bien, qu'en dis-tu ?

LA BARONNE, *arrachant les vers des mains de Lisette.* — Vous êtes bien curieuse, ma mie, et je vous trouve bien impertinente de lire ainsi des papiers qu'on a perdus chez vous. Rendez-moi mes vers, je vous prie, et...

LUCILE. — Comment donc, madame, qu'est-ce que cela signifie ? Qui est cette folle, Lisette ?

LA BARONNE. — Quelle petite insolente est-ce là ?

LISETTE. — Par ma foi, cela est tout à fait drôle.

LUCILE. — Rendez-moi ce papier, madame.

LA BARONNE. — Comment donc, que je vous rende ce papier? Vous êtes une plaisante petite créature de vouloir avoir malgré moi des vers qui m'appartiennent.

LUCILE. — Des vers qui vous appartiennent! Je vous trouve admirable, madame, et vous êtes bien en âge qu'on fasse des vers pour vous. C'est pour moi qu'ils ont été faits, et vous ferez fort bien de me les rendre.

LA BARONNE. — Qui est cette petite ridicule, ma mie?

LISETTE. — Ah! ah! madame servez-vous de termes moins offensants, c'est la nièce de madame.

LA BARONNE. — Quand ce serait madame elle-même, je la trouverais fort impertinente de dérober des vers qui n'ont jamais été faits que pour moi.

LISETTE. — Oh! pour cela, entre vous le débat, s'il vous plaît.

LUCILE. — Cela est bien imprudent à une femme de votre âge.

LISETTE. — Mademoiselle?

LA BARONNE. — Cela est bien insolent à une petite fille comme vous.

LISETTE. — Ah! madame!

LUCILE. — Donnez-moi mes vers, encore une fois.

LA BARONNE. — Taisez-vous, petite sotte, et ne m'échauffez pas les oreilles. (*Entre madame Patin.*)

LISETTE. — Ah! par ma foi, ceci passe la raillerie; et vous faites bien de venir mettre le holà entre deux dames qui s'allaient couper la gorge.

MADAME PATIN. — Qu'est-ce donc, qu'avez-vous, madame? Que vous a-t-on fait, ma nièce?

LUCILE. — Faites-moi rendre mes vers, ma tante; ou madame s'en repentira.

LA BARONNE. — Châtiez l'insolence de votre nièce, ou je la châtierai moi-même.

MADAME PATIN. — Doucement, doucement, madame, s'il vous plaît. Mais quel est votre différend?

LUCILE. — Comment, ma tante, je montre à Lisette des vers qui ont été faits pour moi par la personne que vous savez, et cette madame vient les arracher, en disant qu'ils sont faits pour elle !

MADAME PATIN. — Hé bien, pourquoi s'emporter de cette sorte? La modération ne doit-elle pas être le partage d'une jeune fille? et quoique vous soyez persuadée que la raison est pour vous, faut-il pour cela faire la harengère comme vous faites?

LA BARONNE. — Qu'est-ce à dire, la raison est pour elle? Je soutiens, moi, que ces vers sont à moi et qu'elle a menti quand elle s'en veut faire honneur.

MADAME PATIN. — Et quand cela serait, madame, est-il est bien séant à votre âge d'en venir à ces extrémités, et ne devriez-vous pas rougir de clabauder de la sorte pour de méchants vers?

LUCILE. — De méchants vers, ma tante? Ils sont les plus jolis du monde. Lisez-les seulement, et vous verrez bien qu'ils sont faits tout exprès pour moi.

MADAME PATIN. — Voyons donc, madame, s'il vous plaît.

LA BARONNE. — Non, madame, je ne les rendrai point. Je vais vous les dire par cœur, et vous connaîtrez bien par là que votre nièce ne sait ce qu'elle dit.

Le charmant objet que j'adore
Brûle des mêmes feux dont je suis enflammé;
Mais je sens que je l'aime encore
Mille fois plus que je n'en suis aimé.

LUCILE. — Hé bien, ma tante? *Le charmant objet...*

MADAME PATIN. — Hé bien, ma nièce, vous avez le front de soutenir que ces vers-là sont faits pour vous?

LUCILE. — Oui, ma tante.

LA BARONNE. — Vous voyez bien, madame, que je ne vous fais pas d'imposture et que votre nièce n'a pas raison.

MADAME PATIN. — Vous êtes toutes deux bien étranges, et nous sommes toutes trois bien dupes. Tenez, madame. (*Elle remet des tablettes à la baronne.*)

LA BARONNE. — Ah! ce sont les tablettes que je donnai hier au chevalier.

MADAME PATIN. — C'est aussi lui qui me les a laissées.

LISETTE. — Voilà un fort bon incident.

LUCILE. — Oh bien, je ne connais point votre chevalier; mais, j'ai vu faire les vers moi-même, et je vous ferai bien voir que je dis vrai. Adieu.

LA BARONNE. — Je vais chercher le chevalier, madame, et je le dévisagerai, si je le trouve.

Au commencement du quatrième acte, le chevalier, qui a appris par Crispin, son valet, l'aventure du madrigal et la colère de la baronne et de madame Patin, se présente de pied ferme chez cette dernière pour la ramener à ses premiers sentiments à son égard. Cette scène [1] est du meilleur comique; on y voit, d'un côté, la rouerie du chevalier; de l'autre, la crédulité de madame Patin, qui voudrait bien que le volage eût raison et qui y aide de toutes ses forces.

MADAME PATIN. — Ah! ah! monsieur, vous voilà de

1. Acte IV, scène II.

bien bonne humeur, et je ne sais vraiment pas quel sujet vous croyez avoir de vous tant épanouir la rate.

LE CHEVALIER. — Je vous demande pardon, madame; mais je suis encore tout rempli de la plus plaisante chose du monde. Vous vous souvenez des vers que je vous ai tantôt donnés?

MADAME PATIN. — Oui, oui, je m'en souviens, et vous vous en souviendrez aussi, je vous assure.

LE CHEVALIER. — Si je m'en souviendrai, madame? Ils sont cause d'un incident dont j'ai pensé mourir à force de rire, et je vous jure qu'il n'y a rien de plus plaisant.

MADAME PATIN. — Où en est donc le plaisant, monsieur?

LISETTE, *à part.* — Voici quelque pièce nouvelle.

LE CHEVALIER. — Le plaisant! le plaisant, madame, est que quatre ou cinq godelureaux se sont fait honneur de mes vers. Comme vous les avez applaudis, je les ai crus bons et je n'ai pu m'empêcher de les dire à quelques personnes. Je vous en demande pardon, madame, c'est le faible de la plupart des gens de qualité qui ont un peu de génie. On les a retenus, on en a fait des copies et en moins de deux heures, ils sont devenus vaudevilles.

CRISPIN, *bas.* — L'excellent fourbe que voilà!

LISETTE, *bas.* — Où veut-il la mener avec ses vaudevilles?

MADAME PATIN, *à Lisette.* — Écoutons ce qu'il veut dire, il ne m'en fera plus si facilement accroire. (*Au chevalier.*) Hé bien, monsieur, vous êtes bien content de voir ainsi courir vos ouvrages?

LE CHEVALIER. — N'en êtes-vous pas ravie, madame?

Car enfin, puisqu'ils sont pour vous, cela vous fait plus d'honneur qu'à moi-même.

MADAME PATIN. — Ah! scélérat!

LE CHEVALIER. — Notre baronne au reste n'a pas peu contribué à les mettre en vogue. Têtebleue! madame, que c'est une incommode parente que cette baronne, et qu'elle me vend cher les espérances de sa succession.

LISETTE, *bas à madame Patin.* — Le fripon! la baronne est sa parente comme je la suis du grand Mogol.

MADAME PATIN. — Écoutons jusqu'à la fin.

LE CHEVALIER. — Vous ne sauriez croire jusqu'où vont les folles visions de cette vieille et les folies qu'elle ferait dans le monde, pour peu que mes manières répondissent aux siennes.

CRISPIN, *bas.* — Cet homme-là vaut son pesant d'or.

LE CHEVALIER. — J'ai passé chez elle pour lui parler de quelque argent qu'elle m'a prêté et que je lui veux rendre, s'il vous plaît, madame, pour en être débarrassé tout à fait.

CRISPIN. — Le royal fourbe!

LE CHEVALIER. — Je lui ai dit vos vers, par manière de conversation. Elle me les a fait répéter jusqu'à trois fois, et j'ai été tout étonné que la vieille surannée les savait par cœur. Elle est sortie tout aussitôt et s'en est allée apparemment de maison en maison, chez toutes ses amies, faire parade de ces vers et dire que je les avais faits pour elle.

MADAME PATIN. — S'il disait vrai, Lisette?

LISETTE. — Que vous êtes bonne, madame! Eh! jarnauce, quand il dirait vrai pour la baronne, comment se tirerait-il d'affaire pour votre nièce?

CRISPIN. — Oh! patience, s'il demeure court, je veux qu'on me pende.

LE CHEVALIER. — Mais voici bien le plus plaisant, madame. J'ai passé aux Tuileries, où j'ai rencontré cinq ou six beaux esprits. Oui, madame, cinq ou six, et il ne faut point que cela vous étonne. Nous vivons dans un siècle où les beaux esprits sont tout à fait communs au moins.

MADAME PATIN. — Hé bien, monsieur?

LE CHEVALIER. — Hé bien, madame, ils m'ont conté que le marquis des Guerets avait donné les vers en question à une petite grisette; que l'abbé du Terrier les avait envoyés à une de ses amies; que le chevalier Richard s'en était fait honneur pour sa maîtresse et que deux de ces pauvres femmes s'étaient malheureusement pour elles trouvées avec la baronne, où il s'était passé une scène des plus divertissantes.

MADAME PATIN. — Ce sont de bons sots, monsieur, que vos beaux esprits, de plaisanter de cette aventure.

LISETTE. — Bon, elle prend la chose comme il faut.

LE CHEVALIER. — Comment, madame? Vous n'entrez donc point dans le ridicule de ces trois femmes, qui se veulent battre pour un madrigal; et la bonne foi de ces deux pauvres abusées et la folie de notre baronne ne vous font point pâmer de rire?

MADAME PATIN, *à Lisette.* — Je crève et je ne sais si je me dois fâcher ou non.

LISETTE. — Eh! merci de ma vie! pouvez-vous faire mieux, en vous fâchant contre un petit fourbe comme celui-là?

LE CHEVALIER. — Vous ne riez point, madame?

CRISPIN. — Tu ne ris point, Lisette?

LE CHEVALIER. — Je le vois bien, madame, il vous fâche

que des vers faits pour vous soient dans les mains de tout le monde. Je suis un indiscret, je l'avoue, de les avoir rendus publics; je vous demande à genoux mille pardons de cette faute, madame; et je vous jure que l'air que j'ai fait sur ces malheureux vers n'aura pas la même destinée et que vous serez la seule qui l'entendrez.

MADAME PATIN. — Vous avez fait un air sur ces paroles, monsieur?

LE CHEVALIER. — Oui, madame, et je vous conjure de l'écouter. Il est tout plein d'une tendresse que mon cœur ne sent que pour vous; et je jugerais bien, par le plaisir que vous aurez à l'entendre, des sentiments où vous êtes à présent pour moi.

LISETTE. — Le double chien la va tromper en musique.

LE CHEVALIER, *après avoir chanté tout l'air, dont il répète quelques endroits.* — Avez-vous remarqué, madame, l'agrément de ce petit passage? (*Il chante.*) Sentez-vous bien toute la tendresse qu'il y a dans celui-ci? (*Il chante.*) Ne m'avouerez-vous pas que celui-là est bien passionné? (*Il chante encore.*) Vous ne dites rien. Ah! madame, vous ne m'aimez plus, puisque vous êtes insensible au chromatique[1] dont cet air est tout rempli.

1. Ce genre de musique procède par demi-tons consécutifs. *Chromatique* vient du grec *chroma*, qui signifie *couleur*. Genre coloré, plus incisif en ses résultats que les deux autres genres, parce qu'il embellit, varie le diatonique par ses demi-tons, produisant en musique le même effet que la variété des couleurs donne à la peinture. Madelon trouve qu'il y a de la chromatique dans l'air que chante le marquis de Mascarille (*Les Précieuses ridicules*, scène X, 1659). Vingt-huit ans après, le mot *chromatique* aura changé de genre et sera devenu masculin, dans *Le Chevalier à*

MADAME PATIN. — Ah! méchant petit homme, à quel chagrin m'avez-vous exposée?

LE CHEVALIER. — Comment donc, madame?

MADAME PATIN. — J'étais une des actrices de cette scène que vous trouvez si plaisante.

LE CHEVALIER. — Vous, madame?

MADAME PATIN. — Moi-même, et c'est en cet endroit qu'elle s'est passée entre la petite grisette, la baronne et moi.

LE CHEVALIER. — Ah! pour le coup, il y a pour en mourir, madame. Oui, je sens bien que pour m'achever vous n'avez qu'à me dire que vous me haïssez autant que je le mérite. Faites-le, madame, je vous en conjure, et donnez-moi le plaisir de vous convaincre que je vous aime, en expirant de douleur de vous avoir offensée.

MADAME PATIN. — Levez-vous, levez-vous, monsieur le chevalier.

CRISPIN. — La pauvre femme!

LE CHEVALIER. — Ah! madame, que je mérite peu...

MADAME PATIN. — Ah! petit cruel, à quelle extrémité avez-vous pensé porter mon dépit? Savez-vous bien, ingrat, qu'il ne s'en faut presque rien que je ne sois la femme de M. Migaud?

LE CHEVALIER. — Si cela est, madame, j'irai déchirer sa robe entre les bras même de la Justice, et je me ferai la plus sanglante affaire...

la mode (1687); en 1704, Regnard a suivi l'exemple de Dancourt, et *chromatique* cesse pour toujours d'être féminin en français.

AGATHE.

Attendez... Doucement... mon démon de musique
M'agite et me saisit... je tiens du chromatique.
(*Les Folies amoureuses*, acte II, sc. VII.)

MADAME PATIN. — Non, non, chevalier, laissez-le en repos, le pauvre homme ne sera que trop malheureux de ne me point avoir; mais je vous avoue qu'il m'aurait, si j'avais trouvé mon beau-frère chez lui; heureusement il n'y était pas.

LE CHEVALIER. — Ah! je respire. Je viens donc de l'échapper belle, madame?

MADAME PATIN. — Vous vous en seriez consolé avec la baronne.

LE CHEVALIER. — Eh fi! madame, ne me parlez point de cela, je vous prie. Je ne songe uniquement, je vous jure, qu'à lui donner mille pistoles que je lui dois et qu'il faut que je lui paie incessamment : madame, je vous en conjure.

MADAME PATIN. — Si vous êtes bien véritablement dans ce dessein, j'ai de l'argent, chevalier, venez dans mon cabinet.

La baronne, furieuse, est venue proposer un cartel à madame Patin, un duel à l'épée[1], dont le prix sera la main et la possession sans conteste du chevalier; le dénouement approche, c'est Lucile qui le précipite par son arrivée, suivie bientôt de celle du prétendu marquis des Guérets qui se trouve, au moment il y pense le moins, entre la nièce et la tante[2].

LUCILE. — Ah! ma tante, je viens d'avoir une belle frayeur.

MADAME PATIN, *à Lisette.* — Elle a rencontré la baronne.

1. Cette baronne tient un peu de la farce. Du temps de Dancourt, ce personnage était une allusion piquante à l'aventure de deux femmes qui s'étaient réellement battues pour un amant.

2. Acte V, scènes v et vi.

LUCILE. — Je viens implorer votre protection, ma tante, et vous demander un asile contre la violence et les injustices de mon père.

MADAME PATIN. — Comment donc, ma nièce, que vous a-t-il fait?

LISETTE, *bas.* — Qu'est-ce que ceci?

LUCILE. — Ah! ma tante, qu'on est malheureuse d'être fille d'un père comme celui-là!

MADAME PATIN. — Mais encore, qu'y a-t-il de nouveau? qu'est-il arrivé?

LUCILE. — Hé! ne le devinez-vous pas, ma tante? Il a trouvé au logis ce monsieur qui m'aime. Marton, la fille de chambre de ma mère, l'avait fait entrer par la porte du jardin.

MADAME PATIN. — Hé bien, ma nièce, qu'a fait votre père?

LUCILE. — Il m'a donné deux soufflets, ma tante, et il a traité ce pauvre garçon de la manière la plus incivile.

LISETTE. — Cela est bien malhonnête.

MADAME PATIN. — Il ne l'a pas frappé peut-être?

LUCILE. — Je crois qu'il n'a pas osé, mais, ce qui me fâche le plus, c'est que mon père m'a donné ces deux soufflets devant lui.

MADAME PATIN. — Le brutal!

LUCILE. — Cela me tient au cœur, voyez-vous, et j'ai bien résolu de m'en venger.

MADAME PATIN. — Hé bien, ma nièce, qu'est-ce que je puis faire pour vous?

LUCILE. — J'aurais besoin d'un bon conseil, ma tante,

MADAME PATIN. — Mais encore?

LUCILE. — Ce monsieur m'a priée de trouver bon

qu'il m'enlevât. Conseillez-moi d'y consentir, ma tante, vous ne sauriez me faire plus de plaisir.

MADAME PATIN. — Si je vous le conseillerai, ma nièce ! Il ne faut pas manquer cette affaire faute de résolution. Où est-il à présent?

LUCILE. — Il est allé prendre deux mille pistoles chez son intendant, et il doit se rendre dans son carrosse à la place des Victoires, où j'ai laissé Marton pour l'attendre et pour me venir dire quand il y sera.

LISETTE, *bas*. — La partie n'est pas mal liée ; mais il ne sera pourtant pas difficile à M. Serrefort de la rompre.

MADAME PATIN. — Voici ce qu'il y a à faire, ma nièce. Dès que votre amant sera au rendez-vous, il faut qu'il vienne ici, je serai bien aise de le voir ; je ferai mettre six chevaux à mon carrosse, et vous irez ensemble à une maison de campagne, où je répondrais bien qu'on n'ira pas vous chercher.

LUCILE. — Ah ! ma bonne tante, que je vous ai d'obligation ! Mais il faudrait envoyer quelqu'un dire à Marton de l'amener.

MADAME PATIN. — Envoyez-y un laquais, Lisette.

LISETTE. — Oui, madame. (*A part.*) Je vais l'envoyer chez M. Migaud, la fête ne serait pas bonne sans lui.

LUCILE. — Au moins, ma tante, ce n'est que par votre conseil que je me laisse enlever, et je me garderais bien de m'engager dans une démarche comme celle-là, si vous n'étiez la première à l'approuver.

MADAME PATIN. — Allez, allez, quand vous ne prendrez que de mes leçons, vous n'aurez rien à vous reprocher. (*Le Chevalier paraît avec Crispin.*)

LE CHEVALIER, *à Crispin*. — Dès que j'aurai les

mille pistoles, je ne ferai pas grand séjour chez madame Patin.

LUCILE, *au chevalier.* — Ah! monsieur, vous voilà. Qui vous a déjà dit que j'étais ici?

LE CHEVALIER. — Ah! Crispin, quel incident! c'est ma petite brune.

CRISPIN. — Comment, morbleu, la petite brune!

LUCILE. — Voilà ma tante, monsieur, dont je vous ai toujours dit tant de bien.

LE CHEVALIER. — Sa tante ?

CRISPIN. — Haïe! haïe! haïe! ceci ne vaut pas le diable.

LE CHEVALIER. — Mademoiselle, j'ai l'honneur...

MADAME PATIN. — Qu'est-ce que cela signifie, ma nièce?

LUCILE. — Monsieur est la personne dont je vous ai parlé.

LE CHEVALIER. — Oui, madame! j'avais prié mademoiselle votre nièce de...

MADAME PATIN. — Quoi, monsieur? Il est donc vrai que vous êtes le plus fourbe de tous les hommes?

LUCILE. — Ah ! ma tante que dites-vous là? Vous me trahissez, ma tante: vous me dites de le faire venir, et vous le querellez quand il est venu.

MADAME PATIN. — Ah ! ma pauvre nièce, quelle aventure!

LE CHEVALIER. — Crispin!

CRISPIN. — L'affaire est épineuse.

LUCILE. — Je n'y comprends rien, ma tante, en vérité.

MADAME PATIN. — Scélérat!

LUCILE. — Mais, ma tante...

CRISPIN. — Sortons d'ici, monsieur, c'est le plus sûr.

MADAME PATIN. — Voir constamment disposer toutes choses pour m'épouser, et se proposer le même jour d'enlever ma nièce!

LUCILE. — Quoi, ma tante...

MADAME PATIN. — Oui, mon enfant, voilà l'oncle que je voulais vous donner.

LUCILE. — Ah! perfide!

CRISPIN. — Monsieur, encore une fois, sortons.

LE CHEVALIER. — Tais-toi.

CRISPIN. — Oh! parbleu, je voudrais bien pour la rareté du fait qu'il se tirât d'intrigue.

LUCILE. — Que vous avais-je fait, monsieur, pour me vouloir tromper si cruellement?

MADAME PATIN. — Pourquoi nous choisissais-tu l'une et l'autre pour l'objet de tes perfidies?

LUCILE. — Répondez, monsieur, répondez.

MADAME PATIN. — Parle, parle, perfide.

LE CHEVALIER. — Hé! que diantre voulez-vous que je vous dise, mesdames? quand je me donnerais à tous les diables, pourrais-je vous persuader que ce que vous voyez n'est pas? Mais, à prendre les choses au pied de la lettre, suis-je si coupable que vous vous l'imaginez, et est-ce ma faute si nous nous rencontrons tous les trois ici?

MADAME PATIN. — Tu crois tourner cette affaire en plaisanterie.

LE CHEVALIER. — Je ne plaisante point, madame, le diable m'emporte, et je vous parle de mon plus grand sérieux. Pouvais-je deviner que vous êtes la tante de mademoiselle et que mademoiselle est votre nièce?

CRISPIN. — Diable! si nous avions su cela, nous aurions pris d'autres mesures.

LE CHEVALIER. — Si vous ne vous étiez point connues, vous ne vous seriez point fait de confidence l'une à l'autre, et nous n'aurions point à présent l'éclaircissement qui vous met si fort en colère.

LUCILE. — Hé! seriez-vous pour cela moins coupable? En serions-nous moins trompées? et pouvez-vous jamais vous laver d'un procédé si malhonnête?

LE CHEVALIER. — Mettez-vous à ma place, de grâce, et voyez si j'ai tort. J'ai de la qualité, de l'ambition et peu de bien. Une veuve des plus aimables, et qui m'aime tendrement, me tend les bras. Irai-je faire le héros de roman, et refuserai-je quarante mille livres de rente qu'elle me jette à la tête?

MADAME PATIN. — Hé! pourquoi donc, perfide, puisque tu trouves avec moi tous ces avantages, deviens-tu amoureux de ma nièce?

LE CHEVALIER. — Oh! pour cela, madame, regardez-la bien. Sa vue vous en dira plus que je ne pourrais vous en dire.

CRISPIN. — Je commence à croire qu'il en sortira à son honneur; quand les dames querellent longtemps, elles ont envie de se raccommoder.

LE CHEVALIER. — Je trouve en mon chemin une jeune personne toute des plus belles et des mieux faites. Je ne suis pas indifférent. Peut-on être insensible, madame, et se trouve-t-il des cœurs dans le monde qui puissent résister à tant de charmes?

CRISPIN. — Il aura raison, à la fin.

MADAME PATIN, *à Lucile*. — Ah! petite coquette, ce sont vos minauderies qui m'ont enlevé le cœur du chevalier. Je ne vous le pardonnerai de ma vie.

LUCILE. — Oui, ma tante! il n'aimerait que moi sans

vos quarante mille livres de rente. C'est moi qui ne vous le pardonnerai pas.

LE CHEVALIER. — Oh! mesdames, il ne faut point vous brouiller pour une bagatelle, et s'il est vrai que vous m'aimez autant qu'il m'est doux de le croire, que celle qui a le plus d'envie de me le persuader fasse un effort sur elle-même et me cède à l'autre. Je vous assure que l'infortunée qui ne m'aura point ne sera pas la plus malheureuse.

MADAME PATIN. — Je t'aime à la fureur, scélérat; mais j'aimerais mieux que ma nièce fût morte que de la voir jamais à toi.

LUCILE. — Je défie tout le monde ensemble d'aimer autant que je vous aime; mais, pour vous voir devenir le mari de ma tante, c'est ce que je ne souffrirai jamais.

CRISPIN. — Voilà l'affaire dans sa crise.

Naturellement, le chevalier n'épouse ni madame Patin, ni Lucile, mais sans se déconcerter de ce double échec, il sort en disant, en *a parte* :

« Il n'y a que les mille pistoles de madame Patin que je regrette en tout ceci. Allons retrouver la baronne, et continuons de la ménager jusqu'à ce qu'il me vienne quelque meilleure fortune. »

« Après le *Tartuffe*, qui est incomparable, aucune comédie ne réunit mieux la peinture des caractères à la vivacité de l'intrigue, le tableau de la société avec l'intérêt théâtral. »

Ainsi s'exprime Geoffroy[1], en résumant son étude sur *le Chevalier à la mode;* puis, il propose cette pièce aux auteurs

1. *Cours de litt. dram.*, p. 237.

dramatiques qui entrent dans la carrière, ils y trouveront un modèle d'intrigue, de peinture de caractères et de dialogue. On se pique aujourd'hui d'intriguer, mais c'est d'une autre manière : c'est par des quiproquo, des surprises, des déguisements, des incidents romanesques qui se pressent sans développement, sans motifs, sans liaison, et qui fatiguent plus qu'ils n'amusent...

« Molière est sans doute le premier et le plus excellent modèle : il suffirait seul pour former un jeune homme ; mais il est d'une perfection si désespérante que les commençants trouveront Dancourt un peu plus à leur portée. Qu'ils tâchent d'imiter, s'ils en sont capables, le naturel, la vérité, l'enjouement de son dialogue ; partie où, parmi les successeurs de Molière, il ne connaît point de supérieur. Regnard[1] a plus de verve et plus de gaieté folle ; mais il est moins naturel et moins vrai. Dufrény[2] est plus fin, plus délicat, mais il n'a pas la même franchise, la même liberté, la même facilité[3]. »

1. Regnard, né à Paris en 1647, mort en 1709.
2. Dufrény, né à Paris en 1648, mort en 1724.
3. *Cours de litt. dram.*, p. 237 et 238.

LA MAISON DE CAMPAGNE

Comédie en un acte, en prose (27 août 1688).

C'est une satire contre les robins du XVIIe siècle. « Ils disent que c'est pain bénit de venir ronger un homme de robe à la campagne, et qu'à Paris c'est vous qui rongez les autres. » Ce passage de *La Maison de Campagne* indique l'intention de l'auteur. Les vices et les ridicules qui composent le domaine de la comédie, la jalousie, l'avarice, la mauvaise humeur, la fourberie, la friponnerie sont toujours chez Dancourt l'apanage des robins. Le gibier de Dancourt, ce sont des notaires, des procureurs, des greffiers, des assesseurs, des baillis, des petits juges d'un présidial, d'une petite sénéchaussée.

Dans *La Maison de campagne*, l'original que l'on bafoue est un certain M. Bernard, que l'on qualifie vaguement d'homme de robe : ce Bernard est un ladre, un vilain, un avare ; il vient d'acheter une maison de campagne, dans le dessein d'y vivre comme un ours et d'y faire des épargnes considérables, mais il a compté sans son hôte, c'est-à-dire sans madame Bernard, femme aussi vaine, aussi glorieuse, aussi prodigue que son mari est bas, intéressé, fesse-mathieu.

Il suffit de connaître les deux époux pour imaginer le comique de la pièce, et les petites explications qu'ils ont ensemble ne sont pas les scènes les moins plaisantes. Il pleut de tous côtés des visites dans la maison de campagne; il

n'y a pas d'hôtellerie plus fréquentée : madame reçoit bien tout le monde; monsieur accueille chacun de ses hôtes avec des grimaces épouvantables; l'effort qu'il se fait pour ne pas les chasser, son dépit, ses lamentations, ses imprécations continuelles sont précisément ce qui fait rire.

Ce vilain homme est malheureusement voisin d'un camp, et dans ce camp se trouve son neveu, jeune étourdi qui ne se fait pas scrupule de mettre à contribution un oncle riche et avare : il vient chasser dans son enclos, lui envoie une très petite part de son propre gibier et vient le manger avec un très grand nombre d'amis, tous de haut appétit. C'est en vain que le pauvre Bernard a fait faire des trous et des ornières profondes dans les environs de sa maison pour casser le cou à ceux qui lui viennent rendre visite; quelques voitures s'y brisent, il est vrai; mais pendant qu'on les racommode dans le village, tout ce qui compose l'équipage, maîtres, domestiques, chevaux, vivent chez lui à discrétion.

On conçoit quel mouvement doivent occasionner tant d'allants et venants, tant d'infortunes qui tombent successivement sur le propriétaite de cette maison maudite : ce sont des scènes détachées, qui cependant ont un but commun; chacune en particulier est très agréable : une des plus bouffonnes est celle d'un cousin et d'une cousine qui viennent sans façon se refaire d'une longue maladie dans la maison de M. Bernard[1].

LE COUSIN, *à madame Bernard.*—Bonjour, ma cousine.

MADAME BERNARD, *à la cousine.* — Ah! ah! bonjour, Chonchon, bonjour. (*Lui montrant Bernard.*) Tenez, voilà votre cousin que vous allez faire bien aise. (*Elle sort.*)

LE COUSIN, *à Bernard.* — Oh! je m'en doute bien. Bonjour, mon cousin.

1. Scène XVI.

M. BERNARD. — Bonjour... Courage!

LE COUSIN. — Voilà ma sœur, que j'ai amenée dans une carriole.

LA COUSINE. — Bonjour, mon cousin.

LE COUSIN. — Nous avons pensé mourir tous deux, et nous venons achever d'être malades chez vous.

M. BERNARD. — Comment donc?

LE COUSIN. — Nous venons un peu prendre l'air, pendant quinze jours ou trois semaines, pour nous remettre un peu.

M. BERNARD. — L'air de ce pays-ci ne vaut rien.

LA COUSINE. — Mon père dit qu'il est admirable.

LE COUSIN. — Je vous aurais bien amené mon autre sœur avec mon petit frère; mais la carriole était trop petite, et ils ne viendront qu'après demain, avec ma mère.

M. BERNARD. — Oui! (*A part.*) Maugrebleu de la chienne de parenté!

LA COUSINE. — Il faudrait prier, mon cousin, qu'on nous fît faire un petit potage.

LE COUSIN. — Ah! oui. A propos, mon cousin, ma mère vous prie bien fort que nous ayons tous les jours de petits potages.

M. BERNARD. — Morbleu! ceci passe la raillerie.

LA COUSINE. — Et quelquefois de petits poulets rôtis; mon frère le médecin l'a dit.

LE COUSIN. — Non pas, s'il vous plaît, ma sœur; de petites perdrix; et le médecin dit que cela nous rétablira beaucoup mieux. N'est-ce pas, mon cousin?

M. BERNARD, *resté seul*[1]. — Ouais! je ne sais pas ce

1. Scène XVII.

que cela signifie, mais il semble qu'on ait dessein de me faire pièce : de petits potages, de petits poulets, de petites perdrix! Ce grand nicodème de cousin m'a plus mis en colère que tout le reste, et cependant je n'ai jamais eu la force de le lui dire; mais c'en est trop : je m'en vais être homme à la barbe de ma femme. Il faut que je commence par faire quelque incartade aux gens qui sont déjà ici; il en arrivera ce qu'il pourra.

Voici le stratagème dont s'avise l'infortuné M. Bernard pour mettre un terme à l'ardeur dévorante de ses trop nombreux visiteurs [1].

THIBAUT, *portier de M. Bernard.* — Oh! par ma foi, le tour est drôle, ils ne s'attendent morguenne pas à ça.

LISETTE. — Quel autre incident est-ce encore ici?

THIBAUT. — Jarni, qu'il est bon, là!

LISETTE. — A qui en as-tu?

THIBAUT. — Je ne sommes pus cheux nous, mon enfant, je sommes au cabaret.

LISETTE. — Au cabaret! que veux-tu dire?

THIBAUT. — Oui, morgué, au cabaret. Tiens, notre maître et M. Griffard venont de plaquer une vieille épée toute rouillée au-dessus de la porte, avec un bouchon de lierre, et ils ont griffonné au-dessous, avec un gros charbon : *A l'Épée Royale.*

LISETTE. — En voici bien d'une autre.

THIBAUT. — Dame, c'est ici l'*Épée Royale,* bon logis, à pied et à cheval. La maison est morgué bien achalandée, toujours.

1. Scènes XXV à XXX, inclusivement.

LISETTE. — Courons avertir Mariane de l'extravagance de son père.

THIBAUT. — Vous verrez qu'il n'y viandra pus tant de monde.

M. GRIFFARD. — Cette invention est admirable.

M. BERNARD. — Nous allons voir des gens bien penauds.

THIBAUT. — Le diable m'emporte si vous n'avez plus d'esprit que li.

M. BERNARD. — Tu peux à présent laisser entrer tout le monde.

THIBAUT. — Moi! j'appellerai les passants, si vous voulez, et je gage que vous allez couper la gorge à tous les autres cabaretiers. Ils ne gagneront pas de l'eau. V'la monsieur votre fils, qui ne se doute pas de la manigance.

M. BERNARD. — Qu'est-ce, Dorante, vous voilà bien seul aujourd'hui? vous avez pourtant coutume de ne pas revenir sans compagnie.

DORANTE. — J'ai pris un peu les devants, mon père, pour vous prier instamment de faire un accueil favorable à celle que je vous amène aujourd'hui.

M. BERNARD. — Pourquoi non, vous êtes le maître, on vous fait honneur, et à moi aussi. Vous êtes-vous bien diverti? D'où venez-vous?

DORANTE. — Le mieux du monde, et j'ai trouvé une occasion tout à fait avantageuse pour nous procurer des amis dans la province.

M. BERNARD. — J'en suis ravi, je vous assure, il est bon de connaître d'honnêtes gens.

DORANTE. — C'est un accommodement qu'on veut faire entre deux gentilshommes qui, depuis vingt-cinq ou

trente ans, sont à couteaux tirés pour une dispute qu'eurent autrefois leurs grands-pères.

M. BERNARD. — Voilà une querelle bien ancienne, et cela est glorieux à accommoder.

DORANTE. — Ces affaires-là font toujours honneur aux personnes chez qui elles se terminent.

M. BERNARD. — Assurément.

DORANTE. — J'appréhendais, mon père, que cela ne vous fît point autant de plaisir que cela me paraît vous en faire.

M. BERNARD. — Pourquoi cela?

DORANTE. — Je sais que vous n'aimez point la dépense.

M. BERNARD. — Oh! je suis bien changé depuis que vous ne m'avez vu. Sont-ils beaucoup?

DORANTE. — Huit ou dix de chaque côté.

M. BERNARD. — Ce n'est guère.

DORANTE. — Les uns vont arriver, et les autres seront ici demain matin.

M. BERNARD. — Oh! çà, çà, je vais me préparer pour les recevoir.

DORANTE. — Ah! mon père, que je vous ai d'obligation.

M. BERNARD. — Ce sont gens de bonne chère et de plaisir, n'est-ce pas?

DORANTE. — Oui, mon père, les plus honnêtes gens du monde.

M. BERNARD. — Tant mieux. Je suis à vous dans un moment, ne vous ennuyez pas. (*Il sort.*)

THIBAUT, *à part.* — Il va leur jouer quelque tour de

maitre Gonin[1]. Tudieux ! v'la un futé manœuvre. Il ne faut faire semblant de rian.

DORANTE. — Cela est admirable. Comme mon père est changé d'humeur depuis trois jours! Thibaut, ne trouves-tu pas cela tout à fait extraordinaire?

THIBAUT. — Oui, morgué, cela est tout à fait bouffon.

DORANTE. — Ne sais-tu point d'où vient un si prompt changement?

THIBAUT, *en riant.* — C'est que...

DORANTE. — A qui en a donc ce maroufle?

THIBAUT, *riant.* — Monsieur, c'est que... morgué, c'est un drôle de corps que votre père!

DORANTE. — Écoute, si tu me fais prendre un bâton.

THIBAUT.— Ne vous fâchez donc point, v'la vos hoberiaux[2] qui arrivent.

DORANTE. — Soyez les bien-venus, messieurs. Qu'on mette les chevaux de ces messieurs à l'écurie.

PREMIER HOBEREAU. — Savez-vous que vous êtes bien logé?

DORANTE. — La maison est assez agréable.

DEUXIÈME HOBEREAU. — Et le fief est bien noble, qui plus est.

DORANTE. — Oui, la terre est fort belle.

DEUXIÈME HOBEREAU. — Hé! à qui le dites-vous? Cette maison-ci devait-être à moi; et c'est feu mon grand-père qui l'avait vendue au père de celui qui l'a vendue au père de monsieur votre père.

DORANTE. — Je le crois bien. Çà, messieurs, ne par-

1. C'est-à-dire un homme fin et rusé.

2. « *Hobereau* se dit figurément, dans le discours satyrique et burlesque, des petits nobles de campagne qui n'ont point de bien et qui vont manger les autres. » *Dictionn. de Trévoux.*

lons point aujourd'hui d'affaires, et ne songeons ce soir qu'à nous divertir. Où sont donc ces autres messieurs?

TROISIÈME HOBEREAU. — Ils n'arriveront d'une bonne heure.

DORANTE. — Ne voulez-vous point vous débotter?

PREMIER HOBEREAU. — Non, s'il vous plaît, ma botte me tient la jambe fraîche.

DORANTE. — Est-ce que vous êtes botté à cru?

PREMIER HOBEREAU. — Savez-vous bien qu'en été il n'y a rien de meilleur ?

DEUXIÈME HOBEREAU. — Moi, je trouve qu'il n'y a rien de si commode que de ne se botter qu'avec des guêtres.

DORANTE. — Vous avez raison. (*A M. Bernard, qui entre.*) Mais, mon père, quel équipage est-ce là?

M. BERNARD. — C'est un déshabillé pour la cuisine.

DORANTE. — Comment, mon père...

M. BERNARD. — Sont-ce là ces messieurs?

DORANTE. — Oui, mon père.

M. BERNARD. — Çà, vitement, dépêchons-nous, une chambre pour ces messieurs. Voulez-vous descendre dans la cuisine, pour voir ce que vous mangerez?

PREMIER HOBEREAU. — Vous vous moquez de nous, monsieur, et votre ordinaire nous suffit.

M. BERNARD. — A table d'hôte? je vous entends, tant par tête. Combien êtes-vous, s'il vous plaît?

DORANTE. — Mon père, que dites-vous là? que faites-vous? quel est votre dessein?

M. BERNARD. — Paix, mon fils, vous êtes une bête.

DEUXIÈME HOBEREAU. — Dans quelle chienne de maison nous a-t-on amenés?

M. BERNARD. — C'est l'*Épée Royale*, à votre service

DORANTE. — Mon père !

M. BERNARD. — Il y a de bon vin, mais je le fais bien payer.

TROISIÈME HOBEREAU. — C'est une pièce qu'on nous ait.

DORANTE. — Ah ! je crève.

M. BERNARD. — Vous pouvez voir ailleurs, messieurs, on vous accommodera peut-être mieux; mais pour moi je suis cher, je vous l'avoue.

DORANTE. — Je suis dans le dernier désespoir.

DEUXIÈME HOBEREAU. — La raillerie est un peu forte.

DORANTE. — Messieurs, ne prenez point, je vous conure, pour.....

DEUXIÈME HOBEREAU. — Mon petit gentilhomme cabaretier, je ne vous dis pas adieu.

DORANTE. — Mon cher monsieur de la Garannière.

DEUXIÈME HOBEREAU. — Qu'on bride mon cheval.

M. GRIFFARD. — En voilà déjà un de parti.

DORANTE. — Monsieur de Trofignac, empêchez, de grâce...

TROISIÈME HOBEREAU. — Touchez là.

DORANTE. — Mon cher ami !

TROISIÈME HOBEREAU. — Je vous assommerai avant qu'il soit peu.

DORANTE. — Ils sont en droit de me dire cent fois pis encore.

PREMIER HOBEREAU. — Monsieur de l'*Épée Royale* vous aurez au premier jour les étrivières de ma façon.

DORANTE. — Ah ! je n'ai plus de mesures à garder, me voilà déshonoré pour toute ma vie, et je ne dois songer qu'à mourir.

M. BERNARD. — Monsieur mon fils, cela vous apprendra à vivre.

DORANTE. — Moi, votre fils ! A vos manières, je ne reconnais point mon père et je vais publier moi-même l'indignité d'un tel procédé. (*Il sort.*)

M. BERNARD. — Les voilà pourtant partis, et *l'Épée Royale* fait ces merveilles.

On ne sait comment finirait la pièce et surtout la mauvaise affaire que M. Bernard vient de se mettre sur les bras, si Dancourt n'avait pas eu recours à un certain Éraste, amant de la fille du campagnard dans l'embarras, qui rôde autour de la maison; cet Éraste est neveu du capitaine des chasses de son canton. Une imprudence commise par les gens de M. Bernard donne lieu à l'amant de rendre un service essentiel au père de sa maîtresse : ils ont tué un cerf qui s'était réfugié dans l'étable de la maison; c'est une affaire capitable, capable de ruiner M. Bernard : le code des chasses était alors très sévère. Éraste obtient avec peine de son oncle qu'il ferme les yeux sur ce délit; bien entendu que M. Bernard paiera de la main de sa fille une pareille indulgence. Bernard y joint une autre condition; c'est qu'Éraste achètera, dès ce moment, la maison et en fera la dépense. Tout ce monde de visiteurs n'est donc plus obligé de payer son gîte à *l'Épée Royale;* ils deviennent les convives d'Éraste, qui les invite à ses noces dans sa nouvelle maison.

LA FOLLE ENCHÈRE

Comédie en un acte, en prose (30 mai 1690).

Le travestissement d'Angélique en jeune homme, l'amour de madame Patin pour ce prétendu cavalier, composent tou le nœud de *la Folle enchère,* comédie qui eut un grand succès et qui le méritait. L'auteur y multiplie les déguisements; mais tous étaient nécessaires; tous ont pour but de faire consentir madame Patin au mariage de son fils avec Angélique. Les différentes métamorphoses de Champagne et de Merlin servent à égayer la pièce et amènent un dénouement aussi neuf qu'ingénieux. Il y a peu de scènes au théâtre plus divertissantes que celle[1] qui donne le titre à cette comédie, très jolie par le dialogue.

MERLIN, *déguisé.* — Bonjour, madame, votre valet.

ANGÉLIQUE, *bas à Lisette.* — Ah! Lisette, Merlin est ivre, tout est perdu.

MERLIN. — J'entre assez librement, comme vous voyez, c'est ma manière, et de tout temps les Pharnabasac ont toujours été sans façon. (*A Angélique, qui est en homme.*) Bonjour, ivrogne, c'est toi que je cherche.

MADAME ARGENTE. — Ce monsieur-là, chevalier, vient de faire la débauche.

1. Scène XIII.

MERLIN. — Non, madame, mais j'ai bien dîné ; et ma passion dominante, à moi, c'est de rendre des visites sérieuses en sortant de table.

ANGÉLIQUE. — En vérité, monsieur de Pharbanasac, vous prenez aussi mal votre temps.

MERLIN. — Je prends mal mon temps, dites-vous? Parbleu ! mon cher, il me semble que pour vider les petits comptes que nous avons ensemble, je ne te puis mieux joindre que dans cette maison.

LISETTE, *bas à Angélique.* — Il vient au fait, ne vous effarouchez point.

ANGÉLIQUE. — Comment donc ! que voulez-vous dire ? Il semble que vous preniez madame pour ma trésorière.

MERLIN. — Pourquoi non? si elle ne l'est pas encore, il ne tiendra qu'à elle de la devenir. Voici une occasion des plus favorables, madame ; un petit gentilhomme d'aussi bon air vaut assez qu'on fasse quelque chose pour lui.

ANGÉLIQUE. — Il est ivre, madame, comme vous voyez.

LISETTE, *à Angélique.* — Son ivresse est de bon sens, laissez le faire.

MADAME ARGANTE. — Je le trouve impertinent dans toutes ses manières.

ANGÉLIQUE. — Je vais le brusquer et l'obliger de sortir.

MADAME ARGANTE. — Le brusquer ! non, n'en faites rien.

MERLIN. — Quelle petite conversation avez-vous là tous trois, en votre petit particulier ? vous parlez de moi, sur ma parole.

ANGÉLIQUE. — Il faut vous débarrasser de cet ivrogne.

MERLIN. — Le beau brin de femme ! morbleu ! le beau brin de femme !

ANGÉLIQUE. — Je ne m'attendais pas à le voir dans cet état.

LISETTE, *à Angélique.* — Soutenez la gageure, vous dis-je.

MERLIN. — Je suis dans l'admiration depuis les pieds jusqu'à la tête.

MADAME ARGANTE. — Il a du bon dans ses manières.

MERLIN. — Où ce petit fripon-là déterre-t-il les beautés ? Cette marquise encore, elle est drue, elle est drue [1] !

ANGÉLIQUE. — Il ne sait ce qu'il dit.

MERLIN. — Et à propos de cette marquise, tu n'es donc plus dans le goût de l'épouser ? voilà qui est fini, tu as bien fait si tu ne l'épouses pas ; pourtant tu seras obligé à de grandes restitutions.

MADAME ARGANTE. — Comment, monsieur, des restitutions, s'il ne l'épouse point ! expliquez-vous, s'il vous plaît.

MERLIN. — Ils auront quelques petits comptes à faire ensemble.

MADAME ARGANTE. — Parlez plus clairement, je vous prie.

MERLIN. — Il vous en coûtera quelques milliers de pistoles pour le tirer des mains de cette marquise.

MADAME ARGANTE, *à Angélique.* — Faites-moi comprendre cette énigme, monsieur le comte.

1. Grande, bien portante, gaillarde. — *Dictionnaire de Trévoux.*

ANGÉLIQUE. — Je n'y comprends rien moi-même.

MERLIN. — Il est engagé, au moins, ce jeune homme ; mais baste, ce n'est pas là ce qui m'amène ; parlons d'autres choses. Hé bien ! qu'est-ce ? ces trois cents pistoles que tu me dois, n'es-tu point las de me faire attendre ? Madame va-t-elle me les compter ? veux-tu me donner une lettre de change sur quelqu'une de tes maîtresses.

MADAME ARGANTE. — Sur quelqu'une de ses maîtresses ?

ANGÉLIQUE. — Il fait le mauvais plaisant, madame. Si la patience m'échappe une fois...

MERLIN. — Cela m'est indifférent, moi ; ça, dépêchons, je vous prie, j'ai d'autres affaires : allons, madame, de l'argent.

MADAME ARGANTE. — Mais vraiment, monsieur de Pharnabasac est un voleur de grand chemin.

MERLIN. — Vous pourriez vous énoncer plus civilement, madame ; voleur de grand chemin ! Hé morbleu, je suis chez vous.

ANGÉLIQUE. — Écoutez, monsieur de Pharnabasac, vous n'êtes pas en état qu'on vous parle raison ; si pourtant vous continuez à me fâcher, je vous la ferai entendre d'une manière.....

MADAME ARGANTE. — Monsieur le comte, qu'allez-vous faire ?

MERLIN. — Il est violent, ce petit homme.

LISETTE. — Ils s'égorgeront dans votre chambre, si vous n'y mettez ordre.

MADAME ARGANTE. — Quel ordre y mettre, à moins de lui donner trois cents pistoles ?

ANGÉLIQUE. — Les lui donner, madame, j'aimerais mieux mille fois...

LISETTE. — Hé ! le petit mutin ! Madame, il n'y a point d'autre parti à prendre.

MERLIN. — Non, s'il vous plaît, madame, je ne les veux pas recevoir de votre main ; je ne prétends pas qu'on dise que je suis un voleur. Mais monsieur me doit trois cents pistoles ; n'est-il pas juste qu'il me les paie ? La verité est que, si je ne les ai pas tout à l'heure d'une façon ou d'une autre, je vous estime et vous respecte, madame, je ne veux point faire de bruit dans votre maison, mais j'aurai le plaisir de le tuer à votre porte.

MADAME ARGANTE. — Le plaisir de le tuer ! Ah ! juste ciel !

MERLIN. — Je me moque de tout, moi.

MADAME ARGANTE. — Monsieur de Pharnabasac, je vais vous chercher de l'argent.

ANGÉLIQUE. — Non, madame, n'en faites rien, je vous en conjure.

LISETTE. — Dépêchez-vous, madame, ce n'est pas lui qu'il en faut croire. Le petit déterminé !

MADAME ARGANTE, *à Angélique.* — Monsieur le comte, venez avec moi.

LISETTE. — Hé ! allez, allez, madame, ne craignez rien, je les séparerai s'il se veulent battre.

MERLIN. — Nous battre ! Hé morbleu, pourquoi nous battre, puisque madame nous accorde ?

MADAME ARGANTE. — Vous me promettez d'être sage ?

ANGÉLIQUE. — Je souscris à ce que vous voulez, mais je me fais une terrible violence pour vous obéir.

LISETTE. — Le petit cœur de lion ! Allez vite, madame, allez vite.

*
* *

M. DE BONNEFOI, *notaire*[1]. — A toute l'honorable compagnie, présente et à venir, salut.

MERLIN *déguisé en vieillard.* — Approchez, monsieur de Bonnefoi, approchez.

MADAME ARGANTE, *à M. de Bonnefoi.* — Comment, monsieur? que voulez-vous faire?

M. DE BONNEFOI. — J'allais passer chez vous en sortant d'ici, monsieur. J'ai sur moi vos contrats tout dressés; il n'y a que les noms qui sont en blanc.

MERLIN. — Nous ne tarderons pas à les remplir. Avec votre permission, madame.

MADAME ARGANTE. — Comment, monsieur, vous prétendez passer vos contrats dans ma maison? je ne comprends rien à tout votre procédé.

MERLIN. — Cela sera fait dans un petit moment.

MADAME ARGANTE. — Monsieur de Bonnefoi, je déchirerai vos papiers.

ANGÉLIQUE. — Hé! laissez-le faire, madame; je me tuerai plutôt que de rien signer contre mon sentiment.

MERLIN. — Ouais! Mais voici un petit fripon, qui devient bien rétif.

CHAMPAGNE, *déguisé en marquise.* — Vous en étonnez-vous? c'est madame qui le gâte.

ANGÉLIQUE. Hé mon père! rendez justice à votre choix et au mien. Examinez madame la marquise (*montrant*

1. Scène XXII.

Champagne), je lui demande pardon de parler ainsi devant elle, mais enfin elle m'y réduit, voyez son air et ses manières et regardez sans prétention les charmes de madame (*montrant madame Argante*).

MADAME ARGANTE. — Sans vanité, il y a quelque différence.

MERLIN. — Oui, madame de la Tribaudière a le visage plus mâle, à ce qu'il me semble.

ANGÉLIQUE. — Si vous m'avez donné la vie, ne me la rendez point insupportable.

MERLIN. — Il m'attendrit.

LISETTE. — Courage, monsieur.

ANGÉLIQUE. — Hé ne me contraignez point à la passer avec une personne que je ne puis souffrir.

MADAME ARGANTE. — Qu'il s'énonce agréablement!

MERLIN. — Oui vraiment, il s'explique au net; qu'en dites-vous?

CHAMPAGNE. — Je dis que tout cela ne m'étonne point. Vous me l'avez promis, je le veux avoir, ou votre fille n'aura ni mon bien ni mon neveu.

MERLIN. — Ah! vous l'aurez, madame, vous l'aurez. Allons, allons, monsieur de Bonnefoi, j'ai donné ma parole, elle est inviolable. Écrivez.

MADAME ARGANTE. — Il fera bien d'aller écrire dans la rue.

ANGÉLIQUE. — Hé bien mon père, si l'établissement de ma sœur est une chose où vous soyez si sensible, il se rencontre ici une aventure merveilleuse.

MERLIN. — Comment?

ANGÉLIQUE. — Ma sœur aime tendrement le fils de madame que vous voyez.

MERLIN. — Ma fille aime monsieur!

ANGÉLIQUE. — Oui, mon père, et monsieur est passionnément amoureux d'elle.

MERLIN. — Ouais! mais voici un amour bien prompt, je n'en avais jamais ouï parler.

MADAME ARGANTE. — Ni moi non plus, vraiment.

ÉRASTE. — Il y a quelque temps, madame, que je voulus vous ouvrir là-dessus mon cœur, vous ne voulûtes pas m'écouter.

MADAME ARGANTE. — Quoi! c'était elle?

ÉRASTE. — Elle-même, madame. Nous en avons parlé cent fois, le comte et moi, sans qu'il sût ce que je vous suis, comme j'ignorais les engagements où il était avec vous.

MERLIN. — Je ne m'étonne pas que vous les ayez rencontrés tantôt ensemble.

MADAME ARGANTE. — Mais vraiment, cela est tout à fait extraordinaire.

MERLIN. — Voilà des incidents qui veulent dire quelque chose, madame la marquise.

CHAMPAGNE. — Ce ne sont que des chansons; mais que madame fasse pour monsieur son fils ce que je suis prête à faire pour mon neveu. Je lui donne soixante mille écus, en faveur de ce mariage.

LISETTE. — Soixante mille écus!

ANGÉLIQUE. — Si jamais je vous fus cher, madame, il est temps de vous déclarer.

MERLIN. — Allons, à soixante mille écus ce jeune homme.

MADAME ARGANTE. — Et moi je donne deux cents mille francs à Éraste.

ÉRASTE. — Que j'ai de grâces à vous rendre!

MERLIN. — A deux cent mille francs, une fois, deux fois; à deux cent mille francs.

ÉRASTE. — Allons, monsieur de Bonnefoi, remplissez du nom de madame; et marquez bien les deux cent mille francs.

CHAMPAGNE. — Il me reste pour deux mille écus...

MERLIN. — Attendez, monsieur, voici une enchère. Hé bien, madame?

CHAMPAGNE. — Oui, j'ai encore pour deux mille écus de pierreries, que je m'oblige de donner à votre fille.

LISETTE. — Allons, ferme, madame, il ne faut point laisser aller un si bon marché pour si peu de chose.

MERLIN. — A deux cent six mille six cents livres, à cause de la passe[1] des écus.

MADAME ARGANTE. — J'en ai pour plus de vingt mille livres, dont je lui donne la moitié.

MERLIN. — A deux cent dix mille livres, une fois, deux fois, à deux cent dix mille livres. Écrivez, monsieur de Bonnefoi, adjugé à la plus offrante.

1. « Différence et supplément de la valeur d'une monnaie pour l'égaler à une autre d'un prix fixe et ordinaire, ce qui se dit aussi bien de ce qu'il faut ajouter que de ce qu'il faut diminuer. » (*Dictionn. de Trévoux.*)

L'ÉTÉ DES COQUETTES

Comédie en un acte, en prose (12 juillet 1690).

« Cette année, disent les frères Parfait[1], fut fertile en *riens*[2], et la comédie de *l'Été des coquettes* en est un, mais très joli. » On ne trouve dans cette pièce ni intrigue, ni nœud, ni dénouement. Le personnage de Clitandre, qui courtise, par quinzaine, Angélique, Cidalise, une vieille comtesse, et qui fait sa campagne sans sortir de Paris, sert de base à cette comédie; la vivacité, l'agrément des scènes et du dialogue font oublier le manque d'action réelle.

Lors de la reprise de cette piquante comédie, en 1803, Geoffroy[3] écrivait ces quelques remarques qui sont aussi utiles pour notre génération de 1881 que pour celle du commencement de ce siècle[4] :

« Malheur aux comédies qui ont besoin de commentaires! c'est le sort de tout notre ancien comique : les

1. T. XIII, p. 185.
2. Ces *riens* sont *la Folle enchère*, de Dancourt, *le Ballet extravagant*, de Palaprat, *les Bourgeoises de qualité*, de Hauteroche, *le Secret révélé*, de Brueys et de Palaprat, *Merlin Gascon*, de Raisin, etc.
3. *L. c. sup.*, t. II, p. 264-266.
4. Cette comédie de Dancourt venait d'être reprise le 11 prairial de l'an XII.

spectateurs actuels n'ont presque aucune idée des mœurs qu'on y peint; et ce qui est plaisant, ils en sont même scandalisés. Ils sont accoutumés à des sentiments faux; la nature et la vérité choquent leur délicatesse; ils veulent des romans et non des comédies; il leur faut de l'intérêt, de l'intrigue. Les anciens mettaient de préférence dans leurs pièces des vices, des ridicules, du comique. Dancourt s'attachait surtout aux travers du jour, aux folies à la mode; il représentait la société telle qu'il la voyait de son temps...

» Qu'est-ce que *l'Été des coquettes?* que signifie ce titre? qu'est-ce que des *galants d'été?* Fait-on l'amour l'été autrement que l'hiver? Grandes questions, dont la solution est nécessaire à l'intelligence de la pièce. Sous Louis XIV, toute la cour, toute la noblesse était militaire; tout militaire se piquait autant de galanterie que de valeur. Les guerriers étaient en possession de plaire aux belles, et le moindre sous-lieutenant l'emportait sur un président, sur un fermier-général...

» Tous les étés on faisait la guerre sous Louis XIV : dès le printemps les officiers partaient; les sociétés galantes étaient en deuil, mais elles permettaient quelquefois aux robins, aux financiers, de consoler leur veuvage : c'étaient là les soupirants d'été, et les coquettes n'avaient pas d'autre ressource jusqu'à l'hiver ».

Dès la première scène, le portrait d'une franche coquette, — qui ne croit pas l'être, — est tracé avec beaucoup de vérité et de piquant.

LISETTE. — Oh! ça, madame, parlons un peu raison, s'il nous est possible.

ANGÉLIQUE. — Oh! ma chère enfant, laisse-moi en repos, je te prie; le seul mot de raison me fait mourir à mon âge. Faite comme je suis, je passerais pour folle dans le monde, si l'on me soupçonnait seulement de savoir ce que c'est que la raison.

LISETTE. — Hé bien, soit, parlons donc caprice, puisque le terme de raison vous effarouche. Comment vous accommodez-vous de celui qui a pris à madame votre mère de vouloir vous faire épouser votre vieux cousin?

ANGÉLIQUE. — Le mieux du monde. Ma mère me passe tant de bagatelles; je serais bien injuste de ne lui pas souffrir au moins la liberté de vouloir de certaines choses.

LISETTE. — Quoi! vous l'épouserez?

ANGÉLIQUE. — Nullement.

LISETTE. — Et madame votre mère?

ANGÉLIQUE. — Je serai toujours complaisante et soumise à ses volontés, je me ferai un devoir de lui obéir aveuglément; mais, je prendrai si bien mes mesures, que monsieur mon cousin ne voudra point de moi.

LISETTE. — Il n'y a rien de mieux imaginé.

ANGÉLIQUE. — Je ne regarde le mariage qu'avec frayeur : ce que j'en entends dire me fait frémir; c'est un engagement que mille personnes se repentent d'avoir pris, et dont aucune n'est satisfaite. Il n'est point de femmes qui s'en louent, et les plus modestes croient beaucoup faire de ne pas s'en plaindre.

LISETTE. — Ma foi, je ne suis pas de votre sentiment; ce que j'entends dire du mariage ne m'en dégoûte point du tout; et ce que j'en imagine me paraît tout à fait joli.

ANGÉLIQUE. — Tu feras bien de t'en tenir à l'imagination, pour n'être pas détrompée.

LISETTE. — Vous n'avez pas toujours été dans ce goût-là, et Clitandre...

ANGÉLIQUE. — Le temps du départ est venu bien à propos; sans le voyage d'Allemagne[1], j'aurais peut-être fait l'extravagance de l'épouser.

LISETTE. — Mais vous l'aimez?

ANGÉLIQUE. — Je ne sais. Il ne m'ennuie pas tant qu'un autre, je lui trouve plus d'esprit, des manières plus tendres et plus insinuantes, la conversation plus enjouée, le cœur mieux fait...

LISETTE. — Vous aviez du plaisir à le voir?

ANGÉLIQUE. — Oui.

LISETTE. — Vous receviez ses lettres avec joie?

ANGÉLIQUE. — Oui.

LISETTE. — Son absence vous fait peine?

ANGÉLIQUE. — D'accord.

LISETTE. — Les dangers où il peut être exposé vous causent de l'inquiétude?

ANGÉLIQUE. — Beaucoup, je te l'avoue.

LISETTE. — Et vous ne savez si vous l'aimez?

ANGÉLIQUE. — Non, il me semble que je n'aime personne.

LISETTE. — Mort de ma vie! la voix publique est donc bien injuste!

ANGÉLIQUE. — Comment?

LISETTE. — Elle vous accuse d'aimer tout le monde.

ANGÉLIQUE. — Non, de bonne foi, je n'aime per-

1. Est-ce une allusion à la campagne du Palatinat, en 1689?

sonne; mais je suis ravie d'être aimée, c'est ma folie, j'en demeure d'accord.

LISETTE. — C'est celle de toutes les jolies femmes; et vous êtes folle à meilleur titre que pas une.

ANGÉLIQUE. — Cependant je ne suis point coquette, et tout ce que je fais n'est que simple curiosité.

LISETTE. — Curiosité!

ANGÉLIQUE. — Oui, je me plais à connaître les différents effets que l'esprit et la beauté peuvent produire dans les cœurs.

LISETTE. — N'entre-t-il point aussi un peu de malice dans votre fait?

ANGÉLIQUE. — Quelquefois. Mon maître à chanter, par exemple, je ne serai point contente que je ne l'aie fait mettre aux Petites-Maisons.

LISETTE. — Vous lui fîtes passer dernièrement une bonne nuit sous vos fenêtres.

ANGÉLIQUE. — Si la pluie n'avait cessé, je ne lui aurais donné audience qu'à onze heures du matin.

LISETTE. — Ma foi, madame, vous n'avez point de conscience. Il était percé jusqu'aux os.

ANGÉLIQUE. — Ne suis-je pas heureuse de savoir me divertir de toutes sortes d'originaux?

LISETTE. — Oui vraiment, et je commence à connaître qu'une fille d'esprit n'a jamais le loisir de s'ennuyer.

ANGÉLIQUE. — Il est bon de s'accommoder aux temps et aux situations où l'on se trouve.

LISETTE. — Vous avez raison.

ANGÉLIQUE. — Tant que durera la guerre, si l'on ne s'humanisait un peu, on mourrait d'ennui tout l'été.

LISETTE. — Assurément.

ANGÉLIQUE. — Il faut se faire une occupation dans la vie.

LISETTE. — Il n'y a rien de plus louable.

ANGÉLIQUE. — J'y trouve une espèce de mérite même : on polit un homme de robe, on apprend à vivre à un abbé, on met un jeune homme dans le monde ; l'hiver vient insensiblement, et l'on se trouve dans son centre.

LISETTE. — Que la conduite est une belle chose !

« Il n'y point d'action dans cette jolie bagatelle, mais une grande abondance de saillies, de traits et d'épigrammes ; le dialogue est charmant, les caractères sont fort comiques[1] ».

1. Geoffroy, t. II, p. 269.

LA PARISIENNE

Comédie en un acte, en prose (13 juin 1691).

« Cette petite comédie peut être mise au nombre des meilleures de Dancourt. Le sujet est simple, l'intrigue bien conduite et le dénouement heureux : pour le dialogue, nous n'en parlons pas, nous avons dit une fois pour toutes que c'était la partie dominante de cet auteur[1]. »

La Parisienne de Dancourt est une jeune personne, que sa mère croit d'une simplicité excessive, et qui trompe un vieillard soupçonneux, donne à la fois un rendez-vous à deux amants et s'en débarrasse avec adresse. Éraste est l'amant préféré, quoique absent. Il reparaît, et ses rivaux sont congédiés. Le rôle d'Angélique (la Parisienne) est agréablement soutenu. « Ce caractère est original et vrai : rien n'est plus piquant que ce contraste de la simplicité naïve avec l'esprit le plus raffiné; il semble que Favart ait puisé dans cette pièce l'idée de *La Chercheuse d'esprit*[2]. »

Les frères Parfait relèvent [3], avec quelque aigreur, l'emprunt fait par Dancourt[4] d'une scène à *l'École des filles*, de

1. Les frères Parfait, t. XIII, p. 246.
2. Geoffroy, t. II, p. 248.
3. *Ibid.*, p. 246.
4. Scène XVI.

Montfleury[1]; Geoffroy[2], en reconnaissant l'emprunt, appelle la pièce de Montfleury une « mauvaise pièce où ce trait plaisant (d'un amant qui reconduit son rival) était comme perdu. Dancourt, — dit-il, — s'en est emparé pour le mieux placer et l'embellir : c'est une heureuse imitation plutôt qu'un plagiat. »

On ne peut mieux exquisser un caractère, —celui même du personnage principal, — que l'a fait Dancourt, dans le dialogue suivant[3].

LISETTE, *à part.* — Dans quelle rêverie la voilà plongée! Je suis toujours pour ce que j'en ai dit; elle a quelque amourette en tête.

ANGÉLIQUE, *à part.* — Que je suis malheureuse! je n'ose confier mes chagrins à personne, et je serai peut-être la victime de ma timidité.

LISETTE, *à part.* — Sa cervelle est plus embarrassée que la mienne.

ANGÉLIQUE. — Ah! Lisette, que fais-tu là?

LISETTE. — Je vous regardais en pitié; car je suis fort humaine, moi; et je ne puis voir souffrir les personnes, que je n'aie une passion extraordinaire de les soulager.

ANGÉLIQUE. — Ah! ciel!

LISETTE. — Vous allez pleurer; je m'en vais. Et de quoi vous sert-il de gémir, de soupirer? on ne sait point au juste ce que cela veut dire. Parlez, on vous entendra, et je répondrais quasi, moi, de donner bon ordre à ce qui vous chagrine.

ANGÉLIQUE. — Et que veux-tu que je te dise?

1. Acte II, scène v. *L'École des filles* est de 1666. (Parfait, t. X, p. 128.
2. T. II, p. 247.
3. Scène VIII

LISETTE. — Ce que vous pensez.

ANGÉLIQUE. — Je ne pense à rien.

LISETTE. — Ce sont des contes : à votre âge, il n'y a point de filles qui ne pensent quelque chose.

ANGÉLIQUE. — Je ne suis pas comme les autres.

LISETTE. — Ouais, mais voici un étrange endurcissement! Vous me soupçonnez apparemment d'être indiscrète, c'est ce qui vous empêche de me déclarer vos petits sentiments; mais je vous avertis que je les devine et qu'il ne tient qu'à moi...

ANGÉLIQUE. — Si tu les devines, Lisette, pourquoi me les demandes-tu?

LISETTE. — Pour en avoir l'aveu de votre propre bouche et pour être en droit de vous offrir mes petits services.

ANGÉLIQUE. — Et quels services me voudrais-tu rendre, Lisette?

LISETTE. — Tous ceux dont vous auriez besoin.

ANGÉLIQUE. — Mais encore?

LISETTE. — Mais, par exemple...

ANGÉLIQUE. — Quoi, par exemple?

LISETTE. — Si ce mariage bizarre que votre mère s'est mis en tête vous faisait peine, on trouverait des moyens pour le rompre.

ANGÉLIQUE. — Et quels moyens pourrait-on trouver?

LISETTE. — Mais, par exemple, si vous avez quelque autre vue et que vous m'en fissiez confidence...

ANGÉLIQUE. — Hé bien, que ferais-tu pour moi?

LISETTE. — Voulez-vous encore un exemple?

ANGÉLIQUE. — Oui, oui, tes exemples sont tout à fait justes.

LISETTE. — D'accord; mais les choses mêmes sont

plus sensibles. Allons, ne craignez point de m'ouvrir votre cœur, j'aime mieux vous interroger. Vous aimez quelqu'un apparemment, et ce serait une chose honteuse que vous n'aimassiez personne à votre âge ; je me moquerais de vous la première, si vous ne saviez pas ce que c'est que l'amour.

ANGÉLIQUE. — Oh ! je le sais, ne t'en moque point.

LISETTE. — Ah ! bon cela, voilà qui me plaît. J'aime les personnes de bonne foi : expliquez-moi donc bien toutes choses, et ne me cachez rien surtout.

ANGÉLIQUE. — Mais, interroge-moi donc, Lisette, si tu veux que je réponde.

LISETTE. — Il n'y a rien de plus juste ; c'est un grand secours pour la pudeur, au moins. Premièrement, vous aimez quelque jeune homme, je gage ?

ANGÉLIQUE. — Tu l'as deviné. C'est Éraste.

LISETTE. — Fort bien, Éraste ! voilà d'abord un nom qui m'intéresse : Éraste, il a de l'esprit cet Éraste ?

ANGÉLIQUE. — Je n'en ai point assez pour m'y connaître.

LISETTE. — Il vous en viendra, donnez-vous patience.

ANGÉLIQUE. — Ah ! si j'en puis avoir, je m'en servirai bien, je t'en réponds.

LISETTE. — Vous ne manquerez point de matière. Revenons à Éraste, vous l'aimez beaucoup ?

ANGÉLIQUE. — Oui, je l'aime ; mais je n'ai point de ses nouvelles.

LISETTE. — Comment ?

ANGÉLIQUE. — Il est à l'armée. Et pour n'être point la femme de monsieur Damis...

LISETTE. — Hé bien ?

ANGÉLIQUE. — Tu ne m'interroges point sur ce que j'ai de plus pressant à te dire.

LISETTE. — Est-ce que pendant son absence vous avez fait quelque autre amant?

ANGÉLIQUE. — Tu devines encore; mais je suis bien embarrassée, ma pauvre Lisette.

LISETTE. — Ça, de quoi s'agit-il? Voyons.

ANGÉLIQUE. — J'ai donné ici un rendez-vous à Dorante.

LISETTE. — Ah! l'heureux petit naturel. Et qu'est-ce que Dorante? est-il de robe, officier ou courtisan? car il faut qu'un amant soit quelque chose.

ANGÉLIQUE. — Il n'est de robe que les matins, et les soirs il porte une épée.

LISETTE. — Fort bien.

ANGÉLIQUE. — Sa sœur était avec moi dans le couvent, et c'est elle qui m'a priée de l'aimer.

LISETTE. — Quand deux filles sont bonnes amies, elles ont peine à se refuser.

ANGÉLIQUE. — Non, sans l'absence d'Éraste, je ne l'aurais jamais aimé.

LISETTE. — Les absents ont toujours tort, elle a raison. Mais enfin, que puis-je faire pour vous?

ANGÉLIQUE. — J'ai aussi fait dire à Lisimon qu'il pouvait venir.

LISETTE. — Encore un rendez-vous? Les belles dispositions de fille!

ANGÉLIQUE. — C'est ce qui m'inquiète, et je crains qu'ils ne viennent tous deux en même temps.

LISETTE. — Et pourquoi ne leur pas marquer des heures différentes?

ANGÉLIQUE. — Que veux-tu! je n'y ai pas songé; et

la crainte d'être madame Damis me trouble si fort l'imagination que je ne sais ce que je fais. Mais le temps et les réflexions m'empêcheront dans la suite de faire de fausses démarches.

LISETTE, *à part.* — Voilà une petite personne qui ira loin, sur ma parole.

ANGÉLIQUE. — Que dis-tu?

LISETTE. — Moi? je dis que je vous servirai de tout mon cœur et que je vous en donne ma parole.

ANGÉLIQUE. — Je ne serai pas malheureuse, si tu ne m'abandonnes pas.

LISETTE. — Vous abandonner! Vous valez trop; et je ne vous quitterai de ma vie.

LA FEMME D'INTRIGUES

Comédie en cinq actes, en prose (30 janvier 1692).

Différents personnages passent en revue et amusent par leur variété. Tous ont recours à madame Thibaut, qui a plus d'un commerce et plus d'un talent. Elle se propose de tromper, en l'épousant, un fourbe qu'elle croit homme d'importance et qui cherche à la duper elle-même. C'est ce double projet qui forme tout le nœud de cette pièce qu'un commissaire vient dénouer.

La première scène du premier acte pose bien le caractère et les ressources de madame Thibaut, la femme d'intrigues.

GABRILLON, *servante de madame Thibaut.* — Ah! vous voilà donc à la fin! Bonjour, monsieur de la Brie.

LA BRIE, *cousin de Gabrillon.* — Bonjour, cousine : que me veut ta maîtresse? On m'a dit à l'auberge qu'elle avait envoyé me chercher. La besogne donne-t-elle? car, elle ne m'emploie que lorsqu'il y a ici des affaires à tout rompre.

GABRILLON. — Les grands génies ne se mettent pas à tous les jours.

LA BRIE. — Écoute, ne pense pas rire, tout homme qui travaille pour madame Thibaut ne doit pas être un sot. Malpeste! il se fait ici les plus belles affaires de

Paris : voulez-vous des charges, des offices, des emplois? on vous en fera voir de tous les échantillons. Êtes-vous dans le goût de vous marier? on vous y fournira des femmes de toutes tailles, de tous âges; et si vous plaidez, vous y trouverez des solliciteuses depuis une pistole jusqu'à trente : voilà ce qu'on appelle une bonne boutique; il n'y a point ici de nenni[1]. Mais, mon zèle l'emporte sur ma curiosité : dis-moi donc, qui y a-t-il de nouveau?

GABRILLON. — Bien des affaires, ma foi.

LA BRIE. — Et dis-moi donc vite.

GABRILLON. — Elle se marie.

LA BRIE. — Elle se marie! et contre qui?

GABRILLON. — Contre un homme qui aura un jour plus de vingt-cinq mille livres de rente. Il s'appelle Cléante : il est capitaine d'infanterie.

LA BRIE. — Gentilhomme?

GABRILLON. — Belle demande! il est Gascon : en vient-il d'autres de ce pay-là?

LA BRIE. — Il est Gascon?

GABRILLON. — Et ma maîtresse normande.

LA BRIE. — Voilà de quoi faire un bon haras. Le Gascon et le Normand sont dans le monde ce que le singe et le renard sont dans la fable. Mais que tu es extravagante de croire...

GABRILLON. — Je te dis, moi, qu'il donne tête baissée tout au travers de la noce et que madame Thibaut lui paraît un parti de douze mille livres de rente, et cela en attendant encore une succession de vingt mille écus.

1. De refus, de non-valeur.

LA BRIE. — Oh! l'affaire change bien de face.

GABRILLON. — Il ne sait point qu'elle a demeuré au Marais[1], et il y a si peu qu'elle loge en ce quartier-ci que personne ne s'est encore aperçu de la ruse que je vais t'apprendre. Ce logis a deux issues. Par la petite porte, elle est ce qu'elle a coutume d'être, elle se mêle d'intrigues, fait des mariages, prête sur gages; et par la porte cochère, elle est veuve d'un conseiller de Bretagne, qui depuis quelques jours est venue s'établir à Paris. Comme on lui donne à vendre des nippes de toutes parts, la magnificence des meubles, la richesse des pierreries et l'abondance de vaisselle d'argent que le capitaine voit dans ce logis lui font paraître ma maîtresse un des meilleurs partis de la robe.

LA BRIE. — La fine mouche! Eh! dis-moi un peu, comment l'a-t-elle connu?

GABRILLON. — Par aventure. Ne connaissons-nous pas tout le monde par aventure, nous autres?

LA BRIE. — Mais encore, que veut-elle de mon petit ministère?

GABRILLON. — Tu ne le sais pas?

LA BRIE. — Qui me l'aurait dit?

GABRILLON. — On ne t'a donc pas donné sa lettre?

LA BRIE. — Non, vraiment! on m'a dit simplement qu'elle voulait me parler.

GABRILLON. — Comment, diantre! va vite te la faire rendre, et reviens sur tes pas; on pourrait la déca-

1. « On appelle demoiselles du Marais les courtisanes à cause, qu'il y en a toujours plusieurs logées en ce quartier-là. » (*Dictionn. de Trévoux.*) De *femme d'intrigues à courtisane*, il n'y a pas si loin.

cheter, et l'on y verrait trop le caractère de ma maîtresse et le tien.

LA BRIE. — Tu as raison, cela me décrierait à l'auberge. De quoi diantre s'avise-t-elle de confier ces choses au papier?

GABRILLON. — Ne perds point de temps en réflexions, et songe à réparer la faute qu'elle a faite.

LA BRIE. — Je ferai diligence, ne te mets pas en peine.

GABRILLON. — Par où vas-tu? sors par la grande porte, tu abrègeras ton chemin de la moitié.

*
* *

ANGÉLIQUE, *en homme*[1]. — Bonjour, madame.

MADAME THIBAUT. — Monsieur, votre servante.

ANGÉLIQUE. — Touchez là.

MADAME THIBAUT. — Monsieur!

ANGÉLIQUE. — Touchez là, vous dis-je, je veux faire amitié avec vous.

MADAME THIBAUT. — Ce me serait bien de l'honneur.

ANGÉLIQUE. — Et à moi bien du profit. Comment, diable! On dit que la fortune et vous vous êtes les deux doigts de la main, qu'elle vous met à même des emplois et que vous rendez heureux qui bon vous semble.

MADAME THIBAUT. — Je ne ferai jamais tant de bien que je souhaiterais d'en faire.

ANGÉLIQUE. — Il ne tiendra qu'à vous que je n'en

1. Acte II, scène VI.

fasse l'épreuve. Vous voyez un jeune homme tout frais sorti de l'Académie[1], qui cherche à entrer dans le monde, mais qui aimerait mieux n'y mettre jamais le pied que de n'y pas entrer par une belle porte.

MADAME THIBAUT. — Il y en a plusieurs : il ne s'agit là-dessus que de consulter votre inclination. Voulez-vous être de robe ou d'épée?

ANGÉLIQUE. — De robe! Regardez-moi bien, ai-je l'air d'un écolier en droit? D'épée, morbleu, d'épée s'il en fût jamais; on a toujours porté les armes dans ma famille.

MADAME THIBAUT. — Si c'est dans le service que vous souhaitez d'entrer, je ne puis rien pour vous.

ANGÉLIQUE. — Vous ne pouvez rien faire pour moi?

MADAME THIBAUT. — Pas cela. Les emplois de la guerre ne sortent point de ma boutique[2]. J'en suis fâchée, quoiqu'au fond c'est bien dommage qu'un joli homme comme vous aille à l'armée.

ANGÉLIQUE. — Lorsqu'on est né l'épée au côté, je crois que partout ailleurs un homme de mon âge fait une sotte figure.

MADAME THIBAUT. — Vous êtes riche?

ANGÉLIQUE. — Je suis tout l'opposé.

MADAME THIBAUT. — Tant pis.

1. Ce mot désigne ici « les maisons, logements et manèges des écuyers, où la noblesse apprend à monter à cheval et les autres exercices qui lui conviennent. Au sortir du collège, on a mis ce gentilhomme à l'Académie. » (*Dictionn. de Trévoux.*)

2. Ce mot n'avait pas, au XVIIe siècle, le sens bas ou vulgaire, voire méprisant qu'on lui a donné depuis et qu'il garde encore aujourd'hui. On disait la boutique d'un peintre, pour désigner l'atelier d'un artiste; la boutique d'un notaire, pour l'étude d'un notaire, etc. (*Dictionn. de Trévoux.*)

ANGÉLIQUE. — Bon, bon, tant pis; quand on a de la naissance et de la valeur, le service donne le reste.

MADAME THIBAUT. — Oui, mais pas toujours. Croyez-moi, mon beau gentilhomme, ne méprisez point mes conseils; il y a tant de femmes qui ne s'appliquent uniquement qu'à réparer dans une jeunesse indigente le tort que lui fait la fortune : tâchez de vous associer avec quelque riche veuve. Quand un équipage est en désordre, il vaut mieux, pour le remettre, avoir recours à sa femme qu'à l'usurier.

ANGÉLIQUE. — Moi! prendre une femme! hé! qu'en ferais-je?

MADAME THIBAUT. — Ce que tous les autres jeunes gens qui épousent des femmes déjà surannées en font, leurs intendantes et leurs fermières. Si vous voulez, avant qu'il soit deux jours, je vous livre la veuve d'un marchand de marée, qui me persécute pour lui trouver un joli mari. Si le parti vous accommode, elle vous mettra à la tête de vingt-cinq mille livres de rente.

ANGÉLIQUE. — Une femme de vingt-cinq mille livres de rente, le joli poste pour un jeune homme, si cela n'obligeait point à résidence!

MADAME THIBAUT. — Qu'appelez vous résidence? Un homme de votre qualité est-il pour passer ses jours comme un bourgeois cousu aux jupes de sa femme? On passe six mois à l'armée; de là, l'on revient à Paris. Madame y est-elle, on va à la cour : vient-elle à la cour, on retourne à Paris; de manière qu'en tout un an un mari n'aura pas donné quarante jours à sa femme. Est-il, à le bien prendre, une plus douce condition? Où trouverez-vous encore un métier dont le travail de six semaines suffise pour vous défrayer de toute l'année?

ANGÉLIQUE. — Six semaines auprès d'une femme! ne comptez-vous cela pour rien?

MADAME THIBAUT. — Ouais, vous êtes donc bien libertin?

ANGÉLIQUE. — Que voulez-vous? chacun à son faible, et celui-là n'est pas le mien.

MADAME THIBAUT. — Vous ne voyez donc pas une femme?

ANGÉLIQUE. — Je les verrais toutes, si elles étaient toutes faites comme toi.

MADAME THIBAUT. — Hé! monsieur, vous n'y pensez pas.

ANGÉLIQUE. — La folle, qui ne reconnaît pas Angélique.

MADAME THIBAUT. — Mademoiselle Angélique! et qui vous reconnaîtrait dans cet équipage? Allez-vous courir le bal[1]?

ANGÉLIQUE. — Une affaire bien plus sérieuse me met en campagne.

MADAME THIBAUT. — Une affaire sérieuse! cela ne m'a point encore paru.

ANGÉLIQUE. — Si j'ai dit des folies et que je ne me sois pas d'abord fait connaître à toi, ce n'était que pour faire l'épreuve de mon déguisement; s'il a pu te tromper, il pourra bien en tromper d'autres.

MADAME THIBAUT. — Vous avez l'air tout à fait cavalier. Mais encore, quelle affaire?

ANGÉLIQUE. — Une affaire de jalousie!

MADAME THIBAUT. — Une affaire de jalousie!

ANGÉLIQUE. — Je ne suis jalouse que de la bonne

1. Aller à plusieurs bals dans la même soirée, ne faire qu'entrer et sortir.

sorte, et je te jure que c'est sans être amoureuse moi-même.

MADAME THIBAUT. — Je le veux croire; mais pourtant ce déguisement...

ANGÉLIQUE. — Je ne l'ai pris que pour m'introduire dans une maison où mon perfide de chevalier donne des rendez-vous à ma rivale. Il me dit tous les jours qu'il ne la voit point; et, sous prétexte d'aller jouer, ils se trouvent ensemble dans le logis en question. J'y vais ce soir à la faveur de cet habit : je les observerai de près, j'étudierai jusqu'à leurs moindres gestes; et si le cœur m'en dit, je les frotterai tous deux comme tous les diables.

MADAME THIBAUT. — Et tout cela sans être amoureuse?

ANGÉLIQUE. — Oui, je te jure; mon dessein n'est que de décrier ma rivale par une aventure d'éclat.

MADAME THIBAUT. — Vous ferez aussi parler de vous. Êtes-vous folle, dites-moi?

ANGÉLIQUE. — Non. D'accord, je ne suis pas trop sage; mais je serais fâchée de l'être assez pour changer de résolution.

MADAME THIBAUT. — Ce chevalier ne vous le pardonnera jamais, et voilà le vrai moyen de rompre tout à fait avec lui.

ANGÉLIQUE. — La rupture est certaine de manière ou d'autre; et il me semble qu'en finissant une intrigue, c'est une espèce de consolation que de gourmer un infidèle.

MADAME THIBAUT. — Mais...

ANGÉLIQUE. — Mais... Tes discours sont inutiles, je

ne suis point ici pour prendre de tes conseils, j'y viens pour te demander de l'argent.

MADAME THIBAUT. — De l'argent, à moi!

ANGÉLIQUE. — Oui, mon enfant. A moins que de jouer dans la maison du rendez-vous, on y fait mauvaise figure, et je prétends la faire bonne.

MADAME THIBAUT. — Vous allez y briller, je vous en réponds.

ANGÉLIQUE. — Voilà un diamant de cent pistoles, prête-m'en cinquante, je te prie, je t'en paierai bien l'intérêt.

MADAME THIBAUT. — Vous vous moquez, je crois : il y a heureusement cinquante pistoles dans ma bourse.

ANGÉLIQUE. — Je te suis obligée. Quand je devrais les perdre, je ferai beau bruit pour mon argent, et tu entendras parler de moi.

MADAME THIBAUT. — Adieu, mon beau cavalier, adieu.

*
* *

LE MARQUIS[1]. — Serviteur, madame Thibaut.

MADAME THIBAUT. — Monsieur, je suis votre très humble servante.

LE MARQUIS. — Savez-vous que le bruit de votre réputation a percé jusqu'à la cour et qu'il a pénétré jusqu'à moi?

MADAME THIBAUT. — Qu'y a-t-il, monsieur, pour votre service?

LE MARQUIS. — Vous ne le devinerez jamais.

MADAME THIBAUT. — Mais encore?

1. Acte III, scène XII.

LE MARQUIS. — Je viens vous prier... je vois qu'il faut franchir le mot, de m'aider à faire une sottise.

MADAME THIBAUT. — Vous me faites bien de l'honneur.

LE MARQUIS. — Quatre marquis de mes amis, que vous avez ennocés, m'ont mis en goût d'en faire autant. A la vérité, les épouses que vous leur avez données ne sont pas belles; mais, mort de ma vie! elles sont bonnes; la plus gueuse a...

MADAME THIBAUT. — Je vous entends, vous voudriez une douairière, peut-être?

LE MARQUIS. — Vous l'avez dit. Souvent on a pour rien ce qu'un autre a payé bien cher. Vous me regardez?

MADAME THIBAUT. — Je crois avoir l'honneur de vous connaître.

LE MARQUIS, *bas.* — Cela se peut.

MADAME THIBAUT. — Je vous ai vu quelque part.

LE MARQUIS. — Les gens de ma qualité se voient partout.

MADAME THIBAUT. — Je ne saurais dire où.

LE MARQUIS. — A l'armée, peut-être.

MADAME THIBAUT. — A l'armée, moi?

LE MARQUIS. — C'est donc à la cour.

MADAME THIBAUT. — A la cour! Non, je ne vais guère en ce pays-là.

LE MARQUIS. — Ah! j'y suis, madame Thibaut, vous m'avez vu dans mon carrosse. Il est remarquable, oui, mon carrosse; et je suis autant connu de tout Paris par mon équipage qu'estimé de la cour par mes manières.

MADAME THIBAUT. — Vous avez raison, je rappelle mes idées, c'est dans votre carrosse que je vous ai vu.

LE MARQUIS. — En avez-vous remarqué la beauté?

MADAME THIBAUT. — Il n'est rien de mieux entendu.

LE MARQUIS. — Je donne toujours dans le beau : j'ai des chevaux, morbleu! qui tourneraient sur la pointe d'une épée, un cocher qui a du poitrail et pour le moins une once et demie de barbe ; pour moi, j'ai toujours aimé cela. Un cocher qui remplit bien son siège et qui a tous ses crins donne un merveilleux relief à la surface d'un équipage.

MADAME THIBAUT. — Surtout quand le reste y répond.

LE MARQUIS. — Hé! mais, j'ai deux grisons[1], un coureur[2] et quatre autres laquais[3] : ce ne sont pas des géants, à la vérité, mais de larges bassets[4] qui ne meublent point trop mal le derrière d'un carrosse; pour le dedans, c'est moi qui l'occupe. Je ne sais si je suis d'une tournure à faire dire que le poisson dément la coquille.

MADAME THIBAUT. — Bien loin de cela, vous m'avez tout l'air de bien jouer le premier rôle d'un équipage. Voilà une jolie tabatière.

1. « *Grison* se dit par raillerie des laquais des gens de qualité, qui ne portent point de couleurs et qui leur servent d'espions ou de messagers secrets. » (*Dictionn. de Trévoux.*)

2. « *Coureur* se dit d'un jeune homme qui est aux gages d'une personne de qualité, pour aller dans tous les lieux de la ville où on l'envoie et pour en rapporter promptement des nouvelles. Ce n'est que depuis peu qu'il y a des coureurs en France, et c'est une mode venue d'Italie. » (*Ibid.*)

3. « *Laquais*, valet roturier qui suit à pied son maître et qui porte ses livrées. Les jeunes gens se piquent d'avoir des laquais bien faits et proprement habillés... Pourquoi croit-on que l'on charge les carrosses de ce grand nombre de laquais? C'est pour exciter dans ceux qui les voient l'idée que c'est une personne de grande condition qui passe, et la vue de cette idée satisfait la vanité de ceux à qui ils appartiennent. » (Logique de Port-Royal, citée dans le (*Diction. de Trévoux.*)

4. De taille médiocre.

LE MARQUIS. — Il n'y a pas encore vingt-quatre heures qu'elle était boite à mouche[1]. Je l'ai prise ce matin sur la toilette d'une duchesse, avec qui je suis en pourparler de faveurs[2].

MADAME THIBAUT. — Elle est magnifique, vraiment. Mais, ça, voyons, puisqu'il s'agit de vous marier, peut-on savoir, monsieur le marquis, à combien peut monter votre revenu?

LE MARQUIS. — Si mon intendant était là; car nous autres, gens de qualité, nous ne nous piquons guère de savoir ce que nous avons de bien, cela est trop bourgeois.

MADAME THIBAUT. — Mais encore, à peu près?

LE MARQUIS. — Hé! mais, il me reste, du côté de ma mère, assez considérablement de bien; mais comme mon père m'a laissé encore plus considérablement de dettes, je ne vous ferai le détail que de mon revenu le plus liquide.

MADAME THIBAUT. — C'est bien dit.

LE MARQUIS. — Premièrement, il m'y a point d'année, quelque mauvaise qu'elle soit, que je ne touche sept à

1. La Fontaine donne, en ces termes, l'étymologie du mot *mouche* qui désigne les petits morceaux de taffetas noir que les femmes et même certains hommes coquets mettaient sur leur visage par ornement ou pour faire paraître leur teint plus blanc. Donc, dans La Fontaine, une mouche dit, avec sa dignité d'insecte :

> Je rehausse d'un teint la blancheur naturelle;
> Et la dernière main que met à sa beauté
> Une femme allant en conquête,
> C'est un ajustement des mouches emprunté.

2. *Faveurs* a peut-être ici le sens de « certains petits présents que font les dames. Ce portrait, ce ruban est une faveur de cette dame. » (*Dictionn. de Trévoux.*)

huit cents pistoles par les mains de Gaultier[1], cela en étoffes : mais qu'est-ce que cela fait, ne faut-il pas s'habiller?

MADAME THIBAUT. — Sans doute.

LE MARQUIS. — De la Picarde, cela peut monter aux environs de deux mille écus, sept mille francs, tantôt plus, tantôt moins.

MADAME THIBAUT. — En toiles et en dentelles?

LE MARQUIS. — Oui, cela l'accommode et moi aussi. A-t-on jamais trop de linge?

MADAME THIBAUT. — Bien loin de cela.

LE MARQUIS. — Croiriez-vous qu'à Jame et à Bequet[2], tant en chevaux de selle que de carrosse...

MADAME THIBAUT. — C'est-à-dire, monsieur le marquis, que tout votre revenu est en fonds de crédit.

LE MARQUIS. — Fonds de terre, ou fonds de crédit, qu'est-ce que cela fait? Ne touché-je pas cela tous les ans?

MADAME THIBAUT. — C'est quasi la même chose.

1. Gaultier avait son magasin dans la rue des Bourdonnais et vendait des étoffes de soie, d'or et d'argent. C'était le marchand le plus en vogue de Paris et de la France. On se ruinait chez lui, du moins pour les étoffes, en corbeilles de mariage. « L'utile et louable pratique, dit la Bruyère, de perdre en frais de noces le tiers de la dot qu'une femme apporte; de commencer par s'appauvrir, de concert, par l'amas et l'entassement de choses superflues et de prendre déjà sur son fonds de quoi payer Gaultier, les meubles et la toilette. » Les gros gains de Gaultier étaient les noces de rois ou de princes, qu'il fournissait tous. A la fin de 1679 et au commencement de 1680, il eut, par exemple, après le mariage du roi d'Espagne, celui du prince de Conti. Madame de Sévigné écrivait alors à sa fille : « Gaultier ne peut plus se plaindre, il aura touché en noces, cette année, plus d'un million. » Au taux de l'argent à cette époque, ce million en représentait bien cinq d'à présent.

2. Deux noms anglais francisés par l'orthographe d'alors.

**
*

LE MARQUIS. — Mais à quoi rêvez-vous tant, s'il vous plaît?

MADAME THIBAUT. — Je songe à vous bien assortir. Vous êtes un petit-maître, et il y a de petites-maîtresses, en ce pays-ci. Si je vous allais donner une femme dont le revenu fût, comme le vôtre, tout en étoffe, la cuisine serait bien mal fondée.

LE MARQUIS. — Vous avez raison. Comme j'ai grands fonds de crédit, moi, il faudrait, pour diversifier les choses, que la dame eût grands fonds de terre.

MADAME THIBAUT. — Je connais une certaine veuve de marchand de marée, qui a plus de quatre cent bonnes mille livres, si vous vouliez vous en accommoder.

LE MARQUIS. — Si je le veux? quatre cent mille livres! où loge-t-elle? je veux qu'elle me voie dans mon carrosse.

MADAME THIBAUT. — Elle a soixante ans, monsieur le marquis.

LE MARQUIS. — Vous moquez-vous? je prends garde à l'argent et non pas aux années. Soixante ans! je la trouve très jeune, et si quelque chose me chagrine, c'est qu'elle n'en ait pas quatre-vingts. Quand la peut-on voir?

MADAME THIBAUT. — Je vais tout à l'heure envoyer chez elle. Passez ici demain, je vous rendrai réponse.

LE MARQUIS. — A demain matin, soit. Serviteur, madame Thibaut.

MADAME THIBAUT. — Adieu, monsieur le marquis.

LE MARQUIS. — Si je deviens marchand de marée, tu peux compter sur trois cents pistoles.

MÉLINDE[1]. — Ma mie, ce monsieur dont le carrosse est là-bas ne serait-il point ici?

GABRILLON. — Je ne sais, madame. Il y a un monsieur là-dedans... Ah! tenez, le voilà qui sort.

MÉLINDE, *à Dorante.* — Ah! monsieur, j'allais chez vous.

DORANTE, *à part.* — Ma femme dans cette maison!

MÉLINDE. — Mais voyant là-bas votre carrosse...

DORANTE, *à part.* — Qu'y voudrait-elle faire?

MÉLINDE. — J'ai fait arrêter le mien.

DORANTE. — Hé bien, qu'y a-t-il?

MÉLINDE. — Votre fils, monsieur... votre fils.

DORANTE. — Hé bien, mon fils, madame, qu'a-t-il fait?

MÉLINDE. — Il m'a volé cette nuit pour deux mille écus de vaisselle neuve.

DORANTE. — De vaisselle neuve! Ah! le fripon. Il vous l'a volée et me l'a vendue.

MÉLINDE. — Vous avez ma vaisselle, monsieur?

DORANTE. — Oui, madame, j'ai là votre neuve, et vous m'avez pris ma vieille; et mon coquin de fils a mon argent sans doute, car je ne le vois plus. Holà! quelqu'un!

GABRILLON, *revenant.* — Que vous plaît-il, monsieur?

DORANTE. — Où est mon fils?

GABRILLON. — Ce jeune monsieur qui était avec vous? Le voilà qui descend les montées[2] quatre à quatre. Je ne sais à qui il en a.

1. Acte IV, scène IX.

2. Les marches de l'escalier, l'escalier même. « *Montée* se dit aussi de l'escalier d'une petite maison, d'un degré dérobé. Passez par la petite montée. On a fait sauter les montées à cet insolent. » (*Dictionn. de Trévoux.*)

DORANTE. — Ah! scélérate! on s'entend ici avec lui pour me fourber ; mais je te ferai pendre, et ta maîtresse aussi, sur ma parole.

GABRILLON. — Je m'en vais l'avertir de vos bonnes intentions, monsieur.

DORANTE. — Morbleu, madame, voilà les fruits de votre belle conduite.

MÉLINDE. — Fort bien. Votre fils m'a volée, et vous vous prenez encore à moi de son dérèglement.

DORANTE. — Oui, madame, vous en êtes cause. Serait-il à la peine de voler si nous étions ensemble, comme nous devrions être? Mais le père d'un côté, la mère de l'autre; vous me volez ma vaisselle, il vous prend la vôtre, il ne pêche que par exemple.

MÉLINDE. — Oui, je lui ai donné l'exemple, et c'est peut-être vous qui lui avez dit de le suivre.

DORANTE. — Hé, madame! revenez avec moi, c'est le seul moyen de le mettre dans son devoir.

MÉLINDE. — Moi, monsieur, demeurer avec vous?

DORANTE. — Je sais les moyens de vous y forcer quand il me plaira.

MÉLINDE. — Je sais vos vues. De concert avec mes parents, vous voulez me contraindre à retourner avec vous ou à choisir un couvent.

DORANTE. — Assurément.

MÉLINDE. — Et quel parti croyez-vous que je prendrai, monsieur?

DORANTE. — Celui du couvent : votre bizarrerie et vos travers ne me permettent pas d'en douter.

MÉLINDE. — Tout au contraire.

DORANTE. — Comment, vous reviendrez avec moi?

MÉLINDE. — Avec vous.

DORANTE. — Avec moi !

MÉLINDE. — Oui, avec vous, avec vous; mais pour vous faire enrager plus que jamais. Je crierai nuit et jour, je chasserai vos valets, j'engagerai vos meubles, je déchirerai vos papiers, je mettrai le feu dans votre logis, et peut-être je ferai pis encore. Voilà sur quel pied, monsieur, je veux retourner avec vous.

DORANTE. — Le Ciel m'en préserve. Demeurons plutôt comme nous sommes.

MÉLINDE. — Non, monsieur, j'y retournerai si vous ne me rendez ma vaisselle.

DORANTE. — Et la mienne, qui me la rendra?

MÉLINDE. — Si je ne l'ai pas dans deux heures, je fais porter ce soir ma toilette chez vous, et j'y couche.

DORANTE. — Ne vous en avisez pas, j'aime mieux vous renvoyer la vaisselle.

MÉLINDE. — Vous ferez bien : n'y manquez pas, ou vous m'aurez bientôt à vos trousses.

*
* *

M. DE LA PROTASE[1]. — Peut-on voir madame Thibaut?

GABRILLON. — Elle est empêchée.

M. DE LA PROTASE. — J'aurais bien voulu lui parler.

GABRILLON. — Pour quelque habit de rencontre, peut-être?

M. DE LA PROTASE. — Pour qui me prenez-vous?

GABRILLON. — Monsieur?...

M. DE LA PROTASE. — Savez-vous que vous parlez au

1. Acte V, scène II.

premier homme du monde pour le dramatique, à un bel esprit, à un auteur du premier ordre ?

GABRILLON. — Vous êtes un bel esprit, monsieur? Oh ! je ne m'étonne plus de vous voir si déguenillé, un habit en lambeaux et le juste-au-corps à brevet du Parnasse.

M. DE LA PROTASE. — Ce que vous dites-là ne sont pas des vers à la louange de la fortune ; néanmoins, il n'est que trop vrai que c'est assez d'être bel esprit pour être mal avec elle.

GABRILLON. — Oh ! sur ce pied-là, il faut que vous soyez plus bel esprit qu'un autre ; car il paraît qu'elle vous traite plus mal que pas un. J'ai bien vu des auteurs, mais, tout franc, je n'en ai point encore vu de si mal relié que vous.

M. DE LA PROTASE. — Patience.

GABRILLON. — Et si, à le bien prendre, il vous en devrait coûter moins qu'à qui que ce soit ; car votre taille ne peut passer tout au plus que pour un in-douze.

M. DE LA PROTASE. — Laissez faire; si je puis parvenir à mettre une pièce sur le théâtre sans être sifflée, on me verra aussi bien étoffé qu'un autre.

GABRILLON. — Comment, sifflée ?

M. DE LA PROTASE. — J'ai ce malheur-là : je fais les meilleures pièces du monde, elles charment tous ceux à qui je les lis ; mais, à peine passent-elles dans la bouche des comédiens, qu'on les siffle à faux bourdon.

GABRILLON. — Il y a de certaines pièces comme cela, que les représentations gâtent. Si j'étais de vous, puisqu'elles réussissent si bien sur le papier, je me ferais apporter un fauteuil, et je les lirais moi-même en plein théâtre.

M. DE LA PROTASE. — J'ai un bien meilleur expédient que cela.

GABRILLON. — Qui est?

M. DE LA PROTASE. — D'aller directement au roi.

GABRILLON. — Au roi!

M. DE LA PROTASE. — Oui dà, au roi : ce n'est point son intention qu'on siffle personne, et c'est dans cette vue-là que je viens faire un accomodement avec ta maîtresse. Elle connaît toute la cour. Voici un placet : qu'elle le fasse présenter par qui elle voudra, et je lui promets un quart de part dans toutes les pièces qu'on jouera dorénavant de moi, où l'on ne sifflera pas.

GABRILLON. — Voilà pour elle un profit tout clair. Un placet? Pourrait-on en voir la lecture ?

M. DE LA PROTASE. — Pourquoi non? il n'est fait que pour être vu. Nous verrons, nous verrons, messieurs du parterre, si vous sifflerez à l'avenir les auteurs et les comédiens, comme on siffle les linotes et les perroquets. « Placet au roi. » Comme je ne puis faire pour moi, que je ne fasse en même temps pour tous les autres poètes, mes confrères, j'ai trouvé qu'il était à propos d'adresser mon placet au nom de toute la communauté des auteurs, de Paris s'entend.

GABRILLON. — Oh! c'est l'entendre.

M. DE LA PROTASE *lit*. — « Au roi. Sire, les auteurs modernes en dramatique, tant en vers qu'en prose, de votre bonne ville et faubourgs de Paris, remontrent très humblement à Votre Majesté qu'après avoir sacrifié leurs soins et leurs veilles aux plaisirs du public, leur zèle serait tous les jours mal reconnu par certains quidams indiscrets, qui, de dessein prémédité, se transportent journellement ès lieux où les

dits auteurs font représenter leurs ouvrages, avec des apeaux à perdrix, des sifflets de chaudronniers et autres armes offensives, desquelles ils chargent sans miséricorde tout ce qui ose paraître d'acteurs sur le théâtre avec tant de fureur, que le comédien le plus intrépide est souvent contraint de lâcher pied et de se retirer, le cœur meurtri et tout percé de coups de sifflets. »

GABRILLON. — Malpeste, voilà un style bien concis.

M. DE LA PROTASE. — Toutes mes pièces étaient écrites de cette locution-là.

GABRILLON. — Et on les sifflait?

M. DE LA PROTASE. — Écoutez, écoutez ceci. (*Il continue de lire*). « Ah! Sire, souffrirez-vous que le théâtre, qui est le symbole de la joie, devienne celui de la douleur! Je ne doute point, Sire, que les ennemis de la science ne représentent à Votre Majesté que nous exigeons d'Elle une chose impossible; qu'il est naturel au parterre de siffler, comme à nous de parler. Je n'ignore pas non plus qu'eux, Sire, que Pline le naturaliste, dans son traité des animaux, au chapitre du mouvement vocal, dit que l'homme parle, que le cerf brame, que le lion rugit, que le taureau beugle, que le cheval hennit, que l'âne brait et que le parterre siffle; je sais dis-je, tout cela comme eux, Sire; mais Votre Majesté fait tous les jours des choses si incroyables, que nous osons espérer..., etc... » Qu'en dis-tu?

GABRILLON. — Oh! pour le coup, voilà les siffleurs pris pour dupes et les marchands de sifflets ruinés.

M. DE LA PROTASE. — Je le crois comme cela. Adieu, je te laisse mon placet, fais-le voir à ta maîtresse. Si elle réussit et que tu sois en goût de comédies, tu n'as qu'à

te renommer[1] à la porte; M. de la Protase, mon nom est le passe-partout du théâtre.

GABRILLON. — Cela n'est pas de refus. Adieu, monsieur de la Protase.

M. DE LA PROTASE. — Adieu, ma fille, adieu. (*Il sort.*)

GABRILLON, *riant.* — Ah! ah! ah! l'extravagant personnage! Ce M. de la Protase-là m'a la mine de n'être pas le moins fou de la communauté.

1. « *Renommer*, avec le pronom personnel, signifie employer le nom de quelqu'un pour servir de recommandation auprès d'un autre. » (*Dictionn. de Trévoux.*)

LA GAZETTE DE HOLLANDE

Comédie en un acte, en prose (14 mai 1692).

Le fonds de cette comédie est à peu près pareil à celui du *Mercure galant* de Boursault (1683).

Angélique, fille de M. Guillemin, correspondant du gazetier de Hollande, fait imprimer dans cette gazette que son père est prêt à la marier. Son but est de réveiller l'ardeur de ses amants et d'obliger Clitandre à se déclarer. Le stratagème réussit ; Clitandre parle et est écouté. C'est durant cet entretien que Crispin donne ses audiences, à la place de M. Guillemin, dont il prend le nom. De là quelques scènes épisodiques assez agréables et relatives au titre de la pièce.

ANGÉLIQUE[1]. — Ah! ma chère Fillon, que je suis malheureuse !

FILLON. — Comment, est-ce le choix d'un amant qui t'embarrasse ? Et parmi le grand nombre de tes soupirants, as-tu peine à te déterminer en faveur de quelqu'un ? Montre-moi ta liste, voyons !

ANGÉLIQUE. — Ah ! que tu es extravagante avec tes plaisanteries !

FILLON. — Quoi, tu ne tiens pas registre de tes conquêtes ? Vraiment je suis bien plus coquette que toi :

1. Scènes VII et VIII.

mais il n'importe, je connais à peu près tous ceux qui t'en veulent; et pour moi, si j'étais à ta place, j'aurais plus de penchant pour le petit avocat que pour un autre.

ANGÉLIQUE. — Qu'il a de complaisance et de respect pour moi, ma chère! avec quelle discrétion il me rend des soins! que je remarque de retenue dans toutes ses assiduités! Je ne sais point encore comme on prend de l'amour pour un homme; mais il me semble que celui-ci a tout ce qu'il faut pour en faire naître.

FILLON. — Assurément, il n'y a nulle comparaison à faire de lui avec ce petit étourdi de chevalier, qui...

ANGÉLIQUE. — Ah! les empressements de celui-là me font encore plus de plaisir que les tendres égards de l'autre. Il n'est occupé que de moi, c'est sa passion qui le rend étourdi comme il est. Il jure qu'il m'aime à l'adoration; et la violence de son amour mérite assez qu'on y réponde.

FILLON. — Ah! j'entends, voilà le fortuné. Il faut s'en tenir au petit académiste[1]; car pour cet apprenti partisan, je ne crois pas...

ANGÉLIQUE. — Ah! si tu savais qu'il a d'esprit! C'est un grand charme pour moi que l'esprit. Dans tout ce qu'il dit, dans tout ce qu'il fait, on remarque un air de délicatesse que personne n'a comme lui.

FILLON. — Mais si tu aimes ainsi la discrétion de l'un, la violente passion de l'autre et la délicatesse d'esprit du troisième, comment faire? Tu ne peux pas les épouser tous trois ensemble. L'un après l'autre, encore;

1. « Écolier qui fait ses exercices chez un écuyer, qui apprend à monter à cheval, à faire des armes, à danser, etc. » (*Diction., de Trévoux.*)

quand on a du bonheur, il n'y a rien qui ne se puisse faire.

ANGÉLIQUE. — Quelque sensible que je sois à leurs bonnes qualités, il n'y en a pas un des trois que j'aime véritablement.

FILLON. — Quoi, y en aurait-il un quatrième au-dessus de ceux là?

ANGÉLIQUE. — Il n'a peut-être pas tant de mérite que les autres; mais il me semble que mon cœur s'intéresse pour lui davantage.

FILLON. — Je le connais, apparemment.

ANGÉLIQUE, *apercevant Clitandre.* — Ma chère Fillon, le voici. Je ne me suis jamais sentie si troublée.

FILLON. — La présence d'un joli homme remue terriblement les humeurs.

CRISPIN. — Allons, courage, monsieur, la voilà.

ANGÉLIQUE. — Il ne viendra point nous aborder?

FILLON — Je vais engager la conversation, laisse-moi faire. Que demandez- vous, monsieur? des livres nouveaux? Voyez ici *les Affaires du temps, l'Amour à la mode.*

CLITANDRE. — Que je sens d'émotion!

FILLON. — Nous avons ce que vous cherchez, monsieur, et l'on serait bien malheureux de ne pouvoir vous accommoder.

CLITANDRE. — Il faudrait être bien difficile, et la seule conversation d'une si aimable personne...

ANGÉLIQUE. — Voulez-vous voir, monsieur, des réflexions nouvelles que l'on a faites sur les bonnes qualités des dames?

CLITANDRE. — Je verrai tout ce qu'il vous plaira.

CRISPIN. — Voilà un titre qui promet beaucoup.

FILLON. — Pas trop, et je m'étonne, pour moi, qu'on en ait pu faire un volume.

CLITANDRE. — Je ne suis pas de ce sentiment. Le mérite des dames est un sujet qui me paraît inépuisable. Et l'auteur de vos réflexions?...

ANGÉLIQUE. — C'est un jeune abbé qui les a faites...

CLITANDRE, *à Fillon, désignant Angélique.* — Il est donc vrai qu'on la marie?

FILLON. — C'est une nouvelle si publique, qu'il serait inutile de vouloir en faire un mystère.

CLITANDRE. — C'est une nouvelle bien terrible pour moi, je vous l'avoue.

ANGÉLIQUE. — Comment! Expliquez-vous, monsieur, quel intérêt?...

CRISPIN. — Il est extrêmement sensible à la moindre idée de mariage, et il prend les choses fort à cœur.

CLITANDRE. — On vous marie, et je vous aime : jugez de l'état où je suis.

ANGÉLIQUE. — Vous m'aimez, moi?

CLITANDRE. — Je vous adore, et je mourrai de désespoir.

CRISPIN. — Ho! monsieur! ne nous désespérons point avant les noces, et tâchons d'en être seulement. Il arrive quelquefois des choses qui font changer les résolutions désespérées.

FILLON. — Il a raison, ne vous hâtez point tant de mourir, vous aurez toujours pour cela du temps de reste. La nouvelle qui vous alarme n'est encore que dans la *Gazette*, et la *Gazette* est souvent menteuse.

CLITANDRE. — Et vous me confirmez vous même...

FILLON. — Hé! vraiment, oui. Les filles n'ont-elles pas aussi le même privilège que la *Gazette?*

CLITANDRE. — Serait-il possible que...

FILLON. — Croyez-moi, si le cœur vous en dit tout de bon, par le premier ordinaire[1] on tâchera de lui faire dire la vérité.

CLITANDRE. — Vous ne dites point ce que vous pensez là-dessus, belle Angélique?

ANGÉLIQUE. — Si vous ne me parlez que par simple galanterie, je vous répondrai bien moi-même. Si vous parlez sérieusement, il faut s'adresser à mon père.

FILLON. — Es tu folle? C'est bien à un père à se mêler de cela. Quand on a une tante comme la tienne, c'est elle qu'il faut consulter par préférence; et une femme se connaît toujours mieux en maris que le plus habile homme du monde.

ANGÉLIQUE. — Tu me donnes des conseils qui me font plaisir, et tu n'as pas de peine à me persuader.

CLITANDRE. — Ah! que mon bonheur est extrême de vous trouver dans les dispositions...

FILLON. — Ho! faites trêve à tous ces transports, s'il vous plaît. Nous sommes ici trop en vue, passons là-dedans, vous aurez tout le loisir de vous entretenir ensemble. Si ton père vient, il sera le bien-venu. On en sera quitte pour marchander quelque livre et pour l'acheter plus cher qu'il ne vaudra.

CRISPIN. — Voilà une petite personne qui parviendra; elle n'en sait pas mal, à son âge.

1. « Se dit de la poste. L'ordinaire de Lyon, de Rome, de Venise. Je vous ai écrit par l'ordinaire. Il a manqué un ordinaire à me faire réponse. » (*Dictionn. de Trévoux.*)

L'OPÉRA DE VILLAGE

Comédie en un acte, en prose (20 juin 1692.)

Thibaut, fermier d'un marquis, seigneur du village, veut célébrer l'arrivée de son maître. Il fait préparer un divertissement, dans lequel sa fille Louison doit jouer le principal rôle; mais elle est enlevée avant la fin de la répétition. Heureusement le ravisseur est neveu du marquis; ils se rencontrent. Louison est conduite au château, en attendant son mariage; et le divertissement n'est même pas retardé. Tel est le fond de l'*Opéra de village*.

Ce n'est « qu'un vaudeville, où l'auteur a voulu désigner la personne qui était alors titulaire du privilège de l'Académie royale de Musique, et peindre d'une façon extrêmement maligne Pecourt, compositeur des ballets de l'Opéra, sous le nom de Galoche [1]. Ces traits satiriques étaient occasionnés par les nouvelles défenses faites aux comédiens d'avoir à leurs gages aucuns chanteurs ni danseurs, et qui supprimaient quelques symphonistes de leur orchestre [2].

LOUISON [3]. — Hé bien, mon pauvre la Flèche, qu'as-tu à me dire?

LA FLÈCHE. — J'ai bien des nouvelles à vous apprendre.

1. Scène IV.
2. Parfait, tome XIII, p. 270 et 271.
3. Scènes VIII, IX et X.

LOUISON. — Et quoi encore?

LA FLÈCHE. — Mon maître est arrivé depuis une heure.

LOUISON. — Il est arrivé! Où est-ce qu'il est?

LA FLÈCHE. — Je n'ai pas voulu qu'il parût dans le village. Je lui ai dit de demeurer au bout de la grande allée du château, à côté du petit bois : voyez si vous voulez lui venir parler et consentir qu'il vous emmène avec lui dans sa chaise de poste.

LOUISON. — Qu'il m'emmène! Je ne consentirai point à cela, je crains trop la médisance. Dès qu'une fille s'en va avec un homme, on en dit d'abord mille sottises. Oh! dame, il y a de méchantes langues dans notre village, voyez-vous.

LA FLÈCHE. — Cela est horrible; mais cependant, si vous aimiez véritablement mon maître...

LOUISON. — Je l'aime bien, mais...

LA FLÈCHE. — Quoi, mais?

LOUISON. — S'il m'enlevait, serait-ce pour m'épouser?

LA FLÈCHE. — Hé! vraiment oui. Est-ce qu'on enlève pour autre chose?

LOUISON. — Et s'il m'épousait, serait-ce pour toujours, et ne se démarierait-il point?

LA FLÈCHE. — Et quand il le voudrait, le pourrait-il? C'est un garçon qui n'a ni père ni mère, et qui est en âge d'épouser vingt femmes.

LOUISON. — Voici ma cousine, laisse-nous.

LA FLÈCHE. — Mais quelle réponse faire à mon maître? Si je ne la lui porte, il viendra la chercher lui-même.

LOUISON. — Laisse-nous, te dis-je, et reviens ici dans un moment, j'aurai quelque chose à te dire.

MARTINE. — Ah! ma cousine, je t'apporte une bonne nouvelle.

LOUISON. — Qu'est-ce qu'il y a?

MARTINE. — Réjouis-toi, tu vas être mariée.

LOUISON. — Il y a bien là de quoi se réjouir, vraiment.

MARTINE. — Assurément, il y a de quoi se réjouir : que peut-on souhaiter de mieux à notre âge? A qui en as-tu donc? te voilà bien rêveuse?

LOUISON. — J'ai quelque chose dans la tête qui m'embarrasse, ma cousine.

MARTINE. — Ne serais-tu point amoureuse de quelque monsieur? Hein? Tu ne dis mot : j'ai deviné, n'est-ce pas?

LOUISON. — Puisque tu t'en doutes, je veux bien te le dire; mais n'en parle à personne, ma cousine.

MARTINE. — Et qui est-ce encore?

LOUISON. — Ce jeune comte qui passa il y a huit jours par ici...

MARTINE. — Qui logeait chez nous quand tu y vins?

LOUISON. — Oui.

MARTINE. — Qui fut si ravi de te voir?

LOUISON. — Lui-même.

MARTINE. — Et dont le valet de chambre est encore chez nous à attendre son équipage?

LOUISON. — Justement.

MARTINE. — Ce monsieur le comte ne t'épousera point, ma cousine, il est de qualité.

LOUISON. — Qu'est-ce que la qualité fait, quand on aime bien? Il est ici depuis une heure, et il veut

m'emmener avec lui; conseille-moi, que faut-il que je fasse?

MARTINE. — Garde-toi bien d'y consentir.

LOUISON. — J'aurais pourtant bien du penchant pour cela, ma cousine.

MARTINE. — Je ne te conseille pas de le faire.

LOUISON. — Tant pis, c'est que tu ne m'aimes pas autant que je t'aime; et si tu étais à ma place, ma cousine, je te conseillerais, tout au moins, d'aller lui parler au bout de la grande allée, où il m'attend.

MARTINE. — Il t'emmènerait.

LOUISON. — Hé bien, ce ne sera pas ma faute; car, je n'irais, moi, que pour lui parler; et s'il me faisait quelque violence, on n'est pas responsable de cela, ma cousine.

MARTINE. — Voilà son valet de chambre.

LA FLÈCHE. — Hé bien, avez-vous pris vos résolutions?

LOUISON. — Mon pauvre la Flèche, je suis bien embarrassée!

LA FLÈCHE. — Est-ce la cousine qui vous gêne? je vais vous en défaire, vous n'avez qu'à dire.

LOUISON. — Non, non, je n'ai rien de caché pour elle, et je lui ai tout dit.

LA FLÈCHE. — Et vous avez tout gâté. Mais enfin, viendrez-vous parler à mon maître?

MARTINE. — Garde-t'en bien, ma cousine.

LOUISON. — Et pourquoi?

MARTINE. — S'il va t'enlever?

LOUISON. — Viens avec moi, il ne nous enlèvera pas toutes deux ensemble.

MARTINE. — Que sait-on? ce sont de terribles gens

que ces jeunes officiers, il ne faut s'y fier que de la bonne sorte.

LA FLÈCHE. — Hé bien, en cas qu'il vous enlève, je consens à vous épouser, moi.

MARTINE. — Je ne veux point épouser un valet de chambre.

LA FLÈCHE. — Qu'est-ce à dire un valet de chambre? vous épouserez le cousin de mon maître.

MARTINE. — Comment donc, le cousin de votre maître?

LA FLÈCHE. — Hé! vraiment oui, si Clitandre épouse votre cousine, vous deviendrez la cousine de Clitandre.

MARTINE. — Hé bien?

LA FLÈCHE. — Et si je vous épouse, ne serai-je pas leur cousin, moi? Il n'y a rien de plus clair, nous serons tous cousins et cousines.

LOUISON. — Il a raison, viens seulement.

MARTINE. — Mais mon frère Colin est allé au-devant de monsieur le marquis; s'il nous trouve en chemin...

LA FLÈCHE. — Il ne vous trouvera point, ne craignez rien, les acteurs du divertissement vont venir répéter ici.

LOUISON. — Il faut donc que nous demeurions, car nous en sommes.

LA FLÈCHE. — On vous fera répéter en particulier, ne vous mettez pas en peine. Je crois que voici votre père, je vais l'amuser un moment, et j'irai tout aussitôt vous rejoindre.

LOUISON. — Au moins venez le plus tôt que vous pourrez, mon cousin.

LA FLÈCHE. — Je suis à vous dans un moment, ma cousine, allez vite.

L'IMPROMPTU DE GARNISON

Comédie en un acte, en prose (26 juillet 1692).

Clitandre, officier français, aime et épouse subitement Angélique, jeune Flamande. Ce n'est toutefois qu'après avoir obtenu le consentement d'Araminte, coquette surannée et tante d'Angélique. Merlin, valet de Clitandre, déguisé en marquis, plaît à Araminte, paraît prêt à l'épouser et l'oblige à consentir au mariage de sa nièce, etc.

« Cette comédie (ce sont les frères Parfait qui parlent[1]) est vivement et plaisamment écrite, mais c'est un vaudeville du temps, où beaucoup de choses qui étaient alors de mise paraîtraient aujourd'hui très déplacées ».

Ceci a été écrit en 1748; mais alors que pouvait-il donc y avoir de si *déplacé* dans cette petite pièce, toute de circonstance, il est vrai? Est-ce le fond de l'intrigue, où l'on voit un jeune officier français amoureux d'une jolie Flamande obtenir la préférence sur un officier espagnol et « quelques traits lancés contre cette nation qui ne seraient aujourd'hui — lit-on dans le *Dictionnaire dramatique*[2], à la date de 1776, — ni applaudis ni même tolérés[3] ?»

1. Tome XIII, p. 272.
2. Tome II, p. 72.
3. Pour ces traits, voyez scènes VIII, X et XIII

MARTON[1]. — Vivat, madame.

ARAMINTE. — Qu'est-ce qu'il y a, Marton?

MARTON. — Voilà déjà plus de la moitié de mes prédictions accomplies.

ARAMINTE. — Comment?

MARTON. — Préparez-vous, madame, à recevoir un marquis de conséquence, qui vient ici vous rendre visite.

ARAMINTE. — Est-ce un joli homme, Marton?

MARTON. — Si c'est un joli homme! c'est un petit-maître.

ARAMINTE. — Et qu'est-ce que c'est que des petits-maîtres?

MARTON. — Il y en a de plusieurs espèces; mais ordinairement ce sont de jeunes gens entêtés de leur qualité, badins, folâtres, enjoués, qui parlent beaucoup et qui disent peu, soupirant sans tendresse, amoureux par conversation, magnifiques sans biens, généreux en promesses, prodigues d'amitiés, inventeurs de modes, et des airs surtout.

ARAMINTE. — Hé! de quels airs, Marton?

MARTON. — Des airs à la mode. L'étourderie d'un écolier, la brusque valeur d'un enfant de Paris, fracas d'équipage, tabatières de quinze différents volumes, gros nœuds d'épée, perpétuel maniement de perruque, distractions continuelles, gestes affectés, éclats de rire sans sujet, mots favoris placés à l'aventure, se piquant d'esprit et de bon goût, et disant quelquefois de bonnes choses par hasard; grands épouseurs surtout. Voilà, madame, ce que c'est que les petits-maîtres[2].

1. Scènes XI et XII.

2. « C'est un nom qu'on a donné aux jeunes seigneurs de la

ARAMINTE. — Les jolis gens, Marton! il en va venir ici un, dis-tu?

MARTON. — Il est à la porte, madame, dans son carrosse.

ARAMINTE. — Suis-je assez bien pour le recevoir?

MARTON. — Vous êtes qu'on ne peut pas mieux.

ARAMINTE. — Aide-moi un peu à ranger mes attraits, Marton. Laquais, faites entrer ce petit-maître.

MARTON. — Le voici, madame.

ARAMINTE. — Marton, je me meurs : qu'il a bonne mine!

MERLIN, *en marquis*. — Je me donne au diable, madame, si je regrette les belles de Paris, puisqu'on trouve en ce pays-ci[1] des adorables comme vous. Comment morbleu, elle est toute charmante! Oh! parsanbleu! je veux faire souche en Flandres, madame, cela est résolu.

cour; on prétend qu'il commença à être en usage dès le temps que le duc de Mazarin, fils du maréchal de la Malleraye, fut reçu en survivance de la charge de grand maître de l'artillerie. On donna ce nom de *petits-maîtres* aux gens de qualité qui étaient de même âge que lui. Ensuite il a passé, sans distinction, à tous ceux qui prennent l'air et les manières des gens de qualité, qui se mettent au-dessus des autres, qui décident de tout souverainement, qui se prétendent les arbitres du bon goût et de la politesse, pour régler la destinée des pièces de théâtre, donner le prix à tout et faire la loi aux autres... La qualité de petit-maître tombe dans le mépris à mesure qu'elle se communique à la bourgeoisie et qu'on dit les petits-maîtres des Tuileries, etc. (VIGNEUL MARVILLE, *Mélanges*.) Le petit-maître fait vanité de paraître encore plus déréglé qu'il n'est; il parle beaucoup et ne pense guère. Il ne cache ni sa haine ni son amitié; ses manières sont mêlées de politesse et de grossièreté. Les petits-maîtres sont les jeunes gens qui font les gens à bonne fortune. » (*Diction. de Trévoux.*)

1. La scène est à Namur; cette ville venait d'être prise par les Français, le 5 juin 1692.

ARAMINTE. — Voilà un discours des plus obligeants, monsieur; et vous vous exprimez en termes si forts et si énergiques, que je serais fort embarrassée de vous répondre dans le même style.

MERLIN. — Dans le même style! Oui, fort bien, dans le même style, que cela est bien dit! La peste m'étouffe! tout l'esprit du monde n'est pas à Paris, on en trouve dans les provinces.

ARAMINTE, *bas à Marton.* — Il est déjà charmé de moi, Marton.

MERLIN. — Mais que vois-je! c'est elle-même, c'est Marton. Je ne l'ai pas d'abord reconnue. Tu as donc fait banqueroute à la France, Marton à la France banqueroute? Ah! tu as déserté, Marton, je te ferai une affaire.

MARTON. — Oh! monsieur, on ne punit point les désertrices.

MERLIN. — Cela se devrait, Marton. Une fille de ta sorte, quand elle déserte, fait plus de tort au service de l'amour que vingt soldats au service du roi. Je te perdrais, Marton, si tu n'étais de mes amies.

MARTON. — Je vous suis bien obligée de m'épargner, monsieur.

ARAMINTE. — Qu'il a d'esprit, ma chère Marton!

MERLIN. — Mille pardons de la petite digression, ma princesse. Où en étions-nous? Marton, tu as là une maîtresse incomparable. Elle est superlativement aimable, Dieu me damne; je vous en avertis, madame; ne me laissez pas mourir, madame, je vous prie.

ARAMINTE. — Qu'avez-vous, monsieur?

MERLIN. — J'ai le cœur vivement attaqué, madame. Je suis frappé là, sur mon honneur, madame.

ARAMINTE. — Quoi! monsieur...

MERLIN. — Il n'y a pas de milieu à cela, madame : il faut que je meure ou que je vous épouse, madame.

MARTON. — Voilà une maladie bien violente, madame.

MERLIN. — Je prévois que j'en mourrai, Marton.

ARAMINTE. — Me voilà fort embarrassée.

MERLIN. — Sauvez-moi la vie, madame, sauvez-moi la vie.

ARAMINTE. — Que les Français sont pressants, Marton!

MARTON. — Ils sont tous comme cela. Dès qu'ils voient une belle femme, ils crèveraient plutôt que de ne la pas épouser.

MERLIN. — Oui, ma reine, ce sont nos manières; Marton est une fille qui sait l'usage.

ARAMINTE. — Mais vraiment, cela est extraordinaire, monsieur. Je n'ai pas l'honneur de vous connaître; vous venez ici pour la première fois, et vous voulez déjà m'épouser.

MERLIN. — Demandez à Marton si ce n'est pas là l'usage : nous autres jeunes gens, nous aimons les mariages de rencontre.

MARTON. — Et vous trouvez de bons hasards quelquefois.

MERLIN. — Ma princesse, ma reine, ma déesse, je vous parle en conscience, je me meurs d'amour, ou le diable m'emporte.

ARAMINTE. — Mais cet amour est bien prompt, monsieur.

MERLIN. — Que voulez-vous que je vous dise? c'est

un impromptu de vos charmes et un effet de ma destinée.

ARAMINTE. — S'il disait vrai, ma pauvre Marton!

MARTON. — Je crois qu'il est sincère. Et ne vous l'ai-je pas dit, madame, qu'il fallait absolument que vous fussiez marquise?

ARAMINTE. — Il faut qu'il y ait là-dedans de la fatalité; et mon cœur est dans une agitation qui n'est point du tout naturelle.

MERLIN. — Se pourrait-il, mon adorable!...

ARAMINTE. — Un peu de trêve, monsieur le marquis, un peu de trêve, je vous en conjure.

MARTON. — Ne tirez plus, monsieur, ne tirez plus; le cœur de madame bat la chamade[1].

MERLIN. — Ah! que je suis malheureux, Marton.

ARAMINTE. — Non, monsieur le marquis; non, ne vous plaignez point de votre destinée; je cède à la mienne, je vous épouse, je me rends à vos empressements; voilà qui est fini.

MARTON. — La place capitule, monsieur, dressons les articles.

MERLIN. — Il n'est pas sous le ciel un plus infortuné mortel, madame.

MARTON. — A qui en avez-vous?

ARAMINTE. — On se rend, monsieur le marquis, que voulez-vous de plus? on se rend, vous dis-je.

1. « Terme de guerre. C'est un certain son du tambour ou de la trompette que donne un ennemi pour signal qu'il a quelque proposition à faire au commandant, soit pour capituler, soit pour avoir la permission de retirer ses morts, faire une trêve, etc. » (*Diction. de Trévoux.*)

MERLIN. — Hé! ce n'est point assez, ce n'est point assez.

MARTON. — Comment donc, monsieur, on capitule, et vous n'êtes pas content? Est-ce que vous voudriez nous prendre d'assaut, de par tous les diantres?

MERLIN. — Ce n'est pas cela, Marton; mais, j'ai un cadet qui voudra être compris dans la capitulation.

MARTON. — Vous avez un frère qui est aussi amoureux de madame?

ARAMINTE. — Mais je ne pourrai jamais vous épouser tous deux; comment faudra-t-il faire?

MERLIN. — Vous ne comprenez pas la chose, ma princesse. Le vieux fou d'oncle avec son testament...

MARTON. — Que parlez-vous d'oncle, de testament, que voulez-vous dire?

ARAMINTE. — Expliquez-vous, monsieur le marquis.

MERLIN. — C'est le testament d'un oncle, mon adorable, qui fait obstacle à mon bonheur.

ARAMINTE. — Comment?

MERLIN. — Le maudit oncle! C'était un seigneur tout des plus riches qui, en mourant, s'est avisé, pour nos péchés, de nous faire ses héritiers, mon frère et moi.

ARAMINTE. — Mais je ne vois pas, monsieur le marquis, que ce testament ait rien de commun avec notre mariage.

MERLIN. — Ah! il renferme une condition bien terrible, ce vilain testament.

MARTON. — Quelle condition? quoi?

MERLIN. — Il ordonne que les héritiers se marieront tous deux en même jour, sinon celui qui sera le plus pressé il le déshérite.

ARAMINTE. — Mais, voilà une clause bien extraordinaire?

MERLIN. —Ah! madame, feu monsieur mon oncle était l'oncle le plus bizarre et le plus hétéroclite qu'on ait jamais vu.

ARAMINTE. — Hé! ne pourrait-on point faire casser son testament, monsieur le marquis?

MERLIN. — Le faire casser, mon incomparable! c'est le testament le plus dur et le moins cassable qu'il y ait en France.

ARAMINTE. — Ah! Marton, que je suis malheureuse!

MARTON. — Attendez, ne vous affligez point; il me passe dans la tête de petites idées, qui pourraient bien nous tirer d'embarras. Oui.

ARAMINTE. — Qu'imagines-tu, ma pauvre Marton?

MERLIN. — Laissons-la faire, ma princesse. C'est une fille impayable et qui a des idées tout à fait justes.

MARTON. — Oui, fort bien, justement: le contrat d'Angélique et de don Julien est tout dressé depuis quinze jours, il n'y a eu que l'impromptu du siège qui a empêché de le signer.

ARAMINTE. — Hé bien, Marton?

MARTON. — Il n'y a pas d'autre moyen, Madame; vous avez une nièce qu'il faut donner au cadet, vous épouserez l'aîné, vous: et la condition du testament sera suivie.

MERLIN. — Vous avez une nièce, ma charmante?

ARAMINTE. — Oui, monsieur.

MERLIN. — Hé morbleu! que ne parlez-vous donc? Voilà une affaire consommée: il semble que cela soit fait exprès, mon cadet aime les nièces à la folie.

ARAMINTE. — Mais, il n'est peut-être pas en ce pays-ci ?

MERLIN. — Il est allé faire un tour dans mon carrosse, il va venir me reprendre.

ARAMINTE. — Quand il viendra, qu'on le fasse entrer, Marton.

MARTON. — Et je vais tout d'un temps chercher votre notaire, Madame, afin d'expédier les choses.

MERLIN. — Qu'elle a les allùres françaises, votre Marton ; les affaires ne languissent point avec elle.

LES BOURGEOISES A LA MODE

Comédie en cinq actes, en prose (15 novembre 1692).

Cette pièce, la plus importante après celle du *Chevalier à la mode*, continue de développer ces caractères peu scrupuleux. Angélique et Araminte retracent au naturel le ton, la conduite, les travers de ces femmes qui franchissent les bornes de leur état; elles empruntent, elles dissipent, elles ne s'occupent que de divertissements : il est assez plaisant de les voir s'accorder pour ruiner leur époux, l'une par l'autre, en profitant du faible que chaque mari a pour la femme de l'autre. Ces deux bourgeois, rivaux sans le savoir, s'épuisent en libéralités qui retournent à leurs femmes. Ils sont, en même temps, les dupes d'un valet et d'une soubrette qui ménagent les choses de manière à ne compromettre ni Araminte ni Angélique. Le prétendu chevalier, fils d'une marchande de modes, n'est ici que pour terminer la pièce par un mariage.

A propos de la paternité de cette pièce, le même parti pris qui ne donnait à Dancourt que le titre d'arrangeur, de *teinturier*, dirait-on aujourd'hui, d'un M. de Saint-Yon, pour la comédie du *Chevalier à la mode*, se renouvela à propos des *Bourgeoises à la mode*[1]. En 1734, c'est-à-dire quarante-deux ans après la première représentation de cette dernière pièce, le *Mercure de France*[2] produisait l'assertion que voici : « Cette pièce est imprimée sous le nom

1. Cette comédie fut jouée, les deux premières fois, sous le titre des *Femmes à la mode*.

2. Novembre 1734, p. 2492.

de Dancourt, cependant elle n'est pas tout à fait de lui; M. de Saint-Yon, premier auteur de cette charmante comédie, s'en est déclaré le père et a revendiqué son ouvrage de manière à faire honneur à celui qui se l'est approprié, puisqu'il a avoué de bonne foi qu'il en devait le succès aux agréments que M. Dancourt y avait répandus et à quelques changements qu'il y avait faits. »

Il faut d'abord dire, en peu de mots, ce que c'était que M. de Saint-Yon, dont on a fait tant de bruit : « Il était, — disent les frères Parfait [1], — de la famille des Sainctyons (*sic*), fameux bouchers, dont il est beaucoup parlé dans l'histoire des troubles de France sur la fin du règne de Charles VI et le commencement de celui de Charles VII. M. de Saint-Yon a toujours été un philosophe très retiré du grand monde et d'un naturel extrêmement timide. Ses pièces comiques font honneur à la vivacité enjouée de son génie; c'est un vrai dommage qu'il se soit si peu attaché au genre du théâtre. Au reste, M. de Saint-Yon était grand, bien fait et fort bel homme. Il mourut au mois de septembre 1723. Voilà tout ce que nous avons pu découvrir au sujet de cet auteur. »

C'est peu de chose; mais, d'où vient que M. de Saint-Yon, qui pouvait produire de lui seul et sans collaboration une comédie aussi importante que celle des *Façons du temps*, en cinq actes, représentée deux ans avant le *Chevalier à la mode* dont on lui attribue la paternité, ait eu recours à l'aide de Dancourt pour faire jouer *le Chevalier à la mode* (1687), puis les *Bourgeoises à la mode* (1692)? M. de Saint-Yon était-il de ces auteurs qui n'ont qu'une idée dans leur vie?... *Les Façons du temps*, que les frères Parfait ont analysées et dont ils ont donné d'assez larges citations [2] sans affirmer alors que cette comédie fût vraiment l'œuvre de

1. Tome XIII, p. 273 et 274.
2. Tome XII, p. 491-538.

M. de Saint-Yon, se contentent de dire qu'elle est *vraisemblablement* (ce qui n'est pas absolument la même chose) dudit Saint-Yon. *Les Façons du temps* semblent devoir être revendiquées par Palaprat, sous le nom duquel elles furent imprimées, avec ce titre: *Les Mœurs du Temps*. On prétend que la recherche de la paternité est interdite; je ne sais jusqu'à quel point cet axiome de droit est applicable ici. Quoi qu'il en soit, les frères Parfait concluent, en ces termes [1], leur article sur *Les façons du temps :* « Le fond de l'intrigue est peu de chose et n'est pas conduit en homme qui entend le théâtre. Les trois premiers actes sont assez passables, quoique les scènes en soient fort décousues, mais le quatrième acte est faible, et le cinquième est peu vraisemblable. »

Pour en revenir aux *Bourgeoises à la mode*, voici ce qu'en disaient les frères Parfait, à la date de 1748 [2] : « Depuis son avènement au théâtre, cette pièce a toujours été favorablement reçue du public, aussi mérite-t-elle son succès par la vivacité et la finesse du dialogue, l'ordonnance du plan et la distribution des actes et des scènes. Les personnages de cette comédie ne sont pas moins bien rendus. L'art des deux auteurs de cette pièce a suppléé à la matière, qui dans des mains moins habiles aurait à peine fourni trois actes. Finissons cet article par un petit trait de critique sur le dénouement des *Bourgeoises à la mode.* »

Et vite d'emprunter ce *petit trait* au *Mercure de France* [3] : « Le public judicieux n'a pas trouvé bon qu'on rendît heureux un petit fripon tel que Janot [4]; cela n'empêche pas que cette pièce, *aux mœurs près*, ne passe pour une des meilleures du Théâtre-Français. »

Aux mœurs près. C'est ici le cas de se demander, avec

1. Tome XII, p. 538.
2. *Ibid.*, p. 273.
3. Novembre 1734, p. 2502.
4. Fils d'une revendeuse à la toilette.

Geoffroy[1] : « Qu'entend-on par *mœurs?* mot qu'on n'a pas plus défini que celui de *liberté* et une foule d'autres abandonnés dans tous les temps aux disputes des oisifs. *Mœurs* désigne la manière de vivre, d'agir et même de penser, les usages et les habitudes d'un particulier ou d'un peuple. On dit d'un homme qu'il a de bonnes mœurs ou simplement des mœurs, lorsque sa conduite est conforme aux idées de sagesse qu'on a de son temps. »

« On restreint, parmi nous, plus particulièrement le sens de ce mot aux rapports entre les sexes ; et c'est la religion chrétienne qui, sur un objet aussi important, a fixé notre opinion. Chez nous, l'homme qui a des mœurs ne se permet avec les femmes que les liaisons avouées par la loi et consacrées par la religion... »

Dancourt, en peignant les mœurs de son temps, en a retracé les usages, mais ça été pour critiquer et chansonner ses vices, ses travers, ses ridicules et non pour leur donner un piédestal et en faire l'apologie, encore moins l'apothéose, ce qui est le but et le fond de presque tout notre théâtre moderne, depuis le sommet de l'échelle jusqu'au dernier échelon de la scène, depuis le Théâtre-Français jusqu'aux Bouffes parisiens...

« On est choqué, écrivait Geoffroy[2] à l'époque de la reprise des *Bourgeoises à la mode*[3], on est choqué que cet intrigant (Janot), reconnu et démasqué, finisse par épouser la fille du notaire, et qu'Angélique, si entêtée de la noblesse, consente à s'allier avec une revendeuse à la toilette, pour une somme de vingt mille écus que

1. Tome II, p. 239.
2. *Ibid*, p. 261.
3. En 1801.

cette femme s'engage à donner à son fils; mais le sot orgueil s'allie très bien avec les sentiments les plus bas. »

Venons aux citations caractéristiques de la comédie dont s'agit.

ANGÉLIQUE[1]. — Lisette?

LISETTE. — Madame.

ANGÉLIQUE. — Mon mari est amoureux d'Araminte.

LISETTE. — Lui, madame! serait-il possible?

ANGÉLIQUE. — Elle me l'écrit.

LISETTE. — Et vous n'êtes pas plus intriguée?

ANGÉLIQUE. — Intriguée! par quelle raison? Cette femme est de mes amies, et tu sais que je ne suis pas jalouse.

LISETTE. — Vous avez raison, la jalousie est une passion bourgeoise qu'on ne connaît presque plus chez les personnes de qualité.

ANGÉLIQUE. — Fi! cela ne mérite pas seulement que l'on y fasse attention. Parlons d'autre chose. Sais-tu bien que je commence à me repentir de m'être laissé persuader de donner à jouer chez moi.

LISETTE. — Et comment donc! quoi, vous ne savez jamais ce que vous voulez. Mort de ma vie! vous êtes bien plus femme qu'une autre.

ANGÉLIQUE. — Oh! ne me querelle donc point, je te prie, tu me mettrais de mauvaise humeur.

LISETTE. — Hé! comment ne vous pas quereller? il ne tient qu'à vous d'être parfaitement heureuse: belle, jeune, bien faite, spirituelle, vous êtes aimée de tous ceux qui vous voient, et vous avez le bonheur de n'ai-

1. Acte I, scène v.

mer personne que votre mari, que vous n'aimez guère; vous êtes sans aucune passion dominante que celle de vos plaisirs; vous avez en moi une fille dévouée à tous vos sentiments, quelque déraisonnables qu'ils puissent être, et vous ne cherchez qn'à troubler la tranquillité de votre vie par des inégalités perpétuelles.

ANGÉLIQUE. — Que veux-tu que je te dise? je suis dans des situations qui ne me plaisent point du tout.

LISETTE. — De quoi vous plaignez-vous?

ANGÉLIQUE. — De quoi je me plains? N'est-ce pas une chose horrible, que je ne sois que la femme d'un notaire?

LISETTE. — Oui, et d'un notaire qui s'appelle M. Simon encore: cela est chagrinant, je vous l'avoue, et vous n'avez ni l'air ni les manières d'une madame Simon.

ANGÉLIQUE. — N'est-il pas vrai que j'étais née pour être tout au moins marquise, Lisette?

LISETTE. — Assurément. Mais aussi, Madame, ne faites-vous pas comme si vous l'étiez?

ANGÉLIQUE. — Non vraiment, ma pauvre Lisette, je n'ose médire de personne, je ne puis risquer la moindre petite querelle avec des femmes qui me déplaisent. Je suis privée du plaisir de me moquer de mille ridicules. Enfin, Lisette, quand on a de l'esprit, il est bien fâcheux, faute de rang et de naissance, de ne pouvoir le mettre dans tout son jour.

LISETTE. — Hé! pourquoi vous contraindre? Qui vous retient? abandonnez-vous toute à votre génie, commencez par donner à jouer, recevez grand monde, il y a mille bourgeoises des plus roturières qui n'ont point d'autre titre pour faire les femmes de conséquence.

ANGÉLIQUE. — Hé bien, n'en parlons plus, Lisette, c'en est fait, me voilà déterminée.

LISETTE. — Nous avons déjà dans nos intérêts un commissaire, madame, le mari d'Araminte; et ce n'est pas peu de chose à Paris, pour des joueuses de profession, que la faveur d'un commissaire.

ANGÉLIQUE. — Ne comptons pas trop là-dessus, le mari d'Araminte est un homme fort extraordinaire et qui n'aime point à faire plaisir à sa femme.

LISETTE. — Il n'importe, je veux vous ménager sa protection, moi, laissez-moi faire. Ce qui m'embarrasse le plus, c'est que nous ne sommes pas bien en argent comptant.

ANGÉLIQUE. — Et que je ne sais quel tour faire à mon mari pour en attraper; l'affaire de mon diamant l'a déjà mis dans une colère épouvantable.

LISETTE. — Il commence pourtant à croire que vous l'avez en effet perdu, et il me semble que nous pourrions à présent risquer de le vendre.

ANGÉLIQUE. — Point du tout, il a fait courir des billets[1] chez les orfèvres.

LISETTE. — Hé bien, mettons-le en gage, madame, c'est de l'or en barre.

ANGÉLIQUE. — Je suis trop lasse des usuriers.

LISETTE. — Vous avez pourtant l'air d'en avoir encore longtemps affaire.

1. Ou avis, « se dit de ces petits écrits circulaires par lesquels on fait assembler les gens d'un même corps ou qui sont intéressés en une même affaire; ce qui s'appelle *faire courir le billet.* » (*Diction. de Trévoux.*)

*
* *

MARIANE[1]. — Que me veut ma belle-mère, Lisette? On m'a dit qu'elle me demande.

LISETTE. — Elle vient de sortir, et apparemment elle ne voulait rien de fort pressé.

MARIANE. — Je venais lui donner le bonjour, et je retourne dans ma chambre.

LISETTE. — Hé! non, non, je vous veux quelque chose, moi, et madame n'avait rien de si intéressant à vous dire.

MARIANE. — Dépêche-toi donc, tu sais bien que mon père ne veut pas que je te parle et qu'il dit que tu me gâtes.

LISETTE. — Moi, je vous gâte! il est bien injuste de vous donner ces mauvaises impressions.

MARIANE. — Oh! ne te fâche point, je ne le crois pas, mais ses remontrances perpétuelles me chagrinent terriblement.

LISETTE. — Hé! quelles remontrances peut-il faire?

MARIANE. — Je ne sais; je ne les mérite point, je ne les écoute pas le plus souvent, et quand il a bien longtemps parlé, il me semble que je n'ai entendu que du bruit.

LISETTE. — Ah! puisque vous prenez si bien les choses, vous n'êtes pas si fort à plaindre.

MARIANE. — Je ne suis pas à plaindre! Est-il agréable à mon âge de vivre éternellement dans la solitude? Je n'ai pour toute compagnie que des maîtres qui ne m'apprennent que des choses inutiles, la musique, la fable, l'histoire, la géographie, cela n'est-il pas bien divertissant?

1. Acte II, scène VII.

LISETTE. — Cela vous donne de l'esprit.

MARIANE. — N'en ai-je pas assez? Ma belle-mère ne sait point toutes ces choses, et elle vit heureuse.

LISETTE. — Sa destinée vous fait donc envie?

MARIANE. — Oui, je te l'avoue; et si elle voulait, au hasard d'être tous les jours grondée de mon père, je lui promettrais de ne la quitter de ma vie.

LISETTE. — Quoi! pas même pour être mariée?

MARIANE. — Oh! c'est autre chose; quand je serai mariée ne serai-je pas la maîtresse et ne ferai-je pas comme elle tout ce que je voudrai?

LISETTE. — Selon le mari que vous prendrez.

MARIANE. — Comment selon? Oh! je veux un bon mari, ou je n'en veux point.

LISETTE — Mais si votre père vous en veut donner un à sa fantaisie?

MARIANE. — Je ne le prendrai point s'il n'est à la mienne.

LISETTE. — Fort bien. Et votre belle-mère, si elle vous proposait...

MARIANE. — Mais, Lisette, un mari de sa main me conviendrait assez, je pense.

LISETTE. — Et de la mienne, craindriez-vous d'être trompée?

MARIANE. — De la tienne?

LISETTE. — Oui, parlez.

MARIANE. — Hom, je devine ce que tu me veux, Lisette.

LISETTE. — Vous le devinez.

MARIANE. — Oh! que oui, cela n'est pas bien difficile.

LISETTE. — Et que devinez-vous encore?

MARIANE. — Que quelqu'un est amoureux de moi et qu'on t'a priée de me le dire.

LISETTE. — Cela est admirable.

MARIANE. — Et c'est pour savoir ce que je pense, que tu me parles de mariage?

LISETTE. — Quelle vivacité !

MARIANE. — Oh ! que je ne suis plus une petite fille ; et quoique je ne voie pas le monde, quand je suis seule, je rêve à bien des choses. Mais, dis vite, qu'as-tu à me faire savoir?

LISETTE. — Hé ! puisque vous êtes si habile, ne pouvez-vous pas deviner le reste?

MARIANE. — J'aurais trop à rougir, Lisette, si mes conjectures n'étaient pas justes.

LISETTE. — Oh ! pour le coup, je devine à mon tour, et je ne suis pas moins pénétrante que vous.

MARIANE. — Hé ! que pénètres-tu?

LISETTE. — Que vous êtes amoureuse.

MARIANE. — Paix, Lisette.

LISETTE. — Ne craignez rien, personne ne peut nous entendre.

MARIANE. — Ne m'impatiente donc point, je t'en conjure. Sérieusement, que me veux-tu?

LISETTE. — Vous rendre un petit billet.

MARIANE. — Un billet?

LISETTE. — Oui, voyez si cela vous accommode.

MARIANE. — S'il n'est pas de M. le chevalier, je ne le veux point voir, Lisette.

LISETTE. — Hé ! voyez-le, il est de lui-même. L'heureuse chose que la sympathie ! Hé bien? comment le trouvez-vous son style ?

MARIANE. — Il écrit comme ses yeux parlent, ils m'avaient déjà dit tout ce qui est dans sa lettre.

LISETTE. — Mais les vôtres n'ont point fait de réponse, et c'est une réponse dont il est question.

MARIANE. — Mais, Lisette...

LISETTE. — Quoi, mais? C'est un mari de ma main, qu'avez-vous à dire? allez vite écrire, seulement.

MARIANE. — Sera-t-il de la bienséance...

LISETTE. — Comment, de la bienséance? On vous aime, vous aimez, on vous écrit, vous faites réponse, y a-t-il rien là qui ne soit dans les formes?

MARIANE. — Écrire à un homme!

LISETTE. — Le grand malheur! Ah! que de façons pour une petite personne qui devine si juste! Ne vous en fiez-vous pas bien à moi? je sais les règles comme celui qui les a faites... Ne perdez point de temps, allez faire réponse.

*
* *

LE CHEVALIER[1]. — Que j'ai de grâces à te rendre, ma chère Lisette!

LISETTE. — Êtes-vous content de la réponse?

LE CHEVALIER. — Il n'y a rien qu'elle ne me donne lieu d'espérer; je suis le plus heureux des hommes.

LISETTE. — Oui, mais je crois que vous avez un rival, je vous en avertis.

LE CHEVALIER. — Un rival, Lisette?

LISETTE. — Oui vraiment, et des plus dangereux, même.

1. Acte III, scènes XI et XII.

LE CHEVALIER. — Et quel est donc ce rival, dis?

LISETTE. — Un petit mièvre[1] de par le monde, qu'on appelle Janot, le fils de cette femme à qui vous avez tantôt parlé... Cela vous alarme! vous vous effarouchez de bien peu de chose.

FRONTIN. — Bon, si nous n'avons point d'autre rival à craindre, nous sommes bien, sur ma parole.

LE CHEVALIER. — Puis-je parler à Mariane?

LISETTE. — Je ne sais, car elle a toujours quelqu'un de ses maîtres avec elle. Je vais voir si elle est seule, et je viendrai vous en avertir.

LE CHEVALIER. — Ma bonne femme de mère aurait dit quelque chose mal à propos, Frontin.

FRONTIN. — Il n'y a rien de gâté encore; mais il faut se hâter de conclure le mariage. Le billet s'explique-t-il en bons termes?

LE CHEVALIER. — Si j'en juge par le billet, mes affaires iront le mieux du monde.

FRONTIN. — Assurément?

LE CHEVALIER. — Assurément!

FRONTIN. — Puisqu'il en est ainsi, sans façon, monsieur le chevalier (*Frontin se couvre*) commençons par bannir la cérémonie.

LE CHEVALIER. — Hé que fais-tu, Frontin, veux-tu me perdre?

FRONTIN. — Non ce n'est pas mon intention; mais vous voilà en train d'attraper un bon mariage. Comment prétendez-vous que cela se passe entre vous et moi?

LE CHEVALIER. — Hé! quel temps choisis-tu?

1. Malin.

FRONTIN. — Parlons net, ou je vous trahirai. On a déjà ouï parler de monsieur Janot, comme vous voyez.

LE CHEVALIER. — Voilà un pernicieux maroufle!

FRONTIN. — Ne vous fâchez point, et soyez bon prince. Je suis votre serviteur, votre valet même quelquefois, dont j'enrage. Car enfin, nous avous été camarades d'école, nous étions clercs chez le même procureur. On vous mit dehors pour la maîtresse, on me chassa, moi, pour la servante; et j'en conviens, vous avez eu de tout temps les inclinations plus nobles que les miennes; mais cependant il me déplairait fort de vous voir monsieur pour toujours et d'être pour toujours Frontin, moi.

LE CHEVALIER. — Ah! je te jure qu'aussitôt l'affaire terminée...

FRONTIN. — Quand une affaire est terminée, elle est finie pour tout le monde; il n'est rien tel que de faire marché : composons d'avance, assurez-moi ma petite fortune, et je vous promets d'achever la vôtre.

LE CHEVALIER. — Dépêche-toi seulement.

FRONTIN. — Vous m'avez donné ce matin un billet de soixante pistoles, pour les aller recevoir de ce commis de la douane.

LE CHEVALIER. — Je te donne les soixante pistoles, voilà qui est fini.

FRONTIN. — Point, monsieur, il y a encore ce diamant que vous avez tantôt pris à votre mère et que vous m'avez dit de troquer contre de l'argent.

LE CHEVALIER. — Ah! Frontin!

FRONTIN. — Ah! monsieur, point de contestations, s'il vous plaît, je n'aime point qu'on me contredise, moi.

LE CHEVALIER J'enrage! Hé bien, le diamant te demeurera, seras-tu content?

FRONTIN. — Il me faudra du linge et quelque juste-au-corps un peu propre, pour me mettre en équipage seulement.

LE CHEVALIER. — J'aurai soin de tout cela, je te le promets.

FRONTIN. — Vous me donnerez avec cela quelques bonnes habitudes, et tout ira bien. J'ai de l'esprit, vous serez pourvu, je vous demande vos vieilles pratiques.

LE CHEVALIER. — Je ferai pour toi toutes choses.

FRONTIN, *ôtant son chapeau.* — Sur ce pied-là, reprenons la cérémonie, j'oublie l'égalité de nos naissances, et je vous regarde comme le gentilhomme de France le moins roturier.

LE CHEVALIER. — Et si l'affaire ne réussit point?

FRONTIN. — En ce cas, j'ai la conscience bonne, je vous rends tout; il faut que chacun vive.

* 1
* *

ANGÉLIQUE. — Demeurez auprès de moi, Lisette; monsieur est dans une fureur qui ne se conçoit pas.

LISETTE. — Serait-il possible?

M. SIMON. — Ah! la méchante femme, Lisette, la méchante femme!

ANGÉLIQUE. — Peut-on s'étonner que je n'aime pas à demeurer chez moi? ce sont vos violences et vos caprices qui m'en écartent.

M. SIMON. — Mes violences?

1. Acte IV, scène VI.

LISETTE. — Hé bien, modérez-vous un peu, on verra ce que cela produira.

M. SIMON. — Tu crois ce qu'elle dit? C'est un prétexte pour avoir raison d'être toujours dehors.

ANGÉLIQUE. — Oui, fort bien, un prétexte. En vérité, monsieur, vous vous servez de termes bien offensants; et si ma famille savait les duretés que vous avez pour moi...

M. SIMON. — Oh! pour le coup, je perds patience.

LISETTE. — Hé! doucement, monsieur. N'y aurait-il pas moyen de vous accommoder? Vous êtes tous deux si raisonnables!

ANGÉLIQUE. — Hé bien, je te fais juge de nos différends, Lisette.

LISETTE. — C'est bien de l'honneur que vous me faites, madame.

M. SIMON. — Oui, tu as de l'esprit, et je te permets de me condamner si j'ai tort.

LISETTE. — Oh! pour cela, je le ferai, je vous assure: voyons, de quoi vous plaignez-vous premièrement?

M. SIMON. — Ne le sais-tu pas?

LISETTE — Que répondez-vous à cela?

ANGÉLIQUE. — Ignores-tu toutes mes raisons?

LISETTE. — Hé! mort de ma vie! que ne parlez-vous? vous voilà d'accord, monsieur n'a qu'à vouloir.

M. SIMON. — Moi?

LISETTE. — Vous-même. Tenez, monsieur, madame est la femme de France la plus complaisante. Laissez-la vivre à sa fantaisie, vous en ferez tout ce qu'il vous plaira.

M. SIMON. — Hé bien, qu'elle fasse, pourvu qu'elle demeure chez elle.

LISETTE. — Mais vraiment, cela est trop juste, madame : monsieur est le meilleur homme du monde, il aime à vous voir, donnez-lui cette petite satisfaction le plus souvent qu'il vous sera possible.

ANGÉLIQUE. — Hélas! de tout mon cœur, mon enfant, je ne cherche point à le chagriner. Qu'il soit toujours de bonne humeur, je serai toujours au logis.

LISETTE. — Vous l'entendez, monsieur, je ne lui fais pas dire.

M. SIMON. — Hé bien, qu'elle me tienne parole, et je ne querellerai de ma vie.

ANGÉLIQUE. — Cela me fera de la peine assurément; mais puisque vous le voulez absolument, monsieur, je tâcherai de trouver les moyens de me rendre ma prison supportable.

LISETTE. — La pauvre petite femme! sa prison! vous devez être bien content, monsieur.

M. SIMON. — Je ne m'attendais pas à la trouver si raisonnable, je te l'avoue.

LISETTE. — Oh! monsieur, tôt ou tard, il vient de bons moments aux femmes. Il ne faut aux maris que la patience de les attendre.

ANGÉLIQUE. — Le seul plaisir que je me propose est de jouer et de recevoir compagnie.

LISETTE. — Comme elle se borne!

M. SIMON. — Hé va, va, tu n'auras pas le temps de t'ennuyer; il faudra faire en sorte qu'Araminte soit presque toujours avec toi, premièrement.

ANGÉLIQUE. — Ah! mon cher petit mari, que j'en serai contente! tâchons de l'engager à cela, je vous prie, c'est la plus aimable personne du monde qu'Araminte.

M. SIMON. — N'est-il pas vrai?

LISETTE *à part.* — Le vieux satyre.

M. SIMON. — Nous aurons son mari quelquefois, nous verrons ma nièce la greffière qui fait des vers, ma cousine l'avocate, son beau frère qui est plaisant, sa sœur la conseillère, mon oncle le médecin, sa femme et ses enfants, nous nous divertirons à merveille.

LISETTE. — Voilà de quoi bien passer son temps, madame.

ANGÉLIQUE. — Oh! pour cela non, mon fils, je vous prie; hors Araminte, qui a les manières de condition, je ne veux voir que des femmes de qualité, s'il vous plaît.

M. SIMON. — Hé bien oui, des femmes de robe.

ANGÉLIQUE. — Non, monsieur, des femmes d'épée. C'est mon faible que les femmes d'épée, je vous l'avoue.

LISETTE. — Madame a les inclinations tout à fait militaires.

M. SIMON. — Hé bien, soit, des femmes d'épée, tout comme tu voudras.

ANGÉLIQUE. — Nous donnerons de petits concerts quelquefois.

M. SIMON. — Des concerts ici, dans ma maison?

ANGÉLIQUE. — Oui, mon fils; comme voulez que j'y demeure toujours, il faut bien que je m'y divertisse.

LISETTE. — Elle a tant de complaisance pour vous, que vous ne sauriez vous défendre d'en avoir un peu pour elle.

M. SIMON. — Mais...

ANGÉLIQUE. — Mais, monsieur, il me faut de la musique trois jours de la semaine seulement[1] : trois autres

1. C'est deux concerts de plus par semaine qu'en 1670 le maître de musique exigeait de M. Jourdain, le bourgeois gentilhomme.

après dînée, on jouera quelques reprises d'ombre[1] et de lansquenet, qui seront suivies d'un grand souper, de manière que nous n'aurons qu'un jour de reste, qui sera le jour de conversation ; nous lirons des ouvrages d'esprit ; nous débiterons des nouvelles, nous nous entretiendrons des modes, nous médirons de nos amies ; enfin, nous emploierons tous les moments de cette journée à des choses purement spirituelles.

LISETTE. — Quel ordre monsieur ! Elle veut vivre régulièrement, comme vous voyez.

M. SIMON. — Quelle chienne de régularité !

ANGÉLIQUE. — Et comme cette vie aisée, douce, agréable pourrait attirer trop grand monde, pour n'être point accablés de visites importunes, il faudra que nous ayons un portier, s'il vous plaît.

M. SIMON. — Miséricorde, un portier chez moi ! chez un notaire, un portier[2], madame?

« Il faut qu'une personne comme vous, qui êtes magnifique et qui avez de l'inclination pour les belles choses, ait un concert de musique chez soi tous les mercredis ou tous les jeudis. » Vingt-deux ans après (1692), Angélique réclame le droit de donner trois concerts par semaine chez elle. Il y a évidemment un notable progrès dans le goût musical ou plutôt dans la vanité bourgeoise de 1670 à 1692, du *Bourgeois gentilhomme* aux *Bourgeoises à la mode.*

1. « *Hombre* ou *ombre*, jeu de cartes. Il se joue à deux, ou à trois, ou à cinq personnes, mais presque toujours à trois. On donne neuf cartes à chacun, et celui qui joue doit faire cinq levées ou quatre, lorsque les cinq autres sont partagées, en sorte que l'un des deux autres en ait deux et l'autre trois. L'hombre vient des Espagnols : il le faut jouer avec le flegme de ceux dont il tire son origine. Le jeu de l'hombre signifie le jeu de l'homme, car *hombre* signifie *homme*, en espagnol. » (*Diction. de Trévoux.*)

2. A cette époque, il n'y avait que les grands seigneurs qui eussent des portiers, que l'on appelait aussi des *Suisses*, du pays d'où l'on fit venir pendant longtemps ces serviteurs.

ANGÉLIQUE. — Oui, monsieur, un portier chez un notaire, la grande merveille!

M. SIMON. — Lisette?

LISETTE. — Ne l'obstinez point, monsieur, elle prendrait un Suisse.

M. SIMON. — Mais, madame...

ANGÉLIQUE. — Mais, monsieur, je veux un portier; sans cela, marché nul, je sortirai, et tout à l'heure.

LISETTE. — Hé! passez-lui cette bagatelle : faut-il rompre un traité pour un malheureux portier?

M. SIMON. — Je me ferai moquer de moi; et d'ailleurs, comment soutenir tant de dépense?

ANGÉLIQUE. — Hé! monsieur, qui vous demande rien? de quoi vous effarouchez-vous?

M. SIMON. — De quoi je m'effarouche, madame?

LISETTE. — Allez, monsieur, qu'il vous suffise que madame joue. Les joueuses ont des ressources inépuisables, et les femmes à qui leurs maris ne donnent point d'argent ne sont pas toujours celles qui en dépensent le moins.

M. SIMON. — Pour moi, je n'en saurais donner, car je n'en ai point.

LISETTE, *à part.* — Frontin vous en fera pourtant bien trouver.

ANGÉLIQUE. — Allez, monsieur, ne vous mêlez de rien que de me laisser faire. Adieu, mon fils[1], je vais me recueillir dans mon cabinet et songer à prendre toutes les mesures imaginables pour vous donner la satisfaction de demeurer au logis sans m'y ennuyer.

1. « Mon mignon. »

*[1]
* *

LE CHEVALIER. — Madame, je viens vous dire que...

MADAME AMELIN. — Ah! te voilà donc, bon vaurien! je t'attendais pour te régaler : tu viens m'amuser avec des contes, et tu me fais de belles affaires, vraiment.

LE CHEVALIER. — Madame...

MARIANE. — Elle lui parle bien familièrement, Lisette.

FRONTIN *à part.* — Monsieur Janot aura aussi son fait. La maudite bague!

ARAMINTE. — Qu'est-ce que cela signifie?

MADAME AMELIN. — Ce que cela signifie? Vous voyez bien ce petit garnement-là; c'est mon fils, madame, afin que vous le sachiez.

ANGÉLIQUE. — Quoi, monsieur le chevalier...

MADAME AMELIN. — C'est Janot, madame, dont je vous ai tant parlé ce matin.

ANGÉLIQUE. — Monsieur le chevalier Janot...

ARAMINTE. — Elle extravague, ma mignonne, cela ne se peut pas.

MADAME AMELIN. — Qu'est-ce à-dire? cela ne se peut pas? Oseras-tu dire le contraire, réponds?

LE CHEVALIER. — Que voulez-vous que je vous réponde? vous avez voulu me perdre, et vous réussissez à merveille.

MADAME AMELIN. — Vraiment oui, te perdre, voilà de beaux mystères. Tu seras peut-être cause que je perdrai six cents écus, toi, et tu crois que je songe à des balivernes.

1. Acte V, scène XIV.

ANGÉLIQUE. — Vous êtes le fils de madame Amelin?

MARIANE. — Et vous n'êtes point un vrai chevalier?

LE CHEVALIER. Je suis au désespoir.

ANGÉLIQUE. — Par où méritait-elle, monsieur Janot, que vous voulussiez la tromper?

MADAME AMELIN. — Comment donc la tromper! Tredame! monsieur Janot, puisque monsieur Janot y a, aura quand je le voudrais une bonne charge de vingt mille écus que je lui mettrai sur la tête.

ANGÉLIQUE. — Vingt mille écus, madame Amelin?

MADAME AMELIN. — Oui, madame, vingt mille écus, quand je perdrais ceux que je vous ai donnés encore.

FRONTIN. — Comment, diable!

ANGÉLIQUE. — Avez-vous du penchant pour lui, Mariane?

MARIANE. — Quand il n'aurait pas les vingt mille écus, je ne l'en aimerais pas moins, je vous assure.

LISETTE. — La pauvre enfant!

ANGÉLIQUE. — Et moi, je vous promets de trouver les moyens de faire consentir votre père à ce mariage.

LE CHEVALIER. — Ah! madame!

ARAMINTE. – Trouve donc aussi le secret de faire ma paix avec mon mari.

ANGÉLIQUE. — Je me chargerai de tout.

FRONTIN. — Ma foi, nous sommes plus heureux que sages.

LISETTE. — Par ma foi, si les hommes donnaient à leurs femmes ce qu'ils dépensent pour leurs maîtresses, ils feraient mieux leurs comptes de toutes manières.

LES VENDANGES

Comédie en un acte, en prose (30 septembre 1694).

Éraste et Lolive, son valet, tous deux déguisés en paysans, sont admis chez Lucas en qualité de vendangeurs. Sa femme, par le conseil de Lolive, feint d'être amoureuse d'Éraste et détermine par là son mari à lui accorder Claudine. La jalousie qu'elle donne à Lucas parvient même à l'éloigner du cabaret et à le guérir de l'ivrognerie.

« Quelques scènes dialoguées avec feu prouvent que cette petite comédie est de Dancourt[1]. »

MARGOT[2]. — Qu'est-ce que tu as donc, Claudine? Tu es bien de mauvaise humeur, mon enfant.

CLAUDINE. — Tenez, ma tante, voulez-vous que je vous dise ma pensée? Je ne suis pas contente de me marier.

MARGOT. — Tu n'es pas contente? tu es donc folle? Et tu es la première à qui ça fasse peur.

CLAUDINE. — Je sis la première, si vous voulez : si mon oncle me voulait faire plaisir...

MARGOT. — Hé bien?

1. Les frères Parfait, tome XIII, p. 387.
2. Scènes I et II.

CLAUDINE. — Il romprait tout net ce mariage-là, ma tante.

MARGOT. — Mais voirement, fille, tu perds l'esprit. On te baille un collecteur[1], le coq du village : il nous a rabattu vingt écus de taille pour t'avoir, et tu veux que je l'y manquions de parole?

CLAUDINE. — Oui, fort bien, ma tante, vous me donnez donc pour vingt écus! Je vous suis bien obligée! Oh! je vaux davantage, s'il vous plaît; et quand mon oncle me devrait tuer, je ne serai jamais la femme du collecteur.

MARGOT. — Hé! de quoi t'avises-tu de dire ça si tard? Tu le voulais bien il n'y a que deux jours, j'allîmes ensemble à Paris acheter les étoffes; on s'est mis en dépenses.

CLAUDINE. — Hé bien, ma tante, velà justement ce que c'est, puisqu'il faut vous le dire, je n'avais jamais été à Paris; vous m'y avez menée, je ne veux plus du collecteur.

MARGOT. — Le beau raisonnement! Elle ne veut plus du collecteur, parce qu'on l'a menée à Paris : quelle cervelle!

CLAUDINE. — Oh! je l'ai fort bonne, et je ne prétends pas toute ma vie n'être qu'une paysanne, moi.

MARGOT. — Comment donc?

CLAUDINE. — Je veux devenir madame, afin que vous le sachiez.

MARGOT. — Devenir madame, miséricorde! Ah! le vilain Paris, on dit bien vrai, que l'air de ce pays-là ne vaut rien pour les jolies filles de village[2].

1. « Celui qui est nommé par les habitants d'une paroisse pour asseoir et lever la taille. » *(Dict. de Trévoux).*

2. « La scène est à Bourgenville, auprès de Mantes, » dit l'im-

CLAUDINE. — Ma chère tante, laissez-moi devenir madame, je vous prie.

MARGOT. — Hé! Comment feras-tu, malheureuse, pour te faire madame?

CLAUDINE. — N'êtes-vous point traîtresse? Je vous le dirai, ma tante; mais, si vous jasez...

MARGOT. — Je ne jaserai point, dis.

CLAUDINE. — Vous vous souvenez bien de cette grande boutique, dans cette grande rue où vous achetâtes du brocard[1] pour me faire une jupe?

MARGOT. — Hé bien?

CLAUDINE. — Hé bien, ma tante, il y avait un beau jeune monsieur tout doré.

MARGOT. — Celui qui nous regardit tant?

CLAUDINE. — C'était moi qu'il regardait, ma tante, ce n'était pas vous; et tenez, je suis sûre qu'il était plus aise de me voir que toutes les madames qu'il a jamais vues.

MARGOT. — Mais, il ne nous disait mot, Claudine.

CLAUDINE. — C'est qu'il n'osait pas à cause de vous; mais il nous a fait suivre, et depuis ce matin il est dans le village.

primé; mais il y a erreur, le nom de cette petite localité a été estropié, c'est Aubergenville, aujourd'hui du canton de Meulan (Seine-et-Oise).

1. Ou *Brocart*. « Originairement, en sa propre signification, c'est une étoffe tissue toute d'or, tant en chaîne qu'en trame, ou d'argent, ou des deux ensemble. Après on l'a étendu aux étoffes où il y avait quelques porfilures de soie pour relever et donner de l'ombre aux fleurs d'or dont elles étaient enrichies. Enfin, on a donné ce nom aux étoffes de soie, soit de satin, soit de gros de Naples ou de Tours, ou de taffetas ouvragés de fleurs et d'arabesques, qui les ont rendues riches et précieuses comme le vrai brocart. » (*Dict. de Trévoux.*)

MARGOT. — Oh! mon enfant, je sommes perdues.

CLAUDINE. — Point, ma tante, il me veut faire madame, je lui ai déjà parlé, c'est lui qui me l'a dit.

MARGOT. — Il se moque de toi.

CLAUDINE. — Point, vous dis-je. Voici mon oncle, ne lui parlez de rien; quand il n'y sera plus, je vous dirai encore autre chose, mais si vous êtes une causeuse, vous ne saurez plus rien. (*Elle sort.*)

LUCAS. — Oh! çà, Margot, tu étais avec notre nièce. Morgué! dis donc, depuis queuques jours à qui en a-t-elle? Elle enrageait d'être fille, elle n'avait pas tort; elle avait la rage d'être mariée, on la marie, et elle enrage encore : il faut qu'elle soit bien enragée, cette créature-là.

MARGOT. — Tiens, Lucas, veux-tu franchement que je te dise la chose?

LUCAS. — Pargué, tu me feras plaisir, car je n'y entends goutte.

MARGOT. — Mais ça te fâchera peut-être?

LUCAS. — Bon, palsanguenne! est-ce que rien me fâche, dis?

MARGOT. — Elle a peur d'être malheureuse en ménage.

LUCAS. — Hé pourquoi, malheureuse?

MARGOT. — Que sait-on? Ce collecteur est peut-être un ivrogne comme toi; comprends-tu, Lucas?

LUCAS. — N'est-ce que ça? la velà bien malade!

MARGOT. — Assurément, est-ce que tu crois que je ne veux pas bien du mal à mon père et à ma mère de m'avoir mariée avec un homme qui ne fait que boire?

LUCAS. — Oh! pour ça, Margot, vous êtes une in-

grate; car, je remercie tous les jours notre curé de m'avoir marié, moi.

MARGOT. — Tu crois te moquer, mais...

LUCAS. — Je ne me moque point, vous êtes une fort jolie femme, Margot, mais vous n'êtes pas bonne.

MARGOT. — Je ne sis pas bonne, que veux-tu dire?

LUCAS. — Tu me fais toujours queuque pièce, et stapendant ça n'y fait rien, je t'aime assez comme ça; je t'aimerais trop si tu étais meilleure, et les maris qui aimont trop leurs femmes ne s'en trouvont pas mieux le plus souvent. Tiens, Margot, ta mauvaise himeur me fait queuque fois plaisir, le diable m'emporte.

MARGOT. — Çà mon vraiment, tu te soucies bien de quelle humeur je sis, tu ne songes qu'au vin.

LUCAS. — Pargué, c'est mon métier de le faire venir, Margot, il faut bien que j'y songe, il est bien raisonnable que j'en boive.

MARGOT. — Hé bien, mais que n'en bois-tu chez toi? Tu es depuis le matin jusqu'au soir au cabaret.

LUCAS. — Oh! pour ça, Margot, ce n'est pas ma faute, c'est la tienne.

MARGOT. — C'est la mienne?

LUCAS. — Oui, tu n'aimes pas le monde, je connais trop de gens, et tu es fâchée que j'aie des amis, toi, Margot.

MARGOT. — Velà de beaux contes, tu as des amis, mais tu paies toujours.

LUCAS. — C'est pour qu'ils m'aimiont davantage. Ils venont me chercher pour entretenir connaissance, moi je paie pour entretenir l'amitié; ça n'est-il pas juste?

MARGOT. — Fort bien, ne vas tu-pas t'enivrer encore aujourd'hui?

LUCAS. — Acoute, Margot, je fons demain vendange, vela le vin nouveau, il faut vider le vieux, j'ons besoin de futailles.

MARGOT. — Oui, fort bien, et le cousin Dubois s'enivrera à tes dépens pour entretenir connaissance.

LUCAS. — Chut, Margot, ne parle de lui qu'avec respect, c'est le docteur du pays que le cousin Dubois. Tu me fais songer qu'il m'attend pour une petite affaire, je vais lui payer pinte.

MARGOT. — Quoi?

LUCAS. — Paix, Margot, ça me baillera de l'esprit, laisse faire.

MARGOT. — Que veux-tu dire?

LUCAS. — Il n'y a rien qui baille de l'esprit comme d'abreuver des gens qui en avont, il y a tout plein de personnes riches qui s'en trouvont bien; et quoiqu'ils ne disiont de bons mots que par bricole, stapendant, Margot, nan les admire.

LE TUTEUR

Comédie en un acte, en prose (13 juillet 1695).

Cette comédie est vive et finement conduite.

Dorante et son valet Lolive se sont introduits, le premier comme peintre, l'autre comme jardinier, chez M. Bernard, tuteur d'Angélique. Elle est instruite et du penchant et de la vraie qualité de Dorante et, pour se ménager avec lui un entretien plus libre, elle fait entendre à M. Bernard que le prétendu peintre a osé lui demander un rendez-vous, à telle heure et dans tel endroit. Le tuteur s'y rend à sa place, accompagné de son confident Lucas, tous deux déguisés en femmes : ils sont suivis de Dorante et Lolive, qui leur distribuent bon nombre de coups de bâton. M. Bernard, très satisfait, est surpris dans cet équipage par le chevalier, oncle d'Angélique. Ce dernier emmène sa nièce et conclut son mariage avec Dorante. On trouve dans cette comédie des scènes de nuit très divertissantes, que voici[1] :

M. BERNARD. — Qui va là?

LISETTE. — Le voilà, madame, nous sommes perdues.

ANGÉLIQUE. — Crois-tu qu'il nous ait écoutées?

M. BERNARD. — Qui va là, encore une fois?

LUCAS, *entrant de l'autre côté du théâtre.* — Palsangué! qui va là toi-même?

1. Scènes XVI, XVII et XVIII.

M. BERNARD. — Lucas?

LUCAS. — Monsieur?

M. BERNARD. — Est-ce toi?

LUCAS. — Hé! voirement oui, qui pourrait-ce être? Vous m'avez baillé ordre de rôder partout; et je rôde, comme vous voyez, mais je ne trouve rien.

LISETTE. — Nous avons bien fait de les renvoyer.

ANGÉLIQUE. — La nuit devient fort noire, ils vont venir : comment ferons-nous?

M. BERNARD. — Hein! que murmures-tu entre tes dents?

LUCAS. — Tatigué, comme vous vous gaussez! c'est vous, qui jasez tout seul, je pense.

M. BERNARD. — Tu rêves, je n'ai pas parlé.

LUCAS. — Tout de bon?

M. BERNARD. — Non vraiment.

LUCAS. — Oh bien morgué, je sommes donc ici plus de deux; il y a de la trahison, prenons garde à nous.

LISETTE. — Il faut les éviter, sauvons-nous.

LUCAS. — Morgué! je tiens queuque chose que je ne laisserai pas échapper.

ANGÉLIQUE. — Doucement, Lucas.

M. BERNARD. — Je pense que c'est la voix d'Angélique.

ANGÉLIQUE. — Oui, monsieur, c'est moi qui me promène avec Lisette.

M. BERNARD. — Ah! ah!

LUCAS. — Les mâles se sont envolés, monsieur, je n'avons déniché que les femelles.

M. BERNARD — Vous êtes aujourd'hui bien tard dans le jardin?

LISETTE. — Pour dissiper un grand mal de tête qui

lui est resté de son évanouissement de tantôt, je lui ai conseillé de faire un tour de promenade.

M. BERNARD. — C'est fort bien fait : mais l'heure de la promenade est un peu passée, l'humidité de la nuit pourrait vous incommoder, rentrons.

ANGÉLIQUE. — L'air me fait du bien, au contraire; et je continuerai, s'il vous plaît, de me promener avec Lisette.

M. BERNARD. — Non, non, puisque vous voulez vous promener, je ne vous quitterai point, je suis ce soir aussi dans le goût de la promenade; allons, venez.

ANGÉLIQUE, *bas*. — Lisette?

LISETTE, *bas*. — On trouvera moyen de s'en débarrasser.

LUCAS. — Où êtes-vous donc, mademoiselle Lisette, que je nous promenions itou par ensemble? (*Ils sortent tous quatre ensemble.*)

DORANTE. — Lolive?

LOLIVE. — Monsieur.

DORANTE. — N'as-tu point entendu marcher? ce sont elles, sans doute.

LOLIVE. — Non, monsieur, je n'ai rien entendu, il n'y a encore personne, nous revenons de trop bonne heure, et quoique la nuit soit des plus obscures, elle ne l'est point assez à ma fantaisie.

DORANTE. — Que veux-tu? Les moments me durent des siècles, absent d'Angélique, et je ne puis me rendre trop tôt dans un lieu où elle doit être, où je lui ai parlé de mon amour pour la première fois et où j'espère la trouver sensible à ce que je souffre pour elle.

LOLIVE. — Cela est bien tendre : mais, dites-moi un peu, monsieur, si par aventure les belles consentent au

voyage, cette affaire-ci me paraît d'une nature à mériter que la justice s'en mêle.

DORANTE. — Cela peut arriver, elle s'en mêlera, sans doute.

LOLIVE. — Tant pis, je voudrais bien que cela se fît sans elle.

DORANTE. — Pourquoi?

LOLIVE. — Elle est tracasssière, la justice, elle fera des informations, des poursuites.

DORANTE. — Nous nous tirerons bien d'affaire, cela s'accommodera.

LOLIVE. — Oui, cela s'accommodera pour vous; mais je serai peut-être pendu par accommodement, moi : ce sera un des articles. Ce monsieur Bernard m'en veut diablement.

DORANTE. — Je te réponds de tout, ne te mets pas en peine... Angélique ne vient pas encore.

LOLIVE. — Elle ne viendra peut-être pas, monsieur. Si c'était une baie[1] qu'elle vous eût donnée?

DORANTE. — Paix, paix, j'entends quelqu'un.

ANGÉLIQUE, *en rentrant, à M. Bernard.* — Nous revenons insensiblement au même endroit où vous nous avez trouvées.

DORANTE. — La voici, Lolive.

M. BERNARD. — Cette allée sombre vous plaît apparemment mieux qu'une autre?

DORANTE. — Lolive?

LOLIVE. — Oui, c'est elle, vous avez raison; mais

1. « Tromperie qu'on fait pour se divertir, plaisanterie qu'on fait aux dépens de quelqu'un, à qui on donne de grandes espérances. » (*Diction. de Trévoux.*)

elle est en compagnie; retirons-nous, monsieur, la place est prise.

(*Angélique s'avance d'un côté avec M. Bernard qui la tient sous le bras, et Lisette de l'autre côté s'avance de même avec Lucas; de manière que Dorante et Lolive, qui continuent de parler, se trouvent au milieu d'elles, et M. Bernard et Lucas dans les deux côtés du théâtre.*)

M. BERNARD. — Mais, mignonne, n'êtes-vous point lasse de vous promener, et ne serions-nous pas mieux dans la maison?

ANGÉLIQUE. — Vous ne vous plaisez qu'à me contraindre.

LISETTE. — Elle a raison : un peu de complaisance une fois en votre vie. Y a-t-il du mal à se promener?

(*Ici Lisette, en approchant de Lolive qu'elle ne voit point, étend sa main et le prend par le collet, et dans le même temps, Angélique rencontre la main de Dorante qu'elle prend.*)

LOLIVE, *à voix très basse.* — Je suis pris, monsieur.

DORANTE. — Et moi aussi.

LISETTE. — Est-ce toi?

LOLIVE. — Moi-même.

LISETTE. — Paix!

ANGÉLIQUE. — Ne faites point de bruit.

M. BERNARD. — Hum? Comment? Quoi? Que dites-vous?

ANGÉLIQUE. — Je dis, monsieur, que si vous voulez rentrer absolument nous achèverons, Lisette et moi, notre caprice de promenade.

M. BERNARD. — Non je ne suis point pressé, mignonne, et je ne rentrerai qu'avec vous.

ANGÉLIQUE. — Quelle peine!

LISETTE. — Va te coucher, Lucas, et emmène monsieur.

M. BERNARD. — Mais, mignonne, cette passion de vous promener ainsi toute la nuit me paraît bien nouvelle et bien extraordinaire, j'ai peine à croire qu'elle soit sans fondement, je vous l'avoue.

ANGÉLIQUE. — Et moi, monsieur, je vous avoue naturellement que vous croyez juste. Ce peintre que vous avez ici depuis quinze jours...

DORANTE. — Ah! madame, vous me perdez.

M. BERNARD. — Hé bien ce peintre, qu'a-t-il fait?

ANGÉLIQUE. — Il a eu aujourd'hui l'audace de me dire qu'il est amoureux de moi.

LUCAS. — Morgué! je vous l'avais bien dit, monsieur, que le jardinier et li étiont deux fripons.

ANGÉLIQUE. — Je suis bien malheureuse, ma pauvre Lisette, d'être exposée.....

LISETTE. — Hem, que vous êtes bonne madame! C'est par ordre de monsieur que tout cela se fait, il veut nous éprouver; et cela n'est ni beau ni honnête de soupçonner ainsi de pauvres innocentes comme nous et de faire sonder notre pudeur par un peintre et par un maraut de jardinier.

LOLIVE. — Hom, masque!

M. BERNARD. — Quoi! le peintre et le jardinier?

ANGÉLIQUE. — Ils ont eu là hardiesse de nous demander à Lisette et à moi un rendez-vous cette nuit.

M. BERNARD. — Un rendez-vous!

LISETTE. — Oui, vraiment, un rendez-vous, et nous

avons eu la faiblesse de leur accorder la chose, monsieur.

M. RERNARD. — Vous leur avez donné le rendez-vous ?

ANGÉLIQUE — Oui, monsieur.

M. BERNARD. — Comment, oui?

LISETTE. — Que voulez-vous? les filles sont curieuses; on est bien aise de voir jusqu'où des coquins comme cela pousseront les choses. Voici l'heure à peu près, monsieur, si vous vouliez, nous irions par curiosité encore..

M. BERNARD. — Qu'est-ce à dire par curiosité?

LUCAS. — Tatigué! que cette Lisette est curieuse! Je n'aime pas ça.

ANGÉLIQUE. — Pour moi, monsieur, je ne veux pas être la dupe de cette affaire, s'il vous plait; je démêlerai l'aventure, et vous me vengerez de ces insolents.

LISETTE. — Mort de ma vie! il les faut faire expirer sous le bâton, madame.

LOLIVE. — Si tu ne me laisses aller, je crierai.

ANGÉLIQUE. — Oh! je saurai bien me venger de vous, s'il est vrai, comme je le pense, que ce soit vous qui, par soupçon de ma conduite, me fassiez faire cette mauvaise plaisanterie.

M. BERNARD. — Moi? je ne sais ce que c'est, je vous jure.

LUCAS. — Ni moi non plus, la peste m'étouffe.

ANGÉLIQUE. — Voulez-vous me le bien persuader?

M. BERNARD. — Oh! de tout mon cœur.

ANGÉLIQUE. — Le rendez-vous est au coin du parterre, sous ces marronniers d'Inde; il faut que vous y alliez à ma place.

M. BERNARD. — Oui, j'irai, je vous en réponds.

ANGÉLIQUE. — Et nous irons tout de ce pas, Lisette et moi, nous cacher derrière la palissade pour entendre la conversation et savoir ce que nous devons croire.

M. BERNARD. — Oh! je le veux bien, vous me rendez justice.

LISETTE. — Il faut donc que Lucas prenne aussi ma place, madame?

LUCAS. — Volontiers : morgué, que ce sera drôle!

M. BERNARD. — Ne perdons point de temps. Allons, viens, Lucas.

ANGÉLIQUE. — Non, monsieur, ce n'est point ainsi qu'il faut y aller.

M. BERNARD. — Comment donc?

ANGÉLIQUE. — Il faut prendre des habits de femme pour les mieux tromper.

M. BERNARD. — Qu'en avons-nous affaire? on n'y voit goutte.

LUCAS. — On n'y voit goutte, mais on tâte, monsieur. Ça est bian pensé des habits de femme!

M. BERNARD. — Hé bien soit, voyons la fin de tout cela.

ANGÉLIQUE. — Vous trouverez un déshabillé pour vous et une coiffure sur ma toilette.

LISETTE. — Et pour l'ajustement de Lucas, vous le prendrez dans ma garde-robe.

LUCAS. — Pargué! je n'avons pas besoin de tant de parure.

ANGÉLIQUE. — Allez vite, et revenez de même.

LUCAS. — Ne vous boutez pas en peine, je serons bientôt fagotés. Morgué, que j'allons rire!

LA FOIRE DE BEZONS

Comédie en un acte, en prose (13 août 1695).

« Par le nombre des représentations de cette petite comédie on doit juger de son succès, et quoique cette pièce soit un vaudeville du temps, elle a fait plaisir dans différentes reprises », écrivaient les frères Parfait, en 1748 [1].

Un contemporain de Dancourt [2] s'exprime ainsi :

« *La foire de Bezons* est une petite comédie d'un acte, que la troupe Française a jouée pendant plus d'un mois avec beaucoup de succès, jusqu'à la fin de septembre 1695; ce qui y a le plus attiré du monde sont les deux filles du sieur Dancourt, auteur de la pièce. La cadette [3] qui n'a que neuf ou dix ans, déclame fort bien; elle est nommée Chonchette dans la pièce, elle ressemble fort à sa mère, qui est appelée Marianne dans cette comédie. L'ainée [4], qui a dix ou onze ans, a un visage dont la douceur est charmante, et avec cela les plus beaux cheveux du monde. C'est elle qui fait l'Espagnolette; elle danse seule d'une manière qui contente toutes les assemblées. Cette pièce leur a valu plus de

1. Tome XIII, p. 417 et 418.
2. De Tralage.
3. Connue et célèbre au théâtre sous le nom de Mimi Dancourt.
4. Marie Carton Dancourt.

20,000 francs. On y a ajouté dans les dernières représentations de nouvelles scènes qui ont entièrement plu, parce que ce sont des aventures véritables de la foire de Bezons que l'on tient tous les ans, le premier dimanche après la Saint-Fiacre. En 1695, elle s'est trouvée le 4 septembre. Bezons est un village à deux lieues de Paris. »

De Visé, qui depuis quelques années était peu exact à parler des ouvrages de théâtre, s'étendit beaucoup sur la comédie de *la Foire de Bezons*, dans le *Mercure galant*[1]. Son article est l'historique même de cette petite pièce.

« Vous me demandez ce que c'est que la foire de Bezons, dont vous n'avez jamais ouï parler et qui a donné lieu à la comédie qui a été faite sous ce titre. Il y a eu de temps immémorial une foire au village de Bezons, au commencement de septembre : cette foire était peu connue à Paris, et la plupart des bourgeois qui avaient des maisons dans les villages des environs et la noblesse des lieux circonvoisins s'y trouvaient seulement, et le même peuple s'y divertissait à peu près comme l'on fait à la foire de Vaugirard. Depuis quelques années, les assemblées y ont augmenté tous les ans; quelques danseurs de l'Opéra s'y étant trouvés avec de leurs amis et s'y étant divertis à danser et à faire danser l'assemblée, ils y revinrent les années suivantes avec une plus grosse compagnie et quantité de eurs écoliers, en sorte qu'il se fit une espèce de bal fort réjouissant, la plupart y ayant été masqués. Et depuis trois ou quatre années les assemblées y ont tel-

1. Septembre 1695, p. 308-312.

lement crû, que la confusion y a toujours fait naître quelque désodre divertissant : ce qui a donné lieu à faire une espèce de comédie-vaudeville. Et comme rien n'est plus connu que ces sortes d'ouvrages et que cette comédie s'est trouvée très agréable et très enjouée, on y a été en foule. Tout a concouru à son grand succès, l'agrément de la pièce, le plaisir d'y voir deux jeunes demoiselles, filles de l'auteur, qui, sachant mieux qu'un autre ce qui leur convient, a si heureusement réussi dans la distribution de ces personnages, que ces deux jeunes demoiselles sont devenues dans cette pièce le charme de tout Paris. Les airs qui ont été faits par M. Gilliers, et les ballets par M. de la Montagne, ont extrêmement plu. Il y a longtemps qu'ils ont l'un et l'autre beaucoup de réputation pour ces sortes d'ouvrages[1]. Il n'y a pas jusqu'à la décoration qui n'ait fait beaucoup de plaisir à voir. Elle représentait la foire de Bezons. Elle est de M. Joachim, peintre italien, qui a un talent tout particulier pour ces sortes d'ouvrages, où il réussit parfaitement bien[2].

A l'une des reprises de cette petite comédie (septembre 1736), on supprima le vaudeville primitif et on y substitua un nouveau qui eut du succès. « Sur la fin du mois dernier (septembre), dit le *Mercure de France*[3], les Comédiens Français remirent au théâtre *La foire de Bezons*. Elle fait beaucoup de plaisir, surtout par le divertissement

1. Gilliers et la Montagne travaillaient depuis plusieurs années pour les anciens comédiens italiens.

2. « La mode d'aller à la foire de Bezons est passée depuis plusieurs années. » — Note des frères Parfait (1748), tome XIII, p. 421, *b*.

3. Octobre 1736, p. 2338-2340.

dont le ballet est très ingénieux [1] et très bien exécuté. Le sieur Armand et la demoiselle Quinault y dansent un air très vif et qui demande beaucoup de rapidité; ils s'en acquittent parfaitement. Le sieur Dangeville et la demoiselle Dangeville, sa sœur, s'y font admirer dans un tambourin qui est généralement applaudi. Le ballet est terminé par un vaudeville nouveau, qui ne fait pas moins de plaisir. La musique est de la composition de M. Mouret [2]; l'auteur des paroles est anonyme [3]. En voici quelques couplets :

Voici la foire des Amours,
Ils ouvrent leurs boutiques :
Qu'ils vont jouer de jolis tours!
Qu'ils auront de pratiques!
Combien de cœurs ils surprendront
Pour augmenter leur gloire!
Les petits drôles s'entendront
Comme larrons en foire.

⁂

Aimables enfants de Vénus,
Votre plus grande affaire
C'est d'éloigner tous les Argus
De l'amoureux mystère;
Ces contrôleurs de nos désirs,
Dans la nuit la plus noire,
S'entendent contre nos plaisirs
Comme larrons en foire.

⁂

De deux espèces de voleurs
Bezons est la ressource;

1. « Le ballet de cette comédie, ainsi que beaucoup d'autres, est de M. Dangeville, acteur dansant de l'Académie royale de musique, et père de mademoiselle Dangeville, si admirable dans tous les rôles comiques qu'elle représente. » — Note des frères Parfait, *ibid.* p. 421 et 422, note *c*.

2. Ce compositeur, surnommé *le musicien des Grâces*, né en 1682, mort en 1738, est auteur de sept opéras, *les Fêtes de Thalie*, *Ariane et Thésée*, *Pirithoüs*, *les Amours des Dieux*, le ballet des *Sens*, *les Grâces* et *les Amours de Ragonde*.

3. C'est Panard.

On fait main basse sur les cœurs
    Ainsi que sur la bourse :
Des franches dupes de ces lieux
    N'augmentez pas l'histoire :
Craignez les mains, craignez les yeux,
    Comme larrons en foire.

Au parterre.

Messieurs, nous sommes des marchands,
    Mais des marchands d'ouvrages ;
Nos jeux, nos danses et nos chants
    Implorent vos suffrages.
Les auteurs que nous secondons
    Nous font part de leur gloire;
Avec eux nous nous entendons
    Comme larrons en foire.

Voici le sujet de *La Foire de Bezons :*

Éraste, amoureux de Mariane, fille de M. Griffard, saisit l'occasion de cette foire pour parler à sa maîtresse. Il est secondé par Cidalise, de qui M. Griffard est lui-même amoureux. Il ne lui est donc pas difficile de l'engager à signer le contrat de mariage de son père nourricier; mais, ce nourricier n'est autre chose que Lolive, valet d'Éraste, déguisé en paysan et accompagné d'une troupe de masques. Il se trouve que M. Griffard signe le contrat de mariage de sa propre fille et apprend ensuite que Cidalise est mariée à son neveu.

Parmi les épisodes que l'auteur a joints à son sujet, le naufrage de madame Guillemin et l'équipage sous lequel elle se montre aux yeux de son mari n'est pas le moins divertissant[1].

Maître Guillemin, un notaire viveur, est venu en partie fine à la foire de Bezons; c'est assez dire qu'il n'a pas amené avec lui sa femme. « Je ne me suis donné (c'est lui qui parle) une femme que pour la forme; c'est une bonne personne qui ne sort point de chez elle, qui ne voit âme qui

1. Scènes VI, VII, VIII, IX et X.

vive, et qui fait aller mon ménage pendant que je me divertis et que je me promène.

CIDALISE. — Vous êtes bien prédestiné, M. Guillemin, d'avoir une si bonne femme.

Entre un abbé galant [1] qui est de la société, et qui raconte la catastrophe moitié tragique, moitié grotesque, dont la Seine vient d'offrir le spectacle.

L'ABBÉ, *à Cidalise.* — Nous l'avons échappé belle, madame. Et l'aventure qui vient d'arriver...

M. GUILLEMIN. — Comment? Quelle aventure?

L'ABBÉ. — On ne vous l'a pas encore dite?

FROSINE. — Nous ne savons ce que c'est.

L'ABBÉ. — Le même bac qui nous a passés vient de s'ouvrir en abordant de ce côté-ci; il y avait dedans plus de trois cents personnes.

MADAME ARGANTE. — Au secours, au secours, miséricorde! Eh! n'y a-t-il personne de noyé?

L'ABBÉ. — Non, madame; la plupart n'ont pris que le demi-bain même : à la vérité, il y a quelques chapeaux et quelques fontanges [2] qui prendront le bain tout entier et qui pourront bien aller jusqu'à Rouen porter des nouvelles du naufrage.

1. Cette sorte d'*abbé* n'avait rien de commun avec le clergé séculier d'alors, les abbés galants n'étaient pas même clercs tonsurés, ils n'avaient que le petit collet et le rabat et ne portaient pas la soutane. On prenait, au sortir du collège, le titre d'*abbé* comme celui de *chevalier* ou tout autre, pour se donner l'air d'être quelque chose.

2. « C'est un nœud de ruban que les femmes qui se mettent proprement portent sur le devant de leur coiffure et un peu au-dessus du front et qui lie la coiffure. Ce mot vient de mademoiselle de Fontange qui, la première, porta ce nœud, lorsqu'elle commença de paraître à la cour. » (*Dict. de Trévoux.*)

MADAME ARGANTE. — Ces pauvres chapeaux! ces pauvres fontanges !

(*Entre le chevalier; il est ivre. A l'abbé.*)

Allons vite, votre manteau, monsieur l'abbé.

L'ABBÉ. — Mon manteau! Tu te moques, je pense.

LE CHEVALIER. — Je ne me moque point; tôt, dépêche.

MADAME ARGANTE. — Comment donc, est-ce ainsi qu'on vole les manteaux, à la foire de Bezons?

LE CHEVALIER. — On ne les vole point, madame; on les emprunte aux abbés officieux pour envelopper les baigneuses du bac, en attendant que leurs habits sèchent.

L'ABBÉ. — Mais je suis bien aise de savoir à qui mon manteau...

LE CHEVALIER.— Eh! donne, te dis-je. La petite personne qui s'en servira mérite bien qu'on lui fasse plaisir; elle est d'humeur reconnaissante... Il me faudrait encore une jupe. (*A madame Argante.*) Allons, mamade, faites bien les choses.

MADAME ARGANTE. — Comment? Qu'est-ce à dire ?

LE CHEVALIER. — C'est une petite bourgeoise des plus jolies, qui m'avait ici donné rendez-vous : il lui arrive un accident, je ne puis pas avec bienséance la ramener chez elle toute nue. Allons, madame.

MADAME ARGANTE. — Mais, qu'est-ce que cela signifie ? Je n'ai que faire de votre petite bourgeoise, moi.

LE CHEVALIER. — La petite bourgeoise viendra vous remercier; je vous l'amène dans ce moment même.

M. GUILLEMIN. — Voilà un naufrage du bac qui causera du désordre dans plus d'un ménage.

CIDALISE. — Oui, on verra bien que les habits mouillés ne viendront pas de visites sérieuses.

MADAME ARGANTE. — Oh! pour moi, je ne passerai point de bac assurément. On fera un pont si l'on veut que je m'en retourne.

Survient enfin madame Guillemin, accoutrée d'assez ridicule façon, comme on doit bien se l'imaginer.

Je ne sais à qui j'ai l'obligation de l'ajustement où me voilà; mais on m'a fait si grand plaisir, que je ne puis remercier assez...

M. GUILLEMIN. — Que vois-je? Ventrebleu! c'est ma femme!

MADAME GUILLEMIN. — Ah! monsieur le chevalier, voilà mon mari; je suis perdue.

LE CHEVALIER. — Son mari!

M. GUILLEMIN. — Comment? Malheureuse!

LE CHEVALIER. — Doucement, monsieur, point de violence.

M. GUILLEMIN. — Qu'est-ce à dire? Point de violence!

FROSINE. — Vous le disiez bien, monsieur, voilà un petit naufrage qui causera du désordre.

M. GUILLEMIN. — Oui, je vous en réponds, et vous verrez de quelle manière...

MADAME ARGANTE. — Est-ce ainsi que votre femme fait aller le ménage, pendant que vous vous promenez, monsieur le notaire?

M. GUILLEMIN. — Morbleu!...

Après cette scène assez vive, madame Argante, qui vient de se moquer de l'infortuné notaire, essuie, elle aussi, une alerte[1].

1. Scènes XII, XIII et XIV.

LOLIVE. — Ah! madame, que je vous trouve bien à propos!

MADAME ARGANTE. — A qui en as-tu donc? te voilà bien essoufflé.

LOLIVE. — On le serait à moins. Bonjour, Frosine.

FROSINE. — Bonjour, Lolive.

LOLIVE. — Il y a une heure que je galope toute la prairie pour vous chercher, madame.

MADAME ARGANTE. — Que me veux-tu?

LOLIVE. — Ah! la maudite foire, madame, la maudite foire! Vous aviez un bon pressentiment de vouloir rompre cette partie-là.

MADAME ARGANTE. — Qu'y a-t-il donc?

LOLIVE. — Ce qu'il y a, madame?

FROSINE. — Est-il arrivé quelque chose à Éraste?

MADAME ARGANTE. — A Éraste?

LOLIVE. — Oui, madame.

CIDALISE. — Que peut-il lui être arrivé? Éraste n'a point de mauvaises affaires.

LOLIVE. — Pardonnez-moi, vraiment, il connaît je ne sais combien de femmes.

MADAME ARGANTE. — Il a pris querelle pour des femmes?

LOLIVE. — Non pas, madame, il n'est pas si bête : ce sont des femmes qui ont pris querelle pour lui!

FROSINE. — Des femmes qui ont pris querelle pour lui! Que veut-il dire?

LOLIVE. — Vraiment, oui. Est-ce que vous ne savez pas que c'est à la foire de Bezons que les curieuses de Paris se fournissent pour l'automne, en attendant le retour de la campagne?

CIDALISE. — Comment donc, Lolive?

LOLIVE. — Il y a des foires pour les chevaux et pour les bêtes à cornes : madame, il est bien juste qu'il y en ait une pour les soupirants. Les dames qui veulent faire emplette viennent ici dans la prairie voir danser, sauter, gambader, trotter, galoper ce qu'il y a de jeunes gens, et quand il s'en trouve quelqu'un beau, bien fait et de bonne mine... Je me donne au diable, je l'ai échappé belle, moi qui vous parle ; la bonne marchandise est de défaite en ce pays-ci.

MADAME ARGANTE. — Qu'est-ce à dire ? Ce sont donc des femmes, à ce compte, qui sont amoureuses de lui ?

LOLIVE. — Justement, madame. Ce garçon-là est d'une belle encolure, et il ne trotte pas mal comme vous savez. Elles sont cinq ou six curieuses à qui il a donné dans la vue.

MADAME ARGANTE. — Cinq ou six, ma pauvre Frosine !

FROSINE. — Voilà un grand nombre de rivales ! On vous disputera ce mari-là, je vous l'avais bien dit.

LOLIVE. — Oh ! pour cela, oui, madame, je vous en réponds. L'une veut le mener à Clichy, l'autre à Nanterre, celle-ci à Asnières, celle-là à Colombes ; il y a la femme d'un sous-fermier, qui est une connaisseuse confirmée, celle-là qui veut à toute force qu'il aille souper à Argenteuil avec elle.

CIDALISE. — Il faut que vous rompiez ces parties-là, ma charmante.

LOLIVE. — Il faut donc se hâter, madame : la scène ne se passe qu'à cent pas d'ici sous ces premiers saules. L'une le tire d'un côté, l'autre de l'autre, on le démembre peut-être à l'heure que je vous parle. Est-ce que vous souffrirez cela, madame ?

MADAME ARGANTE. — Non vraiment, je ne le souffrirai

pas. Ne viendras-tu pas avec moi, ma chère bonne?

CIDALISE. — Volontiers.

LOLIVE, *bas à Cidalise.* — Défaites-nous de cette vieille masque-là, c'est une cassade[1] que je lui donne.

CIDALISE. — Mais il faudra que je vous quitte pour rejoindre ma compagnie.

MADAME ARGANTE. — Ne m'abandonne pas, toi, Frosine.

FROSINE. — Non, madame.

LOLIVE. — Nous allons vous suivre, madame. Je suis bien aise que Frosine vienne avec moi, pour me défendre des curieuses. Un homme seul à la foire de Bezons court de grands risques, comme vous voyez.

FROSINE. — Oh! par ma foi, je suis votre servante : mais je ne vous aime pas assez pour vous garder, monsieur de Lolive.

LOLIVE. — Tu prends la chose au pied de la lettre; un peu de patience, mon enfant : j'ai quelques petites propositions à te faire de la part d'Éraste.

FROSINE. — Veut-il que je presse son mariage avec madame Argante?

LOLIVE. — Ce n'est pas cela : tout au contraire, il n'est content d'elle, il cherche condition.

FROSINE. — Comment donc?

LOLIVE. — Elle ne fait pas bien les choses.

FROSINE. — Elle est pourtant bien en argent comptant, à ce qu'elle dit.

LOLIVE. — Bagatelles. Elle s'en vante pour attraper quelque jeune sot : mais nous ne sommes pas dupes,

1. « Bourde qu'on invente pour se défaire des importunités de quelqu'un. » (*Dict. de Trévoux*).

nous autres. Elle a eu du goût l'année dernière pour un colonel de dragons qui a furieusement dérangé ses affaires : il a fallu remonter un régiment, et le quartier d'hiver a été rude.

FROSINE. — Elle s'attendait bien à épouser ce colonel-là.

LOLIVE. — Bon, épouser! sont-ce des épouseurs que les officiers, et les officiers de dragons encore?

FROSINE. — Il est vrai, la plupart de ces messieurs-là s'imaginent que leur profession leur donne des droits sur les femmes des autres, ils n'en veulent point prendre en leur nom.

LOLIVE. — N'ont-ils pas raison? Au retour d'une campagne ils ne sont pas fâchés de trouver chez des madame Argante toutes les commodités de la vie. Ils regardent cela comme une espèce d'auberge; bonne table, bon équipage, crédit chez les marchands, bourse bien garnie. Tant que cela dure, on a des empressements pour elles; soins, complaisances, égards, assiduités, rien ne manque : le printemps vient, le mois de mars arrive, le dénouement approche, il est question d'épouser. Ohé, ohé! l'amour s'envole, le cavalier décampe et la dame enrage. Oh! ça, le mariage est une espèce de conclusion qu'on ne connaît point parmi les troupes, et la plupart des jolies femmes ne s'embarrassent pas de la supprimer.

FROSINE. — Mais Éraste n'est point dans les troupes, et madame Argante n'est point jolie femme.

LOLIVE. — C'est ce qui fait qu'on a d'autres visées. Tiens, vois-tu cette première maison à côté de ces grands arbres?

FROSINE. — Cette maison neuve? Hé bien?

LOLIVE. — C'est une forteresse qui renferme une fille fort jolie, un vieux financier qui est son père et cent mille écus d'argent comptant.

FROSINE. — Mort de ma vie ! voilà une bonne place à assiéger, si on était sûr de la prendre.

LOLIVE. — Mon maître est amoureux de la fille.

FROSINE. — J'ai compris cela tout d'abord.

LOLIVE. — Il a aussi une passion très forte pour les cent mille écus.

FROSINE. — Cela n'est pas difficile à croire.

LOLIVE. — Et de mon côté, moi, j'ai une vieille rancune contre le financier.

FROSINE. — Pour quel sujet?

LOLIVE. — Pour une bagatelle. Il y a deux ou trois ans que j'eus besoin d'argent ; il m'arriva de faire une méprise, je signai son nom au lieu du mien sur un papier qui n'était pourtant pas de conséquence ; je suis fort étourdi, moi, de mon petit naturel.

FROSINE. — Hé bien !

LOLIVE. — Hé bien, mon enfant, il eut le crédit de me faire taire à la justice des excuses publiques de mon étourderie, et la justice eut la bizarrerie de me faire porter en plein jour un flambeau tout allumé dans les rues de Paris[1]. Cela m'a donné un petit ridicule dans le monde ; et je suis engagé d'honneur à me venger du financier, comme tu vois.

1 Cela veut dire que Lolive avait été obligé de faire amende honorable, en expiation d'un faux. « On appelle *amende honorable* une peine afflictive qui emporte note d'infamie, quand on est condamné d'aller nu, en chemise, la torche au poing et la corde au cou, devant une église ou dans un auditoire, demander pardon à Dieu, au Roi et à la Justice de quelque méchante action. » (*Dict. de Trévoux.*)

FROSINE. — Oui, je vois bien que tu as tes raisons, ton maître a les siennes. Mais les miennes à moi?

L'OLIVE. — Oh ! pour les tiennes, elles se trouveront dans la bourse d'Éraste : le voici le plus à propos du monde.

ÉRASTE. —Hé bien, l'Olive, où en sommes-nous? as-tu fait confidence à Frosine?...

L'OLIVE. — Je commençais à lui expliquer la chose, monsieur; mais elle fait déjà quelques petites difficultés.

ÉRASTE. — Comment donc ?

FROSINE. — Non, monsieur, je ne suis point intéressée, je vous assure; il va peut-être vous faire entendre...

L'OLIVE. — Non, monsieur, ce n'est point l'intérêt qui la domine; mais enfin il faut un motif aux personnes de mérite pour les faire agir. Et... Allons, monsieur, faites bien les choses.

ÉRASTE. — Je n'ai sur moi que vingt pistoles, les voilà, ma chère Frosine.

FROSINE, *en prenant l'argent.* — Hé ! fi donc, monsieur, vous me faites rougir.

ÉRASTE. — Ce n'est qu'un échantillon de ce que je veux faire pour toi, si le dessein que j'ai peut réussir.

FROSINE. — Il ne tiendra pas à moi, je vous assure.

ÉRASTE. Il n'y a que madame Argante qui m'embarrasse en ce pays-ci.

FROSINE. — Pourquoi l'ameniez-vous?

ÉRASTE. — A-t-il été possible de faire autrement? Elle était chez moi dès six heures du matin, je n'ai pu me défaire d'elle.

L'OLIVE. — J'ai bien eu envie de vous en débarras-

ser en passant le bac, moi, monsieur; il m'a pris une légère tentation de lui donner un petit coup de coude et de la noyer adroitement, cela lui aurait épargné bien des chagrins dans la suite.

FROSINE. — Voilà un garçon bien charitable.

ÉRASTE. — Où est-elle? Qu'est-elle devenue?

L'OLIVE. — Je l'ai envoyée vous chercher de ce côté-là, parce que je savais bien que vous étiez de l'autre.

ÉRASTE. — Elle reviendra, comment ferons-nous?

L'OLIVE. — Ne vous inquiétez point, elle est en bonne main, Cidalise la promène, elle tâchera de la perdre comme un animal incommode. Et Clitandre, qu'en avez-vous fait?

ÉRASTE. — Il cherche un habit de paysan pour se déguiser avec nous, il veut être du divertissement.

L'OLIVE. — Et les musiciens, les danseurs, sont-ils arrivés?

ÉRASTE. — Je ne sais point encore.

L'OLIVE. — Où leur avez-vous donné rendez-vous?

ÉRASTE. — Au premier cabaret du village, à la Croix blanche.

L'OLIVE. — Au cabaret! ils y sont dès le matin, sur ma parole. Oh! diable! pour ces sortes de rendez-vous-là, la musique et la danse sont d'une exactitude admirable.

LES VENDANGES DE SURESNES

Comédie en un acte, en prose (15 octobre 1695).

La sottise de Vivien, un provincial, sorte de Pourceaugnac, et les ressorts plaisants que Clitandre fait mouvoir pour écarter ce rival imbécile forment le principal nœud de cette petite comédie.

M. THOMASSEAU[1]. — Oh! ça, mon pauvre Thibaut, aie un peu l'œil à tout, mon enfant, et prends garde qu'il ne se fasse aucun dégât dans la maison.

THIBAUT. — Mais palsangué, monsieur, comment l'entendez-vous donc? Vous n'avez qu'un arpent de vigne à Suresnes, pour tout potage, et je crois, Dieu me pardonne, que la moitié de Paris viendra cheux vous en vendange. Sur ce pied là, je n'avons que faire d'aller au pressoir, et j'aurons nos futailles de reste.

M. THOMASSEAU. — Paix, tais-toi, j'ai mes raisons pour faire tous ces préparatifs, et je suis à la veille de conclure une bonne affaire.

THIBAUT. — Oh! je ne dis plus rien. Je m'étonnais aussi que vous fissiez les honneurs de votre maison de si bon courage; car vous êtes un tantinet ladre, de votre naturel : mais baste, il n'est chère que de vilain, comme on dit; et quand vous vous y boutez une fois, tout y va par écuelles.

1. Scène Iᵉ.

M. THOMASSEAU. — Que dirais-tu si j'allais me marier, Thibaut?

THIBAUT. — Vous remarier, monsieur! bon, queu conte!

M. THOMASSEAU. — Ce n'est point un conte, c'est une vérité.

THIBAUT. — Vous vous gaussez, monsieur, ça ne peut pas être.

M. THOMASSEAU. — Cela est, te dis-je.

THIBAUT. — Morgué tant pis; vous êtes donc bian incorrigible?

M. THOMASSEAU. — Comment, que veux-tu dire?

THIBAUT. — Vous avez déjà eu deux femmes qui vous avont fait enrager. La première était diablesse, parce qu'elle avait trop de vertu. Vous avez fait le diable avec l'autre, parce qu'elle n'en avait pas assez. Queulle espèce de femme voulez-vous encore prendre?

M. THOMASSEAU. — La plus jolie personne du monde, douce, honnête, spirituelle.

THIBAUT. — Hom! je crois bian que vous le voudriez : mais c'est un animal bian rare, qu'une femme comme ça. Je ne dis pas qu'il n'y en ait queu qu'une : mais je ne crois pas qu'on vous la garde.

M. THOMASSEAU. — Tu changerais de sentiment, si tu avais vu celle que j'aime.

THIBAUT. — Accoutez, faites-la moi voir avant de la prendre, je vous en dirai ce qui en sera, tout à la franquette. Voyez-vous, nous autres paysans des environs de Paris, je nous connaissons mieux en femmes que parsonne, j'en voyons tant de toutes les façons. C'est morgué une marchandise bian trompeuse.

M. THOMASSEAU. — Tu la verras, et dès aujourd'hui elle doit venir ici faire vendange.

THIBAUT. — J'entends bian, c'est pour elle que la fête se fait.

M. THOMASSEAU. — Justement.

THIBAUT. — Je boute d'abord le nez dessus, n'est-ce pas? Mais, s'il vous plaît, monsieur, en vous chargeant de l'embarras d'une femme, ne vous déchargez-vous point de sti de votre fille : alle est en âge d'être mariée; et quand une poire est mûre, si on ne la cueille, alle tombe d'alle-même, comme vous savez.

M. THOMASSEAU. — Je songe aussi à marier ma fille, et le mari que je lui destine devrait être ici, je l'attends de jour en jour.

THIBAUT. — Et quelle acabie de mari lui baillez-vous, s'il vous plaît? S'il n'est pas à sa fantaisie, alle en prendra queuque autre avec stila; et s'ils se trouvont deux maris pour un, hem! ça fera du grabuge.

M. THOMASSEAU. — Marianne est une fille bien élevée, qui fera toujours tout ce que je voudrai.

THIBAUT. — Alle est une fille bian élevée, mais alle est une fille; et j'ai queuque opinion qu'alle a queuque jeune drôle dans la fantaisie.

M. THOMASSEAU. — Hé! qui t'a fait prendre cette opinion-là?

THIBAUT. — Oh! je sis un futé compère, voyez-vous. Il viant rôder ici, depuis que vous y êtes, un jeune gars de Paris.

M. THOMASSEAU. — Et tu crois que c'est pour ma fille?

THIBAUT. — Hé! pargué oui, c'est d'alle ou de moi qu'il est amoureux.

M. THOMASSEAU? — Comment, amoureux de toi?

THIBAUT. — Drés qu'il me voit, il ne sait sur quel pied danser, il me fait plus de meines, plus de contorsions, plus de révérences qu'à alle-même.

M. THOMASSEAU. — Tu ne sais ce que tu dis, tu perds l'esprit.

THIBAUT. — Je ne perds point l'esprit : accoutez, comme je sis dans la maison, il ne cherche peut-être qu'à faire connaissance : car, pour mademoiselle Marianne, la connaissance est déjà faite.

M. THOMASSEAU. — Il a fait connaissance avec ma fille?

THIBAUT. — Oh ! palsangué oui, ils l'avont commencée drès Paris, je gage, et ils continuont ici par-dessus les murailles.

M. THOMASSEAU. — Par-dessus les murailles?

THIBAUT. — Il est toutes les nuits, comme un hibou, dans la petite ruelle, au bout du jardin.

M. THOMASSEAU. — Hé bien?

THIBAUT. — Et mademoiselle Marianne grimpe comme une chatte tout le long du treillis de la palissade.

M. THOMASSEAU. — Hé bien?

THIBAUT. — Hé bian, alle s'accote sur le haut de la muraille, et la chatte et le hibou jasont tous deux comme des marles.

M. THOMASSEAU. — Est-il possible?

THIBAUT. — Il faut bian qu'il soit possible, car je les ai vus.

M. THOMASSEAU. — Et ne les as-tu point entendus?

THIBAUT. — Oh! que si fait.

M. THOMASSEAU. — Et que disent-ils?

THIBAUT. — Tatigué, de jolies choses! Allez, allez, ils avont la langue bian pendue. Et si par aventure le jeune drôle vient à grimper aussi de son côté... enfin,

que sait-on? la poire est mûre, et les enfants de Paris aimont bian le fruit, prenez-y garde.

M. THOMASSEAU. — Tu as raison, je ne puis trop me hâter de la marier, pour rompre le cours de cette intrigue. Je m'en vais lui parler un peu et savoir d'elle...

THIBAUT. — Bon, est-ce que vous croyez les filles assez sottes pour conter à leurs pères leurs petites fredaines? Elles ne sont pargué pas si mal apprises : laissez-moi tout doucement li tirer les vars du nez, je la ferai bien donner dans le panniau, et je vous dirai tout, ne vous boutez pas en peine.

M. THOMASSEAU. — Fais donc, Thibaut, et me rends un compte bien exact. C'est aujourd'hui qu'on m'a promis d'amener ma maîtresse; je vais, en me promenant, au-devant d'elle jusqu'au bois de Boulogne. Toi, vas faire un tour aux vignes, et vois si nos vendangeurs.....

THIBAUT. — Allez, allez, allez, monsieur, et laissez-moi faire seul. (*Seul.*) Je ne sais ce que ça veut dire, mais il m'est avis que j'ai plus d'esprit que M. Thomasseau : oh! pour ça oui, j'ai meilleur jugement. Je ne sis pourtant qu'un paysan, mais il y a vingt ans que je le sers et que je me moque de li, et il ne m'en ferait morgué pas accroire seulement un quart d'heure.

LA FOIRE SAINT GERMAIN[1]

Comédie en un acte, en prose (19 janvier 1696).

« La réussite de *la Foire Saint-Germain*, comédie en prose, en trois actes, de MM. Regnard et du Fresny, représentée par les anciens comédiens italiens le 26 décembre 1695, engagea M. Dancourt d'en composer une en un acte sous le même titre, qui eut peu de succès : ce n'est pas que cette dernière pièce ne soit supérieure à celle des Italiens, mais c'est une farce, et qui parut déplacée au théâtre Français, quoique le public s'amusât beaucoup des scènes détachées et souvent extravagantes du théâtre Italien[2]. »

1. La foire Saint-Germain située dans le voisinage de Saint-Sulpice, à l'extrémité de la rue de Tournon, ouvrait le 3 février et durait jusqu'à la veille du dimanche des Rameaux. Les halles, sous lesquelles se tenait cette foire, et qui avaient été construites par ordre du cardinal Briçonnet, abbé de Saint-Germain des Prés, passaient pour un des plus hardis morceaux de charpente qu'il fût possible de voir. Les plus fameux architectes, ainsi que des charpentiers habiles, venaient souvent les admirer. Ce bâtiment était divisé comme en deux halles différentes, qui cependant ne composaient qu'une seule et même enceinte et étaient contiguës. Elles avaient 130 pas de longueur sur 100 de largeur. Neuf rues tirées au cordeau, et qui se coupaient les unes les autres à angles droits, les partageaient en vingt-quatre parties. Les loges qui formaient et bornaient ces rues étaient composées d'une boutique au rez-de-chaussée et d'une chambre ou petit magasin au-dessus. Les rues étaient distinguées par les noms des différents marchands qui y étalaient; ainsi, il y avait la rue aux Orfèvres, la rue aux Merciers, la rue aux Drapiers, la rue aux Peintres, la rue aux Tabletiers, la rue aux Fayenciers, la rue aux Lingères, etc.

2. Les frères Parfait, tome XIV, p. 11.

Le libertinage du vieux financier Farfadel, l'amour d'une prude pour un Gascon, celui de Clitandre pour Angélique et les moyens qu'on emploie pour écarter les surveillants dont cette dernière est entourée composent l'intrigue de cette comédie qui n'est pas si mauvaise que le disent les frères Parfait [1]; c'est le tableau fidèle d'une des plus anciennes foires de Paris et des plus brillamment fréquentées, surtout au dix-septième siècle.

Une scène, au hasard, révèle l'observateur; l'allure en est vive, comme il convient entre telles gens [2].

MADEMOISELLE MOUSSET, *marchande à la foire Saint-Germain*, LORANGE, *en Arménien*.

LORANGE. — Je donne le bonjour à mon agréable voisine.

MADEMOISELLE MOUSSET. — Ah! ah! vous vous y avisez, monsieur l'Arménien; depuis huit jours que la foire est ouverte, à peine m'avez-vous fait l'honneur de me saluer. Quel heureux caprice vous porte à chercher à faire aujourd'hui connaissance?

LORANGE. —Parbleu! je ne cherche point à la faire, je cherche à la renouveler, ma voisine.

MADEMOISELLE MOUSSET. — A la renouveler! Nous nous sommes donc connus, à votre compte?

LORANGE. — Quelquefois un peu par-ci, par-là; mais cependant, je vous l'avoue, j'ai eu toutes les peines du monde à vous remettre, parce que je ne pouvais me figurer que madame la marquise de la Papelardière du Marais fût devenue marchande de robes de chambre à la foire.

1. *L. c. sup.*
2. Scène V.

MADEMOISELLE MOUSSET. — Les fortunes du Marais ne sont pas solides, comme vous voyez.

LORANGE. — J'en fais l'expérience par moi-même. Je n'ai pas toujours vendu du café, et je n'ai d'Arménien[1] que la barbe. (*Il ôte sa barbe.*)

1. Il y avait à peine vingt-quatre ans que le café était connu et en usage en France, lorsque Dancourt donna sa comédie de *la Foire Saint-Germain* à Paris. « On vit arriver en cette ville le nommé Pascal, Arménien de nation, lequel, en l'année 1672, s'avisa de débiter du café publiquement, à la foire Saint-Germain; ensuite il se fixa dans une petite boutique sur le quai de l'École, où il donnait le café pour deux sous six deniers la tasse; mais on ne voyait guère chez lui que quelques chevaliers de Malte et des étrangers, en sorte que cet Arménien fut obligé de quitter et de se retirer à Londres.

» Trois ou quatre années après, Maliban, autre Arménien, vint aussi à Paris dans le même dessein; il ouvrit son café dans la rue de Bussy, près le jeu de paume de Metz, aux environs de l'abbaye Saint-Germain. Il donnait aussi à fumer et vendait le café au même prix. Il passa de là dans la rue Férou, près Saint-Sulpice, d'où il revint encore dans sa première demeure de la rue de Bussy; mais il n'y fit pas un long séjour, parce qu'il fut obligé d'aller en Hollande, après avoir établi dans la même boutique le nommé Grégoire, son garçon ou son associé, lequel était venu d'Ispahan avec d'autres Arméniens.....

» Les premiers commencements de tous ces gens-là ont été faibles. Les honnêtes gens eurent d'abord de la peine à se résoudre d'entrer dans ces sortes de cabarets, où l'on fumait et où l'on vendait de la bière, sans compter que le café n'était pas exquis et trop proprement servi.

» Mais depuis que quelques Français, se mêlant du même métier, s'avisèrent d'orner leurs boutiques par des tapisseries, de grandes glaces, des tableaux, d'y mettre des tables de marbre, des lustres pour les éclairer le soir et d'autres accompagnements, en commençant par la foire Saint-Germain, d'ajouter au café bien préparé du thé et du chocolat, des liqueurs de toute espèce, des biscuits et des confitures, ces boutiques, déjà transformées en salles bien parées, servirent de modèle à toutes les autres et elles furent à l'envi le rendez-vous de quantité d'honnêtes gens,

MADEMOISELLE MOUSSET. — Juste ciel! quelle surprise! C'est le chevalier de Gourdinvilliers, la coqueluche de la rue Sainte-Avoye.

LORANGE. — C'est lui-même, ma chère marquise, toujours fidèle, toujours amoureux de vos charmes. (*Il veut l'embrasser.*)

MADEMOISELLE MOUSSET. — Eh! qu'as-tu donc fait de ta chevalerie, mon pauvre Lorange?

LORANGE. — Elle est allée tenir compagnie à ton marquisat, ma chère Marton.

MADEMOISELLE MOUSSET. — Tu as fait de grands voyages, à ce que l'on m'a dit, depuis que nous ne nous sommes vus?

LORANGE. — Comment, morbleu! de grands voyages? J'ai pensé faire celui de l'autre monde.

MADEMOISELLE MOUSSET. — Tu as pensé mourir?

LORANGE. — Oui, vraiment, il y a eu des ordres exprès pour cela, et ils ont été affichés, même : mais je n'ai pas voulu les suivre; j'aime à vivre, moi, comme tu sais.

MADEMOISELLE MOUSSET. — Tu as raison : mais ne risques-tu rien ici?

LORANGE. — La chose est problématique; comme enfant de Paris, écuyer sieur de Lorange et chevalier de Gourdinvilliers, les ordres sont précis : mais comme Arménien, naturalisé depuis trois semaines, il n'y a rien à craindre. C'est pourquoi, mon enfant, supprime, s'il

qui venaient se délasser en prenant du café en bonne compagnie, s'entretenant de choses agréables...

» Dans les foires Saint-Germain et Saint-Laurent on voit encore plusieurs salles de café. On peut dire que ces salles font un des principaux ornements de la foire. » (Laroque, *Voyage de l'Arabie eureuse*, etc., in-12, 1716.)

te plaît, le nom de Lorange, et ne me nomme que l'Arménien.

MADEMOISELLE MOUSSET. — Très volontiers, tu n'as qu'à dire. Mais toi, ne m'appelle point Marton, je te prie.

LORANGE. — J'entends bien, il y a aussi quelques ordres expédiés sous ce nom-là, n'est-ce pas? C'est la même étoile qui nous domine; nous finirons ensemble de manière ou d'autre.

LE MOULIN DE JAVEL[1]

Comédie en un acte, en prose (7 juillet 1696).

« Quelques compagnies qui donnent ordinairement le ton à un certain cercle de gens ayant par hasard fait plusieurs parties de promenade et de souper au moulin de Javel en firent un récit qui excita la curiosité de beaucoup de personnes de la cour et de la ville et qui occasionna quantité d'aventures plaisantes. C'en était plus qu'il n'en fallait pour la composition d'une petite comédie. Celle du *Moulin de Javel* eut un succès marqué, et elle le mérite bien. Indépendamment du vaudeville qui en constitue le fond, cette pièce est écrite avec beaucoup d'enjouement et d'esprit ; aussi quoique la mode des plaisirs du moulin de Javel soit passée depuis longtemps, cette comédie a été reprise plusieurs fois, et le public en a toujours paru très content. »

Ainsi s'exprimaient les frères Parfait, en 1748[2].

Une voiture où se trouvaient Ganivet et une fille d'opéra, vient de verser. Ganivet entre en scène tout en grondant; son caractère à la fois prétentieux et grossier se révèle, dès les premiers mots qu'il dit :

1. Ou *Javelle*. — « C'est un moulin sur le bord de la Seine, à une petite lieue de Paris, du côté de la plaine de Grenelle. » (Parfait, tome XIV, p. 27, note *a*.)

2. *Ibid.*, p. 27 et 28.

GANIVET[1]. — Parbleu, je n'y saurais que faire : elle a versé ; n'ai-je pas versé aussi, moi?

BERTRAND. — Palsangué, tenez, vela le cabrioleux.

GANIVET. — Si toutes les filles et les femmes qui versent faisaient autant de bruit que celle-là...

NICOLAS. — Alle dit qu'elle est toute moulue, monsieur, et qu'elle ne saurait remuer.

GANIVET. — Hé bien, qu'on la mette dans une chambre et mon cheval dans une écurie ; je n'ai jamais vu de fille si délicate.

BERTRAND. — Mais, tatigué, vela un visage qui ne m'est pas inconnu.

LE CHEVALIER. — Qu'est-ce qu'il y a donc? Que t'est-il arrivé?

GANIVET. — Cette grande virago de chanteuse, mademoiselle Michelle, dont je me suis sottement embarrassé.

LA COMTESSE. — Vous donnez dans les beautés musiciennes, monsieur le baron de Ganivet!

GANIVET. — Bon! On voit cela quelquefois par conversation seulement, pour la petite débauche de table : mais du reste...

FINETTE. — Il vous l'amenait ce soir pour chanter quelque air à votre souper, je gage.

1. Scènes XXXII, XXXIII et XXXIV. Hurtaut et Magny (*Dictionnaire de la ville de Paris*, etc., t. III, p. 592) écrivaient, en 1779 : « Le moulin était autrefois une fameuse guinguette, qui peu à peu a cessé d'être fréquentée. » Javel devint un village proprement dit de Javel en 1777, à l'occasion de la fondation de la manufacture du comte d'Artois pour les acides et les sels minéraux. Cette manufacture fut d'abord dirigée par MM. Alban et Vallets qui, les premiers, obtinrent l'hypochlorite de potasse, dit depuis *eau de Javelle*.

GANIVET. — Justement. Je l'ai trouvée toute seule aux Tuileries. Un petit seigneur de robe qui l'avait priée ce soir à souper lui a manqué de parole, je l'ai ramassée par grâce ; je l'ai mise dans ma petite chaise de deuil[1], cette masque-là me l'a toute cassée, elle se plaint encore.

LE CHEVALIER. — Ces sortes de personnes-là sont si peu polies et savent si peu vivre...

GANIVET. — N'est-il pas vrai ?

BERTRAND. — Morgué, plus je l'envisage, et plus c'est li même.

GANIVET. — Tenez, parce qu'en arrivant je l'ai versée sur un tas de pierres, qu'elle a peut-être la hanche meurtrie, les coudes écorchés et quelque bosse à la tête et qu'en me relevant je lui ai appuyé mon talon un peu ferme sur le visage, à ce qu'elle dit, elle m'appelle maladroit, cheval de carrosse : oh ! dame, je l'ai plantée là ; je n'aime pas qu'on me rudoie, moi.

LA COMTESSE. — Monsieur le baron a raison.

FINETTE. — Et beaucoup de politesse, madame.

BERTRAND. — Je me donne au diable si ce n'est le neveu de monsieur Simonneau, notre procureur.

GANIVET. — Oh ! ça, si elle est malade, qu'elle se couche, nous souperons bien, nous autres. Que nous donnera-t-on ? N'est-ce pas ici qu'on mange des matelottes ?

FINETTE. — Oui, des matelottes, c'est le mets favori du moulin de Javel.

1. Peinte en noir. La chaise était une voiture pour aller assis et à couvert tant dans la ville qu'à la campagne. *Diction. de Trévoux*, au mot CHAISE.

GANIVET. — Je n'y étais encore jamais venu. Oh! je ne suis guère débauché, moi, madame.

LA COMTESSE. — On vous fuirait, si vous l'étiez.

GANIVET. — Allons donc, monsieur de Javel, une bonne matelotte, tenez, voilà quatre louis d'or, faites de votre mieux, grande chère surtout, et que mon cheval et mes laquais ne manquent de rien.

LE CHEVALIER. — Voilà de belles manières, madame la comtesse.

LA COMTESSE. — Ah! que les gens de qualité savent bien faire les choses!

BERTRAND, *s'en allant.* — Morgué, les gens de qualité ne faisont pas comme ça : c'est un badaud[1], je ne m'y trompe guères.

(GANIVET *se promène, en se donnant des airs.*)

LE CHEVALIER. — Avez-vous jamais vu de seigneur à la cour mieux fait que ce jeune gentilhomme-là, madame?

GANIVET. — Oh! pour cela, monsieur le chevalier, vous avez des bontés...

LA COMTESSE. — Je n'en connais aucun qui ait cet air-là.

GANIVET. — Ah! quel conte, madame.

LE CHEVALIER. — Ne lui trouves-tu pas une physionomie tout à fait agréable, Finette?

GANIVET. — Oh! taisez-vous donc, vous me faites rougir.

1. Un sot, un niais, un ignorant. « C'est un sobriquet injurieux qu'on a donné aux habitants de Paris, à cause qu'ils s'attroupent et s'amusent à voir et à admirer tout ce qui se rencontre en leur chemin, pour peu qu'il leur semble extraordinaire. » — *Diction. de Trévoux.*)

FINETTE. — Elle est des plus insinuantes et des plus naturelles qui se portent.

GANIVET. — Hé! fi donc, morbleu! quel conte vous dis-je!

LA COMTESSE. — Hé! vous ne parlez pas de son esprit, qui est du plus fin, du plus vif, du plus...

GANIVET. — Hé! mais, morbleu! madame, quelle peste de conte!

FINETTE. — Quand quelques voyages à la cour auront passé là-dessus, madame... La cour fait bien les gens de qualité.

GANIVET. — Vous m'avez promis de m'y mener, monsieur le chevalier.

LE CHEVALIER. — Je n'ai garde d'y manquer.

GANIVET. — J'y ferai bonne figure : je suis riche, dà, madame.

LA COMTESSE. — N'est-ce pas votre dessein d'acheter une charge et de vous y établir?

GANIVET. — Vraiment oui, que faire à Paris? Oh! je veux devenir courtisan; j'épouserai quelque courtisane, belle et de qualité : c'est le moyen de parvenir, n'est-ce pas? Hé! tenez, ma mère me l'a toujours dit que je ferais fortune par les femmes.

FINETTE. — Les mères prédisent juste, quelquefois.

GANIVET. — Oh! diable, la mienne n'était pas une sotte : elle avait fait fortune par les hommes, elle.

LE CHEVALIER. — Oui!

GANIVET. — Ah! si mon père l'avait laissée faire, je serais encore bien plus de qualité que je ne suis : mais c'était un jaloux, un bizarre, un homme incommode... Et ne m'a-t-il pas toujours élevé comme un je ne sais qui, moi, comme un sot?

LE CHEVALIER. — Est-ce possible?

GANIVET. — Bon! si je n'avais eu un beau naturel, je serais le plus grand benêt qu'il y eût au monde.

LA COMTESSE. — Cela n'est pas croyable!

GANIVET. — Je me donne au diable, si cela ne serait comme je le dis : mais il avait beau me tenir la bride haute, je prenais le mors aux dents quelquefois.

LISETTE. — Et vous faisiez de belles galopades, je pense?

GANIVET. — Oh! je vous en réponds : à Charenton, à Saint-Cloud, à Vincennes, à Charonne; et toujours avec des femmes de qualité et en carrosse, dà; et je m'enivrais à ces parties-là, je m'enivrais. Oh! cela forme bien l'esprit d'un jeune homme.

LA COMTESSE. — Vous ne devez votre éducation qu'à vous-même. Et depuis la mort de monsieur votre père...

GANIVET. — Ma tante et lui ont été troussés en moins de trois semaines, et j'hérite de tout cela. Ne suis-je pas bien heureux?

FINETTE. — Oh! pour cela oui, vous avez été décanaillé en bien peu de temps.

GANIVET. — Il y a encore un homme à Paris qui dit qu'il est mon oncle, parce qu'il est le frère de mon père : mais à moins que ce ne soit pour hériter, je ne reconnais point cette famille-là.

LE CHEVALIER. — Et il fait bien.

GANIVET. — J'étais hier prié d'une noce de quelque espèce de cousin comme ça, mais je n'y ai pas voulu aller.

LA COMTESSE. — Quand on s'est une fois mis dans le grand monde...

FINETTE. — Et qu'on y est aussi avant que lui, sur-

tout... Vous ne sauriez croire toutes les bonnes fortunes qu'a ce petit homme-là, madame.

GANIVET. — Et toutes femmes de qualité, au moins; je n'en connais point d'autres.

LA COMTESSE. — Je le crois bien. Mais ne craignez-vous point les affaires qui peuvent arriver...

GANIVET. — Bon! les affaires. Oh! Dieu merci, j'entends les affaires aussi bien qu'un autre.

L'OLIVE, *en officier*. — Que vois-je? Ah! ciel, l'heureuse rencontre! C'est toi, mon pauvre chevalier? et par quel hasard te trouvé-je ici?

LE CHEVALIER, *à part*. — C'est l'Olive, si je ne me trompe.

L'OLIVE. — Il semble que tu aies peine à me reconnaître? Tu ne te remets pas le vicomte de la Jugulardière, ton meilleur ami?

GANIVET. — La Jugulardière, madame!

L'OLIVE. — Est-ce que le coup de canon que j'ai reçu dans le visage m'aurait assez changé les traits pour...

LE CHEVALIER. — Non, je rappelle mes idées; je te demande pardon si d'abord...

L'OLIVE. — Nous ne nous étions point vus depuis cette dernière affaire qui nous arriva, je pense...

LE CHEVALIER. — Quelle affaire?

L'OLIVE. — Hé! là, quand je tuai ces deux hommes, que je jetai ce grand laquais dans le puits, cette femme de chambre par la fenêtre, et le tout par méprise encore.

GANIVET. — Monsieur le chevalier a de vilaines connaissances.

LE CHEVALIER. — Ah! je m'en souviens, je m'en souviens.

L'OLIVE. — Tu n'es pas seul au moulin de Javel? Mais... Non... Si fait... Point du tout... Pardonnez-moi... vraiment, c'est elle-même, c'est ma nièce. Hé! que j'ai de joie de te trouver ici, ma chère, ma charmante, mon incomparable comtesse!

LA COMTESSE. — Je croyais que vous m'aviez tout à fait oubliée, mon oncle.

GANIVET. — Son oncle!

L'OLIVE. — T'avoir oubliée, moi! Hé! te voilà aussi mes anciennes amours : cette pauvre Finette! Je suis bienheureux que ma chaise de poste ait rompu si près d'ici. Hé! bonjour, coquine.

FINETTE. — Je suis bien votre servante, monsieur le vicomte.

L'OLIVE. — Et ce jeune gentilhomme-là, qui est si bien fait et de si bonne mine?

GANIVET. — Monsieur, je suis votre serviteur.

L'OLIVE. — Il est de ta compagnie, comtesse? tu es une coquette.

LA COMTESSE. — C'est lui qui nous donne à souper ce soir, mon oncle.

L'OLIVE. — A souper au moulin de Javel! Allons, allons, tu es amoureuse de lui, je te le pardonne. La peste! voilà un joli homme.

GANIVET, *bas*. — Cet oncle-là sait assez bien son monde.

LE CHEVALIER. — C'est un homme de qualité.

L'OLIVE. — Comment s'appelle-t-il? qui est-il, Finette?

FINETTE. — C'est monsieur le baron de Ganivet, vous devez connaître cela, vous, monsieur le vicomte.

L'OLIVE. — Comment, Ganivet! Hé! que je vous em-

brasse, mon cher monsieur le baron de Ganivet, je ne connais autre. Les Ganivet, ils sont de Toulouse?

GANIVET. — Non, monsieur, nous sommes de Paris, diantre. Oh! je ne suis pas un provincial, moi.

L'OLIVE. — Hé, oui, vous êtes de Paris, vous, cela saute aux yeux d'abord; on ne vous le dispute point, mais originairement votre famille...

FINETTE. — Elle est originale, votre famille?

GANIVET. — Et elle vient de bien loin. Tenez, du vivant de mon père et de ma mère, il nous venait toujours de temps en temps des cousins de campagne qui étaient bien las quand ils arrivaient.

L'OLIVE. — Justement, ce sont les Ganivet dont je vous parle : noblesse presque aussi bonne que la nôtre, ma nièce.

GANIVET. — C'est un fort honnête seigneur que monsieur le vicomte.

LE CHEVALIER. — Et d'un grand crédit; cet homme-là peut tout à la cour, je t'en avertis.

GANIVET. — Voilà une bonne rencontre, si madame la comtesse pouvait devenir amoureuse de moi.

LA COMTESSE. — Nous vous demandons votre protection pour monsieur le baron de Ganivet, mon oncle, qu'il vous en souvienne.

L'OLIVE. — Si je m'en souviendrai! Il aura dans quatre jours un régiment : laissez-moi faire.

GANIVET. — Oh! non, non, point de charge où on tue, quelque charge où on vive : là, quelque charge, à boire ou à manger; j'aime à boire et à manger, c'est là ma folie.

FINETTE. — Voilà des inclinations bien nobles et de bon sens, monsieur le vicomte.

L'OLIVE. — Les Ganivet sont comme cela, tous gens d'esprit et de mérite.

L'Olive, qui n'est autre que le valet du chevalier, extorque — séance tenante — de l'argent à Ganivet, sous prétexte d'avances pour une charge grotesque; à peine le tour est-il joué, que survient une noce, c'est celle dont Ganivet avait dédaigné de faire partie. La mariée, sa cousine, le reconnaît et on apprend, en même temps, que la prétendue comtesse est une ex-blanchisseuse, etc., etc. Mais Ganivet épouse l'intrigante; il n'en veut pas démordre.

LES EAUX DE BOURBON

Comédie en un acte, en prose (4 octobre 1696).

Un vieux baron croyant signer son contrat de mariage signe celui de son fils avec la même personne qu'il voulait épouser ; tels sont le sujet, l'intrigue et le dénouement de cette petite pièce, où l'actualité joue le premier et le plus grand rôle. Les malades d'alors — comme la plupart de ceux de nos jours, — allaient moins aux eaux pour soigner leur santé que pour passer les nuits au bal et au jeu ; puis, brochant sur le tout, les aventurières et les *grecs*, les marquises d'occasion et les chevaliers de la bassette ou du pharaon et, au milieu de tout ce monde de fous, un médecin qui voudrait obliger ses clients à se soigner et n'y peut parvenir. Rien de plus rempli d'actualité, on le voit. Mais, il faut lire la pièce entière ; des extraits sont impossibles et d'ailleurs seraient insuffisants et incomplets.

LES VACANCES

Comédie en un acte, en prose (31 octobre 1696.)

Il s'agit — dans cette comédie — d'un procureur devenu, par fraude, seigneur de paroisse et qui est berné par ses propres vassaux. Clitandre, neveu de l'ancien seigneur, voulait faire plus que berner M. Grimaudin; mais il retrouve dans sa fille une personne qu'il aimait sans la connaître. Voilà où commence le nœud de l'intrigue. Le dénoùement n'en est pas éloigné. M. Grimaudin consent à donner sa fille à Clitandre, pourvu qu'il le fasse jouir en paix des honneurs dus au seigneur d'un village. Ce fonds, par lui-même assez simple, est égayé par les accessoires.

CLITANDRE, *à part*[1]. — Les affaires prennent un assez bon train, et la plupart des paysans sont disposés comme je le souhaite.

LÉPINE, *à part.* — Je ne sais ce que cela veut dire, le temps présent ne va point trop mal, mais je crains diablement l'avenir à cause du passé.

CLITANDRE, *à part.* — Oh! palsambleu, monsieur le procureur, je vous ferai régaler de manière que vous vous repentirez d'être devenu seigneur de village aux dépens de mon oncle.

1. Scène XIV.

LÉPINE, *à part.* — Ah! ventrebleu, j'avais bien raison.

CLITANDRE, *à part.* — Voilà un visage qui ne m'est pas inconnu.

LÉPINE, *à part.* — Je suis perdu, c'est mon dernier maître, c'est lui-même.

CLITANDRE, *à part.* — C'estun coquin, qui m'a volé, je pense!

LÉPINE, *à part.* — Il pense mal, mais il pense vrai, c'est moi-même.

CLITANDRE, *à part.* — Si je ne craignais point de me méprendre.

LÉPINE, *à part.* — La conversation finirait mal, ne l'entamons point, tirons nos chausses.

CLITANDRE. — Monsieur, monsieur de Lépine?

LÉPINE. — Plaît-il, monsieur?

CLITANDRE. — Je ne me trompe point.

LÉPINE. — Pardonnez-moi, monsieur, vous me prenez pour un autre; je ne me nomme pas monsieur de Lépine.

CLITANDRE. — Tu ne te nommes pas Lépine, pendard?

LÉPINE. — Non, monsieur, ni Lépine, ni pendard, je vous assure.

CLITANDRE. — Ce n'est pas toi qui m'as quitté en Flandres, l'année dernière, au commencement de la campagne?

LÉPINE. — En Flandres, monsieur?

CLITANDRE. — Oui, coquin, en Flandres; oserais-tu dire le contraire?

LÉPINE. — J'ai quelque idée confuse de vous avoir vu en ce pays-là.

CLITANDRE. — Quelque idée confuse?

LÉPINE. — Oui, monsieur, et en faveur de l'ancienne connaissance, s'il y a quelque chose ici pour votre service...

CLITANDRE. — Il y a pour mon service que tu commences par me rendre...

LÉPINE. — Oh! je me donne au diable, monsieur, si c'est moi qui vous l'ai prise.

CLITANDRE. — Comment? quoi, prise?

LÉPINE. — Non, la peste m'étouffe, je ne sais ce que c'est. N'allez pas ici me redemander...

CLITANDRE. — Et si tu ne m'as rien pris, qu'appréhendes-tu que je te demande?

LÉPINE. — Ah! que vous en savez long. Je vous vois venir, vous m'allez parler d'une bourse, d'un diamant, d'une boîte à portrait, je gage?

CLITANDRE. — Pour un homme qui n'a pas fait le coup, tu es bien informé de ce qu'on m'a volé, du moins.

LÉPINE. — Ce sont des idées confuses; mais dans le fond...

CLITANDRE. — Oui, je le vois bien, tu n'as que des idées confuses : mais comme les miennes sont certaines, si tu ne me rends les soixante louis qui étaient dans ma bourse...

LÉPINE. — Ah! ah! ah! soixante louis! Il n'y en avait que trente-neuf, ou le diable m'emporte.

CLITANDRE. — Trente-neuf, soit! Mon diamant de quatre cents écus?

LÉPINE. — Comment quatre cents écus? Ah! monsieur, il faut avoir de la conscience; ou l'orfèvre, ou vous, vous êtes des fripons; il n'y a pas de milieu. Je

suis honnête garçon moi, si j'en ai eu plus de quatre cent trente-cinq livres...

CLITANDRE. — Tu as vendu le diamant? Et la boite ? le portrait ?

LÉPINE. — Oh! pour le portrait, je vous le rendrai. Celui qui a acheté la boite n'en a point voulu, il est d'une vieille.

CLITANDRE. — Il faut me rendre tout, autrement tu peux bien compter...

LÉPINE, *se jetant à ses genoux.* — Hé! miséricorde, monsieur, ne me perdez pas, je suis un enfant de famille. Mon grand-père est sergent[1], mon père cabaretier, mon oncle fripier et ma mère sage-femme; ne déshonorez pas notre maison, je vous le demande en grâce.

CLITANDRE. — Lève-toi. Que fais-tu ici? y as-tu quelque connaissance?

LÉPINE. — Si j'en ai? je suis un des premiers magistrats du village, monsieur; procureur fiscal à votre service.

CLITANDRE. — Toi, procureur? et par quelle aventure?

LÉPINE. — Ce n'est point par aventure, monsieur; c'est par raison. Je me suis de tout temps senti les inclinations preneuses, comme vous l'avez éprouvé vous-même; et parce que ces petites inclinations-là ont quelquefois de mauvaises suites, tant pour le repos de ma conscience que pour exercer ma passion dominante sans aucun risque, mes amis m'ont conseillé de me

1. « Huissier, le plus bas officier de justice, qui sert à exécuter ses ordres. » (*Dict. de Trévoux.*)

faire procureur. Mais que venez-vous faire ici, monsieur? qui diantre vous y amène?

CLITANDRE. — C'est ma compagnie qui doit y passer le quartier d'hiver.

LÉPINE. — Votre compagnie!

CLITANDRE. — Oui: j'ai demandé ce village au bureau, j'ai eu le crédit de l'obtenir, et j'y viens faire expirer sous le bâton ou à force de persécutions du moins, un maraud de procureur qui a eu l'insolenee de se faire adjuger la terre de mon oncle.

LÉPINE. — Je m'en étais bien douté; mon parrain ne sera pas tranquille dans ses petits états.

CLITANDRE. — Hem, que dis-tu?

LÉPINE. — Je dis que ce maraud de procureur est mon parrain, monsieur.

LA LOTERIE

Comédie en un acte, en prose (10 juillet 1697).

« Un Italien nommé Fagnani[1] s'était établi à Paris à titre de marchand curieux et brocanteur; tout le monde entend ce que renferme ce genre de commerce. Au bout de quelques années, cet aventurier obtint la permission de faire une loterie de ses effets, à raison d'un écu chaque billet. Pour engager le public à s'en charger, il annonça que chacun de ces billets porterait un lot. Cette promesse captieuse eut tout l'effet que Fagnani s'en était promis, et sa loterie fut remplie en peu de temps. Il tint parole à la vérité, mais les trois quarts et demi de ses lots étaient de pures bagatelles, comme paquets de cure-dents, petites souricières, mouchoirs communs, buscs, éventails, etc., et les gros lots tombèrent à des inconnus ou, pour mieux dire, Fagnani

1. « Quelques marchands de meubles tenaient à la fois l'antiquaille et la nouveauté. Aussi, Fanagni... L'almanach d'Abraham du Pradel, au dix-septième siècle, place sa boutique *près la descente de la Samaritaine* (sur le Pont-Neuf, en allant vers le Louvre) et ne le range que parmi les vendeurs de vieilleries précieuses; mais Gacon, dans sa satire IX *contre les partisans*, nous le donne comme l'un de ceux chez qui les gens du meilleur goût allaient se faire un ameublement neuf ou à l'antique. » (Ed. Fournier, *Paris démoli*, 2e édition, 1855, p. 39 et 40. Cf. Ed. Fournier, *Histoire du Pont-Neuf*, tome II, p. 277-281.)

les partagea avec eux. On peut imaginer de quelle façon le public parla de cet Italien. Ce fut sur cet événement que M. Dancourt bâtit sa comédie où Fagnani, sous le nom de Sbrigani[1], n'est pas épargné. Ce vaudeville eut un grand succès; la plupart des spectateurs se divertissaient à voir représenter une aventure dont ils avaient payé les dépens. C'est en partie tout le mérite de cette pièce, où il se trouve cependant des scènes très comiques[2]. »

Parmi les épisodes de cette comédie-à-propos, nous en détachons un au hasard; c'est celui d'un paysan qui vient réclamer les nombreux lots qu'il croit avoir gagnés[3].

BASTIEN. — Serviteur, monsieur de la Loterie, c'est un de vos Suisses qui m'a dit d'entrer et de parler à vous-même, parce que messieurs vos gens sont des insolents qui n'acoutons personne et des baragoins que personne n'entend.

SBRIGANI. — Qu'est-ce qu'il y a? Demandez-vous quelque chose?

BASTIEN. — Si je demande quelque chose? Oh! dame, acoutez, c'est le cousin Barthélemy, le fils de ma tante Renée, qui est un de vos Suisses. Je sommes tous deux de Courbevoie, l'y a six mois qu'il est archer du Guet; c'est un drôle qui fera forteune.

LISETTE. — On n'a que faire de votre généalogie; que demandez-vous encore une fois?

1. C'est le nom du valet fourbe et mystificateur, dans *M. de Pourceaugnac*, comédie de Molière (représentée, pour la première fois, le 6 octobre 1669).

2. Les frères Parfait, tome XIV, p. 67 et 68.

3. Scènes IX, X et XI.

BASTIEN. — Palsangué! je demande le gros lot. Tenez, j'ai opignion que je ferai forteune à cette loterie. Les vegnes et les blés promettont merveille dans notte village, les femmes y mouront dru comme mouches. Je sis veuf depuis trois semaines, m'est avis que je sommes dans une année de bonheur; çà dépêchons-nous, vela ma carte. J'ai six billets au moins, baillez-moi ma boite.

SBRIGANI. — Comment, comment, votre boite? Numéro 2040; allez, mon ami, vous n'aurez votre boite de quinze jours.

BASTIEN. — De quinze jours?

LISETTE. — Eh! oui, de quinze jours; votre tour ne viendra que dans ce temps-là, c'est une règle.

BASTIEN. — Oh! tatigué, je me gausse de la règle, moi, je n'ai pas le temps de revenir; j'ai là-bas ma charrette et deux bons chevaux, je viens d'amener du foin, vous ne voudriais pas que je m'en retournisse à vuide. Eh! morgué, ne me faites pas languir, baillez-moi ma boite, je vous baillerai le plaisir de la tirer devant vous.

SBRIGANI. — Mais cela troublera l'ordre que je me suis proposé.

LISETTE. — Que vous importe? Expédiez ce pauvre diable, monsieur, puisqu'il a amené sa charrette.

BASTIEN. — Eh! oui, pargué, c'est çà; j'emporterai dedans ce que je gagnerai.

LISETTE. — Ce sera autant de fait, il ne vous en coûtera pas davantage.

BASTIEN. — Alle a raison.

SBRIGANI. — Qu'il me donne donc sa carte, je vais chercher sa boite. (*Il sort.*)

BASTIEN, *à Lisette.* — Oh! palsangué, tenez, qu'à ça ne tienne. Morgué, vous êtes une bonne pâte de créature : si j'avais une minagère comme vous, je serois bien aise d'en avoir de la race. Allez, si je gagne ici quelque chose de bon, ne vous boutez pas en peine. Mais voyez-vous, je n'aimerais pas à tirer blanque[1].

LISETTE. — Et le moyen de tirer blanque, il n'y a que des billets noirs.

BASTIEN. — Ça est vrai? Que des billets noirs dans cette loterie! Ça est admirable; de cette magnière-là, plus on y boute, plus on y gagne, c'est un profit tout clair.

LISETTE. — Assurément.

BASTIEN. — Mais votre monsieu n'y songe pas de se ruiner comme ça : que des billets noirs! Il faut qu'il ait bonne bourse c't homme-là.

LISETTE. — Il fait cela pour son plaisir, quand il lui en coûterait un millier de pistoles.

BASTIEN. — C'est bien dit, il rattrapera ça d'un autre côté, faut bien amorcer les gens de Paris avec queuque chose, ça l'y revianra. Nan dit qu'à cette foire il leur vend des babioles et des mirlifiches, qu'ils achetont comme de bonnes marchandises, il en sait bian long, et ils n'en savont guères, eux. Je nous gobargeons d'eux quand je les tenons au village.

1. « *Blanque*, espèce de loterie ou jeu de hasard où l'on achète certain nombre de billets, dans lesquels s'il y en a quelqu'un noir ou marqué de quelque meuble qui est à l'étalage, on en profite. S'il n'y en a point, on prend son argent; et alors on dit qu'on a trouvé *blanque*, d'où ce jeu a tiré ce nom... On dit figurément qu'on a trouvé blanque en quelque lieu, quand on n'y trouve pas ce qu'on y cherchait. » (*Dict. de Trévoux.*)

SBRIGANI, *rentrant.* — Voilà votre boite, il a fallu la chercher parmi plus de huit mille, vous êtes bien heureux.

BASTIEN. — Il est pargué vrai, je sis en chance; je vous demande bien pardon de la peine : est-ce que vous ne sariais pas bien aise que j'eus queuque chose? (*A Lisette.*) Çà, aidez-moi, voyons si vous avez la patte heureuse.

LISETTE. — Non, non, voyez vous-même : j'aurai assez de peine d'aller chercher ce qu'il vous faudra.

BASTIEN. — Je vous aurai bien de l'obligation.

SBRIGANI. — Dépêchez-vous donc, nous avons des affaires.

BASTIEN. — Tout à l'heure, baillez-vous patience. (*Il baise sa boite, il l'ouvre et il en tire un billet sur lequel il souffle.*)

SBRIGANI. — Oh! il est noir, je vous en réponds.

BASTIEN. — Oh! je le sais bian, il n'y a point de tricherie. Vela un P, monsieur, bon. Petit lot, une paire de pabouches [1]. Je ne connais point ça, qu'est-ce que c'est que des pabouches? Serait-ce queuque chose de rare?

LISETTE *apporte des pabouches.* — Tenez, voilà ce que c'est.

BASTIEN. — Comment morgué, ce sont des pantoufles?

SBRIGANI. — Des pantoufles? quel ignorant! Ce sont des pabouches, vous dit-on.

BASTIEN. — Eh! ventregué, je vois bien ce que je vois, ce sont des souliers sans oreilles. Queux semelles!

1. Babouches.

J'aime morgué mieux une paire de sabots que ça, monsieur de la Loterie.

SBRIGANI. — Eh bien! on vous les troquera, ce n'est pas une affaire.

BASTIEN. — Des pabouches? Petit lot, une souricière. Eh! pargué, j'ons des chats cheux nous, que voulez-vous que je fassions d'une souricière?

SBRIGANI. — Vous en ferez ce que vous voudrez, vous en êtes le maître.

BASTIEN. — Me vela bien chanceux.

LISETTE. — Allons, dépêchons, n'oubliez rien; voilà votre souricière.

BASTIEN *ouvre un troisième billet.* — Petit lot. Encore un petit lot, monsieur de la Loterie?

SBRIGANI. — C'est le hasard qui fait cela, mon enfant, je n'y puis que faire.

BASTIEN. — Un paquet de cure-dents. Mais, ventregué! c est folie que de me bailler ça, je ne les cure jamais.

LISETTE. — Tant pis vraiment, vous êtes un malpropre, corrigez-vous de cela; ne les perdez pas, au moins, et faites-en un bon usage.

BASTIEN. — J'annonce! Un pot de pommade de limaçon, queul ustensile est-ce ça? Un pot de pommade, à quoi ça est-il bon?

LISETTE. — A vous décrasser le visage, à vous débarbouiller; cela vous ôtera les grosseurs du teint.

BASTIEN. — Les grosseurs du teint à moi? Morgué! ne m'apportez pas s'tila, je vous en ferais un masque sur le visage, je vous en avertis.

SBRIGANI. — S'il n'en veut point, qu'il se couche auprès,il nous demeurera, c'est son affaire.

LISETTE. — Il s'en servira pour l'amour de moi ; je veux qu'il se fasse beau, moi, cet enfant-là.

BASTIEN *ouvre le cinquième billet.* — Le beau lot que vela ! Une bouteille d'iau de Cordoue ? Une bouteille d'iau ! Mais il faut que vous soyez fou de me bailler ça ; la rivière passe au bas de cheux nous.

LISETTE. — C'est de l'eau de Cordoue ; vous ne savez pas ce que vous dites.

BASTIEN. — Eh ! morgué, de l'iau d'où il vous plaira ; l'iau de la Seine est toute la meilleure, je ne veux point de celle-là.

SBRIGANI. — Il faut bien que vous la preniez, puisqu'elle est à vous.

BASTIEN. — Mais vous vous gobargez de moi, vous dis-je, un demi-septier de vin vaut mieux que tout ça. Il n'y a morgué rien qui soit à mon usage.

LISETTE. — Oh ! finissez donc. Voyez le reste.

BASTIEN *ouvre le dernier billet.* — Un bâton de Brésil. Un bâton ! Ah ! palsangué, bon pour s'tila, s'il est bien emmanché, je vas m'en sarvir, laissez-moi faire.

SBRIGANI. — Comment, comment donc ?

BASTIEN. — Oh ! tatigué, monsieu l'affronteux, je vous apprendrai à vous gausser des gens de Courbevoie, avec votre bouteille d'iau et vos souricières.

SBRIGANI. — Monsieur, monsieur le manant, si vous faites ici le moindre bruit....

BASTIEN. — Morgué non, je n'en ferai pas ici ; mais si je t'attrape jamais queuque part sur le chemin de Neuilly, je te rosserai bian pour mes six écus ; va, ne te mets pas en peine.

LISETTE. — Sans colère, monsieur de Courbevoie, serrez bien toutes vos petites affaires, et....

BASTIEN. — Allez, ça n'est pas bian, vous êtes une redresseuse itou, vous, madame; et je pourrois bien, par aventure... Je vous reconnaîtrons queuque jour, je varrons biau jeu, patience.

LISETTE. — Le petit mièvre! Allons, point d'emportement, soyez sage, portez cela dans votre charrette et vous en retournez tout doucement, de peur de fatiguer vos chevaux, entendez-vous?

BASTIEN. — Ils ne mangeront morgué d'avoine d'aujourd'hui. Pour six écus de marchandises! Queu peste de loterie! Quand on sait une fois ça que c'est, il faudrait bian avoir le diable au corps pour y remettre.

LE CHARIVARI

Comédie en un acte, en prose (19 septembre 1697).

Une vieille, retirée à la campagne, se propose d'épouser Thibaut, son jardinier, et refuse d'unir Angélique et Marianne, ses deux filles, à Éraste et à Clitandre, qui leur conviennent à tous égards. Ceux-ci, déguisés en paysans, prennent avec l'oncle de leurs maîtresses des mesures pour obliger leur mère à souscrire à ce double mariage. Celui qu'elle voulait contracter en secret et qui se trouve découvert la met dans une sorte de nécessité de consentir à tout. Le jardinier lui-même, trompé par leurs habits, est charmé d'avoir pour gendres des hommes de son espèce et hâte la signature du contrat. Telle est l'intrigue du *Charivari*, qui doit son titre au divertissement qui le suit.

« Cette pièce est extrêmement jolie et dialoguée avec une grande vivacité. Le caractère du paysan Thibaut est extrêmement plaisant et d'un tout autre ton des autres paysans que M. Dancourt avait jusqu'alors introduits sur le théâtre. Le rôle de Mathurine n'est pas moins bien rendu. A l'égard de l'intrigue il y en a fort peu, mais on s'amuse de scène en scène et on y rit beaucoup[1]. »

1. Les frères Parfait, tome XIV, p. 69.

THIBAUT[1]. — Morgué, je ne sais ce que ça veut dire, vela quasiment ma fortune faite, et je ne saurais avoir le cœur joyeux.

L'OLIVE. — Voilà une vraie physionomie de nouveau marié, ne serait-ce point celui dont nous venons honorer la noce?

THIBAUT. — Ouais, vela un drôle qui m'examine bian.

L'OLIVE. — Je ne me trompe point, c'est lui-même.

THIBAUT. — Il a raison, c'est moi. Il faut que ce soit queuqu'un de connaissance.

L'OLIVE. — Vous voulez bien qu'on ait l'honneur de vous faire la révérence et que l'on vous témoigne la joie que l'on a de votre heureux mariage.

THIBAUT. — Mon mariage, à moi! Et comment savez-vous ça? Il faut morgué que vous soyez sorcier, je n'en avons parlé à personne.

L'OLIVE. — C'est pourtant une chose publique dans le village, et tout le monde se prépare pour danser à la noce...

THIBAUT. — Hé! ventregué! ce n'est pas ça, c'est celle d'Ambroise et de la grande Margot que vous velez dire; car pour la mienne, c'est un secret, voyez-vous, il ne faut morgué pas que personne en sache rian.

L'OLIVE. — Il n'importe, je vous en félicite, et la part que je prends à tout ce qui vous regarde...

THIBAUT. — Pargué, je vous en sis bian obligé, je vous remarcie. Mais d'où vient cette amitié-là? D'où est-ce que je nous connoissons, s'il vous plaît?

L'OLIVE. — Quoi, vous ne me remettez pas?

1. Scène VI.

THIBAUT. — Hé! palsangué, comment vous remettre, pisque je ne nous sommes jamais vus?

L'OLIVE. — Cela ne fait rien, c'est moi qui suis le bon ami du cousin de la nièce de ce curé, qui est parent du beau-frère de ce neveu, dont la tante avait un fils qui était ami de la marraine... là...

THIBAUT. — De ma marraine à moi?

L'OLIVE. — Oui, justement, de votre marraine.

THIBAUT. — Ah! que c'était une bonne personne que ma marraine, alle m'aimait bien pendant son vivant; mais du depuis qu'elle est trépassée...

L'OLIVE. — Elle est morte, la pauvre femme!

THIBAUT. — Oh! tatigué, oui, elle est défunte, et son mari m'a joué d'un tour.

L'OLIVE. — Comment donc cela?

THIBAUT. — C'est un procureur, comme vous savez, que le mari de défunt ma marraine.

L'OLIVE. — Vraiment oui, je sais cela.

THIBAUT. — Vous savez donc bien itou qu'il était enragé de ce que sa femme avait un filleul qu'elle aimait tant?

L'OLIVE. — Oh! diable ouï, il était bien fâché, je m'en souviens.

THIBAUT. — Oui, mais il n'osait rien dire; car de son côté il avait itou une petite filleule, et ils ne saviont tous deux rien de ça quand ils s'épousirent.

L'OLIVE. — Je le crois bien.

THIBAUT. — Oh! dame, sitôt qu'ils furent mari et femme, le parrain fit sottement venir la filleule: la marraine fit bravement venir le filleul : chacun le sien, ce n'est pas trop, n'est-ce pas? La marraine

est morte, le parrain m'a fait paysan, et il a fait sa filleule madame. Vous comprenez bien?

L'OLIVE. — Oui, je comprends que vous avez beaucoup perdu à la mort de cette marraine-là.

THIBAUT. — Tatigué, je m'en gausse, j'ai bian rencontré; je sommes heureux nous autres filleuls : je me suis fait le jardinier d'une vieille madame, qui a pris une si bonne amitié pour moi que c'est la plus grande piquié du monde.

L'OLIVE — Madame Loricart?

THIBAUT. — Justement : elle est folle de moi, et je ne sais par où : il y a morgué bien du caprice dans la tête des femmes, car je ne suis pas trop bien, n'est-ce pas?

L'OLIVE. — Vraiment, il n'y a pas d'excès.

THIBAUT. — Stapendant, elle veut m'épouser, c'est sa folie; je li avais pourtant offert qu'alle ne m'épousit pas mais j'ai biau dire, alle n'en veut morgué pas démordre.

L'OLIVE. — Quand une femme se met quelque chose dans la cervelle...

THIBAUT. — J'ai opinion que ce qu'alle en a fait, c'est pour faire enrager sa fille et sa nièce, qu'alle n'aime point.

L'OLIVE. — Ah! ah!

THIBAUT. — Alles ne m'aimont point itou, moi, cette fille et cette nièce; alles vont avec une Mathuraine, qui est un serpent pour sa malice, alles me fesont toujours queuque pièce : et par vindication, pour faire ma forteune, vous m'entendez bian?

L'OLIVE. — C'est fort bien fait.

THIBAUT. — Oui, mais motus, au moins; il ne faut pas qu'on sache rien de ça, voyez-vous?

L'OLIVE. — Non, non, ne craignez rien.

THIBAUT. — Je fesons mystère de ça, comme si je tuions un homme.

L'OLIVE. — Vous avez raison.

THIBAUT. — Lè tabellion[1] a déjà eu plus de vingt écus pour qu'il n'en parlit à parsonne, et j'ai en fantaisie qu'il l'a dit à queuqu'un; car il m'est avis que tout le monde s'en doute, et si je n'en sonne mot, moi, je m'en garde bian.

L'OLIVE. — Que parlez-vous de tabellion? Le contrat est donc dressé, apparemment?

THIBAUT. — Oui, voirement, et seigné itou de madame Loricart, dà; car je ne seigne pas, moi; et je prenons l'occasion de la noce d'Ambroise pour faire la nôtre à l'appui de la boule[2] : ça n'est pas mal rusé, n'est-ce pas?

L'OLIVE. — Non, vraiment, cela est bien imaginé.

THIBAUT. — Quand ça sera fait une fois, ça sera fait; je nous déclarerons, et j'apprendrai à lire et à écrire pour exercer queuque bonne charge de robe.

L'OLIVE. — Fort bien.

THIBAUT. — En après ça je deviendrai veuf, et puis me vela garçon, je serai heureux comme un petit roi; car je ne l'aime pas, moi, madame Loricart; et si ce n'était que je m'ennuie d'être jardinier...

L'OLIVE. — Je comprends fort bien cela, il n'y a personne qui n'en fît autant.

THIBAUT. — N'est-il pas vrai?

1. « Ne se dit à la rigueur, que d'un notaire dans une seigneurie ou justice subalterne pour recevoir les actes qui se passent sous scel authentique et non royal. » (*Dict. de Trévoux.*)

2. « En termes de joueurs de boule, *appui* se dit de celle qui vient en soutenir une autre jouée par quelqu'un du même parti. Il faut venir à l'appui de la boule. » (*Dict. de Trévoux.*)

LE RETOUR DES OFFICIERS

Comédie en un acte, en prose (19 octobre 1697).

Une veuve, prévenue contre tout homme d'épée, est résolue de ne faire épouser à sa fille et même à sa nièce qu'un homme de robe ou de finance. Clitandre et Damis, tous deux militaires, se voient rebutés par cette raison; un conseiller au présidial d'Amiens et un sous-fermier sont prêts à leur être préférés. La guerre est finie; Clitandre saisit cette occasion d'endosser la robe plutôt que de perdre sa maîtresse et une fortune considérable pour un cadet de Gascogne. L'échange qu'il fait de sa compagnie avec le conseiller d'Amiens, la sottise de ce conseiller militaire à cinquante ans, donnent lieu à quelques scènes amusantes. Le stratagème réussit; Damis imite Clitandre, et lesdeux rivaux sont congédiés.

Cette pièce s'ouvre par une scène caractéristique; le dialogue suivant du sous-fermier Rapineau avec Mathurin, un paysan madré, son frère, est pris sur le vif, c'est une virulente satire des hommes de finance, avant Turcaret[1].

M. RAPINEAU, *à Mathurin.* — Non, s'il vous plaît, point de familiarité : vous savez bien sous quelles conditions je vous ai tiré du village pour vous pousser dans la finance.

1. *Turcaret* ne fut représenté, pour la première fois, qu'en 1709.

MATHURIN. — Palsenguenne! Oui, me voilà bien poussé, je sis rat de cave, et rat de cave de campagne encore; et au train que vous prenez, vous, vous pourriez bien le redevenir. Car vous l'avez été aussi, ne vous en déplaise, et c'est le premier degré de la fortune, à ce que vous dites.

M. RAPINEAU. — Qu'est-ce à dire? Moi, redevenir rat de cave? Moi, adjudicataire des regrats[1] de Péronne, sous-fermier des aides[2] de l'élection de Saint-Quentin? Quelle impertinence!

MATHURIN. — Impertinence! Oh! dame, écoutez, monsieur le sous-fermier de Saint-Quentin, quoique vous soyez tout ça, vous êtes mon frère, oui, et sans notre oncle le portier de ce gros maltoutier[3] qui vous fit venir tout petit pour être laquais.....

M. RAPINEAU. — Laquais, moi? moi, laquais? J'étais en pension chez lui, vous ne savez ce que vous dites.

MATHURIN. — Cela est vrai, vous étiez nourri dans la maison; mais comme vous ne payiez rien et qu'il vous

1. « *Regrat*, exercice de celui qui regratte, qui revend en détail ce qu'il a acheté en gros. » (*Dict. de Trévoux.*)

2. *Aides*. « C'est en général toute imposition de deniers extraordinaires que le roi lève sur le peuple pour soutenir les charges de son état auxquelles le revenu de son domaine ne pourrait suffire. Les aides ont été nommés d'abord ainsi, à cause que c'étaient des subsides que les états consentaient être levés sur le peuple pour aider les rois à soutenir les guerres. On appelait *élus* ceux qui avaient la direction particulière des aides dans chaque province. » (*Dict. de Trévoux.*)

3. « *Maletostier*, le peuple dit *maletoutier*. C'est celui qui exige des droits qui ne sont point dus, ou qui sont imposés sans autorité légitime. Le peuple appelle abusivement *maletoutiers* tous ceux qui lèvent les deniers publics, sans distinguer ceux qui sont bien ou mal imposés, ni les exactions des contributions légitimes pour les nécessités de l'État. » (*Dict. de Trévoux.*)

habillait encore par-dessus le marché, vous portiez la queue à madame sa femme par reconnaissance. Acoutez, c'est morgué ce qui vous a fait ce que vous êtes.

M. RAPINEAU. — Monsieur Mathurin, monsieur Mathurin...

MATHURIN. — Vous enragez que je vous dise tout ça; car vous êtes glorieux, et je ne sais pas de qui vous tenez. Je ne sommes pas comme ça dans notre famille.

M. RAPINEAU. — Écoutez donc, il n'y a qu'un mot qui serve. Je vous ai dit que je ne prétendais pas qu'on sût qui vous êtes, j'ai de bonnes raisons pour cela. Si vous faites tant qu'on vienne à le soupçonner seulement, je vous renverrai planter vos choux dans votre village.

MATHURIN. — Oh! palsangué, j'irai bian tout seul; aussi bian j'enrage quand je vous vois faire ici toutes les sottises que vous faites. J'ai du naturel, moi, je ne sis pas comme vous.

M. RAPINEAU. — Je n'ai que faire de votre naturel, taisez-vous.

MATHURIN. — Si vous n'étiez pas mon frère, est-ce que je me soucierais qu'on se moquit de vous.

M. RAPINEAU. — Ce ne sont pas là vos affaires.

MATHURIN. — Si fait, vous êtes mon frère une fois.

M. RAPINEAU. — Encore?... Je n'aime ni les frères ni les contrôleurs, monsieur Mathurin.

MATHURIN. — Ce que j'en dis, n'est pas que j'en parle : mais cet argent-là serait bien mieux employé à faire subsister notre sœur Nicole, qui garde des vaches auprès de Corbie, et le cousin Guillaume, qui n'est que le bedeau d'une petite paroisse.

M. RAPINEAU. — Oh! finirez-vous? Si vous me parlez

jamais de ces gens-là, vous n'avez qu'à faire votre paquet et les aller joindre, entendez-vous? Je vous révoque. Ces gueux-là, quand cela commence à faire fortune, cela est d'une insolence...

LES CURIEUX DE COMPIÈGNE

Comédie en un acte, en prose (4 octobre 1698).

Voici ce qui donna lieu à Dancourt de composer cette pièce, toute d'actualité et d'à-propos : Louis XIV, voulant faire connaître au duc de Bourgogne les différentes opérations d'une armée en campagne, fit établir un camp à Coudun, près de Compiègne, et il s'y rendit en personne le 30 août 1698, accompagné de tous les princes et princesses de sa famille. Ce camp dura jusqu'au lundi 22 septembre suivant, et pendant ce temps on fit le siége de Compiègne, on donna une bataille, etc. La nouveauté de cet événement et la proximité du camp engagèrent beaucoup de personnes de Paris et des environs à s'y rendre, et c'est sur quelques aventures vraies ou fausses qui y arrivèrent que Dancourt composa une comédie, qu'il intitula *les Curieux de Compiègne*.

« Cette pièce est très plaisante, mais quelques marchands de ce temps y sont presque dénoncés et fort vivement pincés. On y trouve des personnages joyeusement rendus : tels sont ceux du chevalier de Fourbignac, de Frontin, de madame Pinuin, hôtesse des Trois-Rois, et de madame Robin, bourgeoise de Paris[1]. »

L'intrigue est assez heureusement liée au sujet. Deux

1. Les frères Parfait, tome XIV, p. 104.

officiers, excédés de deux caravanes de bourgeois venus au camp et logés sous leurs auspices, forment le projet de s'en débarrasser avec honneur; mais, parmi ces deux troupes, ils ont et leurs maîtresses et leurs rivaux. Ils voudraient berner ceux-ci et s'assurer des premières : ils y parviennent, en s'abandonnant réciproquement leurs hôtes.

La scène suivante[1] peint un ridicule toujours vivant, — la badauderie parisienne.

MADAME ROBIN. — Ah! la charmante chose, la magnifique chose qu'une armée! Le délicieux séjour que celui d'un camp!

FRONTIN, *à madame Pinuin.* — Quelle est cette femme, la connais-tu? dis.

MADAME PINUIN. — Paix, tais-toi, c'est une riche bourgeoise, que je veux faire épouser au chevalier de Fourbignac.

FRONTIN. — Ah! je sais ce que c'est, il vient de nous le dire.

MADAME ROBIN. — On ne doit plus se soucier de mourir, quand on a vu cela. Pour moi je ne me sens pas, je suis ravie, je me meurs de plaisir, je me meurs de plaisir, je me meurs de plaisir.

MADAME PINUIN. — Comment donc, qu'avez-vous, madame? Est-ce que le camp vous donne des vapeurs?

MADAME ROBIN. — Ah! ma chère madame Pinuin, il se fait dans mon cœur et dans mon esprit des révolutions à quoi je ne m'étais pas attendue : je suis dans des ravissements! quel charmant spectacle! Madame Pinuin, quel charmant spectacle!

FRONTIN. — On ne voit point de cela à Paris, madame.

1. Scène IX.

MADAME ROBIN. — Oh! vraiment non, il y a bien de la différence. Nous vîmes avant-hier passer les équipages de l'armée; il n'y a point d'ambassadeur qui en ait un si beau.

MADAME PINUIN. — Non, assurément, ni si nombreux, madame.

MADAME ROBIN. — Cela est vrai, que de chevaux! que de chariots! que de mulets!

FRONTIN. — Que de harnais! que de grelots! que de sonnettes! madame!

MADAME ROBIN. — Oui, quel agréable tintamarre! la satisfaisante chose! quel ordre! quelle magnificence! cela plaît, cela charme, cela ravit; que cela est beau, que cela est grand, que cela est excellent, que cela est superbe!

MADAME PINUIN. — Vous n'avez pas regret à votre voyage, madame?

MADAME ROBIN. — Non, je t'assure; y a-t-il rien de plus gracieux que tout ce que j'ai vu? Ce mélange de bataillons confus, ces escadrons épars, ces officiers, ces valets, ces vivandiers, ces gens de condition.

FRONTIN. — Il y a là de la marchandise à choisir; c'est une belle foire, n'est-ce pas, madame?

MADAME ROBIN. — Je ne m'étonne pas s'il y vient tant de monde.

MADAME PINUIN. — Et moi, je ne suis pas surprise qu'après avoir vu tant de belles choses la bourgeoisie soit si peu de votre goût.

MADAME ROBIN. — Ah! je t'ai fait confidence de ma faiblesse; la bourgeoisie me pue horriblement à l'heure qu'il est, et je m'aimerais mieux simple cavalière que la plus honorable bourgeoise de Paris.

FRONTIN. — Les voyages font bien les gens, madame Pinuin.

MADAME ROBIN. — N'as-tu point vu ce petit badin de chevalier?

MADAME PINUIN. — Si je l'ai vu?

MADAME ROBIN. — Paix, parle bas.

MADAME PINUIN. — Ne craignez rien, on peut tout dire devant cet honnête garçon-là.

FRONTIN. — Oui, madame, je suis des amis de monsieur le chevalier, confident ordinaire de toutes les bourgeoises suivant l'armée.

MADAME ROBIN. — Tu n'as pas mal d'occupation. (*A madame Pinuin.*) Hé bien, mon enfant?

MADAME PINUIN. — Hé bien, madame, vous devez être la personne du monde la plus contente : monsieur le chevalier m'a prévenu sur tout ce que je m'étais proposé de lui dire de votre part; il est amoureux de vous à la folie.

MADAME ROBIN. — Le petit fripon!

FRONTIN. — Elle vous a dit vrai, madame, il me l'a dit aussi, à moi : c'est bien la passion la plus pétulante.

MADAME ROBIN. — Je n'en fais jamais d'autre, et je me suis toujours bien doutée qu'il m'en voulait. Depuis huit jours que nous sommes ici, il n'a jamais manqué l'occasion de me dire les plus jolies choses. Oh! nous avons beaucoup de sympathie; il est si bouffon, si bouffon dans sa conversation; moi, je suis si folle, si folle dans mes manières.

MADAME PINUIN. — Si ce mariage-là se fait, madame, vous deviendrez le charme de la garnison.

MADAME ROBIN. — De la garnison? de la garnison? Quoi! monsieur le chevalier me mènera en garnison?

FRONTIN. — Oui, vraiment, et sur la frontière même ; et comme il est un des plus anciens officiers du régiment, le moins que vous puissiez espérer, c'est de vous trouver au premier jour la commandante d'un bataillon.

MADAME ROBIN. — La commandante d'un bataillon? je commanderais un bataillon, moi, sur la frontière? moi, ma chère madame Pinuin.

MADAME PINUIN. — Cela vaut mieux que de ne commander qu'à des garçons de boutique.

MADAME ROBIN. — Il n'y a pas de comparaison, vraiment. Ah! je ne sais pas ce que je ne donnerais point pour être défaite de ce vilain M. Mouflard.

FRONTIN. — Nous vous en déferons, madame, ne vous mettez pas en peine : j'en ai bien expédié d'autres.

MADAME ROBIN. — Oui, mais je ne voudrais pas qu'on le tuât ; car cela me ferait des affaires.

FRONTIN. — Non, non, madame.

MADAME ROBIN. — Il est bon d'avoir un peu de conduite dans la vie.

FRONTIN. — Nous n'en manquerons pas plus que vous, madame, laissez-nous faire.

MADAME ROBIN. — Faites donc, mes enfants, faites : mais réussissez..... Ma chère madame Pinuin?

MADAME PINUIN. — Madame?

MADAME ROBIN. — Je serai commandante d'un bataillon en garnison, moi, sur la frontière. Que je vais faire des miennes! que je vais faire des miennes! que je vais faire des miennes! (*Elle sort.*)

FRONTIN. — Voilà une belle folle, au moins.

LE MARI RETROUVÉ

Comédie en un acte, en prose (29 octobre 1698).

Dancourt mettait volontiers sur la scène les aventures du jour : le procès d'un M. de la Pivardière, qui faisait alors le sujet des conversations de Paris, fournit à cet auteur ingénieux et toujours à l'affût de l'à-propos le fond et une partie de l'intrigue de cette petite comédie. Ce procès qui est rapporté très au long, au commencement du troisième volume des *Causes célèbres et amusantes*, serait trop diffus à raconter ici. En deux mots, voici le fait : la femme de M. de la Pivardière fut accusée d'avoir fait assassiner son mari, celui-ci reparut pour la justifier du crime qu'on lui imputait, mais les juges de Châtillon-sur-Indre, qui avaient informé contre madame de la Pivardière, ne voulurent point reconnaître son mari et le traitèrent d'imposteur. Enfin, ce procès commencé le 5 septembre 1697 fut terminé par un arrêt du parlement de Paris, en date du 14 juin 1701, qui reconnut M. de la Pivardière pour le même individu qu'on disait avoir été assassiné.

« M. Dancourt a fait usage dans sa comédie des événements de ce procès. Sous le nom du meunier du lieu, il a peint le sieur de la Pivardière et placé fort ingénieusement le mariage que celui-ci contracta à Auxerre avec la fille du cabaretier de cette ville. Le bailli de la pièce est le juge de Châtillon-sur-Indre, qui ne voulait pas reconnaître le sieur de la Pivardière. Les autres

personnages sont relatifs à la même affaire et n'en sont pas moins comiques[1]. »

« Un homme aussi spirituel, aussi gai que Dancourt — dit Geoffroy[2], — ne pouvait manquer de sentir vivement le comique d'une pareille aventure; il la transporta au théâtre, ou plutôt *il évoqua l'affaire au moulin*, lieu ordinaire de la scène de ses pièces. *Je suis toujours étonné qu'avec tant d'affection pour le moulin, Dancourt soit si mal avec les ânes.* »

Dancourt a su tirer un heureux parti du divorce de Julien et de sa femme, de la jalousie du bailli et du garde-moulin, Charlot, de celle d'Agathe et même du personnage de Colette. Il est plaisant de voir le bailli soutenir la validité du procès-verbal qui atteste la mort de Julien, tandis que ce dernier dément le procès-verbal, en personne. On trouve dans cette petite comédie beaucoup de mouvement, des scènes agréables et autant de vraisemblance qu'en exige une intrigue purement rustique.

« M. Dancourt, — disent avec raison les frères Parfait[3], — en employant un fait particulier a eu l'art d'en composer un sujet de tous les temps et qui est fort réjouissant; aussi cette pièce paraît-elle très souvent sur le théâtre et obtient toujours des applaudissements des spectateurs. »

A sa reprise, en 1811, cette petite comédie n'eut pas moins de succès que dans sa nouveauté et ses diverses remises à la scène[4].

1. Les frères Parfait, tome XIV, p. 106.
2. Geoffroy, tome II, p. 263.
3 *Id.*, *ibid.*
4. Cs. Geoffroy, tome II, p. 262-264.

CHARLOT, *à part*[1]. — L'amour et la jalousie me font devenir fou, moi qui suis si sage et si raisonnable.

LÉPINE, *à part.* — Voilà le garçon de moulin de madame Julienne. Ah! ventrebleu! ne serait-ce point lui qui lui aurait donné dans la vue et qu'elle coucherait en joue, en cas de veuvage?

CHARLOT, *à part.* — N'est-ce pas là le valet de ce houberiau qui fait l'amoureux de ma chère Colette?

LÉPINE, *à part.* — Que parle-t-il de Colette?

CHARLOT, *à part.* — Je ne li ôterai morgué pas mon chapieau le premier, je li en veux trop.

LÉPINE. — Qu'est-ce que c'est donc, monsieur Charlot? vous me paraissez bien fier aujourd'hui.

CHARLOT. — Parguenne, comme de coutume, et si ça ne vous convient pas, je m'en gausse, je ne vous cherchons point, laissez-nous en repos.

LÉPINE. — Vous avez quelque chose dans la tête, à ce qu'il me semble?

CHARLOT. — Ça est vrai, il vous semble bien, j'y ai la volonté de vous paumer la gueule, monsieur de Lépine.

LÉPINE. — A moi?

CHARLOT. — Oui, palsanguenne, à vous : vous êtes un débaucheux de filles. Je sis garde-moulin, le meunier n'y est pas, vous en voulez à la nièce; mais si vous me faites prendre un gourdin...

LÉPINE. — Qu'est-ce à dire un gourdin?

CHARLOT. — Je ne parle pas à s't'heure, c'est une manière d'avertissement, pour en cas que vous y reveniez.

1. Scènes X, XI, XII et XIII.

LÉPINE. — J'y reviendrai quand il me plaira, monsieur Charlot.

CHARLOT. — Quand il vous plaira, monsieur de Lépine?

LÉPINE. — Assurément, quand il me plaira.

CHARLOT. — Hé bien, revenez-y, ce sont vos affaires, vous êtes le maître.

LÉPINE. — Et si vous vous avisez de faire le raisonneur, savez-vous bien que vous vous attirerez mille coups de bâton, mon petit ami.

CHARLOT. — Mille coups de bâton! c'est beaucoup, monsieur de Lépine.

LÉPINE. — Vous les aurez, si vous raisonnez.

CHARLOT. — Hé bien, je ne raisonnerai point, vela qui est fini.

LÉPINE. — Vous ferez sagement; et pour vous faire voir qu'on ne vous craint guère, c'est que je veux bien vous avertir que mon maître épouse aujourd'hui Colette; entendez-vous?

CHARLOT. — Il épouse aujourd'hui Colette, monsieur de Lépine?

LÉPINE. — Oui, vous dis-je.

CHARLOT. — Et il l'épouse en vrai mariage?

LÉPINE. — En vrai mariage. Le festin est commandé, les parents et les amis priés; je m'en vais chercher les violons, moi.

CHARLOT. — Hé! mais morgué, que votre maître ne fasse pas cette sottise-là, il s'en repentirait. Colette est amoureuse de moi, monsieur de Lépine.

LÉPINE. — Colette est amoureuse de vous?

CHARLOT. — Drès le berçiau, vous dit-on, je l'ai élevée à la brochette; et tenez, la vela qui viant, je m'en vais vous le faire dire.

LÉPINE. — Parbleu, je le voudrais de tout mon cœur, mon maître n'aurait que ce qu'il mérite.

COLETTE. — Bonjour, Charlot.

CHARLOT. — Comme alle me dit bonjour de bonne amitié ! voyez-vous ?

LÉPINE. — Cela est fort tendre.

COLETTE. — Votre servante, monsieur de Lépine.

LÉPINE. — Je vous baise bien les mains, mademoiselle Colette.

COLETTE. — Qu'est-ce donc, mon garçon? tu me parais tout triste.

CHARLOT. — Hé ! tâtigué, comment ne le serais-je pas ? n'an veut bailler du croc-en-jambe à l'amour que j'avons l'un pour l'autre.

COLETTE. — Nous avons de l'amour l'un pour l'autre ! Qui t'a dit cela, Charlot?

CHARLOT. — Hé ! pargué, je sens bian le mien, personne n'a que faire de me le dire ; et pour ce qui est du vôtre, il m'est avis que du depis quatre ans vous m'en avez baillé tant de signifiances....

LÉPINE. — Aïe ! aïe ! aïe !

COLETTE. — Je t'ai donné des signifiances d'amour, moi ? Hé ! qu'est-ce que c'est que l'amour, Charlot? je ne le connais pas encore.

CHARLOT. — Oh ! tatigué non, qualle ignorante ? alle en sait morgué bian plus qu'alle ne dit, monsieur de Lépine.

COLETTE. — Mais vraiment, Charlot, tu perds l'esprit, et tu ferais croire des choses.....

CHARLOT. — Pargué, je le fais exprès ; je sis bien aise qu'on sache ce qui en est, et je ne veux pas que vous en attrapiais parsonne : oh ! j'ai de la conscience, moi.

LÉPINE. — Voilà un honnête garçon.

COLETTE. — J'en ai aussi, je t'assure ; et pour te tirer de ton erreur je te dirai en bonne conscience que je ne t'aime point, que je ne t'ai jamais aimé et que je ne t'aimerai de ma vie.

LÉPINE. — Cela est fort clair, monsieur Charlot, et voilà une déclaration dans les formes.

CHARLOT. — Oh! palsanguenne, alle ne pense point ça, c'est pour vous le faire accroire : morgué, c'est un animal bien trompeux que la femelle d'un homme!

LÉPINE. — Il ne faut pas toujours se fier aux apparences, monsieur Charlot.

CHARLOT. — Me traiter de la magnière! allez, cela n'est ni biau ni honnête après tout ce qui s'est passé depis que je nous connaissons!

COLETTE. — Hé! que s'est-il passé, dis, maroufle, qui te fasse penser que j'ai de l'amour pour toi?

CHARLOT. — Quoi! je n'ons pas joué ensemble à la Madame, à Colin-Maillard, à la Queuleleu, à Pétengueule?

COLETTE. — Hé bien?

CHARLOT. — Ce n'est rien que ça, n'est-ce pas? et quand je jouions à la Cleumisette; acoutez, ne me faites pas parler.

COLETTE. — Parle, parle, je ne te crains point : quand nous jouions à la Cleumisette? que veux-tu dire?

CHARLOT. — On nous trouvait tous deux dans la même cache. Sont-ce des preuves que ça, monsieur de Lépine?

LÉPINE. — Non vraiment.

COLETTE. — Voyez le grand malheur! Hé! pourquoi m'y venais-tu trouver, dis?

CHARLOT. — Parce que je vous aime : mais pourquoi ne me chassiais-vous pas, vous?

COLETTE. — Parce que je ne savais pas que tu m'aimasses et que je ne t'aimais pas, moi.

CHARLOT. — Alle ne m'aimait pas! qu'alle est trigande! quand je dansions aux chansons, alle était toujours la première à me prendre, et si alle aurait voulu pouvoir me tenir par les deux mains, tant alle était assotée de ma parsonne.

COLETTE. — Tu t'es figuré cela, mon pauvre Charlot.

CHARLOT. — Oh! pargué non, je sais bian ce que je dis. Tenez, monsieur de Lépine, alle faisait cent fois plus de caresses aux francs moigneaux que je ly dénichais qu'à tous les marles que lui baillaient les autres. Morgué, n'est-ce pas là de l'amour? je vous en fais juge.

LÉPINE. — Il y a quelque chose à dire à cela, vous avez raison : mais il n'y a pas de quoi rebuter mon maître; et ces bagatelles-là ne l'empêcheront pas de conclure le mariage.

CHARLOT. — Ça ne l'en empêchera pas?

LÉPINE. — Non vraiment.

CHARLOT. — Tatigué, que je sis fâché de ce qu'il n'y en a pas davantage.

COLETTE. — J'en suis fort contente, moi. Tu l'aurais dit de même?

CHARLOT. — Oh! pour stilà, oui, je vous en réponds.

COLETTE. — Où est votre maître, monsieur de Lépine?

LÉPINE. — Vous ne tarderez pas à le voir; je vais vous l'amener dans le moment même.

COLETTE. — Et moi, je vais l'attendre avec impatience.

CHARLOT. — Hom, la masque! (*Lépine sort.*)

COLETTE. — Adieu, Charlot, ne te chagrine point; je t'aime toujours un peu. Va, tiens, baise ma main.

CHARLOT. — Non, morgué, je n'en ferai rian, je cracherais plutôt dessus. Fi, pouah, la perfide, la vilaine!

COLETTE. — Tu fais le mauvais! tant pis pour toi, je ne m'en soucie guère.

CHARLOT, *seul.* — Ces carognes de filles! être déjà traîtresses, à cet âge-là! Ça ne s'apprend point, ça leur viant tout seul! Tians, baise ma main : le biau régal!....

LA FAMILLE A LA MODE

Comédie en cinq actes, en vers libres (18 décembre 1699).

Représentée d'abord avec assez peu de succès à la fin de l'année 1699[1], cette pièce fut reprise en 1704 et ne fut guère plus heureuse[2], à près de cinq ans de distance et d'oubli.

L'auteur qui — comme tous les pères, — avait un faible pour cette œuvre médiocre la fit alors imprimer et la dédia à l'électeur de Bavière, un de ses illustres protecteurs. Dans une épître préliminaire, voici ce qu'il dit à ce prince de sa pièce dont il avait changé le titre primitif en celui des *Enfants de Paris*[3] :

Plus fameux, plus héros que ne fut Scipion,
Grand prince, honore-moi de ta protection,
Tu me feras par elle un sort digne d'envie.
Des *Enfants de Paris* reçois ma comédie,
Au lieu de leur naissance ils ont eu le succès
Qui peut leur assurer partout un libre accès :
Mais ce succès heureux ne peut les satisfaire
S'ils n'obtiennent aussi le bonheur de te plaire...

1. Du 18 au 30 décembre 1699, cette comédie n'eut que six représentations. (Parfait, tome XIV, p. 157.)
2. Du 3 au 5 novembre 1704, dix-sept représentations.
3. A la 4e représentation, en 1699, *la Famille à la mode* avait dû changer de titre. « On se récria fort contre un titre qui supposait que tous les caractères odieux de cette pièce étaient à la mode, et on le changea quatre jours après en celui de *Finette*, rôle que jouait parfaitement mademoiselle Mimi Dancourt, fille de l'auteur. » (Mercure de France, octobre 1740, p. 2299.)

Reprise en 1740, cette comédie n'eut que deux ou trois représentations [1].

C'est la première de ses pièces que Dancourt ait rimée, mais la versification en est assez faible.

Un père dur, grondeur, chagrin, et qui joint l'usure à l'avarice; une tante faible, soumise à son frère et idolâtre de ses neveux; une fille qui se permet de petites libertés et un fils qui s'en permet de grandes; une soubrette et un valet qui trompent le père en faveur de la fille et du fils : tels sont les principaux personnages de *la Famille à la mode*, comédie dédiée à l'électeur de Bavière et jouée en sa présence. Est-ce pour cela que Dancourt écrivit cet ouvrage en vers? Probablement, car il régnait alors un préjugé assez dominant contre les comédies en cinq actes écrites en prose. Le sujet de *la Famille à la mode* peut être considéré comme un de ceux qui ont le moins besoin du secours de la poésie. Molière avait pensé de même en écrivant en simple prose les cinq actes de son *Avare.*

Pour en revenir à *la Famille à la mode,* on aime à voir, dans cette pièce, le vieil Harpin, amoureux de la jeune Climène, qu'il ne soupçonne pas être la maîtresse de son fils, ordonner à ce dernier de faire sa cour à sa future belle-mère. D'un autre côté, Angélique, sa fille, affecte pour Valère, qu'ellé aime, une dureté, un mépris qui engagent le crédule Harpin à lui prescrire de le mieux traiter. Il est obéi sans le vouloir. Son but n'était que de réduire sa fille à se jeter dans un couvent; mais il n'ose, à la fin, lui refuse l'époux qu'il a paru lui-même lui choisir ni s'opposer à ce que son fils prenne pour femme celle qu'il avait jugée lui-même digne d'être la sienne.

« Cette comédie, écrite en vers, fait regretter qu'elle ne soit pas en prose. » Ce jugement d'un critique du

1. Parfait, tome XIV, p. 339.

siècle dernier[1], pour être sévère dans la forme, n'en est pas moins vrai dans le fond.

FINETTE[2].

Bonjour, monsieur Merlin.

MERLIN.

Serviteur, charmante Finette.

FINETTE.

Comment gouvernez-vous le vin?

MERLIN.

Fort négligemment, je fais diète,
Et je n'ai déjeuné que deux fois ce matin.

FINETTE.

Votre maître? on ne le voit guère :
Qui l'occupe?

MERLIN.

L'amour, le jeu, la bonne chère,
Nos exercices d'ordinaire.
Tous les jours, assez tard il s'éveille en jurant
D'avoir, dit-il, le sort à ses vœux fort contraire.
Il sort du lit, s'habille en murmurant
Le plus souvent contre monsieur son père;
Puis par le petit escalier
Fort discrètement il détale

1. *Dictionnaire dramatique*, tome I, p. 432.
2. Acte I, scène VII.

Pour éviter maint créancier
Que j'amuse, moi, dans la salle.
Il arrive fort échauffé
Vers le Palais-Royal, il prend une chaise
Sans besoin, pour courir Paris plus à son aise.
Nous nous rejoignons au café ;
Et le reste de la journée,
C'est-à-dire l'après-midi,
Qui quelquefois pour lui n'est pas l'après-dînée,
Toujours avec la chaise il court en étourdi,
Tantôt au lansquenet; tantôt chez sa maîtresse
Qu'en tout honneur pourtant il aime avec tendresse.
Parfois nous visitons de fort honnêtes gens,
Des usuriers, de gros marchands,
Des sous-fermiers ou d'obligeants notaires,
Qui, dans les pressantes affaires,
Ont un merveilleux entregent
Pour faire trouver de l'argent
Aux jeunes gens qui n'en ont guères;
Nous partageons avec eux comme frères,
Moitié par moitié, oui, c'est là le prix courant,
Cela se fait sans bruit; et comme
Mon maître est fort généreux, il se rend
Par bon contrat toujours garant
De payer seul toute la somme.

FINETTE.

Certes, ton maître a le cœur grand,
Et c'est un fort joli jeune homme.

MERLIN.

N'est-il pas vrai? c'est le train du jour. Pour l'emploi

Du soir, c'est le jeu qui décide,
Et nous soupons, comme le sort nous guide,
Fort bien au cabaret, quand nous avons de quoi,
Fort mal à la maison, quand notre bourse est vide.

FINETTE.

Depuis un temps on vous y voit si peu
Qu'on doit juger qu'apparemment la bourse...

MERLIN.

Cela va bien aller, nous avons fait ressource
Chez l'usurier; et sans le jeu,
Nous serions bien plus à notre aise.
Mais toi, dis-moi, par parenthèse,
Es-tu bien, es-tu mal avec monsieur Harpin?

FINETTE.

Là, là, pourquoi?

MERLIN.

Pour un certain dessein
Dont la suite pourrait ne pas être mauvaise.
Mon maître m'a chargé de tâcher aujourd'hui,
Par quelque adroite tentative,
A t'engager à faire avec nous, contre lui,
Ligue offensive et défensive.

FINETTE.

Contre monsieur Harpin? touche, cela vaut fait;
Et pour te mieux marquer mon zèle
Pour le parti, je vais t'apprendre une nouvelle.
Mais, sais-tu garder un secret?

MERLIN.

Moi ? c'est en cela que j'excelle,
Je suis l'homme le plus discret.
De mille grands secrets je suis dépositaire,
Et j'ai presque toujours été
Chez des femmes de qualité ;
Dans ces postes, tu sais, qu'il faut se savoir taire.

FINETTE.

Sans doute.

MERLIN.

Cette main tous les jours apprêtait
Le blanc que met madame l'Intendante,
Et je n'ai jamais dit pourtant qu'elle en mettait.

FINETTE.

Fort bien.

MERLIN.

Et de madame Argante
J'ai gouverné tout à la fois
Pendant près de dix-huit mois
Hanche, épaule et gorge postiche.
Hé! bien, je me ferais plutôt hacher cent fois
Que d'en parler : ah! faut-il qu'on affiche
Les défauts des gens qu'on sert?

FINETTE.

Non.

C'est fort bien fait.

MERLIN.

Voilà madame Bouvillon,
Que tout Paris croit des plus sages;
Quand je la servais elle avait
Deux ou trois amants à ses gages,
Je n'en parle à qui que ce soit:
Il faut avoir certaines retenues...

FINETTE.

Fort bien: mais si tu continues,
Merlin, de ta discrétion,
Tu t'en vas me donner mauvaise opinion.

MERLIN.

Au contraire, vraiment je veux te faire entendre
Qu'on peut en sûreté se confier à moi.
Je ne dis jamais mot.

FINETTE.

On le voit.

MERLIN.

Çà de quoi
S'agit-il? que veux-tu m'apprendre?

FINETTE.

Le voici. De monsieur Harpin
Connais-tu bien à fond le parfait caractère?

MERLIN.

Pour cela oui, c'est le plus mauvais père,

Le plus ladre, le plus vilain
Que l'on ait encor vu paraître.

FINETTE.

Tu le connais. Et de ton maître
Parle-moi franchement, que m'en diras-tu?

MERLIN.

Rien.
Pour celui-là, j'ai fait vœu de m'en taire.
Je suis discret, je n'en sais point de bien.
C'est ce qui fait que je n'en parle guère.
C'est le garçon le plus déterminé
Qui peut-être soit jamais né
Pour bien faire enrager son père :
Encor s'il savait ménager
Avec art madame sa tante!
Elle a deux mille écus de rente
Qu'elle pourrait fort bien avec nous partager :
Mais le monsieur Harpin, attentif à la proie,
Qui se les veut approprier,
Dans son esprit, comme fausse monnoie,
Prend grand soin de nous décrier.

FINETTE.

Nous te démasquerons, vainement tu te caches,
Vieux ladre. Voilà donc, Merlin, ce que tu sais?

MERLIN.

Oui, mon enfant.

FINETTE.

Oh! bien, ce n'est pas assez.

Voici ce qu'il faut que tu saches.
Monsieur Harpin est amoureux.

MERLIN.

Quel conte!

FINETTE.

Il l'est à la sourdine.

MERLIN.

Amoureux, lui?

FINETTE.

Oui, lui. Devine
Quelle heureuse mortelle est l'objet de ses vœux.
Voyons un peu.

MERLIN.

C'est toi peut-être?

FINETTE.

Qui! moi?

MERLIN.

Toi-même; pourquoi non?
Tu me parais encore assez jeune pour être
La maîtresse d'un vieux barbon.

FINETTE.

Oui-dà.

MERLIN.

Confesse ingénument la dette;
Serait-ce toi?

FINETTE.

Non, c'est Climène.

MERLIN.

Tout de bon?
Tu te moques de moi, Finette.
Climène? Tu sais bien que mon maître en est fou.

FINETTE.

Son père aussi.

MERLIN.

Le vieux hibou!
Mais cela ne se peut absolument. Climène
Nous en eût fait quelque petit narré.

FINETTE.

A ton maître elle a craint de faire de la peine;
Il faut qu'apparemment cette peur la retienne
Ou que dans ses ardeurs le vieillard modéré
Ne se soit pas encor tout à fait déclaré.
Quoi qu'il en soit, Climène a bien fait de s'en taire,
Et je trouve à propos que cet amour du père
Soit par le fils encor quelque temps ignoré.
C'est un petit évaporé,
Qui dans sa fureur pourrait faire
Quelque coup de désespéré.
Motus, au moins.

MERLIN.

Oui, va, je me tairai.

FINETTE.

Pour moi, j'aurai soin de conduire

Ses affaires à bien, ou je ne le pourrai.
Toi, prends garde de ne rien dire
Que lorsque je t'avertirai.

*
* *

MADAME ARGANTE [1]:

Comment donc, mon neveu,
Apparemment ta cervelle s'évente ?
Tu parles seul, es-tu fou ?

CLITANDRE.

Non, ma tante,
Mais vous me voyez dans l'attente
De l'être devant qu'il soit peu.
Mon père...

MADAME ARGANTE.

Tais-toi, misérable,
Je t'avertis que contre toi
Il est d'un courroux effroyable.

CLITANDRE.

Lui, ma tante ?

MADAME ARGANTE.

Oui, vraiment, et j'y suis aussi moi ;
Car il m'a dit qu'il fallait que j'y fusse.
Je ne voulais pas me fâcher :
Mais il m'a si bien su prêcher,

1. Acte II, scènes x et xi.

Qu'il a fallu qu'enfin je le voulusse.
Ça, je viens donc te quereller.

CLITANDRE.

Hé bien! ma tante, soit, vous n'avez qu'à parler.
Mais de quoi, s'il vous plaît?

MADAME ARGANTE.

De quoi? tu n'es pas sage,
Tu te jettes, dit-il, dans un fort mauvais train.

CLITANDRE.

Moi, ma tante?

MADAME ARGANTE

Oui, toi. Comment, petit vilain,
Aimer déjà les femmes à ton âge!

CLITANDRE.

C'est donc là tout mon crime? Hé bien! qu'y trouvez-vous
De si condamnable?

MADAME ARGANTE.

Entre nous,
Je n'y vois pas moi grand dommage,
Et ton père en devrait être moins étonné;
Car enfin autrefois lui-même il a donné
Tout comme toi dans le libertinage :
A vingt ans le bon personnage
N'était pas mieux morigéné.

CLITANDRE.

C'est un étrange homme, ma tante,
Et si je vous disais.....

MADAME ARGANTE.

Taisez-vous, effronté.
Il vous siérait bien, moi présente,
D'oser dire de lui la moindre vérité?
C'est un homme que chacun vante
Et qui doit être fort vanté.

CLITANDRE.

Vous prenez son parti, c'est à moi de me rendre.

MADAME ARGANTE.

Çà, votre sœur est-elle ici?

CLITANDRE.

Je ne sais pas, ma tante.

MADAME ARGANTE.

Voyez-y,
Et qu'on me la fasse descendre,
Il faut que je la gronde aussi,
Je l'ai promis; et l'on m'a fait entendre....
Je suis bien irritée, et je vais.....

CLITANDRE.

La voici.

MADAME ARGANTE.

Bonjour, ma chère enfant; viens çà que je t'embrasse :
Je l'aime toujours, quoi qu'on fasse,
Et mon courroux pour elle est d'abord adouci.

ANGÉLIQUE.

Que je sens de plaisir quand je vous vois, ma tante!

MADAME ARGANTE.

Et moi donc? Je ne suis parfaitement contente
Que lorsque je me trouve entre vous deux ainsi.
Hé bien! mes chers enfants, qu'est-ce que tout ceci?

ANGÉLIQUE.

Quoi, ma tante?

MADAME ARGANTE.

Je viens de chapitrer ton frère,
Et contre toi je suis bien en colère.

ANGÉLIQUE.

Contre moi? Ce discours me trouble et m'interdit.
Et pourquoi donc?

MADAME ARGANTE.

Pourquoi? Ton père me l'a dit.
Vous vous mêlez d'être amoureuse,
Petite folle?

ANGÉLIQUE.

Moi?

MADAME ARGANTE.

C'est une chose affreuse.

ANGÉLIQUE.

Vous cherchez à m'embarrasser,
On vous raillez.

MADAME ARGANTE.

Non pas, l'affaire est sérieuse,
Et je sais bien ce que j'en dois penser.
Je m'y connais, ce sont des penchants de famille,
On ne saurait résister à cela;
Et moi-même, quand j'étais fille,
De temps en temps, par-ci, par-là,
J'avais aussi ces penchants-là.
A présent, Dieu merci, j'en suis bien corrigée,
L'expérience m'a changée.
Et dans le fond, il n'est ni bon ni beau,
Dès qu'on voit un godelureau,
Sans consulter le choix d'un père,
De s'en amouracher.

ANGÉLIQUE.

Mais ce n'est point vraiment
Un godelureau que Valère.

MADAME ARGANTE.

Valère. Ah! c'est donc là le nom de votre amant?
Est-il joli, ma nièce?

ANGÉLIQUE.

Assurément,
Ma tante, il a tout ce qu'il faut pour plaire.

MADAME ARGANTE.

Tant mieux. (*A Clitandre.*) Et ta maîtresse à toi?

CLITANDRE.

Je l'adore, ma tante, et vous donne ma foi
Qu'elle est charmante autant qu'elle m'est chère.

MADAME ARGANTE.

Ces pauvres enfants ! çà, je veux les voir chez moi.

ANGÉLIQUE.

Ma tante !

MADAME ARGANTE.

Je le veux, que rien ne vous alarme !
A vous rendre contents j'emploirai tous mes soins.

CLITANDRE.

Voici mon père.

MADAME ARGANTE.

Dites-lui bien au moins
Que j'ai fait un fort grand vacarme.

*
* *

M. HARPIN [1].

Est-ce vous que je vois?
Madame ! quel mortel est plus heureux que moi ?

CLIMÈNE.

J'ai cru, monsieur, ne pouvoir mieux me rendre
Digne de toutes vos bontés
Qu'en venant en ces lieux moi-même les apprendre,
Comme on m'a dit que vous le souhaitez.

1. Scènes XI et XII.

M. HARPIN.

Ce sont mes sentiments qu'on vous a fait entendre;
Et si mes vœux sont par vous écoutés,
Je puis offrir à vos beautés,
Avec un cœur sincère et tendre,
Un hommage des mieux rentés.

CLIMÈNE.

Un pareil compliment me rend tout interdite;
Croyez, monsieur, que ce n'est pas le bien
Qui rend sensible un cœur comme le mien,
Je le donne tout au mérite.

M. HARPIN.

Il est à moi, sur mon honneur,
Et je n'ai là-dessus aucune défiance.

CLIMÈNE.

Je regarde votre alliance
Comme le plus parfait bonheur...

M. HARPIN.

Ouf ! n'en dites pas trop, mignonne,
D'un excès de plaisir vous me gonflez le cœur,
Je palpite, je meurs. Ah ! madame Brichonne,
Des discours de cette friponne
Sens-tu bien toute la douceur ?
Elle me lance un regard louche.

MADAME BRICHONNE.

Dame, écoutez, monsieur, il est joli

D'entendre d'une belle bouche
Un discours obligeant, poli...

M. HARPIN.

Amoureux ? c'est là ce qui touche,
Ç'a de tout temps été mon faible que l'amour.

CLIMÈNE.

C'est un faible bien excusable.

M. HARPIN.

Oui, quand on aime une personne aimable
Et qui ressent pour nous même ardeur à son tour :
J'ai là-dessus une délicatesse,
Un goût si raffiné, j'y prime, j'y suis grec.

MADAME BRICHONNE.

Tant mieux. Madame sent pour vous une tendresse
Qu'accompagne un certain respect...

M. HARPIN.

Bon, c'est le moyen de me plaire
Et de vivre longtemps ensemble sans chagrin.

CLIMÈNE.

J'envisage monsieur Harpin
Moins comme époux que comme père.

M. HARPIN.

Cette distinction n'est pas fort nécessaire.

CLIMÈNE.

Madame m'a fait espérer
L'honneur de saluer votre charmante fille,
Je souffre à le voir différer.

MADAME BRICHONNE.

Vous verrez toute la famille.
On dit que monsieur a le plus joli garçon...

CLIMÈNE.

Monsieur aurait un fils?

M. HARPIN.

Oui : mais c'est un fripon
Dont je me déferai, pour peu qu'il vous chagrine.

CLIMÈNE.

Lui, monsieur! au contraire. Hélas! sans l'avoir vu,
Déjà pour lui mon cœur se détermine.

M. HARPIN.

Nous nous en déferons, car je l'ai résolu.
Il est heureusement depuis peu devenu
Amoureux d'une libertine.

CLIMÈNE A MADAME BRICHONNE.

Madame?

M. HARPIN.

Une perdue.

CLIMÈNE.

Ah ! juste ciel !

MADAME BRICHONNE.

Tout doux.

M. HARPIN.

Il en est fou.

CLIMÈNE.

La fureur me domine.

MADAME BRICHONNE.

Hé ! paix.

CLIMÈNE.

Clitandre en aime une autre.

MADAME BRICHONNE.

Hé ! non, c'est vous.

CLIMÈNE.

C'est moi !

M. HARPIN.

Que dites-vous, madame ?

MADAME BRICHONNE.

Elle vous trouve
Bien à plaindre d'avoir un fils si libertin.
Quel désordre ?

M. HARPIN.

Oh ! je veux que tout le monde approuve
A ce que je vais tenter pour y mettre une fin.
Je prends de si bonnes mesures...

CLIMÈNE.

Je tremble.

MADAME BRICHONNE.

Hé! paix.

CLIMÈNE.

Quel père!

MADAME BRICHONNE.

Encor ? paix, vous dit-on.

M. HARPIN.

Elles vont lentement : mais elles sont bien sûres.

CLIMÈNE.

Il perdra ce pauvre garçon.

M. HARPIN.

Quel est le trouble où je vous vois paraître ?

MADAME BRICHONNE.

On prend part à votre souci.

MADAME HARPIN.

Quelle bonté !

CLITANDRE.

Non, cela ne peut être.
Merlin.

MERLIN.

Vous en serez aisément éclairci.

CLITANDRE.

Quoi, mon père.....

MERLIN.

Paix, le voici.

M. HARPIN.

C'est ce beau fils. Venez, l'homme à bonne fortune.

CLITANDRE.

Que vois-je? ô ciel!

MERLIN.

Climène ici?

M. HARPIN.

Approchez, et comptez que pour vous ç'en est une
De saluer cette personne-là.

CLITANDRE.

Mon père!

M. HARPIN.

Qu'est-ce? Hé bien, mon père! Vous voilà
Une contenance agitée.

Chose étrange de voir contre les gens d'honneur
Comme d'abord son âme est révoltée !
Allons donc, saluez madame Dorothée.

CLITANDRE.

Madame Dorothée !

MERLIN.

Il se moque, monsieur.
C'est Climène, vous dis-je, ou je me donne au diable.

CLITANDRE.

A quel dessein...

MERLIN.

Ce l'est.

CLITANDRE.

Paix, tais-toi, misérable.

M. HARPIN.

Voyez comme il résiste à tout ce que je veux ;
Quel chagrin ! quelle répugnance !

CLITANDRE.

Sans savoir à qui dans ces lieux
On doit votre aimable présence,
Madame, d'en jouir on se tient fort heureux.

M. HARPIN.

Ah ! que mal aisément son dépit se déguise !

CLIMÈNE.

Monsieur, je ne suis point surprise
Du trouble qui vous a si longtemps retenu,
Il n'est rien qui ne l'autorise :
Trouver dans ce logis un visage inconnu...

M. HARPIN.

Non, c'est un insolent, je l'avais prévenu,
Un mauvais cœur.

MADAME BRICHONNE.

Monsieur peut-être a dans l'idée
Que vous pourriez quelque matin.....

MERLIN.

Oui, c'est cela.

M. HARPIN, *à madame Brichonne.*

Tais-toi.

CLIMÈNE.

La crainte est mal fondée,
Monsieur, ce n'est pas mon dessein
De rien faire qui pût vous donner du chagrin.
De tout autre désir mon âme est possédée;
Et dans mes vœux, si je suis secondée,
Vous pouvez être sûr du plus heureux destin

CLITANDRE.

Madame!

M. HARPIN.

Entendez-vous ? Ne soyez pas si bête
Que de vous mettre dans la tête
Des choses qui ne seront point.
(*Bas.*) Elles seront bientôt, mignonne.

CLIMÈNE.

C'est un point
Déjà réglé : mais on m'a fait entendre
Qu'il fallait quelque temps tenir nos feux cachés.

M. HARPIN.

Ils seront vifs, quoiqu'ils soient sous la cendre.

* * *

M. HARPIN[1].

Il n'était pas fort nécessaire
De m'accompagner jusqu'ici.
Taisez-vous, ou cessez de me parler ainsi.

MADAME ARGANTE.

Non, jour de Dieu, je ne veux pas me taire.

FINETTE.

Bon ! serait-ce déjà que le billet opère ?

1. Acte IV, scène III.

MADAME ARGANTE.

Pour vous, de mon estime et de mon amitié
Je rabats plus de la moitié.

M. HARPIN.

Oui, j'ai grand tort.

MADAME ARGANTE.

Cette aventure
Sur quelque autre incident dessillera mes yeux
Et je mettrai soin, je vous jure,
A vous connaître encor dans la suite un peu mieux.

M. HARPIN.

Pour cela quels soins faut-il prendre?
Je suis uniquement sensible à l'intérêt,
Un chicaneur qui voulait vous surprendre,
Un fourbe, un scélérat.

MADAME ARGANTE.

C'est ce qui me paraît.

FINETTE.

Ce début n'est pas mal. Bon. Qu'avez-vous, madame?
Il paraît entre vous quelque altercation
Qui de tous deux agite l'âme.

MADAME ARGANTE.

Oui, d'accord, je ressens un peu d'émotion.

FINETTE.

Que serait-ce, monsieur?

M. HARPIN.

Rien. C'est madame Argante
Qui me dit poliment que je suis un fripon.

FINETTE.

Un fripon! Quoi, madame est assez pénétrante
Pour.... Je vous demande pardon,
Se pourrait-il, madame...

MADAME ARGANTE.

Je n'ai garde
De me servir ainsi de termes offensants.

FINETTE.

Vous auriez tort.

MADAME ARGANTE.

Mais, si je me hasarde
A signer jamais rien avec certaines gens.

FINETTE.

Comment?

MADAME ARGANTE.

Monsieur me voulait faire
(Et tout cela, dit-il, à bonne intention)
Aveuglément signer chez son notaire,
Au lieu d'un testament, une donation.

FINETTE.

Ah! monsieur.

M. HARPIN.

La chose est cruelle,
Ma belle-sœur, en vérité,
En me cherchant ainsi querelle,
Vous me réduisiez à la nécessité
De défendre l'intégrité
D'une conduite en tout tout à fait naturelle,.
Que le seul changement de votre volonté
Vous fait paraître criminelle.

FINETTE.

S'il est ainsi, vous avez tort;
Pourquoi ne vouloir pas toujours la même chose?

MADAME ARGANTE.

Je nc veux point donner mon bien avant ma mort,
Monsieur avait dans l'acte inséré cette clause.

M. HARPIN.

C'est un vice de clerc dont je ne suis pas cause,
Et ce n'est pas de quoi vous gendarmer si fort.

MADAME ARGANTE.

S'emparer de mon bien ! Vraiment je vous admire.

M. HARPIN.

Vous en ai-je jamais parlé?

MADAME ARGANTE.

Vous le faisiez sans m'en rien dire.
De mon vivant, c'était un fait réglé.

FINETTE.

La bonté de monsieur ne vous est pas connue,
Toutes les fois qu'il m'a de vous entretenue,
Il n'a jamais parlé que de succession;
En conscience, il n'a point d'autre vue.
C'est son unique passion.

MADAME ARGANTE.

Il n'en jouira pas encor si tôt, je pense.

M. HARPIN.

Je fais des vœux, ma sœur, pour n'en jouir jamais.

MADAME ARGANTE.

Ces vœux-là seront satisfaits.

FINETTE.

Nous vous en donnerons fort volontiers quittance.
Monsieur a-t-il besoin de tant de bien? Voilà
Mademoiselle Angélique déjà
Qui prétend renoncer au monde.

MADAME ARGANTE.

Ma nièce! Que nous dis-tu là?

FINETTE.

Je vous dis le dessein qu'elle a,
Sur l'espoir du couvent tout son bonheur se fonde.

M. HARPIN.

Est-elle bien, dis-moi, résolue à cela?

FINETTE.

A ses projets pour peu que la suite réponde,
Nous ne la verrons plus désormais qu'au parloir.

MADAME ARGANTE.

Ma pauvre nièce! Oh! bien, moi, de tout mon pouvoir,
A ce dessein-là je m'oppose.

M. HARPIN.

Ah! ma sœur, selon son vouloir,
Souffrons que le ciel en dispose,
N'y mettez point d'obstacle.

MADAME ARGANTE.

Il faudra voir.

M. HARPIN.

Quand je devrais en être au désespoir.

FINETTE.

C'est moi, monsieur, qui vais être la cause
Des déplaisirs que vous allez avoir,
J'en ai l'âme si tourmentée...

M. HARPIN.

Est-elle encore avec madame Dorothée?

FINETTE.

Non pas, monsieur, tout le monde est sorti;
Et contre ce monsieur Boniface animée,

Du couvent tout d'abord elle a pris le parti,
Puis seule dans sa chambre elle s'est enfermée.

M. HARPIN.

Allons la voir, ma sœur.

MADAME ARGANTE.

Non, monsieur, allez-y,
Je saurai de ma part fort bien lui faire entendre...

*
* *

UN LAQUAIS [1].

Voilà
Avec monsieur votre fils une dame.

MADAME ARGANTE.

Qu'on les fasse entrer.

M. HARPIN.

Le fripon !

MERLIN.

Au bout du compte, il a quelque raison.
Avant la noce, au moins, vous devez voir sa femme.

M. HARPIN.

Je vais la recevoir d'une belle façon.
Comment, pendard, dans ma maison

1. Acte V, scènes X, XI et XII.

Oses-tu bien venir avec cette effrontée
Étaler à mes yeux tes indignes amours?
Tu reconnais par tes beaux tours
L'amitié que je t'ai portée!

CLITANDRE.

De vos bontés pour moi je connais la portée,
Et je m'en souviendrai toujours,
Modérez les transports de votre âme irritée.
Vous changerez, monsieur, d'idée et de discours,
Quand vous verrez madame Dorothée
Elle-même à vos yeux me prêter son secours
Pour vous faire souscrire au bonheur de mes jours.
De cet espoir mon ardeur s'est flattée.

M. HARPIN.

Et de cet espoir, moi, je vais rompre le cours.

CLIMÈNE, *ôtant son voile.*

Non, monsieur, je m'en suis trop hautement vantée,
Et je n'y ferai pas un inutile effort.

M. HARPIN.

Que vois-je? Ah! tout le monde est contre moi.

FINETTE.

D'accord.

CLITANDRE.

J'adore madame, elle m'aime.
Pour notre hymen donnez-nous votre voix,

Vous ne pouvez pour moi désapprouver un choix
Que vous aviez fait pour vous-même.

MADAME ARGANTE.

Ah! ah! mon frère.

M. VILAIN.

Mon cousin.

M. HARPIN.

Ouf!

FINETTE.

Ecrivez, monsieur Vilain.

M. HARPIN.

Dans les derniers excès on pousse ma colère :
Mais vous n'aurez jamais un seul sou de mon bien.

MADAME ARGANTE.

Le grand mal! Ils auront le mien.
Rendez-nous seulement celui de feu leur mère,
Et nous ne vous demandons rien.

M. HARPIN

Vous êtes de concert avec eux.

MADAME ARGANTE.

Oui, mon frère.

M. HARPIN.

Nous allons voir comment tout ceci tournera.

Je vais de ce pas à la grille
Malgré vous en tirer ma fille,
Lui donner un époux tout comme elle voudra.
Et me faire une autre famille.

FINETTE.

Vous n'irez pas bien loin, monsieur, car la voilà.

M. HARPIN.

Comment donc? qu'est-ce encore? que veut dire cela?

ANGÉLIQUE.

Mon retour ne doit point vous causer de surprise,
Vous revoyez une fille soumise
A suivre aveuglément vos lois.
Entre monsieur et le couvent, mon père,
Vous m'avez commandé tantôt de faire un choix,
Et c'est monsieur que je préfère.

VALÈRE.

De sa haine, monsieur, enfin, j'ai triomphé.

M. HARPIN.

Le monsieur Boniface est un fourbe fieffé.

VALÈRE.

Non, monsieur, mais je suis Valère.

M. HARPIN.

Je suis trompé partout, et tout me désespère,
Contre tous tant qu'ils sont mon courroux va s'armer.

M. VILAIN.

Monsieur Harpin, c'est vous qu'il faut faire enfermer.

LA FÊTE DE VILLAGE

Comédie en trois actes, en prose (13 juillet 1700).

Dans une reprise qui fut faite de cette pièce, au mois de mars 1724, son premier titre fut changé en celui — plus logique et plus vrai — des *Bourgeoises de qualité;* cette comédie est une sorte de contre-partie du *Bourgeois gentilhomme* et du *Chevalier à la mode :* le type de madame Patin s'est agrandi ou plutôt étendu, en se détaillant, à une série de bourgeoises possédées de la manie d'être nobles, à tout prix. Cette pièce est la conclusion d'une sorte de trilogie, qui s'ouvre par *le Chevalier à la mode*, se continue par *les Bourgeoises à la mode* et se résume, en quelque sorte, dans *les Bourgeoises de qualité.*

Les frères Parfait[1] écrivaient, en 1748 : « Cette comédie, qui est très brillante par le dialogue, n'a ni fond ni intrigue. »

A la reprise de cette pièce, en 1724, le *Mercure de France*[2] en donna l'analyse fidèle que voici : « Vers la fin du mois dernier[3], les Comédiens français remirent au théâtre une pièce du sieur Dancourt, à laquelle ils ont donné un nouveau titre : elle est imprimée sous celui de *la Fête de village*, et ils l'ont intitulée *les Bourgeoises de qualité...*

M. Naquart, procureur, ouvre la scène avec le tabellion

1. Tome XIV, p. 172.
2. Octobre 1724, p. 2220-2222.
3. Septembre 1724.

du village où l'action se passe; il lui donne ses ordres pour un double contrat de mariage qu'il a projeté. Il prie M. Blandineau, autre procureur, de le servir dans le dessein qu'il a d'épouser sa belle-sœur; M. Blandineau tâche de l'en détourner, en lui disant que sa belle-sœur est encore plus folle que sa femme, mais M. Naquart persiste dans sa résolution. Le genre de folie de ces deux sœurs c'est de vouloir être femmes de qualité et d'agir en conséquence. Elles ont une nièce beaucoup plus raisonnable; cette nièce est aimée d'un jeune comte qui ne lui est pas indifférent; mais cet amant n'ayant que sa noblesse en partage est obligé d'offrir sa main à la plus vieille des deux filles dont nous avons parlé. Cette folle est veuve d'un greffier. Ces deux sœurs ont encore une cousine mariée à un Élu [1]; mais son entêtement pour la noblesse est beaucoup moins marqué. L'auteur a encore introduit dans sa pièce une madame Carmin, mariée à un marchand de laine, lequel vient d'acheter une charge de président dans une Élection. Ce dernier personnage est purement épisodique et ne tient qu'à une scène unique. La plus vieille des sœurs folles ayant déclaré son mariage avec M. le comte, sa sœur la Procureuse et sa cousine l'Élue en sont au désespoir. (Cette scène est extrêmement comique.) Mais M. Naquart les met toutes d'accord, par un contrat qu'il fait signer, sans qu'on en ait voulu entendre la lecture; cet expédient est heureux, car la Greffière n'aurait jamais consenti à devenir madame Naquart. Son futur mari l'en console par le titre de comtesse qu'elle doit porter, du consentement de M. le comte et qui, par le même contrat, devient l'époux de sa jeune maîtresse, qu'il était forcé de sacrifier aux richesses de sa vieille tante. La pièce finit par un divertissement ordonné dès le premier acte ».

1. On donnait le nom d'*Élus* anx magistrats qui jugeaient en première instance les procès relatifs à l'assiette des tailles et autres subsides.

« C'est, — dit Geoffroy[1], — une des meilleures et des plus plaisantes comédies de Dancourt. On peut regarder *les Bourgeoises de qualité* comme une pièce de caractère beaucoup plus que d'intrigue...

» Dancourt s'est attaché aux ridicules bourgeois, et il poursuit surtout les gens de robe : il est toujours aux trousses d'un notaire, d'un procureur, d'un greffier, d'un commissaire ; il n'épargne pas les financiers... Le naturel, la vérité, la gaîté, un genre de plaisanterie un peu libre, mais vif et franc : voilà ce qui lui assure un rang distingué parmi les anciens comiques. »

Les deux premières scènes du premier acte posent bien l'idée de la pièce ; il faut surtout remarquer la conversation des deux procureurs (Naquart et Blandineau), l'un à la cour, l'autre au Châtelet, causant ensemble de leurs affaires domestiques.

M. NAQUART. — Cela ne reçoit pas la moindre difficulté, monsieur le tabellion ; et dès que toute la famille en est d'accord avec moi, cette petite supercherie n'est qu'une bagatelle.

LE TABELLION. — Hé bien ! soit, vous le voulez comme ça, je le veux itou : vous êtes procureur de Paris, et je ne sis que tabellion de village ; comme votre charge vaut mieux que la mienne, je serais un impertinent de vouloir que ma conscience fût meilleure que la vôtre.

M. NAQUART. — Il ne s'agit point de conscience là dedans et entre personnes du métier...

LE TABELLION. — C'est vrai, vous avez raison, il ne

1. Tome II, p. 252 et 253.

peut pas s'agir d'une chose qu'on n'a pas : mais tout coup vaille, il ne m'importe, pourvu que je sois bien payé et que vous accommodiez vous-même toute cette manigance-là, je ne dirai mot, et je vous laisserai faire, il ne vous en faudra pas davantage.

M. NAQUART. — Je vous réponds de l'événement et des suites.

LE TABELLION. — Hé bien! tope, vela qui est fait. Je m'en vas vous attendre; aussi bien vela monsieur Blandineau, qui, m'est avis, veut vous dire queuque chose.

M. BLANDINEAU. — Vous voilà en grande conférence avec notre tabellion? Ce n'est pas moi qui vous interromps peut-être?

M. NAQUART. — En aucune façon. Vous m'avez promis votre consentement pour ce mariage et...

M. BLANDINEAU. — Oui, je vous le donne de tout mon cœur : mais je ne vous promets pas que mon consentement détermine ma belle-sœur à vous épouser. Elle est un peu folle, comme vous savez; et je m'étonne que tous les travers que vous lui connaissez ne vous corrigent pas de l'envie que vous avez d'en faire votre femme.

M. NAQUART. — C'est un vœu que j'ai fait, monsieur Blandineau, de rendre une femme raisonnable, et plus je la prendrai folle, plus j'aurai de mérite à réussir.

M. BLANDINEAU. — Et plus de peine à en venir à bout. C'est une chose absolument impossible. Ma femme n'est pas à beaucoup près si extravagante que sa sœur, et toutes les tentatives que j'ai faites pour régler son esprit et ses manières n'ont jusqu'à présent servi de rien; je serai réduit, je pense, pour éviter les altercations que nous avons tous les jours ensemble à pren-

dre le parti d'extravaguer avec elle, puisqu'il n'y a pas moyen qu'elle soit raisonnable avec moi.

M. NAQUART. — Que pouvez-vous faire de mieux? Vous avez du bien, vous n'avez point d'enfants, votre femme aime le faste, la dépense, c'est là, je crois, sa plus grande folie, laissez-la faire; au bout du compte, l'argent n'est fait que pour s'en servir.

M. BLANDINEAU. — Oui, mais il y aurait un ridicule à un simple procureur au Châtelet comme moi...

M. NAQUART. — Procureur tant qu'il vous plaira, quand on gagne du bien, il en faut jouir. Il y aurait un grand ridicule à ne le pas faire.

M. BLANDINEAU. — Mais autrefois, monsieur Naquart.

M. NAQUART. — Autrefois, monsieur Blandineau, on se gouvernait comme autrefois. Vivons à présent comme dans le temps présent; et puisque c'est le bien qui fait vivre, pourquoi ne pas vivre selon son bien? Ne voudriez-vous point supprimer les mouchoirs, parce qu'autrefois on se mouchait sur la manche?

M. BLANDINEAU. — Pourquoi non? je suis ennemi des superfluités, je me contente du nécessaire, et je ne sache rien au monde de si beau que la simplicité du temps passé.

M. NAQUART. — Oui, mais si comme au temps passé on vous donnait trois sols parisis ou deux carolus pour des écritures que vous faites ajourd'hui payer trois ou quatre pistoles, cette simplicité-là vous plairait elle, monsieur Blandineau?

M. BLANDINEAU. — Oh! pour cela, non, je vous l'avoue. Ce ne sont pas nos droits que je veux simples, ce sont nos dépenses.

M. NAQUART. — Il faut régler les unes par les autres,

monsieur Blandineau[1], à la sotte vanité près. Les manières de votre femme sont très bonnes, les ridicules que vous lui trouvez ne sont que dans votre imagination; plus vous prétendez les corriger, plus ils augmenteront; vous la contraindrez, vous vous ferez haïr. Croyez-moi, il vaut mieux pour vous et pour elle que vous vous accommodiez à ses fantaisies que de prétendre la soumettre aux vôtres.

M. BLANDINEAU. — C'est là votre sentiment, mais ce n'est pas le mien. Que je serai ravi de vous voir le mari de ma belle-sœur la greffière! nous verrons si vous raisonnerez aussi de sang-froid.

M. NAQUART. — C'est un plaisir que vous aurez; et puisque vous approuvez la chose, j'emploierai, pour la faire réussir, des moyens dont je ne me servirais pas sans votre aveu.

M. BLANDINEAU. — Et qu'est-ce que c'est que ces moyens?

M. NAQUART. — Je vous les communiquerai.

La scène de M. Blandineau avec sa femme[2] est du meilleur comique.

MADAME BLANDINEAU. — ... Ah! vous voilà, monsieur Blandineau; je suis bien aise de vous trouver ici : donnez-moi de l'argent, je n'en ai plus.

M. BLANDINEAU. — De l'argent, madame? Vous aviez hier vingt-cinq louis d'or.

1. « Il y a dans ce dialogue une très fine apologie du luxe et de cette maxime, qu'il faut proportionner ses dépenses à son revenu : maxime vraie en partie, mais qui, mal entendue, tend à détruire l'inégalité des conditions et à régler les distinctions extérieures, non sur le rang, mais sur la fortune. » (Geoffroy, tome II, p. 255.)

2. Acte I, scène v.

MADAME BLANDINEAU. — Cela est vrai, monsieur. J'ai joué, j'ai perdu, j'ai payé, je n'ai plus rien; je vais rejouer, il m'en faut d'autre au cas que je perde.

M. BLANDINEAU. — Mais, ma femme.....

MADAME BLANDINEAU. — Hé! fi donc, monsieur Blandineau : que de façons, au lieu de me remercier d'en prendre du vôtre.

M. BLANDINEAU. — Vous remercier!

MADAME BLANDINEAU. — Oui, vraiment : c'est un bien mal acquis, qui ne fait point de profit; je perds tout ce que je joue.

M. BLANDINEAU. — Et pourquoi jouer, madame Blandineau?

MADAME BLANDINEAU. — Pourquoi jouer, monsieur? pourquoi jouer? Je vous trouve admirable. Que voulez-vous donc qu'on fasse de mieux, et à la campagne surtout? J'ai la complaisance de venir avec vous dans une chaumière bourgeoise avec votre ennuyeuse famille : il se trouve par hasard dans le village des femmes d'esprit, des personnes du monde, des jeunes gens polis; il se forme une agréable société de plaisir et de bonne chère; c'est le jeu qui est l'âme de toutes ces parties, et je ne jouerai pas? Non, monsieur, ne comptez point là-dessus, et donnez-moi de l'argent, s'il vous plaît, ou j'en emprunterai, mais ce sera sur votre compte.

M. BLANDINEAU. — Oh! bien, madame, voilà encore dix louis d'or; mais, si vous les perdez...

MADAME BLANDINEAU. — Si je ne les perds pas, je les dépenserai; ne vous mettez pas en peine. A propos, c'est aujourd'hui la fête du village; nous sommes les plus considérables, on soupe ici ce soir : je crois que vous en êtes bien et dûment averti?...

M. BLANDINEAU. — Quelle extravagance de rassembler huit ou dix femmes plus ridicules l'une que l'autre, qui ne sont assurément pas de vos amies, pour leur donner à souper, leur faire manger votre bien !

MADAME BLANDINEAU. — J'aime à paraître, moi, c'est là ma folie.

M. BLANDINEAU. — Et vous devriez vous cacher d'être aussi peu raisonnable...

MADAME BLANDINEAU. — Vous voyez, monsieur, comme vous vous révoltez contre le souper : oh bien, nous aurons des violons, de la musique, un petit concert, le bal et une espèce d'opéra même, si vous continuez à me contredire...

M. BLANDINEAU. — Mais quand vous seriez la femme d'un traitant[1], vous ne feriez pas plus d'impertinences...

A la suite de cet entretien, madame Blandineau appelle un laquais pour lui porter la queue, le procureur devint furieux.

M. BLANDINEAU. — Votre queue, madame Blandineau ! vous ! vous faire porter la queue.

MADAME BLANDINEAU. — Oui, monsieur Blandineau, moi-même : puisque j'ai eu la complaisance de prendre ma queue tout unie, je me la ferai porter, s'il vous plaît, pour ne pas figurer avec la populace... (*A Lisette.*) Quantité de bougies dans la salle, et surtout que le couvert soit propre, Lisette... Jasmin et Cascaret rinceront les verres, le filleul et le cousin de monsieur ver-

1. « C'est un nom qu'on donne maintenant aux gens d'affaires qui prennent les fermes du roi et se chargent du recouvrement des deniers et impositions : c'est au lieu de celui de *partisan*, qui est devenu odieux. » (*Dict. de Trévoux*)

seront à boire, et le maître clerc mettra sur table.

M. BLANDINEAU. — Mon maître clerc! Il n'en fera rien.

MADAME BLANDINEAU. — Il le fera, mon ami; je l'en ai prié : il n'est pas si impoli que vous, il n'oserait me contredire[1].

Molière n'eût pas désavoué de pareilles scènes. La greffière donne dans la farce; c'est une caricature de madame Patin. Mais rien n'est plus plaisant, plus digne de la bonne comédie que le dépit et la rage de la procureuse et de l'Élue, quand la greffière leur apprend qu'elle va épouser un comte, quand madame Carmin, la marchande de laine, vient leur faire confidence qu'elle est en passe de devenir présidente[2].

MADAME BLANDINEAU. — Qu'est-ce que c'est donc, ma sœur? Il se répand un bruit dans le village qui me paraît des plus surprenants.

L'ÉLUE. — Et à moi des plus ridicules.

LA GREFFIÈRE. — En quoi donc ridicule? Et qu'est-ce que c'est que ce bruit, s'il vous plaît, mesdames?

MADAME BLANDINEAU. — Que vous allez épouser monsieur le comte, un homme de qualité, un petit étourdi qui n'a rien. Oh! je ne trouve point cela vraisemblable.

LA GREFFIÈRE. — Cela n'est pas moins vrai, ma sœur; me voilà comtesse; et, grâce au ciel, nous ne figurerons plus ensemble.

MADAME BLANDINEAU. — Comtesse, vous? vous, comtesse, ma sœur?

1. Acte I, scène VI.
2. Acte II, scènes IV et V.

LA GREFFIÈRE. — Dites madame, madame Blandineau, et madame tout court, entendez-vous?

MADAME BLANDINEAU. — Madame tout court! Ah! je n'en puis plus. Ma sœur comtesse, et moi procureuse! Un siège, et tôt, dépêchez, Lisette.

LISETTE. — Madame, madame! Holà donc ! madame!

L'ÉLUE. — Vous seriez comtesse, vous, ma cousine la Greffière?

LA GREFFIÈRE. — Ah! plus de cousinage, madame l'Élue, plus de cousinage.

L'ÉLUE. — Un fauteuil aussi : tôt, du secours; à moi, Lisette!

LISETTE. — Oh! par ma foi, donnez-vous patience.

L'ÉLUE. — Je m'affaiblis, je suffoque, j'agonise, et je m'en vais mourir de mort subite.

MADAME BLANDINEAU. — Écoutez, ma sœur, il n'y a qu'un mot qui serve : vous voulez le porter plus beau que moi, parce que vous êtes mon aînée; ç'a toujours été votre fureur : mais je me séparerais d'avec mon mari s'il me laissait avoir ce déboire-là. Vous verrez de belles oppositions, laissez faire.

L'ÉLUE. — Il ne faut pas que la famille demeure les bras croisés dans cette affaire-ci; il faut agir, il faut se remuer, ma cousine.

LA GREFFIÈRE. — Oh! remuez-vous, remuez-vous. Je me remuerai aussi, moi, je vous en réponds.

LISETTE. — Mort de ma vie, que de mouvement! Voilà une famille bien sémillante!

LA GREFFIÈRE. — Mais, vraiment, je les trouve admirables! Elles m'empêcheront de m'élever, de faire fortune! Ces bourgillonnes-là sont si ridicules.....

MADAME BLANDINEAU. — Bourgillonnes, madame l'Élue ! bourgillonnes !

L'ÉLUE. — Ah ! ciel ! bourgillonne ! moi, qui suis, par la grâce de Dieu, fille sœur et nièce de notaire et femme d'un Élu[1], ma cousine.

MADAME BLANDINEAU. — Et moi, ma cousine, qui ai eu plus de treize mille francs en mariage, tant en argent comptant qu'en nippes et bijoux. Je suis dans une colère.....

L'ÉLUE. — Et moi dans une rage...

LA GREFFIÈRE. — Oh ! je deviendrai furieuse, moi, je vous en avertis, prenez-y garde.

LISETTE. — Hé ! la, la, mesdames, un peu de modération : voulez-vous donner à rire à tout le village ? Voilà cette grosse marchande de laine de la rue des Lombards, qui, comme vous savez, n'est pas une bonne langue.

MADAME CARMIN. — Bonjour, ma chère madame Blandineau.

MADAME BLANDINEAU. — Madame Carmin, votre très humble servante.

MADAME CARMIN. — Je ne puis être de votre souper ; je m'en retourne à Paris : je viens prendre congé de vous, mes chères enfants.

LA GREFFIÈRE. — Ah ! ne partez que demain, je vous prie : vous ne me refuserez pas d'être témoin...

MADAME CARMIN. — Je ne puis différer mon départ : je viens de recevoir des nouvelles d'une affaire dont

1. L'Élu est « un officier royal subalterne non lettré et sans degrés, qui connaît en première instance de l'assiette des tailles aides, subsides et autres impositions, des différends qui surviennent en conséquence et de ce qui concerne les aides et les gabelles. » (*Dict. de Trévoux.*)

j'attendais la conclusion avec impatience; elle est finie, il faut que je parte.

L'ÉLUE. — Et quelle affaire, madame Carmin? sont-ce des laines de Hollande, d'Angleterre qui vous arrivent?

MADAME CARMIN. — Ah! fi donc ! rien moins que cela, mesdames. Je quitte le négoce; je m'y suis enrichie; cela est au-dessous de moi à l'heure qu'il est : j'achète une charge à mon mari, je me fais présidente.

MADAME BLANDINEAU. — Vous, présidente, madame Carmin?

MADAME CARMIN. — Moi-même.

L'ÉLUE. — Madame Carmin présidente!

MADAME CARMIN. — Oui, madame.

LA GREFFIÈRE. — Et moi, comtesse, madame Carmin!

MADAME CARMIN. — Vous, comtesse, madame?

LA GREFFIÈRE. — Oui, madame la présidente.

MADAME CARMIN. — J'en suis ravie, madame la comtesse.

MADAME BLANDINEAU. — Et moi, je suffoque, je n'en puis plus.

L'ÉLUE. — Il y a pour en mourir; je n'en reviendrai pas...

LISETTE. — Hé! madame Carmin remplira bien cette place-là.

MADAME CARMIN. — Oh! ce ne sera pas moi qui exercerai; ce sera mon mari : mais je lui recommanderai certaines affaires.

LA GREFFIÈRE. — Il sera bon d'être de vos amies.

MADAME CARMIN. — Ce n'est qu'une charge de campagne, à la vérité, et dans une Élection d'une très petite

ville du côté d'Étampes; mais il y a de grands agréments, de grandes prérogatives.

L'ÉLUE. — Et quelles prérogatives, madame?

MADAME CARMIN. — On est maître absolu dans le pays, premièrement. Il n'y a, je crois, dans toute la juridiction, ni procureurs, ni avocats, ni conseillers même, et monsieur le président peut se vanter qu'il est lui seul toute la justice : cela est fort beau, mesdames.

MADAME BLANDINEAU. — Oui, cela sera fort beau de voir M. Carmin juger tout seul, lui qui ne sait ni latin, ni pratique, ni lire, ni écrire, peut-être.

MADAME CARMIN. — Oh ! je vous demande pardon, madame Blandineau, il signera son nom fort librement, et avec un paraphe encore, à cause de sa charge.

L'ÉLUE. — Mais ce n'est pas assez de savoir signer; il faut savoir juger auparavant.

MADAME CARMIN. — Belle bagatelle! Il y a dans la ville un tabellion qui règle tout, moyennant trente ou quarante francs par année : et puis quand on a bon sens, bon esprit, on n'a qu'à juger à la rencontre; c'en est assez pour des gens de province.

LISETTE. — Assurément, et les plus habiles ne sont pas toujours les plus équitables.

MADAME CARMIN. — Au bout du compte, ce n'est pas mon affaire : je ne veux qu'un rang, moi; cela m'en donne un qui me distingue. Monsieur Carmin est un bonhomme qui aime la retraite, la campagne : il jugera comme il pourra. Il vivra content dans sa petite ville, et moi à Paris, comme une présidente.

LA GREFFIÈRE. — Et moi comme une comtesse. Nous nous retrouverons, madame la présidente...

L'ÉLUE, *à madame Carmin.* — Vous m'avez vendu

des laines éventées, que je vous renverrai, madame la présidente.

MADAME CARMIN. — On vous les changera, madame l'Élue. Adieu, mon agréable comtesse.

LA GREFFIÈRE. — Adieu, ma chère présidente...

MADAME BLANDINEAU. — Je n'y puis plus tenir, je suis au désespoir; M. Blandineau achètera une charge qui m'anoblisse, ou je ne veux le voir de ma vie.

L'ÉLUE. — Monsieur l'Élu cessera de l'être, ou je trouverai bien moyen de n'être plus sa femme.

Au troisième acte, la scène d'ouverture — entre les deux amants — est dans le ton de Molière; elle est charmante d'un bout à l'autre[1].

ANGÉLIQUE. — Monsieur le comte, vous me désespérez.

LE COMTE. — Charmante Angélique, je vous adore.

ANGÉLIQUE. — Et vous croyez me le persuader en devenant le mari de ma tante?

LE COMTE. — Mais, que voulez-vous que je fasse? Vous êtes sans bien, je n'ai ni emploi, ni revenu; un procès que je viens de perdre achève de me ruiner absolument, ma naissance et ma qualité me sont même à charge dans la situation où je me trouve. Me pardonnerais-je à moi-même de vous associer à mon malheur?

ANGÉLIQUE. — Oui, j'aime mieux être malheureuse avec vous que de vous voir heureux avec ma tante.

LE COMTE.— Je ne le serai point du tout, je vous assure : ce n'est point elle, c'est son bien que j'épouse, pour le partager avec vous.

1. Acte III, scènes I et II.

ANGÉLIQUE. — Je n'en veux point, monsieur; je n'ai que faire de bien, je ne veux que vous.

LE COMTE. — Ah! soyez sûre de tout mon cœur, il ne sera jamais qu'à vous, je vous chérirai, je vous aimerai, je vous adorerai toute ma vie.

ANGÉLIQUE. — Et vous ne m'épouserez point? Je ne veux point de cela?

LE COMTE. — Que vous êtes cruelle? Laissez-moi céder pour un temps à notre mauvaise fortune, pour nous en assurer une meilleure : nous sommes jeunes l'un et l'autre, votre tante n'a que très peu de temps à vivre.

ANGÉLIQUE. — Et vous croyez que pour vous avoir j'aurai la patience d'attendre qu'elle meure? Non pas, s'il vous plaît, je veux que vous m'épousiez la première, ma tante a déjà été mariée, c'est à elle d'attendre.

LE COMTE. — Mais que ferons-nous? que devenir? comment vivre?

ANGÉLIQUE. — Nous nous aimerons, monsieur le comte, et je serai contente : cela ne vous suffira-t-il pas comme à moi?

LE COMTE. — Charmante Angélique, adorable personne!

ANGÉLIQUE. — Ne me dites point tant de douceurs, et aimez-moi davantage, monsieur le comte. Ah! te voilà, ma chère Lisette! viens m'aider à le rendre raisonnable : il s'obstine à vouloir épouser ma tante, pour faire fortune.

LISETTE. — Hé bien! mort de ma vie, laissez-le faire et épousez quelqu'un qui fasse la vôtre. M. Naquart est plus riche que votre tante, il ne tiendra qu'à vous de devenir sa femme.

LE COMTE. — Elle épouserait M. Naquart, mon procureur?

LISETTE. — Pourquoi non? Ce procureur-là s'est emparé d'une partie de votre bien, il peut bien s'emparer aussi de votre maîtresse. La tante et lui sont déjà d'accord, cela ne dépend plus que de mademoiselle.

ANGÉLIQUE. — Oui? oh! bien, bien, monsieur, épousez ma tante, vous n'avez qu'à le faire, M. Naquart m'en vengera.

LE COMTE. — Vous consentiriez à cette union?

ANGÉLIQUE. — Ne faut-il pas céder à la mauvaise fortune? nous sommes jeunes l'un et l'autre, et je serai veuve aussitôt que vous, pour le moins.

LISETTE. — Oh! pour cela oui, j'en réponds.

LE COMTE. — Je vous verrais entre les bras d'un autre?

ANGÉLIQUE. — Nous nous retrouverons, monsieur, je vous donne rendez-vous quand nous serons tous deux devenus riches.

LE COMTE. — Angélique, vous me mettez au désespoir.

ANGÉLIQUE. — C'est vous, monsieur, qui avez commencé à m'y mettre.

LE COMTE. — Conservez-vous toute à moi, de grâce.

ANGÉLIQUE. — Conservez-vous à moi vous-même. Mais voyez un peu pourquoi je n'aurais pas le même privilège que lui! cela est admirable.

LISETTE. — Il faut que cela soit égal de part et d'autre, il n'y a rien de plus juste.

LE COMTE. — Hé bien! je n'épouserai point votre tante, je vous le proteste.

ANGÉLIQUE. — Et si vous ne vous hâtez de m'épouser, moi j'épouserai M. Naquart, je vous le promets.

LE COMTE. — Je l'empêcherai bien. Le voici, nous allons voir.....

ANGÉLIQUE. —Ah! qu'il est vilain, ma pauvre Lisette !

Mais, demandera-t-on peut-être : « Et madame Blandineau, que devient-elle avec ses rêves de noblesse? » On va le voir [1].

MADAME BLANDINEAU (*à la Greffière*). Ma chère sœur, que je vous embrasse... Je vous félicite de devenir comtesse, félicitez-moi d'être baronne.

LA GREFFIÈRE. — Vous êtes baronne, ma chère sœur?

MADAME BLANDINEAU. — Oui, ma chère comtesse, c'est une affaire faite : M. Blandineau vend sa charge, et il donne quarante mille francs de la baronnie de Boistortu. Le marché est conclu : je ne suis plus madame Blandineau, je suis la baronne de Boistortu à l'heure que je vous parle.

LA GREFFIÈRE. — Mais cela est fort joli, cela est fort gracieux, ma sœur. Ma sœur la baronne, votre sœur la comtesse en est ravie, et voilà notre famille fort illustrée, au moins.

MADAME BLANDINEAU. — Notre cousine l'Élue mourra de chagrin, madame la Substitute s'en pendra : nous aurons ce soir à notre souper des visages bien tristes.

LA GREFFIÈRE. — Il faut tenir son rang, s'il vous plaît, madame la baronne. Aujourd'hui fait, plus de familiarité avec cette bourgeoisie-là, je vous le demande en grâce.

MADAME BLANDINEAU. — Oh! voilà qui est fini, je vous l'accorde, madame la comtesse.

1. Acte III, scène VIII.

Cette pièce fut jouée pour la première fois en 1700 ; ainsi les personnages qu'on nous présente sont nos ancêtres tels qu'ils étaient il y a cent quatre-vingts ans : « Ce sont de vieux portraits de famille ; mais, quoique leur costume soit fort étrange et leur cadre très usé, on remarque encore avec plaisir la vivacité de leurs traits et l'expression de leur physionomie. »

« Le grand mérite de Dancourt ne peut être senti à présent que par ceux qui se reportent au temps où il écrivait : on y voit que la société tendait toujours vers une plus grande liberté, une plus grande aisance dans le commerce, un mélange plus facile des deux sexes ; le luxe commençait à confondre les rangs et les conditions ; l'argent étendait sourdement son empire sur les ruines du préjugé de la noblesse ; les mésalliances rétablissaient la fortune des grands seigneurs ; les roturiers riches achetaient des terres seigneuriales et titrées, dont ils osaient porter le nom ; tout se préparait en un mot, dès l'an 1700, pour le grand bouleversement qui devait marquer la fin du siècle ; *et une foule de petites révolutions particulières disposaient les esprits à la grande révolution*, à la révolution générale de 1789. »

Ainsi s'exprimait avec beaucoup de justesse Geoffroy, en 1807, époque de la reprise des *Bourgeoises de qualité*[1].

1. *Cours de lit. dram.*, tome II, p. 253 et 254.

LES TROIS COUSINES

Comédie en trois actes, en prose (17 octobre 1700).

« Cette pièce a plus la forme d'un joli opéra-comique que d'une comédie; mais le ton vrai des personnages, la vivacité du dialogue, l'agrément et la variété des fêtes forment un ensemble si réjouissant, que le spectateur n'a pas le temps d'examiner cet ouvrage et d'y remarquer quelques défauts de conduite[1]... »

Personne mieux que Dancourt, et cette pièce en est la preuve, personne n'a su prêter aux paysans un langage plus vrai et n'a mieux caractérisé cette finesse mêlée de bon sens qui perce sous une enveloppe grossière. Il affectionnait particulièrement cette étude, dans laquelle il réussissait si bien; mais quelques critiques pointilleux ne lui pardonnaient pas de si basses inclinations. Dancourt, imitant encore cette fois Molière, s'est défendu dans le prologue des *Trois cousines* contre les critiques qu'on lui adressait.

Voici quelques fragments de ce prologue[2], où l'auteur s'est peint sur le vif et mit les rieurs de son côté contre ses ineptes adversaires.

LE CHEVALIER (*ami de Dancourt*). — Pour les bagatelles qu'il fait, dit-il, il n'a besoin que du livre du

1. Parfait, tome XIV, p. 179.
2. Scène v.

monde; il y sait lire, il le connaît, il pille là dedans comme tous les diables.

LE BARON. — Qu'il fasse donc voir quelque chose de nouveau et qu'il ne tourne pas autour de lui-même, comme sur un pivot; toujours des procureurs, des bourgeoises ridicules, des nigauds, des paysans, des meuniers, des meunières. Cet homme-là est né pour le moulin, il ne le peut quitter[1].

LE CHEVALIER. — Oh! parbleu, c'est vous qui avez fait le quatrain qui court contre lui.

MENONE. — Hé! dites-nous ce quatrain, monsieur le chevalier.

LE CHEVALIER. — Le voici, madame : je l'ai dans ma poche, car dans ma mémoire je ferai scrupule de l'y mettre. (*Lisant.*)

> Le public est fou, Dieu me damne,
> De trouver à l'auteur un esprit drôle et fin.

Un esprit drôle et fin! cela est bien écrit, au moins, mesdames.

BALINDRE.—Très délicatement, il n'y a rien de plus joli.

LE CHEVALIER. — N'est-il pas vrai? écoutez la suite.

> Le public est fou, Dieu me damne,
> De trouver à l'auteur un esprit drôle et fin;
> Ce n'est qu'un ignorant, je le garantis âne,
> Puisqu'il est toujours au moulin.

Que dites-vous de la chute? elle est piquante, n'est-ce pas?

1. Geoffroy a dit, à ce propos, avec une malice mordante : « Je suis toujours étonné qu'avec tant d'affection pour le moulin Dancourt soit si mal avec les ânes. » (T. II, p. 263.)

MENONE. — Et que dit le pauvre auteur, de ce quatrain-là? il est bien fâché?

LE CHEVALIER. — Lui! point du tout, il s'en moque, il s'en divertit.

Ce prologue — qui paraît avoir été ajouté après les premières représentations de cette comédie, — ne fut pas repris par la suite. *Les trois cousines* furent remises à la scène le 17 mai 1709 et le 26 août 1724, avec le plus grand succès et depuis lors jusqu'à la fin du dernier siècle elles parurent souvent devant le public. Lors de la nouveauté de cette pièce, en 1700, les rôles des trois cousines étaient remplis par les deux filles de l'auteur et mademoiselle Desmares; les deux premières faisaient Louison et Marotte, et mademoiselle Desmares jouait Colette.

Le premier acte[1] s'ouvre par une scène assez plaisante entre la meunière et le bailli; la meunière demande au bailli ses conseils qu'elle lui promet d'avance de suivre en tout et pour tout et, en fin de compte, elle trouve mille raisons de n'en faire qu'à sa tête.

LA MEUNIÈRE. — Oh! çà, monsieur le bailli, vous êtes bon homme, honnête homme, vous avez bon esprit, bonne conscience, tout bailli que vous êtes. Feu mon mari, pendant son vivant, était de vos amis, vous buviez quelquefois ensemble, il vous souvient de ce qu'il vous recommandit en mourant, le pauvre défunt; vous lui promîtes tant que vous auriez soin de sa famille.

LE BAILLI. — Je lui tiendrai parole, et vous me trouverez toujours prêt, madame la meunière, à vous rendre tous les services qu'on peut attendre d'un véritable ami.

1. Acte II, scène I.

LA MEUNIÈRE. — Je vous sis bien obligée, monsieur le bailli, je n'ai besoin que d'un bon conseil, comme je vous ai déjà dit.

LE BAILLI. — C'est ce qu'on donne le plus libéralement.

LA MEUNIÈRE. — Vous avez raison, ça ne coûte rien. Allons dites donc, que feriez-vous si vous étiez en ma place?

LE BAILLI. — Mais, qu'avez-vous envie de faire?

LA MEUNIÈRE. — Tout ce que vous me direz.

LE BAILLI. — Je n'aimerais pas à vous conseiller contre votre volonté.

LA MEUNIÈRE. — Mais vraiment, vous moquez-vous, je n'ai point de volonté. Je sis une pauvre veuve qui cherche à vivre tout doucement, et qui ne veut rien faire sans la participation des honnêtes personnes qui avons la bonté d'entrer un peu dans les petites raisons qu'on peut avoir..... Il y a deux ans que je sis veuve, monsieur le bailli.

LE BAILLI. — Comment deux ans ! y a-t-il tant que cela?

LA MEUNIÈRE. — Oui, tout autant; vela le treizième mois, et pour ce qui est d'en cas de ces choses-là, dès que la deuxième année est une fois commencée, on la compte finie. Oh! j'ai bien eu du regret au pauvre défunt.

LE BAILLI. — Oui, je le vois bien, le temps vous dure.

LA MEUNIÈRE. — Hé! le moyen qu'il ne durit pas! j'ai bian de la charge au moins, deux filles qui devenont grandes, une nièce qui l'est itou, un moulin bien achalandé, biaucoup de tracas, il est bian malaisié de prendre garde à ça toute seule.

LE BAILLI. — Vos filles ni votre nièce n'ont pas be-

soin qu'on veille sur leur conduite; elles sont bien sages, bien élevées, et c'est ce qui me faisait le plus estimer le défunt, que le soin qu'il a pris de leur éducation.

LA MEUNIÈRE. — Le pauvre homme, monsieur le bailli, quand j'y songe, s'il n'était pas mort, voyez-vous, je ne serais pas dans l'embarras où je sis.

LE BAILLI. — Non sans doute, mais il est facile de vous en tirer. Votre nièce et vos filles sont grandes, vous êtes riche, il faut leur trouver à chacune un bon parti qui vous en défasse.

LA MEUNIÈRE. — A chacune, ce serait trois; et vela bian des noces. Ne trouveriez-vous pas plus à propos de n'en faire qu'une?

LE BAILLI. — Oui-dà, on peut les marier le même jour, cela vous épargnera de la dépense.

LA MEUNIÈRE. — Je ne nous entendons pas, monsieur le bailli; vous me donnez des conseils pour elles, et c'est pour moi que je vous en demande.

LE BAILLI. — Comment?

LA MEUNIÈRE. — C'est moi qui sis d'avis de me marier, je crois que ça vaudra mieux.

LE BAILLI. — Oui, mais pour vous soulager des soins que vous donnent ces filles et cette nièce...

LA MEUNIÈRE. — Hé! fi donc; les maris que je leur baillerais n'auriont soin que d'elles, et sti que je prendrai aura soin d'elles et de moi! Ce sera faire d'une piarre deux coups, ça est bian plus commode.

LE BAILLI. — D'accord, mais madame la meunière...

LA MEUNIÈRE. — Tenez, monsieur le bailli, ma résolution est prise, je n'en démordrai point, je veux me remarier, vous avez biau dire.

LE BAILLI. — Vous avez raison, je vous conseille de le faire.

LA MEUNIÈRE. — Et si, je ne veux pas que mes filles ni ma nièce en murmuriont la moindre chose.

LE BAILLI. — Vous ferez fort bien de les en empêcher.

LA MEUNIÈRE. — Je prétends qu'elles demeuriont filles tant qu'il me plaira.

LE BAILLI. — C'est fort bien prétendre.

LA MEUNIÈRE. — Et si elles s'avisiont tant seulement d'envisager un homme, je les dévisagerais, moi. Oh! je sis une femme d'honneur, monsieur le bailli, je n'entends point de raillerie.

LE BAILLI. — Cela est fort louable. Et quel est le mari que vous prenez, madame la meunière?

LA MEUNIÈRE. — Je ne sais pas bian encore, ils sont trois ou quatre : conseillez-moi itou un peu là-dessus, monsieur le bailli.

LE BAILLI. — Très volontiers, vous n'avez qu'à dire, voyons.

LA MEUNIÈRE. — Il y a déjà le concierge du châtiau, premièrement.

LE BAILLI. — C'est un fort honnête homme.

LA MEUNIÈRE. — Et puis M. Giflot, le neveu de notre curé, qu'on dit qui a de l'esprit; vous savez ce qui en est.

LE BAILLI. — Oui vraiment, celui-là serait un fort bon parti.

LA MEUNIÈRE. — Il y a encore le valet de chambre de M. le président, qui est un bon gros réjoui.

LE BAILLI. — Celui-là ne vous déplaît pas, je gage.

LA MEUNIÈRE. — Et puis Blaise, le garde-moulin, qui est un franc nigaud. Je n'ai qu'à choisir; lequel prendriez-vous, monsieur le bailli?

LE BAILLI. — Mais écoutez, ce valet de chambre...

LA MEUNIÈRE. — Oh ! stila a trop bonne protection, monsieur le bailli, il me ferait enrager et je ne serais pas la maîtresse.

LE BAILLI. — C'est une bonne raison. Vous préférerez M. Giflot?

LA MEUNIÈRE. — Le ciel m'en préserve ! il a trop d'esprit. On ne sait que faire d'esprit dans un moulin, le mien suffit pour ça, je n'en veux point d'autre.

LE BAILLI. — Je vois bien que le concierge...

LA MEUNIÈRE. — Fi ! c'est un grand flandrin, un grand sec, maigre, il est quasi tout comme le défunt, il me serait avis que ce serait la même chose ; et il vaudrait presque autant n'avoir pas été veuve que de ne pas s'apercevoir du changement.

LE BAILLI. — Oui, cela est vrai ; et ce sera le garde-moulin, selon toutes les apparences...

LA MEUNIÈRE. — Dame, acoutez, c'est un bon gros nigaud, qui me reviant assez. Voilà ce qu'il faut en ménage ; ça va droit en besogne, ça est déjà stilé à ma manière, et je ferai tout ce que je voudrai de ce benêt-là.

LE BAILLI. — Oui, mais épouser votre garde-moulin?

LA MEUNIÈRE. — Oh ! je sis butée à ça, monsieur le bailli, je n'en aurai point d'autre. Baillez-moi votre avis là-dessus, je vous en prie.

LE BAILLI. — Mon avis est que vous l'épousiez et tout au plus vite. Vous ne sauriez jamais mieux faire...

LA MEUNIÈRE. — N'est-il pas vrai ? Que je sis bian aise que vous agréez ma résolution ; car, au bout du compte, j'ai de la confiance en vous, du respect, de la croyance ; et si vous m'aviez contredit, je n'en aurais

rien fait qu'à ma tête, et ça eût été désagréable. En vous remerciant, monsieur le bailli, je vous prie de la noce.

*
* *

DELORME[1]. — Oui, c'est bien fait, vela qui est commode, il n'y a qu'à choisir, vous êtes à même. Pargué, madame la meunière, vous êtes une grande bête avec votre esprit de ne vous apercevoir pas qu'on se gobarge de vous?

LA MEUNIÈRE. — Comment, on se gobarge de moi? que voulez-vous donc dire, monsieur Delorme?

DELORME. — Tatigué, si M. le bailli ne m'avait pas défendu de parler, mais je voulons vous faire tomber dans le panneau : car, sans ça, morguenne...

LA MEUNIÈRE. — Hé bien! sans ça?

DELORME. — Sans ça je vous dirais franchement que vous êtes une folle.

LA MEUNIÈRE. — Monsieur Delorme...

DELORME. —Une sotte, une cruche, une impertinente.

LA MEUNIÈRE. — Mais, monsieur Delorme...

DELORME. — Une masque, avec votre remariage, que c'est vos filles qu'il faut marier ou bian qu'elles se marieront toutes seules, je vous en avartis.

LA MEUNIÈRE. — Elles se marieront toutes seules! Hé! à qui, s'il vous plaît?

DELORME. — Parguenne à qui! on manque bian de ça.

LA MEUNIÈRE. — Mais encore.

DELORME. — Oh! tatigué; j'ai promis de ne rian dire : vous en serez la dupe, ça sera bian à votre âge de vous

1. Acte II, scène VI.

laisser attraper par de jeunes nigauds qui se moquont de vous.

LA MEUNIÈRE. — Qui se moquent de moi ! Je voudrais bien savoir qui sont ces impertinents-là, monsieur Delorme.

DELORME. — Hé ! oui, tatigué, c'est là le hic ! Oh ! pour ce qui est de ça, c'est un sot animal qu'une femme.

LA MEUNIÈRE. — Il me ferait perdre l'esprit. A qui en avez-vous donc? qu'est-ce que ça signifie?

DELORME. — Et rian, rian. Drès que ce qu'on leur dit leur fait plaisir, elles baillont là dedans si sottement...

LA MEUNIÈRE. — Ouais!

DELORME. — Et de fins renards comme ceux-ci ne caressont la poule que pour attraper les poussins : c'est morgué bian fait, au bout du compte.

LA MEUNIÈRE. — Mais que veut dire tout ça? qu'est-ce que c'est que la poule, les poussins, les fins renards?

DELORME. — Quel esprit bouché ! la poule c'est vous, les poussins prenez que c'est vos filles; et M. de Lépine et M. Giflot sont les renards qui amadouont la poule, mais c'est les poussins qu'ils voulont prendre.

LA MEUNIÈRE. — Allez, vous ne savez ce que vous dites avec vos visions.

DELORME. — Oui, c'est bien dit, ce sont des visions : comme ça ne vous plaît pas, vous n'en voyez rien; si ça vous plaisait, vous le croiriez.

LA MEUNIÈRE. — Mais qui vous a dit ça, biau-frère?

DELORME. — Votre garde-moulin qui se gausse itou de vous. Il est amoureux de Colette; mais, morguenne, je ne veux non plus de li pour mon gendre que vous

voulez des autres pour les vôtres, et si pourtant ils se sont tous trois baillé le mot pour les devenir maugré nous.

LA MEUNIÈRE. — Oh ! pour ce qui est de moi, je l'empêcherai bian ; et quoique je ne croie rien de ça, je ne lairai pas d'y mettre ordre.

DELORME. — Ce sont vos affaires. M. le bailli et moi, voyez-vous, je ne serions pas fâchés que vos filles fussiont pourvues, et c'est justement ce qui fait que je ne vous avertissons de rian.

LA MEUNIÈRE. — Fort bian.

DELORME. — Je sommes convenus de ça par ensemble. Si vous aviez queuque doute de la chose, vous feriez du bruit, du vacarme ; il vaut mieux que vous n'en sachiez rian, ça se passera plus doucement.

LA MEUNIÈRE. — Ça se passera, en cas que ça soit ; sans adieu, biau-frère.

* * *

MAROTTE [1]. — Ma chère cousine, ne savez-vous point à qui en a ma mère ?

COLETTE. — Comment ! à qui elle en a ?

LOUISON. — Elle est de la plus mauvaise humeur du monde.

COLETTE. — Hé ! depuis quand donc ?

MAROTTE. — Depuis tout à l'heure... Je ne l'ai jamais vue si grondeuse, et si elle ne l'est quelquefois pas mal comme tu sais.

COLETTE. — Vous a-t-elle querellées ?

1. Acte II, scène x.

LOUISON. — Comment querellées? Il n'a tenu qu'à nous d'être battues, elle était en bonne disposition pour cela.

COLETTE. — Et pas une de vous ne devine pourquoi?

MAROTTE. —Je m'en doute un peu, moi, cousine.

LOUISON. — Je soupçonne aussi quelque chose.

COLETTE. — Eh bien? que soupçonnez-vous? De quoi te doutes-tu?

MAROTTE. — C'est qu'en dansant tantôt ici, M. Giflot n'a fait que me parler.

COLETTE. — Le grand malheur! Est-ce d'aujourd'hui qu'il te parle? Ce n'est pas cela, Marotte.

MAROTTE. — Oui, mais en s'en allant il m'a baisé la main, et je l'ai laissé faire par mégarde en songeant à autre chose, et ma mère l'aura vu peut-être.

COLETTE. — C'est quelque chose que cela. Et que soupçonnes-tu, toi? dis, cousine?

LOUISON. — Hé! mais à peu près la même chose.

COLETTE. — Et tantôt aussi...

LOUISON. — Oui, je crois. M. de Lépine n'a cessé de me faire des mines, et je lui en faisais aussi, moi, pour le contrefaire; on s'accoutume à cela, c'est une habitude.

COLETTE. — Il n'y a pas grand mal à faire des mines, et ma tante n'est pas femme à s'effaroucher de ces bagatelles.

LOUISON. — Oui, mais c'est que ma jarretière s'est défaite, il a voulu me la rattacher, et moi qui n'aime pas la dispute...

COLETTE. — Et pour éviter la peine de te baisser...

LOUISON. — Il faut que ma mère se soit aperçue de cela.

COLETTE. — Oui, cela se pourrait bien.

MAROTTE. — Enfin, cousine, que ce soit cela ou autre chose, elle nous défend à toutes deux, mais avec des menaces épouvantables, de parler jamais ni à l'un ni à l'autre.

COLETTE. — Ah! ah! voici qui est admirable. Mon père vient de me défendre aussi de parler au garde-moulin, moi.

LOUISON. — Il te défend de parler à Blaise?

COLETTE. — Oui, vous dis-je, ils sont tous deux en train de défendre.

LOUISON. — Cela est chagrinant; comment ferons-nous donc?

MAROTTE. — J'obéirai, mais cela me fera de la peine.

LOUISON. — Et à moi aussi.

COLETTE. — Avant cela je ne songeais pas seulement que Blaise fût au monde, et à présent je pense toujours à lui malgré que j'en aie.

MAROTTE. — Et moi donc? je ne me souciais pas non plus de M. Giflot, et de l'heure qu'il est je m'aperçois que je m'en soucie.

LOUISON. — Cela est admirable; quand M. de Lépine me parlait, je n'avais quelquefois pas le mot à lui répondre, et maintenant je trouve que j'ai mille choses à lui dire.

COLETTE. — C'est la défense qui est cause de cela, et je vois bien que tu aimes M. Giflot, toi; et toi, que tu ne hais pas M. de Lépine.

MAROTTE. — Hé! qui te fait croire cela, dis, cousine?

LOUISON. — Sur quoi penses-tu des choses comme cela?

COLETTE. — Voyez, que cela est difficile à com-

prendre ! Nous sommes toutes trois l'une comme l'autre, nous pensons toutes trois la même chose: je sens bien de mon côté que c'est que j'aime Blaise, et je vois bien que du vôtre vous aimez M. de Lépine et M. Giflot.

LOUISON. — Quoi! tu aimes Blaise, ma cousine ?

COLETTE. — Oui ; mais je ne le lui ai jamais dit, et je voudrais bien qu'il le sût.

MAROTTE. — Je le lui dirai si tu veux, cousine, pourvu que tu dises pour moi la même chose à M. Giflot : on ne t'a pas défendu de parler à celui-là ?

COLETTE. — Ni à toi de parler à Blaise ? Il n'y aura pas de mal à tout cela, dis, cousine?

LOUISON. — Non, vraiment, cela sera fort commode, au contraire, et voilà notre marché bientôt fait. Mais M. de Lépine, qui est-ce qui lui parlera ? j'ai aussi quelque chose à lui dire, et je veux, aussi bien que ma sœur, que ce soit sans désobéir à ma mère.

COLETTE. — Hé bien ! je m'en charge, ne te mets pas en peine.

LOUISON. — Ah ! que tu me feras de plaisir, cousine. Je n'aurais jamais eu la hardiesse de lui avouer moi-même une chose comme celle-là.

MAROTTE. — M. Giflot n'en eût peut-être jamais rien su sans cette occasion-ci.

COLETTE. — Ni Blaise non plus. Voilà d'heureuses défenses !

LOUISON. — Mais, comment ferons-nous dans la suite ? Car, quand on s'aime c'est pour s'épouser, et ma mère ne me laissera jamais épouser M. de Lépine.

MAROTTE. — Ni à moi M. Giflot.

COLETTE. — Oh! dame, je ne les épouserai pas tous deux pour vous, cela ne se peut pas.

LOUISON. — Et nous n'épouserons pas aussi Blaise, à nous deux, voyez.

COLETTE. — Vraiment non, il n'y a pas d'apparence.

MAROTTE. — Hé bien! donc, à quoi tout cela aboutira-t-il? Il vaudrait autant ne leur rien dire.

LOUISON. — Si fait, si fait, parlons toujours, on verra après ce qu'on aura à faire.

COLETTE. — Elle a raison: il y a des moyens pour tout: nous sommes toutes trois d'intelligence, toutes trois filles, toutes trois amoureuses : nous ne manquerons pas d'expédients.

MAROTTE. — Oh! j'en trouverai quelqu'un, moi, j'en suis sûre.

LOUISON. — Si j'en manque, ce ne sera pas faute d'y rêver.

COLETTE. — Il m'en viendra sur-le-champ, à moi, j'en réponds.

*
* *

COLETTE [1]. — Comment donc, Blaise s'en va dès qu'il me voit? Ce n'est pas qu'il boude, dites, cousine?

MAROTTE. — Lui, bouder? Au contraire, il est de la meilleure humeur du monde, et c'est nous qui lui avons dit de ne te pas parler, à cause de ton père qui te l'a défendu.

LOUISON. — Ce n'est pas la peine de lui désobéir dans des bagatelles comme cela dont on n'a que faire.

COLETTE. — Vous avez raison.

1. Acte III, scènes IV, V et VI.

MAROTTE. — Il vaut mieux garder cela pour quelque bonne occasion qui mène à quelque chose.

COLETTE. — Oui, cela est vrai. A-t-il été bien aise, cousines, de ce que vous lui avez dit?

LOUISON. — Il en est tout transporté. M. de Lépine était-il de même, quand il a su?...

COLETTE. — Je n'ai jamais vu personne si ravi.

MAROTTE. — Quoi! M. Giflot ne l'était pas encore davantage?

COLETTE. — Davantage? Non, cela ne se peut pas; mais c'était tout de même. Allez, je vous réponds d'eux, répondez-moi de Blaise.

LOUISON. — Tout cela est le plus beau du monde, mais que nous servira-t-il de les aimer et d'en être aimées?

COLETTE. — Dame, je ne sais.

MAROTTE. — Tu disais tantôt que nous ne manquerions pas d'expédients.

COLETTE. — Oui, mais j'ai l'esprit bouché, je ne sais pas pourquoi.

LOUISON. — J'ai beau rêver, le mien l'est aussi.

MAROTTE. — Ma mère et mon oncle ne consentiront jamais à ces mariages.

COLETTE. — Oh! je ne crois pas, il faudrait de fortes raisons pour les y résoudre.

LOUISON. — Si le pèlerinage de Blaise pouvait produire ces fortes raisons-là, ma sœur?

MAROTTE. — Oui, les pèlerinages sont bons à bien des choses.

COLETTE. — Qu'est-ce que c'est que ce pèlerinage de Blaise?

LOUISON. — Un petit voyage qu'il va faire avec je

ne sais combien de filles et de garçons du village.

COLETTE. — Comment, Blaise s'en va! Il me quitte, ma cousine?

MAROTTE. — Non, il ne te quitte point; au contraire, il dit que le pèlerinage en vaudrait beaucoup mieux, si vous vouliez le faire ensemble.

COLETTE. — Moi, m'en aller avec un homme!

LOUISON. — Nous lui avons promis de te le persuader.

COLETTE. — Vous ne me le persuaderez point. Voyez quel beau conseil!

MAROTTE. — Comment, le beau conseil? Je lui ai répondu que tu le suivrais, moi.

COLETTE. — Mais cela est fort impertinent, fort ridicule, et vous me feriez passer...

LOUISON. — Ne te fâche point, cousine, il n'y a qu'à n'en rien faire.

COLETTE. — Le bel esprit! donner comme ça des paroles, m'engager malgré moi dans des démarches... Quand est-ce qu'ils partent?

MAROTTE. — Dès aujourd'hui, peut-être.

COLETTE. — Dès aujourd'hui? Vous ne demanderiez pas mieux que de me faire faire un pas comme celui-là pour vous en moquer. Je suis dans une colère... Oh! je vous le revaudrai, vous me le paierez, et je m'en vengerai.

LOUISON. — Hé bien! là, venge-toi, et ne fais point tant de bruit; tu n'as qu'à en dire autant à M. de Lépine, cela est bien difficile ?

MAROTTE. — A M. de Lépine et à M. Giflot aussi.

COLETTE. — Fort bien, vous tiendriez toutes deux les paroles que je donnerais; je le vois bien.

MAROTTE. — Oh! pour cela oui, j'ai plus de cœur que toi; et si l'on se mêlait pour moi de quelque affaire, on n'en aurait pas le démenti, je t'en réponds.

LOUISON. — On ne fait rien que pour lui faire plaisir, et on en a le désagrément, voyez?

COLETTE. — Mais vraiment, vous n'y songez pas. Aller en pèlerinage comme cela, c'est se faire enlever.

MAROTTE. — Non, point du tout; je le croyais d'abord; mais Blaise nous dit que ce n'est qu'un voyage.

COLETTE. — Oui, un voyage avec des garçons.

LOUISON. — Hé! non, les filles vont par un côté, les garçons par un autre.

COLETTE. — Mais tout revient au même, on se retrouve.

MAROTTE. — Hé! vraiment oui, il faut bien qu'on arrive.

COLETTE. — Tenez, mes cousines, voilà un sot voyage, vous avez beau dire.

MAROTTE. — Un sot voyage! Presque tout le village le fait : est-ce que tout le village voudrait faire une sottise?

LOUISON. — C'est en tout bien et en tout honneur, à bonne intention, ce qu'on fait; et ne serons-nous pas bien aises au retour qu'il n'y ait plus de difficultés à nos mariages?

COLETTE. — Oui, ça serait bien, si ça était comme ça; mais...

LOUISON. — Blaise dit que ça n'a jamais manqué, laisse-nous faire.

MAROTTE. — Paix, taisons-nous, voici mon oncle.

COLETTE. — Allez-vous-en, et me laissez ici, je veux lui parler avant que de me résoudre.

LOUISON. — Ne va pas lui rien dire du pèlerinage, au moins.

COLETTE. — Non, non, ne craignez rien et allez m'attendre au bord de l'eau sous la grande saussaie. (*Louison et Marotte sortent.*)

DELORME. — Ah! ah! les cousines s'enfuyont; je crois, Dieu me pardonne, qu'elles avont peur de moi; c'est que je sais de leurs petites frédaines, voyez-vous; mais stapendant je ne leur veux point de mal, et la belle-sœur est une bonne femme, qui mérite bien ce qui lui arrivera.

COLETTE. — Comment, mon père?

DELORME. — Et rien, rien, c'est une obstinée qui ne veut point les marier.

COLETTE. — Je crois pourtant qu'elles seraient bien aises d'être mariées.

DELORME. — Elles avont raison; mais leur mère est une goulue qui veut tout pour elle.

COLETTE. — Oh! elle a beau vouloir, elle n'aura personne.

DELORME. — C'est une bourrue, une capricieuse, qui ne veut tant seulement pas que ces pauvres filles jasian un tantinet avec leurs amoureux.

COLETTE. — Cela est bien dur, n'est-ce pas?

DELORME. — Hé! fi, morgué, c'est une moquerie.

COLETTE. — Au moins, mon père, je n'ai pas parlé à Blaise depuis que vous m'avez dit que vous ne le vouliez pas.

DELORME. — Tu as fort bien fait, ce n'est pas de même; j'ai raison, moi, vois-tu, et ce que j'en fais n'est pas que je veuille épouser Blaise : mais ta tante alle est amoureuse des amoureux qu'avont ses filles, et c'est pour ça qu'alle les gourmande.

COLETTE. — Oh ! vraiment, vraiment, ces gourmanderies-là vont être cause de quelque chose de beau.

DELORME. — Comment ?

COLETTE. — Elles s'en vont faire un pèlerinage, pour tâcher de rendre ma tante raisonnable.

DELORME. — Un pèlerinage? Alles faisont fort bien.

COLETTE. — Oui ; mais vous ne savez pas qu'elles ne vont pas toutes seules et qu'il y a des pèlerins qui vont avec elles.

DELORME. — Bon, tant mieux, c'est bien avisé de prendre compagnie, alles ne s'ennuieront pas dans les chemins.

COLETTE. — Oh ! vraiment non, c'est M. Giffot et M. de Lépine qui font aussi ce pèlerinage-là.

DELORME. — Tatigué, que ça va bien ! vela ce que je demandons.

COLETTE. — Vous trouvez qu'elles font bien ?

DELORME. — Comment bian ! alles faisont à merveille, et je n'en vourais pas tenir cent bons écus.

COLETTE. — Voyez un peu comme on se trompe ? Je leur voulais conseiller, moi, de n'en rien faire.

DELORME. — Garde-t'en bien voirement, il faut les encourager à ça, au contraire.

COLETTE. — Oh ! ce n'est pas le courage qui leur manque ; et elles disent que quand elles reviendront, il n'y aura plus de difficultés à leurs mariages.

DELORME. — Oh ! pour ce qui est de ça, M. le bailli et moi je les ferons faire : ces mariages-là se faisont d'eux-mêmes, il y a des règles pour ça ; ça va tout seul.

COLETTE. — Vous leur conseillez donc de partir, mon père ?

DELORME. — Oui, palsangué, je leur conseille.

COLETTE. — Que ces bons conseils-là leur feront plaisir.

DELORME. — Et de chagrin à ta tante : c'est ce qui m'en plaît le plus. Alle m'en veut itou; mais morgué, je m'en gausse.

COLETTE. — Elle vous en veut aussi. Je vais porter vos conseils à mes cousines (*à part*) et demander pour moi ceux de ma tante.

DELORME, *seul.* — Avec tout ça, voyez ce que c'est que de bailler aux filles bon exemple, comme j'en baille à Colette, moi. Je ne sis point libartin, je la tiens de court, je vous la sarmonne; aussi ça est-il d'une douceur, d'une simplicité; ça ne me fera point de frasque.

COLIN MAILLARD

Comédie en un acte, en prose (28 octobre 1701).

La scène suivante[1], et les autres[2], où Éraste feint d'être amoureux de Claudine, pour obliger Mathurin à seconder l'évasion d'Angélique, sont des plus ingénieusement imaginées et traitées.

CLAUDINE. — Hé ! que faites-vous là, monsieur? que n'entrez-vous ? M. Robinot n'y est pas, et mademoiselle Angélique m'envoie vous chercher pour vous dire qu'elle serait ravie de vous voir. Allons, venez, venez.

ÉRASTE. — Non, demeurons, belle Claudine, je me plais mille fois plus avec vous qu'avec elle, et je voudrais pouvoir y demeurer toute ma vie.

CLAUDINE. — Avec moi, monsieur? vous n'y songez pas. Est-ce que ce n'est pas pour mademoiselle Angélique que vous êtes venu ici?

ÉRASTE. — Oui, Claudine: mais je vous aime; j'aimais hier Angélique en arrivant; aussitôt que je vous vis, mon amour diminua pour elle.

CLAUDINE. — Oh! vous mentez, monsieur, cela ne

1. Scène XI.
2. Scènes XII, XIII et XIV.

s'est pas fait si vite. Vous fûtes hier avec moi toute la journée; et quand mademoiselle Angélique arriva, vous l'aimiez encore de tout votre cœur, je sais bien cela.

ÉRASTE. — Non, je vous assure. Un reste de tendresse combattait pour elle, je vous l'avoue : mais dès le moment que je vous vis toutes deux ensemble, aussitôt que je pus comparer vos charmes aux siens...

CLAUDINE. — Vous me trouvâtes la plus jolie, moi?

ÉRASTE. — Sans comparaison.

CLAUDINE. — Hé bien! monsieur, vous mentez encore, ou bien vous ne vous y connaissez pas, et peut-être aussi vous voulez m'en faire accroire.

ÉRASTE. — Point du tout; et pour marque de ma sincérité, promettez-moi seulement de m'aimer, et je vous promets de ne voir Angélique de ma vie.

CLAUDINE. — Hé! fi donc, monsieur, vous venez ici pour elle, et vous ne la verriez pas? Cela serait beau vraiment.

ÉRASTE. — Il est vrai, je venais ici pour elle : mais je ne demeure que pour vous, je vous assure.

CLAUDINE. — Si cela est comme ça, monsieur, allez-vous-en ; car ça est inutile, nous ne sommes pas pour être ensemble.

ÉRASTE. — Pourquoi non? Si vous voulez m'aimer, il n'y a rien de plus facile.

CLAUDINE. — Oui, de nous aimer: mais de nous marier, ce n'est pas de même; et quand des messieurs comme vous épousent de petites paysannes comme moi, on dit que ce n'est pas pour tout de bon, et je veux que ce soit tout de bon qu'on m'épouse.

ÉRASTE. — Ce sera tout de bon aussi.

CLAUDINE. — Que ma mère, ma tante et mes cousines soient de la noce.

ÉRASTE. — C'est comme je l'entends.

MATHURIN, *survenant.* — Oh! palsanguenne, en vela bian d'une autre : Claudine avec cet enjoleux de capitaine.

CLAUDINE. — Mais comment faire, monsieur? Il faudrait donc me défiancer d'avec Mathurin?

MATHURIN. — Se défiancer d'avec moi? Le vela morgué après.

CLAUDINE. — Car nous sommes fiancés, je vous en avertis.

ÉRASTE. — On vous défiancera, voilà une belle bagatelle. Aimez-moi seulement.

CLAUDINE. — Oh! ce n'est pas là la difficulté, je vous aimerai mieux que lui, c'est un vilain, un rustre, un butor.

MATHURIN. — Fort ben, notre accordée, fort bien. Vous dites là de biaux vers à notre louange.

CLAUDINE. — Est-ce que tu étais là, Mathurin?

MATHURIN. — Oui, palsanguene, j'y étais, ça ne va pas mal; stapendant je ne sommes que fiancés, et que sera-ce donc quand je serons mari et femme ?

CLAUDINE. — Oh! ne t'embarrasse pas de ça, nous ne le serons point, c'est ce monsieur-là qui m'épouse.

MATHURIN. — Bon! qui t'épouse, queu peste de conte!

CLAUDINE. — Il n'y a point de conte, il m'épouse tout de bon : le voilà, demande-lui plutôt.

MATHURIN. — Hé! que t'es sotte, Claudeine, ne t'affie morguenne pas à ça, ce sont des feintes.

ÉRASTE. — Non, monsieur le jardinier, non, ce ne sont point des feintes : Claudine sera ma femme, je vous en réponds.

MATHURIN. — Comment ,votre femme?

CLAUDINE. — Hé bien! Mathurin?

ÉRASTE. — Je me fais un plaisir sensible de réparer l'injustice du sort qui l'a fait naître paysanne.

CLAUDINE. — C'est de la bonté à vous, monsieur. Tu entends, Mathurin?

ÉRASTE. — Que j'ai d'impatience de la voir habillée d'une belle étoffe d'or.

CLAUDINE. — Mathurin?

ÉRASTE. — Avec une belle croix de diamants et de belles pierreries à ses oreilles.

CLAUDINE. — Ho! monsieur! Sont-ce là des feintes, Mathurin?

ÉRASTE. — Qu'elle sera brillante dans ce beau carrosse que je lui ferai faire!

CLAUDINE. — Un carrosse, Mathurin!

MATHURIN. — Par la jarnigué, vela une mauvaise langue, il n'y a morgué pas un mot de vrai à tout ce qu'il dit là. Et comment te baillerait-il tout ça? Aga, tiens, Claudeine, son valet ni lui n'avont pas seulement de bourse.

ÉRASTE. — Non, monsieur le jardinier, pour acheter vos soins d'Angélique, dont je ne me soucie plus : mais pour rendre Claudine la plus heureuse personne du monde, vous verrez que rien ne nous manquera.

CLAUDINE. — Oh! moyennant que cela soit comme ça, je vous aimerai bien, monsieur, je vous en réponds.

MATHURIN. — La perfide! qu'il dise vrai, ou non, la vela morgué emboisée[1]. Monsieur le capitaine, mettez la

1. « Ce mot est du plus petit peuple. Il signifie amuser par d'obligeantes paroles. » (*Dict. de Trévoux.*)

main à la conscience, je sommes fiancés Claudine et moi ; est-ce que vous voudriez me faire ce tort-là ?

ÉRASTE. — Que veux-tu que je te dise ? Je trouve Claudine si charmante, et tu m'as fait tant de difficultés pour Angélique...

MATHURIN. — Oh! palsanguenne, s'il ne tient qu'à ça, je vous en ferai encore davantage pour stelle-ci.

ÉRASTE. — Nous trouverons moyen de les surmonter.

CLAUDINE. — Ça ne sera pas malaisé, monsieur ; je vous veux déjà, moi, c'est le principal, il n'y a plus qu'à me demander en mariage à ma mère, elle le voudra bien aussi, je vous en réponds.

MATHURIN. — Hom, masque !

ÉRASTE. — Je ferai tout ce qu'il faudra faire, ne vous mettez pas en peine.

CLAUDINE. — Dépêchez-vous donc, monsieur, je vous en prie ; je m'en vais faire part de mon bonheur à tout le village. (*Elle sort.*)

MATHURIN. — Alle ne me dit pas adieu, tant seulement. Queu dommage qu'elle soit si gentille et si changeuse ! Comment faire ?

ÉRASTE. — Oh ! çà, mon pauvre garçon, enseigne-moi vite, je te prie, où demeure la mère de cette aimable enfant.

MATHURIN. — Comment, morgué, que je vous l'enseigne ? J'aimerais mieux que vous fussiez pendu ?

ÉRASTE. — Tu ne veux pas me le dire ? Je le saurai de quelque autre.

MATHURIN. — Mais acoutez donc, monsieur le capitaine, une petite parole.

ÉRASTE. — Hé bien ?

MATHURIN. — Est-ce que vous êtes fou, de vouloir épouser cette petite criature-là? C'est une maleigne bête, je vous en avartis.

ÉRASTE. — Elle me paraît si simple, si douce ?

MATHURIN. — Alle ne vaut rian, ne vous y fiez pas.

ÉRASTE. — Je ne saurais me persuader cela.

MATHURIN. — Alle me change pour vous, parce que je ne sis que jardinier et que vous êtes capitaine ; elle vous changera contre queuque colonel, prenez-y garde. Hé! fi, c'est une volage.

ÉRASTE. — Je trouverai moyen de la fixer.

MATHURIN. — Hé! morgué, n'entreprenez pas ça, c'est une dévargondée, une petite libartine.

ÉRASTE. — Quelle apparence que tu dises vrai ? Tu veux l'épouser.

MATHURIN. — C'est que ça est bon pour moi qui ne sis que du village : mais vous...

ÉRASTE. — Mon parti est pris, rien ne me peut changer.

MATHURIN. — Hé ! ne me baillez pas cette mortification-là, monsieur le capitaine. Comme on se moquera de moi !

ÉRASTE. — Je n'y saurais que faire.

MATHURIN. — Je vous en prie.

ÉRASTE. — Non.

MATHURIN. — Je me boute à vos pieds.

ÉRASTE. — Cela est inutile.

LÉPINE. — Comment donc ? qu'est-ce que cela signifie, monsieur ? C'était nous qui priions tantôt cet animal-là, et je le trouve à vos genoux.

ÉRASTE. — Ah ! mon pauvre Lépine, il s'est fait depuis tantôt aussi d'étranges révolutions dans mon cœur.

LÉPINE. — Comment donc, monsieur ?

MATHURIN. — Il va épouser mon accordée.

LÉPINE. — Ton accordée !

MATHURIN. — Oui, il est tombé tout subitement amoureux de Claudine.

LÉPINE. — Ah ! monsieur, où est la charité ? Voudriez-vous faire ce tort-là à ce pauvre diable ?

MATHURIN. — Oui.

ÉRASTE. — Ma passion est trop vive, je n'en suis pas le maître.

LÉPINE. — Il faut l'être, monsieur ; allons, un peu d'humanité ; voilà un pauvre coquin que vous mettez au désespoir.

MATHURIN. — Cela est vrai. Parlez pour moi, monsieur Lépeine, je vous en conjure.

LÉPINE. — As-tu une bourse ?

MATHURIN. — Je vous ferai un billet de cent francs.

LÉPINE. — De cent francs ? je suis plus honnête que toi, je l'accepte. Oh ! çà monsieur, il faut avoir un peu de conscience dans la vie. Voilà des gens qui sont fiancés une fois, je regarde cela, moi, comme mari et femme ; et pour une petite fantaisie qui vous passe dans la tête, vous venez troubler la paix d'un ménage, cela n'est pas bien.

MATHURIN. — Oui, ça serait fort malhonnête, monsieur le capitaine.

LÉPINE. — Le voilà rêveur... nous en viendrons à bout. Le beau dessein à un homme comme vous d'épouser une paysanne ? une petite étourdie apparemment : sans conduite, sans jugement, sans retenue, sans scrupule.

MATHURIN. — Elle est encore pis que vous ne dites.

LÉPINE. — Il en reviendra, laissez-moi faire. Elle vous fera peut-être au premier jour le même tour qu'elle fait à cet homme-ci.

MATHURIN. — C'est ce qu'elle disait, monsieur Lépine.

LÉPINE. — Et cependant vous rompez pour elle des engagements très solides, vous oubliez mademoiselle Angélique.

ÉRASTE. — J'ai peine à l'oublier, je te l'avoue, l'amour combat encore un peu pour elle.

LÉPINE. — Il faut se laisser vaincre, monsieur, il faut se laisser vaincre.

MATHURIN. — Oui, il n'y a pas de honte à ça.

ÉRASTE. — Un tendre souvenir me rappelle à ses charmes.

MATHURIN. — Retournez-y, monsieur le capitaine.

ÉRASTE. — J'y trouve tant d'obstacles.

MATHURIN. — Morgué, je les lèverons, ne vous boutez pas en peine.

ÉRASTE. — Non, je fais cas de ta fidélité, je ne veux point que tu trahisses ton maître.

MATHURIN. — Oh ! palsangué, je le trahirai.

LÉPINE. — Voilà un fort honnête garçon.

ÉRASTE. — Il mourrait de douleur.

MATHURIN. — Morguenne, monsieur, il ne m'importe partant que j'aie Claudine.

ÉRASTE. — Ce serait une trop grande perfidie à toi de me livrer une personne qu'il regarde comme sa femme.

MATHURIN. — Ça n'y fait rien, je vous la livrerai. J'aime mieux que vous épousiez sa femme que la mienne.

LÉPINE. — Il a raison, monsieur, il n'y aura point de mal à tout cela.

LE GALANT JARDINIER

Comédie en un acte, en prose (22 octobre 1704).

Cette jolie pièce de théâtre est fondée sur le déguisement d'un amant en jardinier, et Destouches — dans *La fausse Agnès* [1] — paraît avoir emprunté ce ressort à Dancourt; une scène plaisante de bégaiements a peut-être fourni aussi à Beaumarchais l'idée de son Bridoison. Deux personnages affligés du même embarras de prononciation se rencontrent sans se connaître, et chacun d'eux se figure que son interlocuteur se moque de lui, ils finissent par entrer dans une grande colère; jusqu'à ce qu'une certaine Marton, malicieuse fille, ait l'obligeance de leur apprendre qu'ils n'ont de reproche à faire qu'à la nature.

Situations piquantes et neuves, originaux plaisants, intérêt soutenu, spectacle même, — tout ici se trouve réuni; tout y est vif, ingénieux, varié et presque toujours nécessaire, sans en excepter la fourberie intéressée de Lucas qui amène le dénouement. Peut-être est-on fâché d'en être purement redevable à l'idée qu'a eue M. Orgon de faire afficher son fils.

LUCAS [2]. — Bonjour, Mathurine, je sis bian aise que ce soit toi. Es-tu toute fine seule?

MATHURINE. — Hé! parguenne, tu le vois bian.

1. Représentée en 1759.
2. Scènes V et VI.

LUCAS. — N'y a-t-il personne qui nous acoute ?

MATHURINE. — Non voirement.

LUCAS. — Ce ne sont pas ici des vétilleries, vois-tu?

MATHURINE. — A qui en as-tu donc, Lucas? Je ne t'ai jamais vu si étrange.

LUCAS. — Je le crois, morgué, bian, ma forteune est faite.

MATHURINE. — Ta fortune dà? Et la mienne, Lucas?

LUCAS. — Paix, motus, Mathurine, et la tienne itou. Oh çà, acoute, te sens-tu capable de garder un secret bian secrètement?

MATHURINE. — Oh! pour ça, oui. Tian, il m'est arrivé je ne sais combien de choses que je me serais plutôt fait hacher que de te les dire à toi-même.

LUCAS. — Bon, il faut toujours faire comme ça, c'est une belle chose que le secret.

MATHURINE. — Ne te mets pas en peine, et dis-moi tout au plus tôt.

LUCAS. — Aga, tian, Mathurine, je ne sais pas encore trop bien ce que c'est, Morgué, pourquoi faut-il que je ne sachions pas lire, ni l'un ni l'autre?

MATHURINE. — Hé! qu'est-ce que ça fait à notre fortune?

LUCAS. — Ce que ça y fait? Tiens, vela un papier qui est tombé de la poche de ce drôle que j'appelons notre neveu.

MATHURINE. — Hé bian?

LUCAS. — Hé bian? C'est le factoton de ce jeune capitaine qui s'est fait garçon jardinier.

MATHURINE. — Je le sais bian.

LUCAS. — Or ces gens-là, tu sais, remuont l'argent à la pelle; ils faisont jouer, tu sais, jour et nuit les mé-

nétriers dans le village ; ils tiront, tu sais, des fusées et des artifices sur l'eau ; ils m'avont baillé, tu sais, quinze pièces d'or, pour que le capitaine devenit notre garçon et son homme de chambre notre neveu, tu sais.

MATHURINE. — Hé bian? je sais, je sais. Si je sais tout ça, pourquoi me le dire?

LUCAS. — Ah! morguenne, bellement, Mathurine, tredame! t'es bian prompte. Ce que je te dis là, vois-tu, c'est à cette fin de te faire mieux entendre que ce capitaine-là est un homme riche, vois-tu, queuque fils de maltôtier; que c'est là, vois-tu, queuque bon papier de conséquence, queuque contrat de construction, vois-tu, queuque lettre de change.

MATHURINE. — Ça pourrait bien être.

LUCAS. — J'ai, morguenne, opinion que ça est. Tatigué, que d'envieux! Que de gens fâchés dans le village, quand ils verront Mathurine et Lucas dans un biau carrosse! Car, vois-tu, je ne sommes pas pour en demeurer là. Si j'ai une fois de l'argent, crac, je me boute dans les affaires, je me fais partisan, tu seras partisane; j'achèterons queuque charge de noblesse; et pis on oubliera ce que j'avons été, et je ne nous en souviendrons, morgué, peut-être pas nous-mêmes.

MATHURINE. — Je deviendrions nobles, Lucas! J'aurions carrosse?

LUCAS. — Pourquoi non? Je ne sommes pas les premiers paysans qui auriont fait fortune.

MATHURINE. — Mais, acoute, Lucas, n'est-ce pas voler que de ne pas rendre ce papier à ce monsienr à qui il appartient?

LUCAS. — Bon, voler une feuille de papier! Et puis après tout, il n'y a pas de mal à ça. Un paysan prendre

à un capitaine, et au fils d'un maltôtier encore : ce n'est pas voler que ça, c'est prendre sa revanche.

MATHURINE. — Tu as raison. Montre-moi ce papier, Lucas; donne, Lucas, donne.

LUCAS. – Bellement donc, ne vas pas le déchirer.

MATHURINE. — Hé! Lueas, c'est de l'écriture dont on écrit des livres, je pense ?

LUCAS. — Hé! oui, tant mieux, c'est de la meilleure, stelle-là, de la plus véritable, de celle qu'on croit davantage.... Hé! morgué, que fais-tu? t'es maladroite. Ce n'est pas comme ça que ça se tiant, c'est comme ça; j'ons déjà queuque connaissance, vois-tu. Tiens, Mathurine, que je te montre. Tout ce qui est blanc, vois-tu, c'est le papier, et tout ce qui est noir, c'est les lettres.

MATHURINE. — Tredame, Lucas, tu sais déjà lire.

LUCAS. — Tredame, toi-même. N'est-ce pas biaucoup que de savoir faire la différence? Mais voici nos deux drôles, ils donnent à plein collier dans l'ornière; car je me doute qu'ils parlont de ça. Retourne-t'en à la cuisine, pendant que je m'en vais les écouter, moi, sans faire semblant de rian. Ah! tatigué, que je sis un rusé marle! (*Mathurine sort; entrent Léandre et la Montagne que Lucas écoute, à l'écart.*)

LA MONTAGNE. — Il faut finir cette affaire-ci d'une manière ou d'une autre, monsieur; et si monsieur votre père est encore huit jours sans apprendre de vos nouvelles, je vous le garantis défunt ou tout au moins fou à lier.

LÉANDRE. — Il est donc bien en peine de moi ?

LA MONTAGNE. — Il en perd l'esprit, vous dis-je, et le bruit court dans le quartier que vous avez été pendu.

LÉANDRE. — Maraud...

LA MONTAGNE. — Ce n'est point un conte, monsieur. Vous avez mandé il y a un mois que vous reveniez; on vous sait parti d'Allemagne, vous n'arrivez point : tout le monde veut que des chenapans, que nous avons, dit-on, trouvés en chemin, nous ont, vous et moi, greffés tous deux sur quelque vieux chêne.

LÉANDRE. — La ridicule imagination !

LA MONTAGNE. — Moins ridicule que la vérité. Car enfin y a-t-il rien de plus bizarre que ce que nous faisons ici ? Vous voilà garçon jardinier, vous qui ne savez pas comment croît une ciboule.

LÉANDRE. — Ne parlons point de cela. Personne ne t'a reconnu à Paris ? Tu t'es informé de tout sans t'exposer.....

LA MONTAGNE. — Oh ! pour cela, oui, je vous en réponds : mais j'ai pourtant été bien tenté de me découvrir.

LÉANDRE. — Hé ! pourquoi ?

LA MONTAGNE. — Pourquoi, morbleu ? Tenez, monsieur, voilà les billets que fait courir monsieur votre père. Il y en a même d'affichés au coin des rues. Où diantre aurai-je mis ce billet ? Il sera tombé de ma poche, vous verrez que je l'aurai perdu.

LUCAS, *à part*. — Et que je l'aurai trouvé, moi. La belle chienne de forteune !

LÉANDRE. — Qu'est-ce que c'est que ce billet ? que veux-tu dire ?

LA MONTAGNE. — Je ne sais ce que j'en ai fait : mais je vous en dirai le sens. « Trente pistoles à gagner » pour qui donnera chez M. Orgon des nouvelles d'un » jeune officier perdu sur la route d'Allemagne ;

» le jeune homme de taille ni petite, ni grande, l'encolure déchargée, la jambe sèche, et qui porte au vent. »

LÉANDRE. — Tu te moques ?

LA MONTAGNE. — Je ne me moque point.

LUCAS, *à part.* — Trente pistoles à gagner ? C'est toujours queuque chose. Achevons d'écouter, c'est le moyen d'apprendre.

LÉANDRE. — Mon père n'y songe pas ; le pauvre bonhomme ! j'admire sa simplicité.

LA MONTAGNE. — Dites plutôt son bon naturel. Allons, monsieur, que cela vous touche, arrachez-vous à cette passion extravagante qui vous retient ici.

LÉANDRE. — Hé ! le moyen de m'en arracher ? Regarde ce portrait, mon pauvre la Montagne.

LA MONTAGNE. — Voilà une jolie personne, je vous l'avoue.

LÉANDRE. — Admire la fatalité de mon étoile, je pars de l'armée dans la résolution d'obéir aux ordres de mon père.

LA MONTAGNE. — Ces bons sentiments-là ne vous ont pas duré.

LÉANDRE. — Il n'attendait que mon retour à Paris pour me marier.

LA MONTAGNE. — C'est ce qui vous fait craindre d'arriver.

LÉANDRE. — On ne peut échapper à sa destinée.

LA MONTAGNE. — Vous vous livrez de bonne grâce à la vôtre.

LÉANDRE. — Ma chaise se brise au milieu d'un bois.

LA MONTAGNE. — Éloigné des postes.

LÉANDRE. — Je me vois obligé de prendre part dans le carrosse de Metz.

LA MONTAGNE. — Que le hasard fait passer par là tout à propos.

LÉANDRE. — J'y trouve une jeune beauté, toute charmante, tout adorable.

LA MONTAGNE. — Cela est bienheureux.

LÉANDRE. — Que sa mère vient de retirer du couvent.

LA MONTAGNE. — Surcroît de charmes et de mérite.

LÉANDRE. — Je suis contraint de lui rendre les armes.

LA MONTAGNE. — A trente lieues de Paris; qui se serait défié de l'embuscade? Tous les ennemis ne sont pas au delà de la frontière, monsieur.

LÉANDRE. — Quel ennemi! il est d'un sexe à qui les plus grands hommes font gloire de céder.

LA MONTAGNE. — Bon, les plus grands hommes! Morale d'opéra, monsieur, fades discours. On ne se rend que quand on veut bien ne pas résister. Mais venons au fait, s'il vous plaît; j'ai eu la complaisance de m'accorder à vos visions, il faut continuer, puisque j'ai commencé. Vous aimez Lucile?

LÉANDRE. — A la fureur.

LA MONTAGNE. — Elle ne sait rien encore de votre amour?

LÉANDRE. — J'attends l'occasion de me découvrir.

LA MONTAGNE. —Vous ne tarderez pas à la trouver. Ensuite?

LÉANDRE. — Si mon amour lui plaît, je la demanderai à son père.

LA MONTAGNE. — Il a des engagements avec un autre.

LÉANDRE. — Il faut les rompre.

LA MONTAGNE. — J'ai commencé d'y travailler.

LÉANDRE. — Cela n'est rien si tu n'achèves.

LA MONTAGNE. — Il nous faudra le consentement de votre père.

LÉANDRE. — Nous tâcherons de l'obtenir.

LA MONTAGNE. — Cela sera difficile.

LÉANDRE. — Cela ne sera pas impossible.

LA MONTAGNE. — Nous aurons besoin d'argent.

LÉANDRE. — Voilà ma bourse.

LA MONTAGNE. — Fort bien, monsieur, vous avez réponse à tout.

*
* *

MARTON[1]. — Mort de ma vie, mademoiselle, vous n'êtes pas de bonne foi : vous ne dites point naturellement ce que vous avez dans l'âme.

LUCILE. — Mais que veux-tu que je te dise?

MARTON. — Ce que vous avez.

LUCILE. — J'ai du chagrin, Marton.

MARTON. — Du chagrin! Vous voilà fraîchement sortie du couvent, où je sais bien que vous enragiez d'être, on va vous marier, et vous avez du chagrin? Je ne comprends pas...

LUCILE. — Hélas! Marton.

MARTON. — Vous soupirez, vous levez les yeux au ciel. Oh! je comprends à présent. Vous êtes amoureuse, mademoiselle.

LUCILE. — Ah! Marton, ne va pas t'imaginer...

MARTON. — Je n'imagine rien que de juste, et je

1. Scènes IX et X.

gage que ce n'est pas du mari qu'on vous destine que vous êtes amoureuse. Vos parents ont fait un choix pour vous sans vous consulter; vous en avez fait un autre, vous, en votre petit particulier, sans prendre leur avis, et vous n'avez pas grand tort. Leur M. Caton est bien le plus vilain mâtin, le plus disgracié mortel, avec son tic et son bégaiement; je ne connais que votre cousin, monsieur l'avocat, qui soit encore aussi ridicule.

LUCILE. — Ah! ma chère Marton, que tous les hommes ne sont-ils faits comme ces deux-là!

MARTON. — Fort bien, je vous entends. Si tous les hommes étaient faits comme eux, votre petit cœur serait moins agité, n'est-ce pas?

LUCILE. — Parle bas, ma pauvre Marton.

MARTON. — Hé bien! oui, volontiers, mon dessein n'est pas de vous nuire. Hé bien?

LUCILE. — Hé bien! Marton, je n'ai rien à te dire.

MARTON. — Je m'en vais parler haut.

LUCILE. — Hé, non, non, doucement.

MARTON. — Vouloir qu'on parle bas et ne rien avouer, cela me révolte. Vous rougissez, c'est une manière de s'expliquer dont je vous sais bon gré. La pudeur sied à merveille sur le visage d'une jeune personne, c'est dommage que la mode en passe. Oh! çà, çà, remettez-vous; je sais bien qu'un aveu tendre coûte à faire à une fille qui sort du couvent, mais cela viendra; le mot d'amour vous effarouche à présent, mais l'usage adoucira le mot et la chose, et vous ne l'aurez pas entendu prononcer cinq ou six fois que vous en aurez pris l'habitude.

LUCILE. — En effet, Marton, tu es une personne admirable, et tes discours me donnent une certaine

confiance. Je me sens plus de résolution... Mais non, je n'aurai jamais la force de te le dire.

MARTON. — Quoi dire?

LUCILE. — Qu'il est vrai, Marton, que je crois que j'ai de l'amour.

MARTON. — Hé! mort de ma vie, c'en est fait, le voilà tout dit. Avouez que vous voilà bien soulagée; car, après l'aveu de la chose, celui des circonstances est compté pour rien. Il ne faut pas demander si le cavalier que vous aimez a beaucoup de mérite?

LUCILE. — Oh! tant, Marton...

MARTON. — Je m'en doute bien. S'il est jeune, galant, bien fait?

LUCILE. — Tout des plus galants, des plus jeunes, des mieux faits.

MARTON. — La pauvre enfant! Il ne faut plus chercher de qui sont les fêtes galantes qui se donnent ici depuis quelques jours, c'est ce jeune amant, sans doute?

LUCILE. — Hélas! non, Marton, ce n'est point lui, il ignore où je suis, mon nom même ne lui est peut-être pas connu.

MARTON. — Comment donc! vos affaires ne sont pas plus avancées que cela?

LUCILE. — Il n'a pas tenu ni à lui ni à moi, ma chère Marton, et si j'en crois ses yeux et mon cœur...

MARTON. — Ses yeux et mon cœur! comment, diantre, voilà du style le plus tendre, le plus délicat. S'expliquer ainsi en sortant du couvent! Ah! nature, nature!

LUCILE. — Mais, ma mère, qui, comme tu sais, est venue me chercher à Metz, elle-même, nous a si fort observés l'un et l'autre pendant toute la route...

MARTON. — Comment donc, pendant toute la route? C'est donc une aventure de carosse que celle-ci?

LUCILE. — Hélas! oui, Marton.

MARTON. — La pauvre enfant! Que je la plains!

LUCILE. — Je sais combien je suis à plaindre. Je me suis dit tout ce qu'on peut se dire; je sens tout le ridicule de ma passion : mais elle est telle, ma chère Marton, que je ne suis plus maîtresse de la vaincre et que je serai malheureuse toute ma vie.

MARTON. — Oh! pour le coup, je suis bien fâchée de n'avoir pas été du voyage. Mais ne savez-vous point à peu près qui est ce jeune homme?

LUCILE. — Un officier qui revenait d'Allemagne: la chaise de poste rompit en chemin, il prit place dans le carrosse, je fus surprise en le voyant, il me parut embarrassé comme moi; et tant que nous avons pu nous voir, nous n'avons point cessé de nous regarder l'un et l'autre que quand ma mère nous regardait.

MARTON. — La pauvre enfant!

LUCILE. — Il me donnait la main, quand nous descendions du carrosse, et il me la serrait avec tant d'ardeur...

MARTON. — Vous serriez la sienne?

LUCILE. — Non, Marton, je n'osais pas encore.

MARTON. — Cela est bien modeste. Et ne vous a-t-il point dit quelque bagatelle? glissé quelque petit mot?

LUCILE. — Oui, Marton, mais si adroitement, si spirituellement...

MARTON. — Et comment encore?

LUCILE. — Il y avait dans notre même carrosse une jeune fille qui n'avait point de mère.

MARTON. — Quelle était heureuse! Hé bien?

LUCILE. — Hé bien! Marton, il lui disait les plus jolies choses, les plus tendres, les plus amoureuses, et tout cela, Marton, en me regardant toujours. Oh! je voyais bien que c'était à moi que cela s'adressait.

MARTON. — Par bricole, fort bien. Au bout du compte?

LUCILE. — Au bout du compte, nous sommes arrivés à Paris, la fin du voyage nous a séparés, il n'a point eu depuis de mes nouvelles, et moi des siennes.

MARTON. — Voilà une passion qui aura de belles suites. Allez, mademoiselle, le meilleur parti que vous puissiez prendre c'est d'oublier ce jeune homme-là et de ne pas penser que vous l'ayez vu.

LUCILE. — Je ne saurais, Marton, je l'ai trop regardé, je crois le voir à tous moments, je cherche ses traits, son air, ses regards, ses manières dans tout ce qui s'offre à mes yeux.

MARTON. — Vous ne trouverez rien qui lui ressemble, je gage?

LUCILE. — Si fait, Marton ; mais je n'ose te le dire.

MARTON. — Parlez, parlez, ne craignez rien.

LUCILE. — Ce nouveau jardinier qui est ici depuis quelques jours...

MARTON. — Qui, Colin?

LUCILE. — Il me paraît qu'il lui ressemble un peu.

MARTON. — Mais, vraiment, il n'est pas mal tourné, ce jeune drôle-là.

LUCILE. — Je lui trouve quelques-uns de ses traits, le même air à peu près, les yeux un peu moins vifs à la vérité : mais...

MARTON. — Vous regarde-t-il de même?

LUCILE. — Ah! pas si amoureusement, Marton.

MARTON. — Ce n'est donc pas lui. Le voilà qui dort sur ce gazon, taisons-nous.

LUCILE. — Ah! ciel! Marton, que je serais fâchée qu'il m'eût entendue.

MARTON. — Il n'y a rien à craindre, ces manants-là dorment d'un trop bon sommeil.

LUCILE. — Ah! Marton, si c'était lui, et qu'il sentît, ce que je sens, il ne dormirait pas si tranquillement.

MARTON. — Oh! je le crois bien. Mais, que vois-je? Quel bijou pend au bras de M. Colin?

LUCILE. — Un bijou, dis-tu?

MARTON. — Oui, vraiment, un bijou.

LUCILE. — Prends donc garde, tu vas l'éveiller.

MARTON. — Comment donc, c'est un portrait, je crois?

LUCILE. — Un portrait?

MARTON. — Mademoiselle, c'est le vôtre!

LUCILE. — Mon portrait! Tu n'es pas sage. Et comment, mon portrait? Ah! ciel! que vois-je?

MARTON. — Ah! par ma foi, M. Colin est un paysan de la façon de l'amour. C'est lui, mademoiselle, c'est votre joli homme.

LUCILE. — Ah! ma chère Marton, mon cœur, mes yeux, mon portrait, tout me le persuade. Mais qui m'assurera que ses desseins sont légitimes? Qui me sera garant?...

LÉANDRE, *se levant de dessus le gazon.* — Moi, charmante personne.

LUCILE. — Ah!

MARTON. — Colin ne dormait pas, sur ma parole.

LÉANDRE. — Moi qui brûlais de me découvrir à vous. Moi qui ne respire et qui ne veux vivre que pour vous,

qui n'adore que vous et qui n'ai point d'autre objet, point d'autre passion que d'être à vous toute ma vie.

MARTON. — On vous en offre autant de ce côté-ci.

LUCILE. — Ah! ma chère Marton, quelle surprise!

MARTON. — Il n'est point question de faire ici la fière, M. Colin a tout entendu.

LÉANDRE. — Oui, mon adorable Lucile, vos sentiments me sont connus; ne doutez point, je vous en conjure, de la vivacité, de la sincérité des miens.

MARTON. — Ah! mademoiselle, voilà votre père et ce vilain M. Caton.

LUCILE. — Ah! ciel.

LÉANDRE. — Ne faites semblant de rien, demeurez.

M. DUBUISSON. — Ah! ah! que veut dire ceci? Un garçon jardinier aux pieds de ma fille!

M. CATON, *bégayant.* — Monsieur Dubuisson...

LÉANDRE, *contrefaisant le langage paysan.* — Comprenez-vous bian, mademoiselle? Vela le corps du logis, la terrasse est comme là, le potager envars ici, et partant vous voyez bian... Hé! vous voilà, monsieur; je vous demande pardon. C'est que...

M. DUBUISSON. — Que fais-tu là?

LÉANDRE. — Rian, rian, monsieur, c'est que j'expliquais à ces madames, que si vous vouliez, j'aurais dessein de prendre votre potager pour le mettre en parterre.

M. DUBUISSON. — Le beau dessein! Et de quoi te mêles-tu?

LÉANDRE. — De rian, monsieur. C'est que de cette manière-là il ne manquerait plus rian à votre jardin.

M. DUBUISSON. — Oui, mais tout manquerait à ma cuisine.

LÉANDRE. — En ce cas, n'an pourrait d'un autre côté...

M. DUBUISSON, *en colère.* — D'un autre côté? Vas-t'y en toi d'un autre côté. Et vous, mademoiselle, allez tènir compagnie à votre mère.

Mettre mon potager en parterre, le beau projet! Et que mettre dans ma soupe? des tulipes?

LES FÊTES NOCTURNES DU COURS[1]

Comédie en un acte, en prose, (5 septembre 1714).

« La beauté des nuits des mois de juillet et d'août de cette année (1714) engagea beaucoup de personnes de la cour et de la ville à profiter de la fraîcheur de la promenade dans les allées du Cours et dans celles des Champs-Élysées : chaque carrosse était éclairé par plusieurs flambeaux, portés par des domestiques, ce qui formait un coup d'œil tout à fait gracieux. Au bout de quelque temps on s'avisa de joindre à ces promenades des danses qui duraient jusqu'au matin, et ces plaisirs furent continués jusqu'à la fin du mois de septembre. C'est sur ces assemblées et les plaisirs qui les suivirent que M. Dancourt imagina sa comédie, qu'il intitula : *Les fêtes nocturnes du Cours*[2]. »

1. Le Cours la Reine. On désigne encore aujourd'hui sous ce nom une avenue bordée d'arbres et de trottoirs, parallèle au quai de la Conférence, et qui, partant de la place de la Concorde, aboutit au pont de l'Alma. En 1616, Marie de Médicis fit tracer et planter pour elle et ses courtisans cette allée, qui prit de sa créatrice le nom de *Cours la Reine.* Elle se composait de quatre rangées d'ormes formant trois allées de mille pas de long et était close à ses extrémités par d'élégantes portes de fer. La splendeur de cette promenade date de sa création même. C'était le rendez-vous, la promenade favorite de la cour et de la noblesse. Ce n'est plus guère aujourd'hui qu'une route, celle de Passy, Boulogne et Saint-Cloud.

2. Parfait, tome XV, p. 173 et 174.

Cette pièce est précédée d'un petit prologue en vers lyriques et en musique, d'une seule scène, entre Choréda et Cynoedor.

Cette comédie est dialoguée avec une grande légèreté de style et fait à plusieurs aventures arrivées aux bals du Cours des allusions dont le fil nous échappe aujourd'hui.

Le Cours fut autrefois, et avec plus de raison, ce que sont aujourd'hui les boulevards. C'est à quoi fait allusion cette comédie. Elle consiste en déguisements, en rencontres imprévues, en méprises. On y remarque une intrigue de bal, masqué conduite avec beaucoup de charme et de naturel. Quoique on ait prodigué, de nos jours, les scènes de ce genre celles de Dancourt sont remplies de tant de grâce, qu'elles offriraient à coup sûr un intérêt nouveau. On trouve là, du moins, ce qui est rare chez Dancourt, un amant honnête, et qui ne peut être accusé que d'inconséquence du cœur. Cet amant se fait du reste son procès à lui-même dans un monologue charmant[1].

CLITANDRE, *seul.* — Je n'ai jamais fait de partie dont je me sois promis si peu de plaisir que celle-ci. Je suis vraiment amoureux de Célide, sans être fort sûr d'en être aimé. J'ai à combattre un rival riche, aimable, Damon, qu'elle estime et qui mérite d'être heureux; et dans cette situation je fais une partie de nuit au Cours, avec des coquettes de profession, qui m'aiment peu, que je n'estime guère. Pourquoi le fais-je? Si j'en sais rien, que la peste m'étouffe. Sottise de jeune homme, air ridicule de bonne fortune, pure impertinence, envie de donner matière à parler. On parlera, je chagrinerai Célide, j'enragerai, il faudra des éclair-

1. Scène VIII.

cissements. L'agréable amusement que je me fais là! Ma foi, à commencer de compter par moi-même, la plupart des jeunes gens d'aujourd'hui sont de ridicules personnages.

MARTON[1], *suivante de Cidalise, masquée.* — Voilà Clitandre comme on me l'a dépeint, et je ne saurais m'y méprendre. Bonjour, masque. Je sais qui vous êtes.

CLITANDRE. — Je le sais bien aussi, je vous en réponds, et je me le disais tout à l'heure à moi-même.

MARTON. — Comment donc?

CLITANDRE. — Je rendais justice à mon étourderie.

MARTON. — Et à quel propos?

CLITANDRE. — Je trouvais que nous sommes de grandes dupes de la mode et des fantaisies de certaines dames de venir ici nous ennuyer pendant la nuit à une promenade qui devient cohue.

MARTON. — Je vous reconnais encore mieux à vos réflexions. Oui, justement, vous êtes Damon.

CLITANDRE. — Moi, Damon?

MARTON. — Oui, vous-même. Je ne me méprends point, monsieur l'irrésolu. Voilà mon homme qui va partout en enrageant, qui enragerait de n'y pas aller, qui ne fait jamais ni ce qu'il voudrait faire ni ce que les autres veulent, que le plaisir entraîne sans le contenter, que la raison gourmande et qu'elle n'assujettit point, esclave de ses passions sans croire en avoir, heureux en apparence et malheureux par tempérament. Est-ce vous, Damon? Vous connaît-on, masque?

1. Scène IX.

CLITANDRE. — Ce peut être là mon portrait; mais je ne suis point Damon, je vous assure.

MARTON. — Vous êtes fort sur la négative : il faut vous approfondir et vous détailler pour vous réduire.

CLITANDRE. — Les détails sont longs, et je cherche ici compagnie.

MARTON. — Vous la trouverez, elle y est; je sais qui c'est.

CLITANDRE. — Vous vous trompez encore. Adieu, masque.

MARTON. — Je ne me trompe point, je viens de la quitter; c'est Célide.

CLITANDRE. — Célide, dites-vous?

MARTON. — Ah! ah! ce nom vous émeut. Vous n'êtes pas Damon; j'étais dans l'erreur, l'amour vous trahit. Adieu, masque. Je n'en veux pas savoir davantage.

CLITANDRE. — Attendez, je vous prie. Célide a donné ici rendez-vous à Damon?

MARTON. — Vous n'êtes pas Damon, je n'ai rien à vous dire.

CLITANDRE. — Un mot, de grâce.

MARTON. — Non, je croyais parler à Damon. Je parle à un inconnu, qui ne prend aucune part à Célide : à quoi bon l'en entretenir?

CLITANDRE. — La cruelle situation! Je sais ce que vous voulez, masque. Je m'intéresse à Célide, j'en conviens; je sais qu'elle est ici, mais ce n'est point pour le malheureux Damon qu'elle y vient. Elle aime Clitandre.

MARTON. — Fi donc!

CLITANDRE. — Il se flatte de l'épouser.

MARTON. — Belle marque d'amour!

CLITANDRE. — Y en a-t-il de plus forte?

MARTON. — En savez-vous de moindre?

CLITANDRE. — Je suis sûr de mon malheur, je suis au désespoir.

MARTON. — Vous êtes facile à désespérer.

CLITANDRE. — Clitandre touche au moment d'être heureux.

MARTON. — Il touche au moment d'être dupe.

CLITANDRE. — Masque....

MARTON. — Damon....

CLITANDRE. — Quelle certitude avez-vous que Clitandre ne soit point aimé de Célide?

MARTON. — Elle l'épouse; que faut-il davantage?

CLITANDRE. — Ah! ah! voici qui est plaisant.

MARTON. — Il ne l'aime pas trop lui-même, puisqu'il veut bien devenir son mari.

CLITANDRE. — Il l'adore, je le sais; elle l'aime, si elle l'épouse, je n'en puis douter; je connais la vertu de Célide; je réponds du cœur de Clitandre.

MARTON. — Il est dangereux d'être sa caution.

CLITANDRE. — Hé! le connaissez-vous?

MARTON. — Qui ne le connaît pas? c'est le plus grand fou, le plus impertinent personnage......

CLITANDRE. — Doucement, de grâce. Je suis son rival, mais je vous prie de l'épargner.

MARTON. — Hé! mérite-il qu'on le fasse? un extravagant qui a vingt fois manqué sa fortune, faute de conduite, et qui peut-être serait véritablement aimé de Célide s'il savait mériter de l'être.

CLITANDRE. — Que trouvez-vous donc en lui qui l'en rende indigne?

MARTON. — Sa conduite, ses inégalités, sa perfidie.

Dans le moment qu'il jure qu'il l'adore, il vient ici avec d'autres dames qu'il y régale.

CLITANDRE. — Et Célide en est informée!

MARTON. — Ce sont elles qui l'en ont fait avertir?

CLITANDRE. — Voilà d'indignes procédés.

MARTON. — Oui, de part et d'autre, n'est-il pas vrai?

CLITANDRE. — Et cela rompra le mariage de Célide avec Clitandre?

MARTON. — Tout au contraire, elle l'épousera, elle l'épousera pour s'en mieux venger.

CLITANDRE. — Je ne conseillerais pas à qui que ce fût d'être de moitié de la vengeance.

MARTON. — Une jolie femme ne manque pas de vengeurs en ce pays-ci.

CLITANDRE. — Hé! qui oserait s'exposer à la juste fureur de Clitandre?

MARTON. — Qui? moi.

CLITANDRE. — Vous!

MARTON. — Oui, moi-même. Je connais Clitandre; je sais que je lui parle, et je me moque de lui.

CLITANDRE. — Ah! c'en est trop, et je connaîtrai....

MARTON. — Vous connaîtrez un masque qui est bien fâché de ne pouvoir être votre rival. (*Elle se démasque.*)

CLITANDRE. — Que vois-je? c'est toi, Marton, qui me parle ainsi de Célide?

MARTON. — Et par l'ordre de Cidalise. Célide et elle sont ensemble.

CLITANDRE. — Célide est ici?

LE VERT GALANT

Comédie en un acte, en prose (24 octobre 1714).

Une aventure bizarre et qui, en 1714, fit beaucoup de bruit est le sujet de cette comédie [1]. M. Tarif, usurier de profession, aime la femme de M. Jérôme, riche teinturier. Les dispositions que fait ce dernier pour aller coucher à sa maison de campagne engagent Tarif à profiter de l'occasion : un souper splendide est commandé; mais Jérôme, instruit de tout par sa femme, diffère son départ et songe à se venger. Il est secondé par Éraste, son neveu, officier de dragons, et par Lépine, valet d'Éraste. L'usurier galant est surpris à table par Jérôme, qui borne sa vengeance à la faire teindre en vert. Mais, en faveur du mariage de sa mère avec Éraste, on lui rend sa couleur naturelle. Dancourt a joint à ce fond les détails les plus propres à le faire valoir.

JÉROME [2]. — Voilà, je crois, ce pauvre diable de Lépine, et mon fripon de neveu qui me l'a débauché.

LÉPINE. — Oui, monsieur, vous revoyez deux favoris de Mars de votre connaissance échappés des dangers de la campagne.

JÉROME. — Ah! ah! ah! soyez les bien trouvés, messieurs les favoris de Mars. Vous ne me paraissez pas

1. Parfait, tome XV, p. 180 et 181.
2. Scène III.

être ceux de la fortune, et vous ne revenez pas de la guerre en bon équipage.

ÉRASTE. — Je suis confus, mon oncle, de paraître devant vous si négligé ; mais l'impatience d'arriver à Paris m'a fait prendre la poste ; je n'ai eu que le temps de me débotter, pour vous venir rendre mes premiers devoirs.

LÉPINE. — Voilà un garçon bien revenu des premiers égarements de sa jeunesse, il vous aime à présent...

JÉROME. — Je l'ai toujours aimé moi, quoique ce ne fût qu'un vaurien ; et j'ai été comme cela, oui, quand j'étais jeune, il ne fallait pas me marcher sur le pied, non plus qu'à présent. Viens ça, grand coquin, que je t'embrasse.

LÉPINE. — Ah! le bon oncle que vous avez là, monsieur.

ÉRASTE. — Tu sais mes sentiments pour lui, Lépine.

LÉPINE. — Et combien vous vous faites honneur d'être son neveu.

JÉROME. — Je me suis remarié depuis peu, comme tu sais, ou comme tu ne sais pas.

ÉRASTE. — Quoi, mon oncle!...

LÉPINE. — Je l'ai deviné d'abord.

JÉROME. — Ne te chagrine point, tu n'en seras pas moins mon héritier.

ÉRASTE. — Mon oncle est fait pour la société, Lépine.

JÉROME. — Oui, j'ai pris une grosse réjouie, belle et de bonne humeur.

LÉPINE. — La succession est en danger.

JÉROME. — Elle aime tout ce que j'aime, le plaisir, la bonne chère ; elle reçoit mes amis parfaitement bien, elle sera ravie de t'avoir au logis.

ÉRASTE. — Je suis ravi de mon côté, mon oncle, que vous ayez fait un si bon choix.

LÉPINE. — Je serai charmé du mien, d'avoir une aussi bonne maîtresse; car vous voulez bien, monsieur, que je rentre chez vous, dans mon devoir et dans mes anciennes fonctions de maître garçon?

JÉROME. — Ce n'est pas la peine, mon enfant, je vais quitter.

LÉPINE. — Tant pis.

ÉRASTE. — Vous allez quitter, mon oncle? Quel ravissement pour moi! quelle joie!

JÉROME. — Je suis riche, j'ai plus de deux cent mille francs de bien, j'achèterai quelque charge qui m'ennoblira; et comme te voilà de retour, mon dessein est de te donner ma place et mes pratiques et de te faire au plus tôt passer maître.

ÉRASTE. — Moi, mon oncle?

JÉROME. — Oui, toi-même.

LÉPINE. — Fort bien, l'officier de dragons deviendra teinturier, et le teinturier gentilhomme; ce sera là une jolie métamorphose.

ÉRASTE. — Vous savez, mon oncle, que ma destination n'a jamais été...

JÉROME. — Je sais que ta destination n'a jamais été bonne, il faut changer d'objet; je te donnerai mon fonds, te dis-je.

LÉPINE, *bas à Éraste.* — Ne refusez rien, prenez toujours, nous nous en accommoderons.

ÉRASTE. — Je ferai ce que vous voudrez, mon oncle, vous êtes le maître.

JÉROME. — Tu prends le bon parti. Quand cela sera

fait, nous songerons à te marier, j'ai en main une fort jolie fille.

LÉPINE. — Nous en avons aussi une, ne vous mettez pas en peine d'en chercher d'autre.

JÉROME. — En ce pays-ci?

ÉRASTE. — Oui, mon oncle.

JÉROME. — Où vous ne faites que d'arriver?

LÉPINE. — C'est que nous prenons nos mesures de loin. C'est une de nos amies, madame Clopinet, votre voisine, qui a fait cette affaire-là.

JÉROME. — Hé! de quelle manière?

LÉPINE. — Elle nous a envoyé le portrait de la fille, nous lui avons renvoyé celui de mon maître. Les parties ont été contentes des copies, et les originaux sont devenus amoureux l'un de l'autre par la poste. C'est une affaire presque faite, il ne faut plus que le consentement des familles.

JÉROME. — Effectivement, cela me paraît bien avancé. Hé! qui est cette personne-là, qui s'amourache si promptement?

LÉPINE. — Une petite personne fort aisée à vivre et sans façon, comme vous voyez.

JÉROME. — Mais encore?

LÉPINE. — Votre proche voisine.

JÉROME. — Que vous appelez?

ÉRASTE. — Angélique.

JÉROME. — Angélique, dites-vous?

LÉPINE. — Nièce d'un intéressé [1].

1. « *Intéressé* se dit de tout homme qui est associé avec d'autres pour le négoce ou pour une affaire, et surtout il se dit absolument et par excellence des traitans et des fermiers des domaines du roi.

JÉROME. — Dans les affaires du roi?

LÉPINE. — Non, dans celles du public, un agioteur[1].

JÉROME. — M. Tarif, peut-être?

ÉRASTE. — Justement, mon oncle.

JÉROME. — C'est celle à qui je songeais pour toi. Malepeste, la fille est riche, mais l'oncle qui est tuteur est tenace.

LÉPINE. — C'est une difficulté, nous le savons.

JÉROME. — Mais je ne la croyais pas si prompte à s'enflammer.

LÉPINE. — La sympathie est une belle chose.

ÉRASTE. — Vous connaissez fort M. Tarif, apparemment?

JÉROME. — Si je le connais? C'est mon compère et mon ami, nous souperons peut-être ce soir ensemble.

LÉPINE. — Quelle heureuse rencontre!

Ils prennent même le titre d'*intéressés dans les fermes du roi.* » *Dict. de Trévoux*).

1. Ce mot, tout nouveau alors, ne se trouve pas dans la première édition du *Dictionnaire de Trévoux* (1704). Six ou sept ans après la première représentation du *Vert galant* il était dans toutes les bouches, grâce au système de Law et à la bourse de la rue Quincampoix.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES

PARIS. — IMPRIMERIE ÉMILE MARTINET RUE MIGNON, 2.

